Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12382 — 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens — VENDREDI 16 NOVEMBRE 1984

État d'urgence pour l'Europe

En refusant le mercredi 14 novembre, parmi d'autres décisions budgétaires importantes, de donner quitus à la Commission de Bruxelles de sa gestion pour l'exercice 1982, le Parlement européen l'a mise dans une situation délicate, d'un point de vue non pas tant juridique que politique. C'est d'ailleurs sur ce terrain que se sont placés les parlementaires en invitant, pour que les choses soient claires *et* le camouflet plus retentissant encore, les commissaires « politiquement responsables » de la gestion ainsi critiquée à « tirer les conclusions *qui s'imposent* » de ce désaveu. On imagine mal cependant que, six semaines d'un important renouvellement de la Commission, les intéressés puissent prendre au mot leurs détracteurs et démissionner, courant ainsi le risque d'ajouter encore aux difficultés actuelles de la Communauté.

L'Assemblée de Strasbourg paraît, au demeurant, s'être un peu trompée de cible. La Commission ne peut être sérieusement tenue pour responsable du malaise résultant des mauvais rapports qu'entretiennent le Parlement et le conseil ; faut-il rappeler la remise en cause en juillet dernier par les députés de la « ristourne » accordée à Mme Thatcher à Fontainebleau ?

Une réflexion approfondie des Dix — et demain, à plus forte raison, des Douze — sur le fonctionnement et les pouvoirs respectifs de ces trois pôles de décision s'impose, même si les difficultés de la négociation sur l'élargissement de la CEE, la renaissance prévisible de certaines controverses budgétaires et le « tout venant » des dossiers industriels et agricoles risquent d'occuper longtemps encore les Etats membres.

Le projet auquel M. Spinelli a attaché son nom constitue une première tentative relativement cohérente de réforme des institutions. Dans un sens favorable au Parlement, puisque celui-ci se verrait doté d'un pouvoir législatif et budgétaire accru, et « donnerait l'investiture à la Commission en approuvant son programme politique ».

Les travaux du comité « ad hoc » chargé de faire des propositions aux Dix en matière de réforme institutionnelle et qui se poursuivent à un rythme désormais plus encourageant que ses laborieux débuts ne le laissaient présager, l'encouragement apporté par M. Mitterrand à l'« inspiration » du projet Spinelli adopté en février dernier à Strasbourg, de réelles convergences entre Paris, Bonn et Rome sur ces matières, tout cela peut laisser espérer que la clarification nécessaire ne tarde plus trop. Encore une telle réforme, si elle est approuvée, supposera-t-elle certains délais de mise en œuvre, ne serait-ce que sur le plan législatif.

Or l'Europe est en état d'urgence. Jour après jour, à Bruxelles ou à Strasbourg, et peut-être demain à Dublin, se multiplient les signes du grippage de l'imposante machinerie communautaire. Et cela au moment où, sur le plan commercial, technologique, culturel, politique et militaire, les défis lancés à l'Europe libre par d'autres continents se font plus précis et parfois plus menaçants. Il y a moins de distance qu'on ne pourrait le croire entre le vote de mercredi et l'ardente obligation, pour les Européens, de réfléchir aux destinées de leur union. Et d'y réfléchir vite.

(Lire nos informations page 5.)

M. Mitterrand s'entretient en Crète avec le colonel Kadhafi

Le président de la République souhaite « mettre un point final » à l'affaire tchadienne

« *Mettre un point final à l'affaire tchadienne.* » C'est ainsi qu'on définissait ce jeudi 15 novembre, dans l'entourage du président de la République, l'objectif prioritaire recherché par M. Mitterrand lors de sa rencontre ce même jour en Crète avec le colonel Kadhafi.

L'entrevue des deux chefs d'Etat était prévue depuis une semaine environ. Elle a été mise sur pied grâce à la médiation de M. Papandréou, chef du gouvernement grec, qui entretient les meilleures relations avec le numéro un libyen, grâce notamment à son ambassadeur à Tripoli.

C'est un peu avant 8 heures ce jeudi que M. Mitterrand a quitté Paris. S'il a été accompagné à l'aéroport par M. Roland Dumas, c'est seul qu'il s'est envolé pour la Grèce où il devait consacrer la première partie de la journée à des entretiens avec M. Papandréou.

Au programme de ce tour d'horizon : les problèmes communautaires (les Grecs sont un peu inquiets depuis qu'a pris fin la présidence française), la question du Proche-Orient (M. Papandréou revient d'une tournée dans la région et M. Mitterrand se rendra en Syrie le 26 novembre) et les problèmes bilatéraux.

Ce dernier dossier vient d'ailleurs de s'enrichir d'une bonne nouvelle pour l'industrie française, puisque le porte-parole du gouvernement grec a annoncé mercredi qu'Athènes va acheter quarante Mirage-2000. *(Lire page 9.)*

La rencontre avec le colonel Kadhafi devait en principe avoir lieu dans l'après-midi, le retour de M. Mitterrand à Paris étant prévu pour 19 heures. Cette entrevue ne constitue pas à proprement parler une surprise : depuis une semaine déjà, M. Cheysson y a fait allusion dans plusieurs déclarations publiques. Son principe en avait d'ailleurs été retenu lors de l'accord franco-libyen conclu le 17 septembre dernier et prévoyant le retrait simultané des troupes stationnées au Tchad.

Le colonel Kadhafi aurait d'ailleurs préféré se rendre à Paris (il avait été reçu par Georges Pompidou en 1973) plutôt que de faire le voyage de Crète, mais le président de la République a voulu éviter, à ce stade des relations franco-libyennes, de le recevoir à l'Elysée.

C'est bien évidemment le Tchad qui devait dominer la rencontre, mais le président de la République avait l'intention, dit-on, de soulever bien d'autres sujets avec le colonel Kadhafi, notamment sa politique en Afrique francophone, où l'accord de septembre n'a pas été bien reçu, c'est le moins qu'on puisse dire, par bon nombre de pays « modérés ». M. Mitterrand s'apprêterait notamment, pour que les choses soient claires, à réitérer la position française qui consiste à faire dépendre notre politique au Tchad de celle du colonel Kadhafi et à répéter qu'une nouvelle intervention militaire libyenne dans ce pays entraînerait une réaction semblable de la part de la France.

Reste à savoir, cependant, si l'on peut aujourd'hui espérer mettre un terme à ce contentieux franco-libyen. La rencontre Mitterrand-Kadhafi intervient en effet alors qu'une polémique grossit à propos de la réalité du retrait libyen.

Pour M. Hissène Habré, Tripoli n'a pas tenu parole, et, si les troupes françaises ont bien évacué le Tchad, il n'en va pas de même de celles du colonel libyen. N'Djamena est soutenu dans ses affirmations par Washington où le porte-parole du département d'Etat a déclaré mercredi qu'« *un bon nombre de soldats libyens sont toujours cantonnés au sud de la bande d'Aouzou* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Deux vérités sur un retrait

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — « *S'ils restent, nous restons, s'ils reviennent, nous revenons* », déclarait le 17 septembre M. Claude Cheysson. Alors que le dernier soldat français de l'opération Manta a quitté N'Djamena le samedi 10 novembre, tout laisse à penser que des éléments libyens occupent toujours le nord du pays.

Pour sa part, le président Hissène Habré, qui nous a reçu mercredi soir à N'Djamena, va plus loin : « *Ils sont revenus à Faya-Largeau dès le 5 novembre avec des chars et des hélicoptères,* dit-il calmement mais avec fermeté. *Ils ont reconstitué toute leur ligne de défense dans le nord du Tchad, notamment à Fada, à Gouro, à Ounianga-Kebir, etc.* » « *L'objet de la présence de Manta* [au Tchad] *demeure entier. L'agression libyenne n'a pas cessé* », a déclaré d'autre part le président tchadien, en ajoutant : « *Voilà la vérité, ce qui se dit ailleurs est faux.* »

Cette « vérité », le président Hissène Habré n'est pas, en effet, seul à la détenir. Des sources indépendantes confirment la présence de treize avions SF-260 Marchetti d'appui au sol sur lesquels peuvent être montées des roquettes ou des mitrailleuses, d'une dizaine d'hélicoptères et de trois avions de transport C-130 Hercules, entre Faya-Largeau et Fada.

Or, que l'on sache, le GUNT ne possède pas d'aviation, et, sauf à penser que la coopération militaire libyenne est plus efficace que celle apportée par Paris à N'Djamena, on voit mal comment les rebelles du GUNT pourraient disposer de pilotes.

De même, la remise en état et l'élargissement d'une piste d'aviation se poursuivraient dans l'oasis d'Ouadi-Doum. Plate-forme stratégique située entre Faya-Largeau et Fada, à 400 kilomètres environ au sud-est d'Aozou, Ouadi-Doum d'une part présente l'avantage, d'une part, d'être un endroit beaucoup plus discret que la grande palmeraie de Faya et, d'autre part, pourrait constituer une base arrière pour acheminer du matériel vers l'ouest ou l'est.

L'existence de cette piste en terre dure, qui aurait aujourd'hui 2000 mètres de longueur, inquiète particulièrement les autorités tchadiennes, puisque, portée à 3000 mètres, elle permettrait sans doute aux Tupolev libyens d'atteindre N'Djamena.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

La riposte de M. Fabius

Le gouvernement durcit le ton

Le premier ministre, qui s'en est pris, mercredi, au programme de l'opposition, est accusé par le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, de s'être livré à une « *séance de propagande gouvernementale* », et par le président du groupe RPR, M. Claude Labbé, d'avoir lancé « *une campagne anti-droite* ».

L'opposition a raison : la double intervention de M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale, le mercredi après-midi 14 novembre, dans le débat sur l'insécurité, puis à propos des programmes et projets présentés par la droite, ces temps derniers, marque le début d'une contre-offensive du pouvoir contre ses adversaires. Il s'agit bien, dans l'esprit du président de la République et du premier ministre, d'engager dès à présent la longue campagne pour les élections cantonales de mars 1985 et législatives du printemps 1986.

Le déclenchement de cette opération « survie » avait été publiquement souhaité, samedi dernier, par M. Lionel Jospin.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Silence

L'histoire parlementaire est ponctuée de cris et de trépignements. Il ne faut donc pas s'étonner de la tournure prise par les séances de mercredi à l'Assemblée nationale. D'autant qu'il s'agissait de débattre de la violence.

Comment mieux illustrer le propos qu'en s'assassinant de horions, qu'en s'accusant mutuellement de pensées odieuses, de meurtriers programmes et de sanglantes intentions ?

Les députés ont apporté eux-mêmes un début de solution en observant, par deux fois, une minute de silence à la mémoire des victimes de la violence. Mais c'était encore un silence épais, lourd de menaces.

BRUNO FRAPPAT.

LA RÉFORME DE L'AVANCE SUR RECETTE

Nouveaux horizons pour le cinéma français

La polémique s'est apaisée. Mais quel bruit ! Quelle fureur ! Le petit monde du cinéma aura connu en 1984 l'un des ces coups de tabac qui font, en France, son histoire depuis la fin des grands classiques, l'une de ces batailles rangées qui opposent régulièrement les frères ennemis nationaux, ou, pour simplifier, les films dits d'auteurs et ceux dits commerciaux.

— La zone sinistrée, cible du dernier de ces règlements de comptes ? La commission d'avance sur recette chargée, au sein du CNC (Centre national de la cinématographie) et sous l'autorité du ministre délégué à la culture, de répartir l'aide sélective aux longs métrages.

Depuis 1960, époque à laquelle le ministère d'André Malraux décida d'accorder aux projets cinématographiques, à leur écriture et à leur réalisation, une part du fonds de soutien constitué des taxes d'exploitation en salles, cette très estimable institution est devenue peu à peu la vitrine de la part la plus artistique du cinéma national. Tout ce qui émerge, avec pour vertu un souci de qualité, une nouvelle école, un auteur inconnu, une tendance..., est d'abord visible à l'avance sur recettes.

Officiellement, la commission a aussi pour tâche de faciliter la production d'œuvres ambitieuses « *de réalisateurs reconnus pour lesquels les coûts importants et les risques pris par les partenaires privés justifient un complément de financement public* ». C'est donc, pour les textes, de la finition la plus large qui prévaut. Mais, avec les années et les difficultés économiques du marché cinématographique, l'avance sur recette a surtout profité au « cinéma d'auteur », le plus malaisé à produire, et à faire accepter par le plus large public.

Sans la commission, tout le cinéma en est conscient, nombre d'œuvres « ambitieuses » mais économiquement fragiles n'auraient jamais vu le jour depuis vingt ans, celles des « maîtres », Rohmer ou Resnais, comme celles des cinéastes politiques des années 70, des réalisateurs frères du tiers-monde comme des cousins du cinéma suisse. Le ciné-labo de Marguerite Duras, les films-fleuves, les journaux intimes, n'auraient jamais été imprimés sur pellicule.

Même avec le souci d'équilibre prôné sous les deux dernières présidences, celles des comédiens-producteurs, Danielle Delorme (1980-1981) et Jacques Perrin (1982-1983), l'avantage donné au « cinéma d'auteur » depuis plusieurs années a fait de la commission la chasse à peu près bien gardée des films « assistés », généralement qualifiés de « difficiles ».

Alors, pourquoi une polémique ? Simplement parce que, à la tête de ce temple du ciné d'auteur, M. Jack Lang a placé cette année, et peut-être pas innocemment, M. Adolphe Viezzi.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 10.)

DANS « LE MONDE DES LIVRES »

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le procès de M. Sharon contre « Time » à propos des massacres de Sabra et de Chatila s'est ouvert à New-York

Correspondance

Washington. — Le procès en diffamation intenté par M. Ariel Sharon, ancien ministre israélien de la défense, contre le magazine *Time* a commencé cette semaine devant un tribunal de New-York. Ministre du commerce et de l'industrie, dans le cabinet de M. Pérès, M. Sharon demande à *Time* 50 millions de dollars de dommages et intérêts. Il déclare avoir vendu sa maison de Tel-Aviv pour couvrir les frais de ce procès, parallèle à celui engagé contre le même magazine en Israël.

Inévitablement, le procès Sharon va rouvrir le débat sur les opérations militaires d'Israël au Liban. Il est sans précédent toutefois qu'un ministre étranger en exercice poursuive devant un tribunal américain une publication aussi importante par son tirage. Le procès, à certains égards, risque d'être embarrassant pour le gouvernement américain. D'abord, il met en cause la politique d'un pays allié des Etats-Unis ; mais surtout les autorités fédérales semblent favoriser le plaignant dans la mesure où le département d'Etat, la CIA et le Conseil national de sécurité refusent au magazine l'accès à des documents importants.

Le procès concerne un article publié par *Time* en février 1983 sur les conclusions de la commission israélienne d'enquête, présidée par M. Kahane, président de la Cour suprême israélienne, et estimant que M. Sharon, en tant que chef des forces armées israéliennes, portait la *« responsabilité »* du massacre des réfugiés palestiniens, parmi lesquels de nombreux femmes et enfants, dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth, en septembre 1982. Selon l'article de *Time*, le ministre israélien, à l'occasion d'une visite de condoléances faite à la famille Gemayel, aurait discuté avec des dirigeants phalangistes de la nécessité de venger l'assassinat de Bechir Gemayel.

Le magazine affirme que cette information figure dans un appendice secret du rapport de la commission Kahane. M. Sharon nie formellement que cette discussion ait eu lieu et il ajoute que l'annexe de ce rapport n'en fait pas état. Comment le prouver ? Les avocats de *Time* soulignent que le gouvernement israélien, en invoquant des raisons de sécurité, refuse de révéler le contenu de ce document et, qu'en outre, il a interdit à d'importants officiels israéliens, civils et militaires, de venir témoigner au procès. Bref, ils dénoncent la collusion du plaignant et du gouvernement d'Israël qui, disent-ils, *« a tenté d'élever un imprenable mur de silence sur sa propre conduite et celle du ministre Sharon »*.

Décrit par ses avocats comme *« un général, un soldat, un fermier et un héros pour son peuple »*, M. Sharon a une tâche difficile. Il a l'obligation de la preuve, et il lui faut non seulement établir la fausseté des allégations de *Time*, mais aussi prouver que le magazine a agi *« avec malveillance »* en sachant que ses informations étaient fausses ou, en tout cas, de manière irresponsable en les publiant sans avoir procédé au préalable à une vérification sérieuse de leur authenticité.

La presse en question

A dire vrai, l'action judiciaire engagée par M. Sharon vise les médias. Ses avocats accusent David Halevy, alors correspondant du magazine en Israël, d'avoir fabriqué un article à partir de spéculations abusivement attribuées à une *« source digne de foi »*, et ils reprochent au magazine d'avoir publié sans vérification le récit d'un journaliste de mauvaise réputation, ayant un préjugé personnel contre M. Sharon. Bref, selon les avocats du ministre israélien, *Time* a démontré *« sa haineuse hostilité à l'égard de M. Sharon et d'Israël »*. Le magazine réplique que l'article de M. Halevy, un colonel israélien, avait été très attentivement supervisé.

Time estime que M. Sharon ne saurait prétendre avoir été diffamé. Il affirme que le ministre israélien avait depuis longtemps la réputation d'être un *« militaire sanguinaire et insubordonné »*. D'autre part, le magazine fait valoir que le plaignant ne semble pas avoir souffert politiquement de ce qui lui était reproché.

Le magazine enfin ne mâche pas ses mots pour englober dans une même condamnation M. Sharon et le gouvernement israélien qui, indique-t-il, a aidé et encouragé l'ancien ministre de la défense à aller en justice. *Time* ajoute : *« Sharon cherche à dégager sa responsabilité du massacre de civils commis par une force armée qu'il avait sous ses ordres. Ses accusations sont celles d'un politicien cherchant à justifier son comportement dans la guerre et à punir ceux qui critiquent l'attitude d'Israël pendant l'invasion et l'occupation du Liban. »*

HENRI PIERRE.

Argentine

DÉMISSION DU CONSEIL SUPRÊME DES FORCES ARMÉES

Buenos Aires *(AFP)*. — Tous les membres du conseil suprême des forces armées ont présenté, mercredi 14 novembre, leur démission au ministre de la défense, M. Raul Borras, ouvrant ainsi, estime-t-on à Buenos-Aires, la première crise sérieuse entre l'armée et le pouvoir civil depuis le rétablissement de la démocratie. C'est la première fois dans l'histoire de cette institution, qui est l'instance suprême de la justice militaire argentine, que la totalité de ses membres démissionne.

Ce geste fait suite au refus, vendredi 9 novembre, du ministre de la défense de soutenir publiquement le conseil, face aux critiques exprimées depuis quelque temps contre lui dans divers milieux politiques. Chargé d'analyser les responsabilités des chefs militaires dans l'organisation de la répression contre l'opposition, sous le régime précédent, et d'examiner leurs agissements lors de la guerre des Malouines, le conseil s'était déclaré, le 25 septembre, incompétent dans ces affaires.

Suivant une modification du code de justice militaire, tous les dossiers en cours d'instruction, notamment ceux des membres des trois premières juntes militaires (organe suprême du pouvoir durant la dictature), avaient été renvoyés devant la justice civile.



Nicaragua

Managua envoie des renforts dans le nord du pays

Mme Nora Astorga, vice-ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a renouvelé, mercredi 14 novembre, les accusations de son gouvernement au sujet d'une possible intervention *« militaire directe »* des Etats-Unis contre son pays. A Brasilia, où elle participait à l'assemblée générale annuelle de l'Organisation des Etats américains, Mme Astorga a déclaré : *« Les Etats-Unis ont préparé l'opinion publique internationale à ce sujet, en attendant le moment opportun et le prétexte politique pour justifier l'intervention. »*

Le Nicaragua, a toutefois ajouté la représentante de Managua, continue à chercher un accord avec Washington *« à travers un dialogue franc, direct et constructif, pour que la raison s'impose à la force brute des armes »*. Le même jour, à Managua, le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. d'Escoto, annonçait que les deux capitales étaient convenues d'une date, qui n'a pas été communiquée, pour la prochaine rencontre de leurs représentants à Manzanillo, au Mexique. Sept séries de discussions ont déjà eu lieu entre M. Tinoco, vice-ministre nicaraguayen des affaires étrangères, et M. Schlaudeman, émissaire spécial du président Reagan pour l'Amérique centrale, mais sans résultats.

Sur le terrain, le gouvernement sandiniste a envoyé des renforts dans les provinces de Leon et Chinandega, dans le nord du pays, où, selon un haut dirigeant de Managua, le risque d'intervention militaire paraît le plus grand. Au Honduras et au Salvador, qui, au nord, bordent ces provinces, un millier de soldats américains participent actuellement au total à sept exercices différents, impliquant aussi des forces locales.

A Washington, M. Arturo Cruz, l'un des opposants au régime sandiniste, a demandé aux Etats-Unis d'accorder au président Ortega une *« période de grâce »* après les élections du 4 novembre, afin de lui permettre d'engager une politique plus modérée. *« Je crois qu'il va s'efforcer de parvenir à une réconciliation nationale, mais je doute que de tels efforts suffisent »*, a dit M. Cruz.

● A PARIS, M. Cheysson, répondant à l'Assemblée nationale à une question de M. Asensi, député communiste de Seine-Saint-Denis, a déclaré que la violation de l'espace aérien du Nicaragua par des avions de reconnaissance américains représentait un *« abus incontestable »*. M. Cheysson a toutefois ajouté que *« rien ne justifie non plus qu'on s'oriente vers des événements plus graves et condamnables, tels que la violation de la souveraineté de ce pays »*.

● A NEW-DELHI, M. Rajiv Gandhi, nouveau premier ministre, exprimant *« les graves préoccupations »* que lui causait l'escalade des tensions en Amérique centrale, a accusé les Etats-Unis de mettre en danger *« la paix et la sécurité globales »* par leurs menaces d'invasion du Nicaragua.

Chili

L'archevêque de Santiago appelle à une journée de jeûne et de prière contre l'état de siège

Santiago *(AFP)*. — L'archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno, a appelé, mercredi 14 novembre, tous les catholiques chiliens à une journée de jeûne et de prière le 23 novembre prochain, en réponse à la crise qui secoue le Chili et à l'état de siège instauré le 6 novembre par le général Pinochet. Au cours d'une réunion de mille cinq cents prêtres et religieux dans la capitale chilienne, Mgr Fresno a lu une lettre pastorale dans laquelle il rappelle que l'Eglise rejette à la fois *« la violence subversive et la violence répressive »*, et ajoute que le régime chilien dispose, selon lui, d'armes suffisantes pour *« lutter contre les excès terroristes »* sans avoir besoin de recourir à l'état de siège. *« Je crains en revanche*, a déclaré Mgr Fresno, *que l'état de siège ne signifie un grave retour en arrière pour l'entente entre les Chiliens et la paix dans le pays »*. Le prélat a, de ce fait, invité tous les fidèles à *« une journée de jeûne et de prière dans toutes les églises et les chapelles »*, initiative sans précédent depuis l'arrivée au pouvoir du général Pinochet en 1973.

En raison de la censure instaurée par le régime, l'appel de l'Eglise n'a pu être diffusé par les médias. Cependant, la lettre pastorale sera lue dimanche dans toutes les églises de la capitale, qui compte quatre millions d'habitants, indique-t-on de source ecclésiastique.

Evoquant les récentes déclarations du ministre de l'intérieur, M. Sergio Onofre Jarpa, accusant certains ecclésiastiques de collusion avec les *« dirigeants du communisme soviétique »*, Mgr Fresno a déclaré : *« Les évêques ne concluent de pactes politiques avec aucun parti. Ni même avec les autorités gouvernementales. »* Ces derniers mots ont suscité les applaudissements des religieux réunis dans l'église de San-Ignacio (centre de Santiago).

La journée de jeûne et de prière doit se tenir quelques jours avant une nouvelle *protesta*, organisée le 27 et le 28 novembre prochains par l'opposition pour protester contre l'état de siège.

D'autre part, le gouvernement chilien a décidé mercredi de reléguer dans des régions désertiques du nord du pays huit opposants arrêtés lors d'une manifestation dimanche dernier à Concepcion (520 kilomètres au sud de Santiago). Deux cent cinquante-six personnes sont actuellement reléguées dans la localité de Pisagua, à 2 100 kilomètres au nord de Santiago. Elles avaient été appréhendées après l'imposition de l'état de siège, au cours d'opérations de ratissage dans des quartiers pauvres de la capitale chilienne.

Enfin, seize attentats à l'explosif ont secoué Santiago et six autres villes chiliennes dans la nuit de mardi à mercredi, provoquant d'importants dégâts matériels, mais ne faisant pas de victimes.

ASIE

Philippines

UN OPPOSANT AU RÉGIME ASSASSINÉ

Un opposant au régime du président Marcos, M. Cesar Climaco, maire de Zamboanga (800 kilomètres au sud de Manille), a été assassiné le mercredi 14 novembre par un homme agissant seul, a annoncé la police. Cesar Climaco, soixante-huit ans, qui avait refusé de se couper les cheveux tant que le président Marcos resterait au pouvoir, a été tué d'une balle dans la nuque tirée par un pistolet de calibre 45, alors qu'il inspectait un lieu ravagé par un incendie.

« Un par un, nos dirigeants sont éliminés, soit par balles, soit par manipulations électorales », a déclaré à l'AFP le président de l'Organisation démocratique nationaliste unie (UNIDO), principale organisation d'opposition, M. Salvador Laurel. — (AFP.)

AFRIQUE

République sud-africaine

Nouvelles rafles dans les milieux anti-apartheid et syndicaux

Johannesburg. — Une nouvelle rafle a été effectuée par la police sud-africaine, mercredi 14 novembre, parmi les dirigeants d'organisations anti-apartheid et les syndicalistes. Six personnes ont été arrêtées. Neuf autres avaient été appréhendées à la fin de la semaine dernière et sept interpellations n'ont toujours pas été confirmées. La plupart de ces « activistes » tombent sous le coup de la section 29 de la loi sur la sécurité interne, qui permet la détention illimitée sans jugement. Selon le comité de soutien aux parents des détenus (DPSC), mille six personnes ont déjà été emprisonnées cette année pour atteinte à la sécurité interne. Parmi celles-ci, deux cent neuf, pour l'essentiel des *« chefs et membres d'organisations légitimes opposées à l'apartheid »*, le sont toujours sans accusation précise.

D'autre part, toujours selon le DPSC, la police a procédé à près de mille six cents arrestations dans la seule région du Triangle du Vaal à la suite de l'agitation de ces deux derniers mois. Enfin l'opération *« anti-éléments criminels »* déclenchée mardi, conjointement, par la police et l'armée, dans la *township* de Tembisa, à une quarantaine de kilomètres de Johannesburg, se solde, pour l'instant, par soixante-dix-huit interpellations. Elle a également permis de récupérer des marchandises dérobées lors des deux journées de grève générale, les 5 et 6 novembre.

Cette nouvelle intervention combinée est d'une envergure moindre que celle qui avait été conduite le 23 octobre à Sebokeng. La police a refusé d'indiquer les effectifs engagés dans cette expédition, qui doit se prolonger jusqu'au *« retour au calme »*. Mercredi matin, la cité de Tembisa paraissait apaisée. Des véhicules blindés de l'armée sillonnaient les rues. De nombreux tracts avaient été distribués à la population. Ceux-ci intitulés, *« unissez-vous pour une communauté plus sûre »*, étaient signés *« les forces de l'amitié »*, c'est-à-dire SAP et SADF (South African Police and Defence Forces).

Parmi les dernières personnalités arrêtées figurent Mlle Kate Philip, présidente de la NUSAS (National Union of South Africa Students), et le secrétaire de la CUSA (Council of Unions of South Africa), qui regroupe 140 000 adhérents. La semaine dernière, c'était le président de la FOSATU (Fédération of South Africa Trade Unions) qui avait été appréhendé. Les quatre membres du bureau du comité qui avait appelé à la grève générale ont également été mis sous les verrous. Tous peuvent être interrogés aussi longtemps que la police n'a pas obtenu *« les réponses satisfaisantes à toutes les questions posées »*, selon les termes du Terrorism Act de 1967. La police de sécurité a donc les pleins pouvoirs et les exerce malgré les protestations de l'opposition et des syndicats.

Les organisations les plus en pointe sont touchées par la répression, ainsi que les syndicats qui s'étaient associés au mouvement de grève générale et avaient contribué à son indéniable succès. Une répression qui s'amplifie après l'arrestation, l'été dernier, lors des élections au Parlement des Chambres indienne et métis, de trois cents personnes. Trois d'entre elles sont toujours réfugiées au consulat britannique de Durban le 13 septembre, soit depuis plus de deux mois, en attendant de savoir quel sort leur sera réservé.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● EXTRADITION DE DEUX COLOMBIENS VERS LES ETATS-UNIS. — Le gouvernement colombien a accepté de livrer deux de ses ressortissants à la justice américaine qui les réclamait, a-t-on appris, mercredi 14 novembre, à Bogota. L'un des colombiens, Herman Botero Moreno, est poursuivi pour avoir fraudé le fisc américain, tandis que le second, Manuel Antonio Garces, est impliqué dans le trafic de la drogue. C'est la première fois que la Colombie applique la convention conclue en 1980 avec les Etats-Unis prévoyant de telles extraditions. *(AFP)*.

Haïti

● ARRESTATIONS. — Une dizaine de personnes ont été arrêtées ces derniers jours par la police haïtienne à Port-au-Prince et dans la région du Cap-Haïtien, seconde ville du pays, apprend-on à Paris de très bonnes sources.

Parmi les détenus figurent un commerçant, M. Edouard Laroche, un ingénieur, M. Jean-Claude Innocent, un médecin, M. Delpey, et un pasteur, M. Antoine Leroy, ainsi que plusieurs agronomes travaillant au ministère de l'agriculture. Ces détentions pourraient être liées à l'interception, au début de novembre, d'un commando d'exilés haïtiens dans l'île de Saint-Barthélémy (Guadeloupe), par la gendarmerie française. Ces hommes devaient se joindre, dans l'île britannique voisine d'Anguila, à un autre groupe d'opposants haïtiens venus de Miami, en Floride.

Irak

● LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS. — La visite que M. Tarek Aziz, vice-président du conseil et ministre irakien des affaires étrangères, devait faire à Washington le 19 novembre (*le Monde* du 14 novembre), a été reportée d'une semaine à la demande de Bagdad, a annoncé une source gouvernementale américaine. On s'attend que cette visite donnera l'occasion à l'Irak et aux Etats-Unis d'annoncer la reprise de leurs relations diplomatiques rompues depuis 1967. — *(AFP.)*

RFA

● UNE INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE POUR LES « BOAT PEOPLE ». — Le comité ouest-allemand Cap Anamur/SOS Médecins et l'organisation française Médecins du monde ont lancé le mercredi 14 novembre un appel au gouvernement fédéral pour qu'il accepte d'accueillir trois cents « boat people » au printemps prochain. Le gouvernement français a accepté d'accorder deux cents à trois cents visas à condition que la République fédérale fasse de même. Les deux organisations attendent l'accord de Bonn pour envoyer un bateau, vraisemblablement l'*Ile-Lumière*, en mer de Chine. — *(AFP.)*

● UN « SUPERMINISTRE ». — Pour obtenir une meilleure coordination au sein du gouvernement, le chancelier Helmut Kohl a annoncé la nomination, au poste de chef de la chancellerie avec rang de ministre, de M. Wolfgang Schäuble (quarante-deux ans), qui devient ainsi une sorte de « superministre » responsable de la coordination politique au gouvernement. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AFRIQUE

Tchad : deux vérités sur un retrait

(Suite de la première page.)

Est-ce un hasard si les observateurs français chargés, dans le cadre de l'accord franco-libyen, de contrôler le retrait n'ont pu, bien qu'ils en aient exprimé le désir, se rendre à Ouadi-Doum, non plus d'ailleurs qu'à Gouro et à Yogoum ? Le reportage des journalistes français, venus à l'invitation des autorités libyennes, discrètement sollicités par le Quai d'Orsay, constater le *« retrait »* libyen (*le Monde* du 9 novembre) n'avait déjà fait qu'accroître les doutes émis par N'Djamena à ce sujet. Ce prétendu retrait apparaît maintenant, dans la capitale tchadienne, comme un leurre pur et simple.

Dans ces conditions, on comprend mieux la profonde amertume qui règne à N'Djamena, où on a le sentiment d'être revenu à juin 1983, quand Paris, contre toute évidence, affirmait — quelques jours encore avant la chute de Faya-Largeau, — qu'il ne se *« passait rien »* au nord du Tchad.

Au plus mauvais moment

Aujourd'hui, les Tchadiens ont des certitudes. Le président Hissène Habré l'affirme lui-même avec force. Comment le gouvernement français ne serait-il pas au courant ? *« Paris a les mêmes preuves que nous »*, précise M. Habré, et celles-ci sont multiples. En fait, il semble que ces preuves se fondent à la fois sur des témoignages de déserteurs du GUNT ralliant les FANT — trois sont encore arrivés à Fada lundi dernier — et sur des écoutes et des observations de satellites.

Une chose est sûre : le retrait de la force Manta intervient au plus mauvais moment pour le gouvernement tchadien, qui se trouve confronté à la fois à la guerre au nord et à de graves troubles dans le sud du territoire. Alors que les dissensions s'aggravaient au sein du GUNT (des combats avaient opposé, à Fada, des soldats libyens à des éléments du Comité démocratique révolutionnaire [CDR], dont certains avaient pu s'enfuir ou se rallier), le temps semblait jouer pour le président Hissène Habré. De même peut-on penser que le retrait de Manta a pesé sur la conférence de réconciliation de Brazzaville, où les éléments qui semblaient prêts à se rallier au gouvernement de N'Djamena ont brusquement durci à nouveau leur position. Protégé par les troupes françaises, M. Hissène Habré étant l'homme fort du Tchad. Dès le moment où il se retrouve seul, il exerce une attirance bien moindre sur des opposants dont les motivations politiques ne sont pas toujours très claires.

A cet égard, on peut souligner que la présence d'une délégation libyenne forte d'une centaine de personnes, venue dans la capitale congolaise observer et « parrainer » ses protégés, n'était sans doute pas de nature à faciliter la réconciliation souhaitée. Celle-ci apparaît aujourd'hui d'autant plus lointaine que, selon des indices concordants, de l'argent, des armes et des munitions continuent à arriver dans le Sud tchadien, par la frontière centrafricaine et en provenance, notamment, de Brazzaville.

Des témoignages recueillis sur place confirment ces informations. Le fait que des chefs militaires « sudistes » se soient à nouveau manifestés sur le terrain pour tenter de réorganiser la dissidence des « codos » va dans le même sens. Ancien chef d'état-major du GUNT, le général Djogo a ainsi été « repéré » au Cameroun, certaines sources affirmant qu'il ferait des aller et retour dans le Sud du Tchad.

Pour le président Hissène Habré, la tactique libyenne est désormais claire. En restant au nord du Tchad comme soutien du GUNT, les troupes du colonel Kadhafi ne sont pas obligées d'intervenir directement et ne s'exposent donc pas à des « représailles » françaises, figurant du moins en filigrane dans l'accord du 16 septembre. Mais les Libyens perpétuent le fait accompli de l'occupation de Faya-Largeau et de toute la partie nord du pays, comme cela est le cas pour la bande d'Aozou, et ont, en outre, tout le loisir d'infiltrer des éléments du GUNT à travers le centre Tchad pour y fomenter des troubles.

Les FANT, reconnaît le président, ne sont pas en mesure de resserrer autant qu'il le faudrait les mailles du filet qui coupe le Tchad en deux au nord du 16e parallèle. Le chef d'état-major des FANT, le commandant Idriss Debi est parti en mission d'inspection de ses forces au nord pour réorganiser au mieux son dispositif de défense.

Dans le même temps, constate M. Habré, les Libyens alimentent les troubles du Sud, ce qui a comme conséquence, outre les massacres perpétrés de part et d'autre, de désorganiser l'économie de la « région utile » du Tchad et de priver le gouvernement central de la plus grande partie de ses ressources financières. C'est là un dommage d'une extrême gravité infligé à un pays où les fonctionnaires et de militaires ne touchent qu'une demi-solde, et où des largesses pourraient sans doute grandement faciliter des ralliements.

La tactique qu'il a choisie présente évidemment, pour le colonel Kadhafi, l'avantage de ne pas l'exposer aux foudres de Paris, mais on peut s'interroger, une fois de plus, sur la cohérence de la politique française à l'égard du Tchad. Ce qui était vrai au lendemain du retrait du contingent français en mai 1980 sur ordre de M. Giscard d'Estaing, le demeure aujourd'hui. Alors que la France a dépensé 1,5 milliard pour l'opération Manta, celle-ci, en dehors de ses aspects positifs — maintes fois soulignés à N'Djamena, — n'aura, en fin de compte, que reculé les échéances.

A travers la question tchadienne, c'est la crédibilité de la France en Afrique qui est en jeu, et certains chefs d'État africains alliés de la France ne se sont pas privés de le rappeler au président Mitterrand lors du « mini-sommet » de Paris, en octobre. *« Et pourtant qui pouvait imaginer alors*, dit le président Hissène Habré, *qu'on arriverait à la situation d'aujourd'hui ? »*

La rencontre, ce jeudi, entre le président Mitterrand et le colonel Kadhafi apportera peut-être quelques réponses aux angoissantes questions que l'on se pose à N'Djamena, mais, la veille encore, dans sa modeste résidence d'une capitale meurtrie, le président tchadien constatait avec amertume : *« Le départ soudain de Manta a brusquement enlevé tout espoir à des milliers de gens »* qui voulaient croire à la paix

FRANÇOISE CHIPAUX.

LIBYE — NIGER — NIGERIA — CAMEROUN — CENTRAFRIQUE — SOUDAN — TCHAD — BANDE D'AOZOU — PASSE DE KOURIZO — BORKOU - ENNEDI - TIBESTI — Faya-Largeau — Ouadi Doum — N'DJAMENA — Abéché — Sarh — Moundou

0 kilomètres 300

1 - LAC TCHAD 2 - CHARI-BAGUIRMI 3 - MAYO-KEBBI 4 - TANDJILE 5 - LOGONE OCCID. 6 - MOYEN CHARI 7 - LOGONE ORIENTAL

LE VINGTIÈME SOMMET DE L'OUA

L'Algérie propose la création d'un fonds spécial de lutte contre la sécheresse

Le retrait du Maroc de l'OUA est effectif depuis lundi 12 novembre et non dans un an, comme le prévoit la Charte de l'organisation panafricaine, a annoncé, mercredi, le roi Hassan II. Dans un message adressé au nouveau président en exercice de l'OUA, M. Julius Nyerere, le souverain déclare que ce retrait a pris effet avec le départ de la délégation marocaine du vingtième sommet, lundi, à Addis-Abeba, à la suite de l'admission comme cinquante et unième membre à part entière de la République sahraouie proclamée par le Front Polisario.

Dans ce message, le roi indique encore : *« L'article 4 de notre Charte* [de l'OUA] *n'ayant pas été respecté, le Maroc ne se considère nullement lié ni engagé par l'article 32. »* L'article 4 stipule que tout Etat africain *« indépendant et souverain »* peut demander son adhésion à l'OUA. L'article 32 prévoit que le retrait d'un Etat membre ne peut devenir effectif qu'un an après sa notification à l'Organisation.

D'autre part, les milieux diplomatiques afro-arabes notent que le seul Etat à avoir manifesté sa solidarité avec Rabat en suspendant sa participation à l'OUA est le Zaïre. Ainsi la Libye, liée au Maroc depuis août par l' *« union d'Etats »* d'Oujda, n'a pas remis ou menacé de remettre en cause son appartenance à l'OUA. Le traité maroco-libyen, sans obliger les deux pays à des prises de position identiques, prévoit une *« étroite coopération diplomatique »*. Certains responsables chérifiens attendaient avec intérêt de voir la réaction du colonel Kadhafi à la décision marocaine de quitter l'OUA, premier test sur le degré du rapprochement intervenu l'été dernier entre les régimes de Rabat et de Tripoli.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Les travaux du vingtième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) continuent d'aller bon train. Tous les pays-membres, même les moins disposés au compromis, affichent leur souci de ne rien dramatiser, pour s'atteler à l'essentiel : combattre les effets combinés de la crise économique et de la sécheresse. Ce parti pris de *« réalisme »* leur a permis d'aborder, assez sereinement, les sujets brûlants de l'heure — le Sahara occidental et le Tchad — sans taire leurs divergences mais en sans tirer les conséquences comme l'ont fait, en lever de rideau, le Maroc et le Zaïre.

Le vingtième sommet a adopté, à l'unanimité, le rapport sur la décolonisation qui met notamment l'accent sur la nécessité de définir une *« nouvelle stratégie »* à l'égard de l'Afrique australe, fondée sur un soutien moral, diplomatique et matériel aux mouvements de libération et aux états de la Ligne de front. A cet égard, les pays membres ont été invités à remplir leurs obligations financières vis-à-vis du Fonds spécial du comité de libération de l'OUA, dont les arriérés de paiements s'élèvent à 14 millions de dollars.

Sans retard sur son ordre du jour, le vingtième sommet a abordé, le mercredi 14 novembre, l'étude des dossiers énonomiques. M. Chadli Bendjedid, chef de l'Etat algérien, a proposé la création d'un Fonds spécial de lutte contre la sécheresse et annoncé l'intention de son gouvernement de l'alimenter par une contribution de 10 millions de dollars. D'aucuns ont vu dans cette initiative une sorte de *« réponse du berger à la bergère »*, dans la mesure où, la veille, M. Ali Triki, ministre libyen des affaires étrangères, avait déclaré que son pays mettrait à la disposition des trente-six nations africaines frappées par la sécheresse une somme de 10 millions de dollars...

Déjà, en 1980, lors d'un sommet extraordinaire réuni à Lagos, au Nigéria, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient lancé un plan de sauvetage économique qui prônait l'autosuffisance alimentaire, notamment à travers une meilleure coopération interafricaine. Ce plan mériterait, aujourd'hui, d'être remis à jour afin de tenir compte des nouveaux développements de la crise ; le montant de la dette extérieure africaine — 150 millions de dollars — donne une idée de son ampleur.

L'abondance de structures panafricaines n'est-elle pas nocive ? M. Abdou Diouf, chef de l'État sénégalais, a proposé que ce Fonds spécial de lutte contre la sécheresse soit créé au sein de la Banque mondiale, comme l'avait suggéré M. Xavier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Il est clair, cependant, que, sans concours extérieurs, ce dit Fonds aurait du mal à tourner. Les États membres de l'OUA n'ont, à l'évidence, pas les moyens de l'alimenter. L'union de cinquante pays pauvres ne fait pas la richesse...

Une dernière épreuve, au cours de laquelle les vieux démons de la division peuvent resurgir, attend les chefs d'État et de gouvernement avant de clore leurs travaux : l'élection du secrétaire général de l'OUA, vacant depuis juin 1983. Il sera demandé, une fois encore, aux États membres de trouver peut-être une solution de compromis. En effet, aucun des deux candidats — M. Paul Okumba présenté par le Gabon et M. Blondin Beye soutenu par le Mali — ne semble capable de rassembler derrière son nom la majorité requise des deux-tiers. Francophones et anglophones, modérés et progressistes réussiront-ils à s'entendre au nom de l'unité retrouvée ?

JACQUES DE BARRIN.

Un ouvrage de base sur l'OUA

Ce gros ouvrage consacré à l'OUA — plus de sept cents pages — n'est pas un essai, encore qu'il comporte quelques études de présentation, mais une sorte d'annuaire. Et c'est parce qu'il a une *« vocation essentiellement documentaire »*, comme le soulignent les auteurs, qu'il est bien utile à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique et à ses problèmes. Il comble d'ailleurs un vide, car il n'existait pas d'ouvrage de ce genre, et ceux qui en approchent datent généralement de plusieurs années.

Les neuf parties qui le composent donnent une idée du contenu de l'ouvrage, étant entendu que chacune d'elles contient les textes fondamentaux sur la question abordée. Ainsi, la présentation générale donne-t-elle la charte de l'OUA, les règlements intérieurs, le rapport sur la révision de la charte, etc. La partie concernant les conflits frontaliers contient une série de cartes qui montrent comment s'est fait le partage de l'Afrique. Viennent ensuite le développement économique, le problème de l'environnement, le droit de la mer.

La sixième partie — une des plus longues et des plus intéressantes — est consacrée à la libération des peuples et aux droits de l'homme. Puis sont traités : la situation dramatique des réfugiés, le système des contributions financières — dont la lecture est fort instructive, — enfin la coopération africaine. Les thèmes, comme on le voit, ont été choisis en fonction de l'importance qu'ils ont actuellement et de celle qu'ils ne manqueront pas d'avoir dans l'avenir.

P. B.

★ *L'Organisation de l'unité africaine. De la charte d'Addis-Abeba à la Convention des droits de l'homme et des peuples*, par Ba Abdoul, Bruno Koffi et Sahli Fethi, Ed. Silex, Paris, 712 pages, 300 F.

● RECTIFICATIF. — Dans le dossier consacré à « La famine dans le monde » (*le Monde* du 14 novembre), nous avons indiqué, dans le dernier paragraphe de l'article de C. Brisset : *« Une aide que l'état archaïque des transports sur le continent noir, et la médiocrité des conditions de* « transport » *rendent très difficiles à répartir. »* Il fallait lire : la médiocrité des conditions de « *stockage* ».

M. Mitterrand s'entretient en Crète avec le colonel Kadhafi

(Suite de la première page.)

Ces déclarations embarrassent profondément les autorités françaises qui avaient publié samedi dernier, conjointement avec Tripoli, un communiqué annonçant la fin des opérations de retrait. On ne niait plus en tout cas ce jeudi matin à Paris qu'un certain nombre de militaires libyens étaient toujours présents dans le nord du Tchad, mais, tout en minimisant la signification du phénomène, on se refusait à donner une évaluation. De source militaire française on parlait cependant d'un millier de Libyens qui resteraient sur le terrain, le contingent initial étant évalué à cinq ou six mille hommes. Ces confidences, en tout cas, rendaient totalement caduques les déclarations faites mercredi aux Nations unies par M. Baylet, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et selon qui *« les troupes libyennes se sont complètement retirées »*.

On voit mal comment, dans ces conditions, M. Mitterrand pourrait éviter de poser au colonel Kadhafi le problème du « reliquat » des troupes libyennes et faire connaître, à son retour de Crète, la réponse donnée par son interlocuteur. Faute de quoi le président de la République fournirait de nouvelles armes, en France, à l'opposition. N'était-il d'ailleurs pas entendu avec Tripoli qu'une rencontre Mitterrand-Kadhafi ne pourrait avoir lieu qu'après le retrait total des troupes françaises et libyennes du Tchad ?

JACQUES AMALRIC.

20 % DES LIBYENS SONT TOUJOURS SUR PLACE

Les services de renseignements français à Paris admettent qu'il resterait, à l'heure actuelle, dans le nord du Tchad 20 % des moyens militaires (en hommes) que la Libye y avait engagés en 1983, soit un peu moins d'un millier de militaires libyens.

Selon l'analyse de ces mêmes sources, il s'agit d'éléments libyens en appui aux forces du GUNT qui ne constitueraient pas une capacité offensive de grande envergure, mais qui pourraient jouer le rôle de forces interdisant aux FANT de tenter de reprendre les palmeraies de Faya-Largeau ou de Fada.

Ce qui inquiétait le plus les forces Manta au Tchad a, en revanche, disparu, à savoir les missiles anti-aériens.

Les services de renseignements français estiment que les Libyens se sont placés dans une posture militaire qui leur permettrait de réagir rapidement dans le nord du Tchad dans l'éventualité d'une contre-attaque des forces gouvernementales.

Si des troupes libyennes sont, donc, demeurées sur un territoire qui leur est étranger, en revanche, les Français, qui ont quitté le Tchad conformément à l'accord de septembre dernier entre Paris et Tripoli, ont redisposé une partie de leurs forces hors des frontières tchadiennes, au Cameroun et en Centrafrique, où le dispositif français est, à la suite d'un redéploiement, très notablement renforcé provisoirement.

M. LECANUET : « Il eût été plus normal... »

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, nous a déclaré, le jeudi 15 novembre : *« Il eût été plus normal que M. Kadhafi, qui fut l'agresseur, se rende à Paris, plutôt que de voir le président de la République française prendre le détour d'Athènes pour aller au-devant de lui. Il reste, sur le fond, que nous attendons de cette rencontre que M. Mitterrand obtienne de M. Kadhafi que celui-ci s'engage à ne favoriser aucune action militaire, directe ou indirecte, contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Tchad. Cet engagement doit être le préalable à la reprise de relations normales, par ailleurs souhaitable, avec la Libye. »*

● *RPR : un déplacement étrange.* — M. Jacques Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur de France, secrétaire national du RPR aux relations extérieures : *« Nous nous refusons, jusqu'à plus ample informé, de commenter ce déplacement étrange, dont nous ignorons les tenants et les aboutissants. Nous espérons cependant qu'il en sortira un peu plus de clarté sur la réalité du retrait des troupes libyennes du Tchad. »*

Algérie

● M. BITAT INVITÉ EN FRANCE. — Le président de l'Assemblée nationale algérienne, M. Rabah Bitat, sera reçu en visite officielle en France du 19 au 24 novembre. M. Bitat rencontrera notamment au cours de son séjour, le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Mme Dufoix et le ministre délégué à la coopération, M. Nucci.

PROCHE-ORIENT

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-LIBANAISES

Jérusalem reconnaît que la crise a été surmontée grâce aux pressions de Damas sur Beyrouth

De notre correspondant

Jérusalem. — En libérant, mercredi 14 novembre, trois des quatre dirigeants chiites arrêtés à Saïda cinq jours plus tôt — MM. Mohamed Saleh, Hassan Abdo et Milhem Kanso, — le gouvernement de Jérusalem a fait envers Beyrouth la concession indispensable à la reprise des pourparlers militaires de Nakoura *(nos dernières éditions du 15 novembre)*. La relance de la négociation, jeudi matin, a mis un terme à une crise que les Israéliens n'avaient jamais pris trop au sérieux et dont les deux capitales cherchaient surtout à sortir en sauvant la face.

Le quatrième et principal détenu, M. Mohamed Fakih, reste pour l'instant entre les mains de l'armée, qui continue de l'interroger. Les autorités n'ont pas confirmé l'intention que leur prêtait mercredi le premier ministre libanais de libérer *« dans les prochaines heures »* le dirigeant chiite. Il est probable qu'une telle décision leur coûte, car elles tiennent M. Fakih pour le chef des opérations anti-israéliennes au Sud-Liban.

Israël n'a obtenu aucune assurance formelle quant à une trêve des combats pendant la durée des pourparlers. Mais si le attaques se poursuivent, dit-on à Jérusalem, l'armée n'hésitera pas à arrêter les éventuels suspects. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a révélé, mercredi devant la Knesset qu'Israël avait eu des entretiens avec des dirigeants chiites. Ceux-ci, a-t-il dit, n'ont jamais *« répondu positivement »* à la demande qui leur était faite de prendre eux-mêmes en charge la sécurité de la région.

Ils ont également rejeté, a reconnu M. Rabin, l'appel lancé par la Syrie en faveur d'un arrêt des hostilités durant la négociation de Nakoura. Ces fins de non-recevoir n'empêchent pas les dirigeants israéliens de conserver un optimisme raisonnable quant aux chances de succès des pourparlers. Ils soulignent notamment que la crise a été rapidement surmontée grâce aux pressions exercées par Damas sur Beyrouth et y décèlent de nouvelles preuves de la volonté syrienne de voir la négociation réussir.

Tout en se gardant de fixer la moindre échéance, Jérusalem semble s'être donné un délai de deux à trois mois au-delà duquel, en l'absence d'accord, son armée procéderait à un retrait unilatéral partiel.

Selon le coordinateur des activités israéliennes au Liban, M. Uri Lubrani, l'Etat hébreu, dans cette hypothèse, *« abandonnera les régions dont il n'a pas besoin »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Nomination du chef d'état-major de l'armée libanaise.* — Le général Mahmoud Tay Abou-Dargham, cinquante-sept ans, (druze), a été nommé, mercredi, chef d'état-major de l'armée libanaise, succédant au général Nadim Hakim, également druze, décédé en août dans un accident d'hélicoptère. Le nouveau promu avait formé le corps des commandos, affecté aux opérations spéciales et en avait été nommé commandant en 1975.

Né en 1927 à Kfarhim dans la montagne du Chouf, il est entré dans l'armée en 1950 et est connu comme « militaire loyaliste ». Il ne s'est pas mis en marge du commandement, comme la majorité des militaires de sa confession, lors de la guerre druzo-chrétienne à l'automne 1983. Avant d'être nommé chef d'état-major, il dirigeait la commission pour la réhabilitation de la banlieue sud de Beyrouth, créée en octobre 1983. Par ailleurs, le conseil des ministres de mercredi a décidé de déployer l'armée nationale dans plusieurs régions du pays dont la route côtière menant de Beyrouth à la rivière Awali, au Sud. Le cabinet a également décidé *« la reprise en main »*, par l'armée, de la sécurité à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane). — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

La France renouvelle sa condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan

Nations Unies *(AFP)*. — La France a renouvelé, mercredi 14 novembre, sa condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan. Prenant part au débat devant l'Assemblée générale des Nations unies, sur la situation dans ce pays et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationale, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, a déclaré que l'aggravation des offensives soviétiques contre *« la résistance intérieure »* constitue *« une étape préoccupante et révèle une obstination regrettable »*. Il a également fait part de l'inquiétude de la France devant les *« récentes attaques menées contre le territoire pakistanais à partir de l'Afghanistan »*. M. Baylet a ajouté que *« les Français ne peuvent comprendre qu'un membre éminent* (de l'ONU) *(...) ignore les résolutions de l'assemblée générale et refuse de retirer ses troupes d'un territoire qu'il occupe »*.

Evoquant les efforts du secrétariat général de l'ONU en vue d'un règlement politique, M. Baylet a conclu : *« Pour notre part, nous souhaitons que des progrès véritables et des résultats concrets soient annoncés rapidement. Faute de quoi nombre de membres de l'organisation seraient amenés à s'interroger sur le bien-fondé de ce processus diplomatique. »*

M. Oleg Troyanovsky, ambassadeur d'URSS à l'ONU, a réaffirmé pour sa part que, *« sans les ingérences constantes venues de l'extérieur, les contre-révolutionnaires auraient été battus depuis longtemps »*. *« Le contingent soviétique envoyé en Afghanistan,* a-t-il ajouté, *ne menace personne et n'est là que pour empêcher que la situation ne devienne plus dangereuse. »*

Le ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. S. YaqoubKhan avait déclaré, mardi, que son pays n'accepterait aucun règlement du conflit en Afghanistan qui ne prévoirait pas le retrait des forces étrangères de ce pays. Il avait ajouté que, si les bombardements de son territoire se poursuivaient, le Pakistan se verrait contraint de défendre son *« intégrité territoriale avec toutes les forces et les ressources à sa disposition »*.

● PRÉCISION. — M. Olivier Roy, auteur des articles sur l'Afghanistan publiés dans *le Monde* des 16 et 17 octobre, n'est pas, contrairement à ce que nous avons écrit, chercheur au CNRS ; il est chargé de cours à l'Institut national des langues orientales.

DIPLOMATIE

EUROPE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DE LA CEE

Le Parlement européen a refusé le quitus à la Commission de Bruxelles pour sa gestion budgétaire de 1982

De notre correspondant

Strasbourg. – L'Assemblée européenne a voté, mercredi 14 novembre, à une très forte majorité, des dépenses supérieures de 3 milliards d'ECU (21 milliards de francs) au projet des Dix pour le budget 1985. Dans cette enveloppe supplémentaire, un montant de 1,3 milliard d'ECU est destiné au financement de la politique agricole commune.

Les parlementaires européens ont, en outre, refusé, pour la première fois dans l'histoire de la CEE, de donner quitus à la Commission pour sa gestion au cours de l'exercice 1982. Le texte présenté par Mme Bosil Boserup (communiste, Danemark) a été approuvé par 219 voix, contre 102 voix et 33 abstentions (1).

Personne ne s'attendait à ce que l'Assemblée prenne à partie la commission qui, depuis des années, ne ménage ses efforts pour aller à la rencontre des préoccupations de Strasbourg. Malgré la défense organisée par de nombreux parlementaires – notamment Mme Simone Veil (libérale, France) qui s'est livrée à un véritable réquisitoire contre les promoteurs de l'opération, – la résolution a obtenu la majorité qualifiée. Ce texte reproche surtout à Bruxelles de ne pas avoir suivi les recommandations de l'Assemblée en matière d'allégement de la contribution britannique au budget communautaire, d'aide alimentaire au tiers-monde, et de vente de beurre à prix réduit aux consommateurs européens.

La procédure n'est pas contraignante sur le plan juridique, même si politiquement la Commission se trouve dans une position inconfortable. Le vote de mercredi est, en tout cas, un signe de la volonté de l'Assemblée de ne pas se laisser manipuler dans le domaine budgétaire.

L'examen en première lecture du projet de budget pour 1985 a aussi été l'occasion préalable de démontrer sa détermination à contrer le conseil des ministres de la CEE. Les Dix ont arrêté un volume de dépenses qui ne couvre le financement de l'Europe que pour neuf ou dix mois, en prenant l'engagement de dégager des recettes supplémentaires à partir du 1er novembre 1985. Aussi l'Assemblée a-t-elle demandé aux Dix de prévoir, d'ici à la fin de 1984, des ressources complémentaires.

Il y a peu de chances que les Dix répondent favorablement aux revendications des parlementaires d'ici la prochaine session de l'Assemblée, fixée au 10 décembre. Dans l'hypothèse, fortement probable, d'un rejet du budget pour 1985, il serait appliqué le système des douzièmes provisoires, c'est-à-dire le versement par les Etats membres d'avances mensuelles sur la base des crédits engagés en 1984. Cette solution a au moins l'avantage de mettre à la disposition de la Commission des sommes supérieures à celles inscrites dans le projet des Dix.

Le contentieux budgétaire entre l'Assemblée et les gouvernements ne s'arrête pas là. L'accord des Dix sur la *« discipline budgétaire »* (*le Monde* du 14 novembre) a entraîné une riposte immédiate : dans la résolution qu'elle devait, le jeudi 15 novembre, voter sans difficulté – sauf surprise de taille, – l'Assemblée opte pour une maîtrise rigoureuse des dépenses, à la condition qu'elles soient définies *« sur la base d'une véritable décision commune »*. Elle demande, en outre, que les Dix suppriment la distinction entre dépenses obligatoires (consacrées au financement de l'Europe verte) et non obligatoires. L'objectif est de jouer à l'intérieur de l'enveloppe globale sur la répartition entre les différents postes ; le risque est qu'une majorité se dégage, au moins à terme, pour réduire les crédits destinés au soutien des marchés agricoles.

MARCEL SCOTTO.

(1) Ont émis un vote favorable, la majorité des démocrates-chrétiens, les socialistes allemands, britanniques et néerlandais, le Rassemblement des démocrates européens (dont font partie les élus RPR) et les droites européennes conduites par M. Le Pen. Se sont prononcés contre : les socialistes français et italiens, les conservateurs britanniques et les communistes italiens. Le groupe libéral, les communistes français et les socialistes belges se sont abstenus.

La presse soviétique insiste sur la nécessité d'une amélioration des relations avec Washington

En réponse au message de félicitations que lui avait adressé la direction soviétique pour sa réélection, M. Reagan a manifesté sa volonté et son espoir de parvenir à une amélioration des relations entre les États-Unis et l'URSS, dans une réponse publiée le mercredi 14 novembre par la Maison Blanche.

Réunis à Stresa, les chefs de gouvernement de Bonn et de Rome ont d'autre part lancé un appel aux États-Unis et à l'URSS pour qu'ils reprennent le dialogue sur le contrôle des armements. *« Nous devons cependant vérifier,* a déclaré M. Craxi, au cours d'une conférence de presse commune avec M. Kohl, *que les timides signaux venus de Moscou représentent véritablement le désir de relations politiques nouvelles avec Washington »*.

De notre correspondant

Moscou. – La direction soviétique continue d'émettre des signaux indiquant qu'une amélioration des relations avec Washington lui paraît désormais possible. Le langage est prudent et il s'agit peut-être pour l'instant de préparer les esprits en URSS même à un changement d'orientation par rapport aux dernières années.

Le dernier en date de ces signaux est la publication en anglais aux Etats-Unis d'un recueil d'articles et de discours de M. Tchernenko sur les relations soviéto-américaines, agrémenté d'une préface de l'auteur. Cette préface se présente comme un *« message au lecteur américain »* ; elle a été reproduite, mercredi 14 novembre, dans toute la presse soviétique et fait déjà l'objet des gloses habituelles, ainsi que des appréciations nécessairement positives de personnalités étrangères *« amies »*.

M. Tchernenko insiste sur l'importance des relations soviéto-américaines et sur la *« responsabilité particulière »* des deux pays pour le maintien de la paix. *« Il n'existe pas d'autre perspective que de vivre côte à côte (...). L'Union soviétique préconise des relations d'égal à égal et bonnes dans la mesure du possible avec votre pays »*, déclare M. Tchernenko à l'adresse du lecteur américain.

Une idée comparable est développée dans la dernière livraison, parue mercredi, de la revue *Etats-Unis : économie, politique, idéologie*, publiée par l'Institut des Etats-Unis et du Canada, qui dépend de l'Académie des sciences de l'URSS. Dans un article historique sur les rapports soviéto-américains pendant la seconde guerre mondiale, Boris Izakov tire, comme c'est souvent le cas dans ce genre de textes, des leçons du passé pour l'époque actuelle. *« L'Union soviétique est prête à un dialogue honnête, aux pourparlers sérieux et à la coopération pratique tenant compte des intérêts des deux parties,* écrit-il. *Les Etats-Unis sauront-ils vaincre la maladie chronique de l'antisoviétisme et se rappeler l'expérience positive accumulée à l'époque difficile de la guerre quand nos peuples ont combattu ensemble contre des ennemis mortels, voilà la question. »*

La *Literatournaya Gazeta* de mercredi s'interroge également sur un éventuel changement d'attitude du président Reagan, lors de son deuxième mandat. L'hebdomadaire de l'Union des écrivains fait écho à l'opinion « d'observateurs » selon lesquels il est possible que M. Reagan *« atténue son hostilité vis-à-vis de l'Union soviétique et pratique une politique plus équilibrée puisqu'il a l'intention d'entrer dans l'Histoire comme « président de la paix et non de la guerre »*. La *Literatournaya Gazeta* reprend l'idée souvent évoquée ces derniers temps que *« le réalisme et le pacifisme proclamés lors de la campagne électorale doivent trouver leur expression dans les actes des dirigeants des Etats-Unis »*. Le leitmotiv est donc toujours une invite à *« mieux faire »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Suisse

LA PROCHAINE FERMETURE DU CONSULAT DE FRANCE SUSCITE UNE VIVE ÉMOTION A LAUSANNE

(De notre correspondant.)

Berne. – En dépit de l'émotion suscitée par cette éventualité, le Quai d'Orsay vient de confirmer sa décision de fermer le consulat général de France à Lausanne le 1er juin 1985 (*le Monde* du 8 novembre). A partir de cette date, les quelque vingt-deux mille ressortissants français inscrits dans l'actuelle circonscription consulaire Vaud-Valais seront rattachés au consulat de Genève. Avec un nombre d'immatriculations passant de vingt-six mille à près de cinquante mille, Genève deviendra alors le plus grand consulat de France à l'étranger, dépassant Montréal et Abidjan.

Si la mesure de fermeture a été officiellement notifiée à l'ambassade de France à Berne et aux deux consulats concernés, les représentants de la colonie française des cantons de Vaud et du Valais n'ont pas encore complètement perdu espoir, sinon de faire rapporter la décision, du moins de trouver une solution à leurs yeux plus satisfaisante. Leur surprise est d'autant plus vive que le nom de la capitale vaudoise ne figurait pas sur une liste de onze consulats appelés à disparaître, communiquée en mais dernier au bureau permanent du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Diverses démarches ont ensuite été entreprises auprès de M. Cheysson, et jusqu'au président de la République, pour exprimer les inquiétudes des Français immatriculés à Lausanne.

A Genève, le consulat général se prépare déjà à assumer les nouvelles tâches qui l'attendent. Pratiquement achevée, l'informatisation, entamée depuis trois ans, permettra de traiter les dossiers d'environ cinquante mille Français. Pour le consul général, M. Paul Plihon, ce regroupement s'explique autant par la proximité des deux villes que par l'introduction de l'informatique et par souci d'économie. Une dizaine de postes d'agents seront supprimés et tous les services consulaires seront regroupés. Les représentants de la colonie Vaud-Valais n'en continuent pas moins d'estimer qu'il est possible de réaliser les économies recherchées par des mesures de rationalisation, tout en évitant la fermeture. Ils proposent notamment le maintien d'un consulat à Lausanne, avec un effectif réduit et un terminal d'ordinateur relié à Genève. Ils se demandent aussi pourquoi la Suisse alémanique continuera de disposer de trois consulats, y compris celui de Bâle, pour vingt-sept mille inscrits, alors qu'il n'y aura plus qu'un seul consulat dans les cantons romans pour près de cinquante mille Français.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pologne

MENACES TOUS AZIMUTS

Le porte-parole du gouvernement s'en prend aux comités de défense des droits de l'homme... et à la France

Les autorités de Varsovie ont l'intention de tuer dans l'œuf les « comités pour la défense des droits de l'homme contre la violence » qui ont commencé à se constituer à la suite de l'assassinat du Père Popieluszko par plusieurs officiers de la police politique.

Ces comités sont *« illégaux »*, a déclaré, mardi 13 novembre, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, et les *« mesures prévues par la loi »* seront prises *« très prochainement contre leurs initiateurs et leurs membres »*. Dès le lendemain, plusieurs d'entre eux ont été convoqués chez le procureur et menacés de prison. Le pouvoir veut visiblement marquer qu'il n'est nullement affaibli, au contraire, par l'affaire Popieluszko. M. Urban a même accusé les membres de ces comités de vouloir *« rétablir l'anarchie qui régnait en 1981* [l'époque de Solidarité], *lorsque la milice ne pouvait assurer la sécurité des citoyens »*.

Trois comités de ce genre se sont déjà formellement constitués, à Cracovie, à Varsovie et à Wroclaw, avec la participation d'anciens animateurs de Solidarité et du KOR, mais aussi de personnes moins connues, intellectuels, étudiants et ouvriers. D'autres comités semblent sur le point de se former, en particulier à Gdansk. Après une période d'hésitation, les milieux de l'opposition – pas forcément unanimes d'ailleurs – semblent s'être décidés à s'engager dans cette voie : il s'agit pour eux, en rendant publics les cas de violence exercés *« sous couvert de la loi »*, de *« contraindre la justice à mener de véritables enquêtes, combattre le sentiment d'impunité qui règne dans la police* [et] *vaincre la peur qui s'installe dans la société »*, selon les termes de la déclaration rendue publique par le comité de Varsovie. Un certain nombre d'anciens dirigeants du syndicat semblent considérer qu'ils ont eu tort de ne pas s'élever publiquement contre les *« campagnes de haine »* dirigées, en autres, contre le Père Popieluszko avant son assassinat.

La France « isolée »

Quant à M. Walesa, il a donné son aval à la création de ces comités, tout en disant qu'il ne fallait pas en attendre l'impossible, et qu'ils ne sauraient reprendre à eux seuls l'ensemble des objectifs de Solidarité. Il serait *« illusoire de croire »*, a-t-il déclaré, que *« l'assainissement de la Pologne passe seulement par le contrôle social de la police politique et de la milice »*.

Le porte-parole du gouvernement ne s'est pas contenté de mettre en garde l'opposition (tout en publiant le même jour, sous un pseudonyme, une violente attaque contre le Père Jankowski, un proche ami de M. Walesa). Il s'est aussi lancé dans une diatribe contre la France, qu'il a menacée des pires châtiments si elle persistait dans son attitude actuelle : *« La France n'est pas intéressée à conserver sa position historique en Pologne. »* Elle est *« de plus en plus isolée, au moment où les relations de Varsovie s'améliorent avec tous les autres pays occidentaux »*. (Comme en écho, l'organe du Parti, Trybuna Ludu, a traité le lendemain M. Cheysson de *« professeur qui met des mauvaises notes devant une classe qui se vide »*.)

Après avoir rappelé l'heureuse époque des années 70, où *« la coopération franco-polonaise était bonne et dynamique, alors qu'il n'y avait pas plus de démocratie en Pologne »*, M. Urban a brandi le bâton : Varsovie, a-t-il déclaré, pourrait *« examiner ses relations* [avec la France] *sous un jour nouveau »*. La victime désignée – faute de mieux peut-être – est, curieusement, la langue française. Ce n'est plus une *« langue mondiale »*, a expliqué le porte-parole, et, comme les échanges avec la France ont baissé de 38 %, *« le gouvernement polonais examinera s'il est nécessaire de poursuivre l'enseignement du français dans les proportions actuelles »*. Par la même occasion, M. Urban a *« énergiquement protesté, au nom du gouvernement polonais, contre l'assassinat d'un ouvrier turc en France par des valets des patrons en présence du propriétaire de l'usine »* – voulant sans doute répliquer ainsi à l'émotion manifestée par Paris à la suite de l'assassinat du Père Popieluszko. Car, si l'ire de M. Urban à l'égard de la France est tout sauf nouvelle, cette dernière bouffée de colère semble directement provoquée par les dernières déclarations de M. Cheysson, le 7 novembre, à l'Assemblée nationale. Le ministre des relations extérieures, en réponse à une question, avait rappelé que la France avait *« catégoriquement condamné »* le *« coup de Varsovie »* (en décembre 1981), mais qu'elle s'était abstenue de toute sanction, qu'elle appuyait la candidature de la Pologne au Fonds monétaire international et maintenait avec elle des relations culturelles *« normales »*. *« Du point de vue politique,* ajoutait M. Cheysson, *nos rapports sont plus distants. (...) Il y a entre le peuple français et le peuple polonais une relation particulière, et l'émotion suscitée par le coup de Varsovie n'est pas encore éteinte. »* C'est pourquoi, a-t-il déclaré, la France n'envisage pas, à la différence de certains de ses partenaires européens, d'échanges à niveau *« élevé »* avec Varsovie.

En fait, le gouvernement français a invité un vice-ministre polonais des affaires étrangères. La visite était même prévue pour la fin novembre, mais la partie polonaise avait exprimé des exigences protocolaires – et aussi économiques – qui n'ont apparemment pas été satisfaites.

M. Urban a d'ailleurs tenu à fixer le cadre très précis dans lequel Varsovie envisage les visites de représentants occidentaux. Il a annoncé que, désormais, les autorités feraient en sorte qu'ils ne puissent rencontrer de représentants de l'opposition, comme vient de le faire un ministre britannique, M. Malcolm Rifkind. L'avertissement s'adresse clairement à MM. Genscher et Andreotti, et il sera intéressant de voir s'ils en tiendront compte.

JAN KRAUZE.

RFA

LE PROCÈS DU MILITANT NÉO-NAZI MICHAEL KUHNEN S'EST OUVERT A FRANCFORT

Francfort *(AFP)*. – Michael Kühnen (vingt-neuf ans), représentant de l'extrême droite néo-nazie ouest-allemande, a été accueilli par une haie d'honneur de ses sympathisants faisant le salut hitlérien, le mercredi 14 novembre, à son arrivée au tribunal de Francfort.

Michael Kühnen, qui est accusé, ainsi que Arnd-Heinz Marx (vingt-sept ans), de diffusion de matériel de propagande nazie, a revendiqué devant le tribunal la responsabilité des activités de son groupe, le Front national-socialiste (ANS/DA). Il a expliqué qu'il voulait restaurer le national-socialisme *« dans une grande Allemagne »* et qu'il luttait contre l'*« américanisation de la RFA »*.

Réfugié à Paris pendant plusieurs mois, Michael Kühnen avait été expulsé le 6 octobre dernier par les autorités françaises. Il avait fondé, alors qu'il était lieutenant de la Bundeswehr, en 1977, l'ANS/DA qui réclamait notamment *« le départ de tous les Turcs de RFA »*. Exclu de l'armée en 1979 pour incitation à la haine raciale, il avait été condamné à quatre ans de prison puis remis en liberté conditionnelle. Son organisation a été interdite en 1983, et Kühnen à nouveau condamné à huit mois de prison avec sursis. Ce sursis ayant été supprimé en juillet dernier, Kühnen avait cherché refuge en Suisse puis dans la banlieue parisienne, chez un ancien membre de la division Charlemagne.

Son procès se poursuivra le 23 novembre et doit durer jusqu'à la fin de l'année. Le ministère de l'intérieur ouest-allemand estimait, en 1983, à mille quatre cents environ le nombre d'activistes néo-nazis en RFA.

Le Monde

politique

LA SÉANCE DES QUESTIONS D'ACTUALITÉ

M. Fabius : « Notre société doit d'abord protéger les faibles, les pauvres et les étrangers »

M. Laurent Fabius sait « cogner ». Quelques socialistes n'avaient pas oublié qu'ils en avaient fait les frais avant 1981, à l'occasion de débats internes. L'opposition avait déjà reçu ses coups, alors qu'il venait à peine de s'installer à Matignon, lors du débat de censure sur la loi sur la presse, le 10 septembre. Le mercredi 14 novembre, à l'Assemblée, le premier ministre a confirmé qu'il pouvait taper fort, très fort. Mais pour gagner un combat, il ne suffit pas de savoir se battre, il faut aussi – et surtout – choisir soigneusement le lieu et le moment de l'affrontement.

Depuis quelque temps, le premier ministre voulait profiter de la séance de questions au gouvernement du mercredi après-midi à l'Assemblée nationale retransmise en direct sur FR 3 et très regardée – pour faire passer le message de la majorité. L'opposition a su admirablement, depuis octobre 1981, utiliser cette formidable tribune, en la transformant en meeting politique évoquant le plus souvent des difficultés locales. Dès les journées parlementaires socialistes de septembre, M. Fabius avait expliqué que cela devait prendre fin.

Mercredi, effectivement, cela a cessé. Cette fois, ce sont la majorité et le gouvernement qui ont su user de ce forum politique. Il y avait de quoi horripiler l'opposition – elle le manifesta bruyamment – qui se voyait doubler sur son propre terrain. Mais user ne doit pas être abuser. M. Fabius en a fait un peu trop. Demander une minute de silence pour contraindre la droite à s'associer à une de ses initiatives n'était guère, par elle, acceptable. N'était-ce pas aussi recourir à des procédés que la majorité reproche tant à l'opposition de pratiquer : l'utilisation politicienne d'une légitime émotion ?

Le mélange des genres ne pouvait qu'accroître ce malaise. Le premier ministre voulait depuis plusieurs jours profiter de cette séance pour attaquer ses opposants sur leur programme. RPR et UDF ne pouvant que réagir vivement à cette mise en cause, le climat dans l'hémicycle devint attristant. M. Louis Mermaz, du haut de son perchoir, devait être satisfait de voir ses amis mettre en œuvre – enfin – la stratégie gauche contre droite qu'il réclame depuis deux mois ; il ne pouvait aussi que constater que son Assemblée donnait au téléspectateur une bien piètre image d'elle-même.

L'opération médiatique voulue par M. Fabius n'était pas réussie ; c'est le moins que l'on puisse en dire. « *Quel gâchis !* », constataient de nombreux députés socialistes eux-mêmes ; « *trop c'est vraiment trop* ».

La majorité voulait manifester sa compréhension devant l'émotion soulevée par les crimes de ces derniers jours. Elle avait presque réussi. Mais, puissamment aidée par l'opposition, elle aura *surtout* montré aux Français un nouvel épisode du défoulement parlementaire. C'est l'image du Parlement, de toute la classe politique, qui s'en trouve dévalorisée. Une fois encore ; une fois de trop.

THIERRY BRÉHIER.

Deux heures de débats, deux minutes de silence

Tout aurait pu, tout aurait du bien se passer. Les sujets abordés, ce mercredi 14 novembre à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement – les crimes de ces derniers jours – méritaient un débat digne. Pourtant la séance s'est achevée dans les mouvements d'humeur et les invectives.

Premier intervenant, M. Claude Estier, député socialiste du dix-huitième arrondissement de Paris, évoque « *le meurtre, dans des conditions indignes, de neuf vieilles dames* » et, d'une phrase, l'exploitation qui en est faite « *à des fins politiques* », par « *certains élus de droite* ». Les premières exclamations jaillissent sur les bancs du RPR et de l'UDF.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, répond avec sobriété, parlant de l'« *inquiétude* » et de l'« *horreur* » devant ces crimes, affirmant sa volonté « *que de tels faits ne se reproduisent pas et que le ou les coupables soient identifiés et déférés à la justice* », mais prévenant que « *personne ne peut dire dans combien de temps* » cela sera possible. M. Jean Brocard (UDF, Haute-Savoie) lance en criant : « *Et la peine de mort ?* » Ce ne sera pas la seule fois.

M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) parle des meurtres racistes de Châteaubriant, dénonce le climat de « *xénophobie* », souligne que les « *immigrés aussi vivent dans l'insécurité* ». Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, elle, ne retient pas son indignation : « *La phrase de l'homme qui a tué – « je n'aimais pas les étrangers » – m'a choquée plus que n'aurait pu le faire toute autre déclaration. Alors, il suffit de ne pas aimer quelqu'un pour le tuer ?* »

Elle trouve les mots justes : « *Les communautés étrangères ont droit à notre respect car ces communautés que nous avons accueillies à l'époque où nous avions besoin d'elles font, comme nous, la France.* » Et elle est applaudie, non seulement à gauche mais sur quelques bancs de droite, par MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde), Jean Narquin (RPR, Maine-et-Loire), Françis Geng (UDF, Orne), François d'Aubert (UDF, Mayenne), Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), notamment.

M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), intervenant sur l'affaire d'Epône, dit lui aussi sa « *stupeur* » et son « *indignation* » mais refuse « *tout amalgame qui consisterait à condamner un groupe socio-professionnel* ». Le ministre du travail, M. Michel Delebarre, répond sur le même régistre modéré : « *Acte inqualifiable (...), la violence quelle qu'elle soit ne peut être admise dans les conflits sociaux (...), aucune situation sociale ne peut justifier une atteinte à l'intégrité des personnes* ».

Alors, M. Laurent Fabius se lève à son tour pour faire entendre la voix du chef du gouvernement. Le début de son allocution est écouté en silence : Epône. « *Le drame d'Epône*, dit-il, *nous ramène aux temps inacceptables de la force sauvage, quand le droit était piétiné, la négociation sociale récusée, la syndicalisation bafouée, les salariés méprisés* » ; Châteaubriant : « *nous rappellent soudain que le racisme peut relever la tête, surtout qu'un certain compromis avec ses idées se manifeste.* » (Quelques applaudissements de la droite se mêlent à nouveau à ceux de la gauche) : les assassinats de Paris « *nous rappellent que des hommes peuvent aussi porter l'horreur en eux et que la société doit se défendre* ». Mais quand le premier ministre ajoute : « *Le gouvernement doit être sans pitié pour les criminels (...), le ministère public réclamera de très lourdes peines, notre société ne peut tolérer la moindre faiblesse à l'égard de tels actes* », l'agitation gagne de plus en plus les bancs du RPR et de l'UDF. Et lorsil déclare : « *L'indignation est légitime mais son exploitation ne l'est pas* », les députés de droite ne retiennent plus leur colère. Le cri de M. Fabius : « *Le racisme ne passera pas en France* » ne calme rien, pas plus que sa conclusion : « *Même si cela ne flatte pas certaines idées à la mode, j'affirme que notre société doit d'abord protéger les faibles, les pauvres et les étrangers* ».

Sa demande d'une minute de silence « *pour les victimes de la haine de ces derniers jours* » ne fait qu'accroître la fureur de l'opposition. M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) trépigne et hurle d'indignation. M. Claude Labbé, président du groupe RPR, juge le premier ministre « *scandaleux* ». Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, accède au souhait de M. Fabius, « *à la mémoire des victimes de la violence* ».

M. Gaudin (UDF) : propagande

A droite et à gauche tout le monde se lève. Seul M. Kaspereit reste un moment assis, avant d'imiter, furieux, l'ensemble de ses collègues.

Cet instant d'hommage – apparemment unanime passé, – M. Labbé demande la parole. Conformément à la coutume qui veut que rien n'interrompe le déroulement programmé des questions au gouvernement, M. Mermaz la lui refuse et la passe à M. André Billardon, président du groupe socialiste, pour son interrogation sur les programmes de l'opposition. Les protestations fusent des bancs du RPR et de l'UDF. M. Labbé et quelques-uns de ses amis quittent l'hémicycle. M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) essaie de convaincre M. Jean Claude Gaudin, président du groupe giscardo-barriste, d'en faire autant. Celui-ci refuse.

Plus M. Fabius avance dans sa réponse à M. Billardon, plus la *bronca* enfle sur les bancs de la droite. M. Mermaz ne peut rien faire pour ramener le calme. Cris, interjections, hurlements se bousculent. M. Pascal Clément (UDF, Loire) s'écrie : « *Combinards ! C'est écœurant.* » Plus M. Fabius s'efforce de continuer à parler, plus le chœur de ses opposants s'y oppose. Le premier ministre doit écourter sa démonstration. Quand il se rassied, le président passe la parole à M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône), qui devait parler du climat d'insécurité. M. Gaudin veut le remplacer. Là encore, suivant la coutume, M. Mermaz le refuse. Alors c'est le déchaînement. Pendant que certains de ses amis crient « *Fascistes* », M. Gaudin invoque « *la démocratie* » pour répondre à « *la provocation du premier ministre* ». A gauche, jaillit un énorme « *Vos gueules !* » A droite, les pupitres se mettent à claquer si fort que M. Mermaz demande que l'on « *respecte le matériel* ». Puis constatant que « *le groupe UDF renonce à prendre la parole* », il en vient aux questions des communistes. Tous les députés de droite quittent alors l'hémicycle.

Après quelques instants de réflexion, M. Gaudin vient au-devant des journalistes, des micros et des caméras pour expliquer : « *Le premier ministre monopolise la parole. La décrispation, c'est fini. Le gouvernement perd ses nerfs. Le gouvernement fait sa propagande sans que nous puissions répondre. Nous ne pouvons tolérer que le premier ministre caricature nos positions devant les caméras de télévision.* » M. Labbé ajoute : « *M. Fabius n'avait pas de droit de faire cette véritable déclaration gouvernementale.* »

Pendant ce temps, dans l'hémicycle, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) explique que l'insécurité « *n'est pas fatale* » et qu'il faut « *combattre le mal à la source en luttant contre la crise et en donnant à la police nationale les moyens d'agir* ». M. Joxe lui répond en rappelant son programme. Puis, M. Maurice Nilès (PC, Seine-Saint-Denis) affirme que le drame d'Epône « *n'est pas un accident* » et qu'il n'est pas sans rapport « *avec les déclarations de Le Pen* ». M. Delebarre rappelle la tâche des inspecteurs du travail ; « *chaque jour des dizaines de conflits sont ainsi réglés par le dialogue social grâce à la médiation des pouvoirs publics* ».

Le temps vient des questions du RPR. M. Didier Julia (RPR, Seine-et-Marne) déclare à l'adresse de M. Fabius : « *Monsieur le premier ministre, vous avez honteusement exploité de façon politicienne un événement dramatique (...). Vous avez là agi contre la morale* », et il annonce que son groupe « *renonce à participer à la mascarade qu'a constituée aujourd'hui la séance de questions d'actualité.* » M. Fabius lui répond qu'il faut distinguer ses deux interventions : la première était « *normale devant la gravité de ces crimes en série* », et la seconde était justifiée par les propositions de l'opposition. « *Je regrette que les circonstances de cette séance puissent donner à l'extérieur le sentiment que la politique n'est pas cette tâche noble qu'elle doit être* », souligne M. Fabius.

Viennent alors logiquement les rappels au règlement. M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) approuve l'attitude du président de l'Assemblée et accuse l'opposition « *de porter des coups à l'institution parlementaire* ». Puis M. Gaudin redit en séance ce qu'il a déclaré dans les couloirs, parlant d'une « *opération organisée et programmée qui ouvre la campagne électorale* ».

Malgré les cris de la droite, M. Mermaz redonne la parole au premier ministre : « *Estimez-vous, monsieur Gaudin, que le débat sur les grandes questions politiques doit avoir lieu partout, sauf au Parlement ?* » M. Labbé à son tour affirme que « *le désarroi politique de la majorité et du gouvernement les pousse à des excès* », puis déclare au premier ministre : « *Vous avez voulu faire ce que vous reprochiez souvent : jouer sur la sensibilité, polémiquer sur le terrain où l'on ne doit s'avancer qu'avec précaution, exploiter une situation dramatique, alors que c'est vous qui est êtes responsable de la sécurité, ce qui devrait vous inciter à plus de pudeur et de prudence.* » Il demande à son tour une minute de silence « *à la mémoire des policiers et des gendarmes tués en service commandé* ». M. Mermaz y fait droit, après avoir remarqué qu'il avait dédié la première minute de silence aux victimes de la violence, et que cela inclut naturellement « *toutes les victimes, y compris et à commencer par les policiers* ».

M. Fabius a le dernier mot en remarquant : « *M. Labbé et moi-même n'avons décidément pas de chance. Quand je m'exprime à l'Assemblée nationale, il s'en va ; quand je parle à la télévision et qu'il a la possibilité de me répondre, il ne vient pas.* » Les caméras de télévision vont s'en aller. C'est la fin de deux heures de débat passionné.

Th. B.

La riposte du premier ministre

(*Suite de la première page.*)

Le premier secrétaire du Parti socialiste, avait invité les socialistes à « *allonger la foulée* » pour rattraper leur « *retard* ». Quoi de surprenant, donc, à ce que le chef du gouvernement, en sa qualité de chef naturel de la majorité, donne le signal de cette marche accélérée ?

Sans doute le temps de la décrispation est-il terminé, pour autant qu'il ait jamais vraiment existé. Quand M. Fabius entreprend de saper systématiquement, voire grossièrement, les propositions que l'opposition soumet au corps électoral dans la perspective d'une éventuelle alternance, il recourt à une technique bien connue, que la droite utilisait elle-même contre la gauche à l'époque où celle-ci essayait de conquérir le pouvoir. L'affrontement « projet contre projet » ne constitue-t-il pas, après tout, le fondement élémentaire de toute compétition démocratique ?

En outre, parce qu'elle tend à mettre en relief les racines idéologiques des projets en concurrence, cette méthode présente pour les socialistes l'avantage, en ces temps de doute, de favoriser la restauration d'un corps de valeurs fort malmenées depuis trois ans. Sur ce terrain, le rappel fait par M. Fabius qu'une société civilisée digne de cette épithète doit « *défendre aussi et d'abord les faibles, les pauvres et les étrangers* » n'était pas superflu, par les temps qui courent, et eût mérité d'attirer davantage l'attention de ses interpellateurs.

Dans cette première riposte frontale à l'opposition, M. Fabius, qui avait jusqu'à présent démontré surtout son habileté, depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, a confirmé aussi sa pugnacité. Le premier ministre, dont la discrétion prudente commençait à être ouvertement critiquée à l'intérieur même du Parti socialiste, assumera désormais dans leur plénitude ses fonctions de chef de file.

Que l'opposition lui reproche aujourd'hui de contredire par ce changement d'armes ses appels antérieurs au « rassemblement » et à une « cohabitation » de bon aloi apparaît de bonne guerre. Toutefois cette argumentation serait plus forte si les dirigeants du RPR et de l'UDF avaient au moins fait semblant de jouer ce jeu-là.

En adoptant le profil d'un socialisme bas, M. Fabius a, pour sa part, depuis juillet, assez bien préparé le terrain pour offrir moins de prises que son prédécesseur aux accusations de sectarisme.

ALAIN ROLLAT.

● *La spirale de M. Chirac.* – M. Olivier Guichard, député RPR de Loire-Atlantique, explique dans l'hebdomadaire *Paris-Match* que son parti « *est un organisme qui s'entoure comme une spirale autour de Chirac.* » « *Il a*, ajoute-t-il, *été conçu pour cela* ». M. Guichard regrette que M. Jacques Chirac ne réunisse pas de temps en temps autour de lui « *des gens d'expérience pour leur demander leur opinion sur tel ou tel sujet* ». « *Cela éviterait*, précise-t-il, *des déclarations parfois contradictoires* ».

LA POPULARITÉ DE M. MITTERRAND : 57 % DE MÉCONTENTS

Le nombre des Français mécontents de M. Mitterrand comme président de la République est en augmentation. C'est ce qu'indique le sondage mensuel de l'IFRES réalisé du 8 au 13 novembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *France-Soir*. D'après cette enquête, 57 % des Français (53 % le mois dernier) se déclarent « *plutôt* » ou « *très* » mécontents de M. Mitterrand et 29 % « *plutôt* » ou « *très* » satisfaits. Ils étaient 30 % dans ce cas en octobre.

On enregistre, en revanche, une légère augmentation de l'indice de satisfaction vis-à-vis de M. Fabius. En tant que premier ministre, il satisfait 34 % de personnes interrogées (32 % lors de la précédente enquête) et en mécontente 27 % (29 % précédemment).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois cibles

Avant que les meurtres d'Epône, de Châteaubriant et du dix-huitième arrondissement de Paris ne viennent raviver le débat sur l'insécurité, M. Laurent Fabius avait décidé de profiter de la séance hebdomadaire des « questions au gouvernement » pour répliquer aux programmes et aux propositions exposés par l'opposition au cours de ces dernières semaines. Il l'a fait avec la complicité du président du groupe socialiste, M. André Billardon, qui souligna combien *« jour après jour la droite radicalise son discours »*.

Première cible du premier ministre : les *Cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance* présentées, le 28 octobre à Noisy-le-Grand, par le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), qui se livre actuellement à de fortes surenchères pour être pris en considération par les deux principaux courants de l'opposition et attirer l'attention des électeurs du Front national. Dans ce programme, proche, sur bien des points, de l'extrême droite, M. Fabius n'avait que l'embarras du choix pour essayer de démontrer les tendances réactionnaires d'une partie de l'opposition. Il a retenu sept propositions : celles qui portent les numéros 10, 30, 39, 57, 66, 80 et 93, tendant notamment à la suppression du monopole syndical de présentation des candidats aux élections des comités d'entreprise, à l'abrogation de la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse, à l'abrogation de la loi Savary, à la révision du système pénitentiaire, à la décentralisation de l'animation culturelle, à la réforme du statut de la fonction publique et à la lutte contre l'expansionnisme soviétique.

M. Fabius a souligné, à titre d'exemples, que le CNIP propose la suppression du Centre national de la recherche scientifique une *« nouvelle échelle des peines, très sévères pour les comportements dangereux menaçant la sécurité, plus indulgentes pour les infractions économiques »*, la suppression de la profession d'animateur socio-culturel, la rémunération des fonctionnaires suivant leur *« rendement »*, etc. Jamais le programme du CNIP n'avait connu une telle publicité ! Sans doute M. Fabius a-t-il estimé que, si les rivalités de l'opposition n'en étaient qu'exacerbées davantage, les socialistes pourraient en tirer profit.

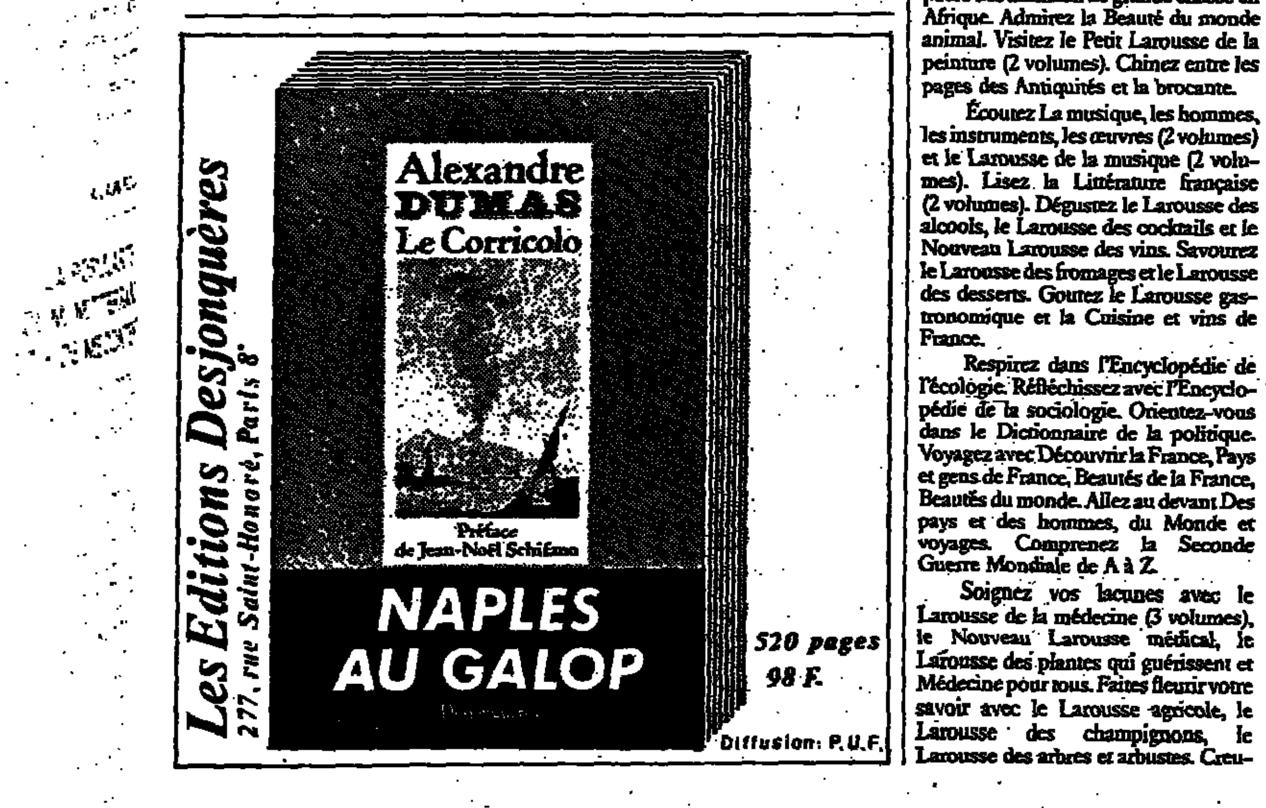
Deuxième cible du chef du gouvernement : le projet *du RPR « pour la France »* présenté le 5 novembre par M. Jacques Chirac. M. Fabius y relève d'abord diverses *« incohérences »*. Comment peut-on, demande-t-il, proposer tout à la fois de réduire les déficits du budget de l'Etat tout en préconisant, dans cet ouvrage, de nouvelles mesures fiscales pour encourager les investissements (page 77), alors que, selon lui, *« le coût supplémentaire serait de plus de 20 milliards de francs chaque année »* ? D'instituer une allocation parentale *« comparable par son montant à un salaire »* (page 96), alors que le coût supplémentaire serait *« largement supérieur à 10 milliards de francs par an »* ? De porter le budget de la défense à 5 % du produit national brut, *« le coût supplémentaire étant de 82 milliards de francs »* ? Sur ce dernier point, M. Fabius jouait sur du velours, puisqu'il a simplement repris la raison invoquée par M. Yves Lancien pour justifier sa démission de son poste de délégué national du RPR pour la défense (*le Monde* du 9 novembre).

« En additionnant seulement ces trois mesures, a conclu le premier ministre, *on aboutirait à augmenter le déficit de l'État de plus de 110 milliards par an. Inscrire des charges nouvelles, être muet sur les économies précises, c'est l'étrange chemin prévu par ce parti responsable pour réduire les déficits. »*

M. Fabius a ensuite énuméré diverses autres propositions du RPR dont l'application constituerait, à ses yeux, un *« considérable recul économique et social »* dans la mesure où, par exemple, la formation de M. Chirac veut revenir sur la législation sociale de la gauche, étendre le pouvoir du gouvernement dans les nominations des hauts fonctionnaires, dénationaliser, établir *« une Sécurité sociale calquée,* dit le premier ministre, *sur le degré de fortune »*.

Les incidents de la séance ont obligé M. Fabius à écourter son propos, mais le premier ministre s'était aussi fixé une troisième cible : l'UDF en général, M. Raymond Barre en particulier, dont il estime, toutefois, les idées *« plus floues »*. *« A la stratégie du recul économique et social qui caractérise bien les trois formations* [CNIP, RPR, UDF] *s'ajoute ici une tactique du chèque en blanc,* indique le texte original de l'intervention du premier ministre. *Ainsi il y a beaucoup de flou sur le champ et les modalités éventuelles des dénationalisations. Ainsi les dispositions de la législation sociale actuelle sont critiquées, mais on ignore lesquelles seraient remises en cause. De même, on ne condamne pas l'interruption volontaire de grossesse mais, si je comprends bien, on récuse son remboursement. Sans doute est-ce une première application de la formule que M. Barre utilisait lui-même récemment : « Les temps que nous vivons requièrent des hommes de principe ! »*

A. R.



Le brouillard des idées

IV. – Gaullisme, libéralisme : inconciliables ?

par ANDRE PASSERON

Ouvrages historiques, ou de doctrine, études théoriues, enquêtes économiques, discours politiques, programmes partisans : nombreuses sont les productions inspirées par le libéralisme. Ou plutôt par une tentative de mise à jour d'une doctrine réputée ou présentée comme antinomique du socialisme, de l'étatisme, du dirigisme, en un mot de la contrainte.

Cette production s'est encore intensifiée depuis le changement de gouvernement. N'avait-on pas en effet cru deviner dans la « décrispation » voire le « recentrage » prêtés à M. Laurent Fabius à son arrivée en juillet dernier quelque velléité vers une sorte de néo-libéralisme ? Réel ou supposé, le danger a été vite perçu et le barrage promptement dressé. L'opposition dans ses diverses tendances s'est affirmée sans tarder comme le seul défenseur du concept de « libéralisme ».

Mais une fois cette protestation de principe adressée un peu comme un avertissement à la gauche de n'avoir pas à pénétrer dans cette « chasse gardée », les nuances, voire les marches arrière sont apparues. La chose a été d'autant plus facile que personne n'est en mesure d'offrir du libéralisme une définition acceptable par tous, surtout lorsqu'elle doit se traduire en termes concrets d'action politique et d'organisation de la société.

M. Jacques Chirac lui aussi a rapidement senti le danger qu'il y avait pour son mouvement de se laisser placer sous la bannière du « libéralisme », qui peut être immédiatement qualifié de *« sauvage »*. Le président du RPR a donc conçu une théorie plus subtile, celle du *« retour aux libertés »*, qui doit permettre, dans son esprit, de demeurer fidèle au gaullisme dont il s'inspire et de mieux s'opposer à la *« socialisation de la société »* poursuivie, selon lui, par la gauche au pouvoir.

Pourtant, il n'est pas évident de faire coïncider gaullisme et libéralisme. Cela oblige — c'est l'effort de M. Chirac — à rendre compatibles *« la restauration des libertés »* et le renforcement de l'autorité de l'Etat, en démontrant, par des rappels adéquats, que ce sont là les deux sources d'inspiration du gaullisme.

Cette tentative de réactualisation doctrinale imprégnera toutes les interventions des assises de Grenoble des 17 et 18 novembre. Elle a déjà été l'objet des études de nombreux cercles et plus spécialement depuis deux ans de la part du Club 89.

Par son histoire et par sa pratique du pouvoir, le gaullisme a toujours exalté le rôle prééminent de l'Etat et justifié l'intervention de la puissance publique au nom de l'intérêt général. L'étatisme, le dirigisme, l'interventionnisme, ont été, parmi d'autres, des caractéristiques du gaullisme gouvernant.

Les gaullistes d'aujourd'hui justifient le rôle primordial donné à l'Etat par le général non pas par l'attachement mystique à une idéologie, mais par des contingences historiques donc temporaires. M. Chirac l'a souligné au « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 7 octobre 1984, en rappelant que, en 1945, *« l'économie avait disparu et il fallait la restaurer »* et que, en 1958, *« l'Etat avait disparu, et des groupes de pression tout à fait excessifs avaient pris sa place, tant sur le plan intérieur qu'extérieur »*. Pour M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, la notion de liberté a dominé toute l'action de de Gaulle : la libération du pays tout d'abord, la décolonisation des anciennes possessions d'outre-mer ensuite, ainsi que le recours fréquent au suffrage universel direct prévu dans les institutions.

Quant au *« libéralisme »* économique, il n'aurait pas été entamé dans son principe par les nationalisations décidées après la Libération. Celles-ci ont été motivées par la nécessité de la reconstruction du pays, qui justifiait un certain dirigisme, ou pour punir les crimes de collaboration avec l'ennemi. Assez vite le général avait d'ailleurs expliqué que les nationalisations ne se justifiaient plus. Ainsi dans sa conférence de presse du 12 novembre 1947, exhumée pour la circonstance par M. Chirac le 4 novembre dernier. Après avoir estimé que les nationalisations qu'il avait décidées pour des raisons *« psychologiques, économiques et morales »* avaient été *« par la suite complètement dévoyées »* et qu'on en avait *« largement mésusé parce que des féodaux s'en sont emparés »*, il avait ajouté : *« Il n'y a aucune espèce de raison par exemple pour que les entreprises d'aviation restent à perpétuité nationalisées. Il n'y a aucune raison pour que Berliet reste sous le régime absurde sous lequel on le maintient. Il n'y a aucune espèce de raison pour que Renault reste perpétuellement nationalisé du moment que Louis Renault est mort »*. Le 18 avril 1948, à Marseille, il avait encore signalé, parmi les objectifs qu'il assignait au RPF, *« la liberté rendue progressivement à toutes les activités »*.

Toutefois, jamais, dans ses discours, à plus forte raison dans sa pratique, de Gaulle n'a proclamé la nécessité d'un retour au *« libéralisme »*. C'est pourquoi les responsables du RPR ne le demandent pas (ou plus) aujourd'hui. Des limites du *« retour aux libertés »* apparaissent et sont présentées comme des bornes à ne pas dépasser. Bref, la méfiance envers le libéralisme économique absolu est vive dans les rangs du RPR. M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris, l'a exprimée clairement en disant, à Port-Barcarès : *« L'Etat ne doit pas être neutre économiquement et faire simplement confiance aux mécanismes du marché pour tout régler. »* La compétence de l'État s'impose donc, selon lui, dans certains domaines en raison de l'*« intérêt général »*, qui ne peut ni ne doit être assumé par l'initiative privée.

Une bannière incertaine

Le libre jeu des mécanismes du marché peut entraîner la disparition d'entreprises françaises nécessaires à la sécurité nationale et mettre la France dans la situation d'un sous-traitant d'entreprises étrangères ou multinationales. (On retrouve là l'un des arguments utilisés par les socialistes pour justifier les nationalisations industrielles de 1981.)

De même, ce ne sont pas, toujours selon M. Marcus et bien d'autres élus du RPR, les mécanismes du marché « déshumanisés » qui peuvent tenir compte des problèmes sociaux et de la situation des individus. La cure *« nécessaire »* de liberté économique ne doit donc pas se placer sous *« la bannière incertaine du libéralisme »*, ce *« libéralisme »* dont M. Barre s'est dit sans précision le partisan symbolique et sans nuance lors de l'émission « L'heure de vérité », le 5 novembre. Le matin du même jour, M. Chirac, présentant à la presse le « Projet pour la France » élaboré par le RPR, déclarait : *« Il ne me paraît ni sain ni réaliste d'imaginer que la société française puisse devenir une société libérale à l'état pur. Nous n'avons pas l'intention d'appliquer à la réalité sociale, par un esprit de système symétrique et de même nature que celui qui a perdu les socialistes, un principe désincarné qui contredirait notre tradition historique et méconnaîtrait les exigences d'une solidarité d'autant plus nécessaire que la misère et la détresse frappent à nouveau à notre porte. Ce que nous voulons, c'est libérer la France, ses travailleurs et ses entreprises des multiples contraintes qui les paralysent. »*

M. Chirac insiste donc sur la différence, voire l'opposition qu'il établit entre *«libéralisme»* et *«retour aux libertés»*. L'initiative privée peut selon sa conception se donner libre cours entre deux digues, celle de l'intérêt national et celle de la protection sociale. Hormis ces deux domaines dans lesquels le pouvoir d'Etat conserve le droit de diriger, d'influencer et de réguler, la concurrence peut se développer et les lois du marché s'appliquer. L'ambition du président du RPR est de retirer le plus possible au libéralisme les risques qu'il comporte non seulement pour l'Etat mais aussi pour les individus.

Entre libéralisme et gaullisme, entre l'«Etat-zéro» et le «Tout-Etat», il y a place pour une évolution pragmatique, mais qui mérite encore d'être précisée.

Prochain article :

**« Mais où est passée la nouvelle droite ? »
par Alain Rollat**

Après certains élus de l'opposition

DES ANCIENS COMBATTANTS VEULENT BOYCOTTER LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ALSACE

Les élus d'opposition du Bas-Rhin vont-ils faire école, après leur décision de boycottage de la visite que doit faire en Alsace, les 22 et 23 novembre, M. François Mitterrand (*le Monde* du 15 novembre) ?

Alors que M. Claude Fritsch, premier secrétaire de la Fédération du PS du Bas-Rhin, faisait savoir qu'un tel comportement constituait *« un sabotage de l'histoire »* — le chef de l'Etat se déplace en effet à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de Strasbourg,— le bureau de la section du Bas-Rhin de l'Union française des anciens combattants (UFAC), que préside M. André Bord (RPR), se prononçait aussi pour le boycottage.

Cette décision, qui ne fait pas l'unanimité chez les anciens combattants, serait, elle aussi, liée à la récente décision du gouvernement d'implanter à Grenoble plutôt qu'à Strasbourg le futur synchrotron européen (*le Monde* du 19 octobre). *« Il n'est pas question de ne pas accueillir M. François Mitterrand »*, a, pour sa part, déclaré le général Jacques Massu. Un tel geste serait pour le général Massu *« incorrect »*.

D'autre part, l'intersyndicale des Mines de potasse d'Alsace a décidé, mercredi 16 novembre, le principe d'une manifestation au moment de la visite par M. Mitterrand de l'écomusée d'Ungersheim, près de Mulhouse. Dans ce dernier cas, ce sont des préoccupations salariales et liées à l'avenir de l'exploitation des gisements qui sont à l'origine de cette décision.

POLITIQUE

La modernisation selon le CERES : « M = 3 R + 3 D »

Un bureau exécutif extraordinaire du PS, réuni jeudi 15 novembre, examinera le texte mis au point, pour être envoyé dans les sections, par la commission nationale *ad hoc*, en vue de la préparation de la convention nationale sur la modernisation. Le bureau exécutif, réuni mercredi 14 novembre, n'a pu se prononcer. La question du dépôt ou non par le CERES d'une « contribution » parallèle au texte définitif (*le Monde* du 13 novembre) et non soumise au vote n'a pas été tranchée par les membres du CERES, et devrait l'être pour la réunion extraordinaire du bureau exécutif. Nous publions ci-dessous des extraits du texte de cette « contribution » éventuelle du CERES.

Le texte du CERES précise : *« Des Concepts vides par eux-mêmes, modernisation ou changement, ne trouvent un sens que déterminés par des choix sociaux implicites ou un projet politique délibéré ; quel qu'en soit le point d'application, chaque mouvement qu'ils appellent touche toute la société.* (...) *Moderniser n'est jamais (qu'en apparence) un choix technocratique. C'est un choix politique. S'il n'y a qu'un seul avenir, il y a toujours (au moins) deux modernisations possibles.* (...) *L'idée dont la gauche doit partir n'est pas celle d'une modernisation qui s'imposerait à toute politique, mais celle des choix politiques qui doivent s'imposer à toute modernisation. La tâche de la gauche est de moderniser le pays, non le système. Le sens de l'engagement et du projet socialiste, c'est de moderniser la France et non le capitalisme en France. »*

« Si la gauche au pouvoir, continue le texte, *a pu pécher contre le réalisme, c'est essentiellement en renonçant alors à se donner davantage de moyens pour maîtriser l'insertion de la France dans le marché mondial, c'est-à-dire de prendre à temps les mesures propres à éviter à terme effectivement, et non seulement au niveau de la rhétorique, d'être enfermée dans un dilemme : alignement ou isolement.* (...) *Cette question est posée. La modernisation est à la fois l'objectif, le moyen et l'enjeu de notre indépendance et de notre démocratie. »*

Le texte ajoute : *« La modernisation est-elle le moyen d'imposer à la France la place et l'organisation sociale qui lui échoit, selon la nouvelle organisation internationale du travail ; ou est-elle l'enjeu et le moyen de construire en France la société de notre choix ? »* (...)

Il y a (...) une modernisation de droite et une modernisation de gauche, qui sont contradictoires. Il est nécessaire de reconnaître qu'on ne modernise pas contre la France et contre les travailleurs, comme trente ans de gouvernement de droite en ont fait la démonstration. Il reste à la gauche de faire, positivement, la démonstration inverse. »

Le texte précise alors : *« Prendre les moyens de moderniser la France, c'est lui donner dès maintenant plus de démocratie et de solidarité, plus de croissance et plus d'Europe. »* Le texte note à ce propos que *« la modernisation de l'appareil productif implique pour les travailleurs des servitudes. Elles ne sont acceptables pour eux et pour la gauche que si l'effort de tous est compris. La gauche est loin d'en avoir assez fait pour cela » ;* avant de rappeler que *« la croissance n'est pas le moyen suffisant de nourrir l'emploi »*, mais *« une condition sans laquelle ni le chômage d'aujourd'hui ni la désindustrialisation de demain ne seront vaincus »*.

Le texte pose alors une formule : *« M = 3 R + 3 D »*, les *« 3 R »* représentent trois grandes rénovations, *« celles de l'administration, celle de l'école et celle de l'entreprise »*. La rénovation de l'école signifie notamment, aux yeux du CERES, *« le branchement de l'école sur le monde économique, son ouverture à l'organisation civique »*. La rénovation de l'entreprise signifie *« une association de tous, non seulement aux coûts, mais aussi aux dividendes de la modernisation »*.

Les *« 3 D »*, pour leur part, signifient : *« démocratisation, décloisonnement, dialogue social »*. Le texte précise alors qu'un tel programme implique *« tout le pays »*, mais que *« le rassemblement n'a de chance d'exister qu'ancré à gauche »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 14 novembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

• FAMILLE

En application du programme prioritaire du IXe Plan, destiné à *« assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité »*, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux mesures en faveur des jeunes familles et des familles nombreuses.

Les trois dernières années ont déjà été l'occasion d'importantes avancées en faveur des familles : elles ont été marquées, en particulier, par de fortes hausses des allocations familiales (78 % de 1980 à 1984) et de logement , et par la création de vingt-cinq mille places de crèche.

Le programme prioritaire du IXe Plan poursuit et diversifie ces efforts : au titre de ce programme, les « contrats-crèches » permettent aux collectivités locales d'augmenter le nombre de leurs places de crèche ; la déduction fiscale pour frais de garde a été étendue et améliorée, de même que le congé parental, par la loi du 4 janvier 1984 ; un institut de l'enfance et de la famille a été créé.

Le projet de loi soumis au conseil des ministres constitue une nouvelle et très importante étape en faveur des jeunes familles et des familles nombreuses. Il comporte deux mesures principales :

1) Création d'une allocation au jeune enfant. — Cette allocation regroupera en une seule plusieurs prestations, notamment le complément familial et les allocations pré et post-natales. Son montant sera de 712 francs par mois. Elle sera versée, pour chaque enfant, à partir du troisième mois de la grossesse. Son versement sera assuré pendant neuf mois pour toutes les familles et jusqu'à l'âge de trois ans pour 80 % d'entre elles. Le nouveau système, beaucoup plus simple que le précédent, permettra à chaque famille de connaître précisément et à l'avance le montant de ses droits. Il favorisera les familles ayant des naissances espacées de moins de trois ans, qui étaient, jusqu'à présent, pénalisées et qui sont les futures familles nombreuses.

2) Création d'une allocation parentale d'éducation. — L'objectif est de pouvoir mieux concilier la vie familiale et la vie au travail. Cette allocation vise à compenser partiellement et forfaitairement, pendant une durée maximale de deux ans, la perte de revenu liée à la prise d'un congé parental à l'occasion de la naissance du troisième enfant ou d'un enfant suivant. Le bénéficiaire, mère ou père, devra justifier de deux années d'activité professionnelle. L'allocation sera de 1 000 francs par mois en cas d'arrêt complet d'activité, et de 500 francs par mois en cas d'arrêt à mi-temps.

Par ailleurs, grâce au concours des régimes de prestations familiales, les prêts sans intérêt destinés aux jeunes ménages, dont les conditions actuelles d'attribution et de remboursement ne sont pas modifiées, seront, désormais, distribués par les établissements bancaires.

Les départements d'outre-mer font l'objet de dispositions particulières, qui permettront d'étendre le droit aux prestations familiales aux familles ayant un adulte handicapé, ainsi qu'aux familles de demandeurs d'emploi ou de salariés occasionnels.

Ce projet de loi en faveur des jeunes familles et des familles nombreuses concrétise la priorité accordée par le président de la République et le gouvernement à la politique familiale, en vue, notamment, de favoriser le renouveau démographique. Il est l'expression d'une politique familiale globale, qui vise à donner aux familles les moyens de choisir et de réaliser leurs projets familiaux et, en particulier, celui d'avoir plusieurs enfants.

(Lire page 37.)

• FORMATION ET SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, élaboré en liaison avec le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le texte prévoit notamment :

I. — Dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :

— Les mesures législatives nécessaires à la mise en œuvre des initiatives pour l'emploi arrêtées par le conseil des ministres du 26 septembre. Des « associations de main-d'œuvre et de formation » (AMOF), créées en application d'un accord collectif, pourront organiser, en faveur des jeunes en difficulté, un plan d'insertion professionnelle faisant alterner périodes de formation et périodes de travail ; le texte précise, par ailleurs, le régime des stages d'initiation à la vie professionnelle prévus par l'accord interprofessionnel sur la formation des jeunes du 26 octobre 1983 ;

— L'unification du montant du salaire minimum interprofessionnel de croissance : désormais, tous les salariés rémunérés sur la base du SMIC horaire percevront, pour une durée de travail identique, la même rémunération mensuelle, quelle que soit la date de leur embauche ; cette mesure entraînera, lors de la prochaine revalorisation du SMIC, un relèvement supplémentaire de 2,56 % en faveur des personnes recrutées depuis février 1982 et rémunérées sur la base de trente-neuf heures

II. — Dans le domaine de la Sécurité sociale :

1) Les mesures législatives prévues par le conseil des ministres du 12 juillet 1984 pour simplifier le fonctionnement de la Sécurité sociale et améliorer ses relations avec les usagers :

— Amélioration du régime de déclaration et de réparation des accidents du travail de faible gravité : les obligations déclaratives des entreprises seront simplifiées avec l'accord de l'organisme concerné ; l'indemnisation des victimes sera accélérée et améliorée, une indemnité en capital se substituant à l'allocation d'une rente ;

— Simplification des règles relatives au recouvrement des petites créances ;

— Transformation des commissions de première instance de la Sécurité sociale en tribunaux des affaires de sécurité sociale ;

— Possibilité pour les époux de se représenter mutuellement dans les procédures.

2) Diverses améliorations des droits des prestataires :

— Renforcement de la protection des élèves contre les accidents survenus en cours de formation technique ou de stage en entreprise ;

— Prolongation du délai pour présenter une demande d'indemnisation forfaitaire, en application de la loi du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale ;

— Participation des résidents, dans le cadre de conseils d'établissement, à la vie sociale des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Le projet de loi comporte enfin les mesures législatives relatives à l'immigration, prévues par le conseil des ministres du 10 octobre dernier. L'une d'entre elles a pour objet de donner aux associations luttant contre le racisme la possibilité de se constituer partie civile dans les affaires de violence ou de crime.

• DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant modification de certaines dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement et aux agglomérations nouvelles. Le comité des finances locales, consulté le 30 octobre 1984, a donné à l'unanimité un avis favorable au dispositif proposé par le gouvernement.

I. — Dotation globale de fonctionnement. — Le taux de la garantie de progression minimale prévue par l'article L.234-19.1 du code des communes reste fixé, pour 1985, à 4 %, comme en 1984. Le gouvernement marque ainsi le souci d'assurer au nombre le plus élevé possible de communes une progression de ressources aussi forte que possible : quatre mille sept cents communes environ devraient bénéficier de cette garantie. Les autres dispositions concernent la dotation supplémentaire versée aux communes touristiques et thermales et le financement de la dotation particulière versée aux communes connaissant une forte fréquentation touristique journalière.

II. — *Les agglomérations nouvelles.* — Désormais les communes membres d'une communauté, ou d'un syndicat d'agglomération nouvelle, recevront directement les attributions de péréquation de la taxe professionnelle. Le projet fixe les règles de reclassement du personnel des agglomérations nouvelles entre les communes et la communauté ou le syndicat d'agglomération nouvelle qui résulte de la répartition des équipements entre ces collectivités. Ces règles garantissent le maintien des droits acquis.

• BAUX COMMERCIAUX

Le secrétaire d'État auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres un projet de loi fixant à 2,30 le coefficient maximal de réévaluation des baux commerciaux de neuf ans renouvelables en 1985. Ce coefficient a été établi après une large concentration avec les organisations représentatives des preneurs et des bailleurs. Il tient compte des résultats acquis dans la lutte contre l'inflation, que traduit l'évolution plus modérée des indices du coût de la construction et des prix à la consommation des ménages. Il contribuera à la modération des charges des entreprises, tout en permettant la conservation et l'entretien du patrimoine immobilier.

• MUTUALITÉ

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres une communication relative à la prochaine réforme du code de la mutualité. Celle-ci s'inscrira dans le cadre des orientations définies par le président de la République : la reconnaissance effective du fait mutualiste et le renforcement des libertés au sein de ce secteur essentiel de l'économie sociale. La vocation élargie de la mutualité, notamment dans le domaine de l'action sociale et de la prévoyance collective, sera consacrée et sa spécificité sera préservée. Le renforcement des différents moyens d'intervention des mutuelles sera recherché, et les contrôles pratiqués sur leur gestion seront sensiblement assouplis.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du mercredi 14 novembre a nommé gouverneur de la Banque de France M. Michel Camdessus, premier sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Renaud de la Genière de la Ramée de Sepres, nommé gouverneur honoraire de la Banque de France.

Le conseil a rendu hommage à M. Renaud de la Genière de la Ramée de Sepres au terme du mandat de cinq ans qui lui avait été fixé le 14 novembre 1979, lorsqu'il avait été placé à la tête de l'Institut d'émission.

***

Le conseil a également adopté les mesures suivantes :

— M. Louis Lauga, syndicaliste agricole, et M. Jacques Lecaillon, professeur titulaire d'université, sont nommés membres du conseil du Centre d'études des revenus et des coûts.

***

— M. Jacques Waitzenegger est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France.

— M. Philippe Lagayette est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France.

— M. Pascal Gendreau est nommé président du conseil d'administration de la Banque industrielle et mobilière privée (BIMP).

— M. Jacques Georgel, professeur d'université, est nommé recteur de l'académie de la Réunion.

***

— M. Marc Roulet, ingénieur général des télécommunications, est nommé directeur général des postes.

POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Cinq députés socialistes se prononcent pour un mode de scrutin « à dominante majoritaire »

Cinq députés socialistes, appartenant à l'ensemble des courants du parti socialiste, ont envoyé le mercredi 14 novembre, à tous les membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle ils se prononcent pour *« un mode de scrutin à dominante majoritaire »*. Ces cinq parlementaires sont : pour le courant A (mitterrandiste), MM. Didier Chouat (Côtes-du-Nord) et Philippe Marchand (Charente-Maritime) ; pour le courant B (Mauroy), MM. Jacques-Roger Machart (Haute-Garonne) ; pour le courant C (Rocard), M. Bernard Poignant (Finistère) ; pour le CERES, M. Michel Suchod (Dordogne).

Après avoir précisé qu'ils souhaitent *« que le parti, comme il est prévu, débatte au fond de cette question »*, les cinq députés détaillent les *« dangers d'un système proportionnaliste trop étendu »* pour 1986. Selon eux, un tel système, *« en ouvrant la possibilité d'alliance avec les partis du centre droit (...), renforcerait ceux qui ont toujours regardé vers le centre et répugnent à l'effort que représente l'élaboration d'un projet susceptible de rassembler une majorité claire de gauche (...) ; ferait perdre le bénéfice électoral du travail réalisé dans les circonscriptions que nous détenons pour la majorité d'entre elles. S'il était généralisé, l'organisation d'un deuxième tour de scrutin ne serait plus nécessaire, alors que l'expérience passée a montré (mars 1967 comme mars 1983) que la mobilisation des électeurs est bien meilleure à gauche lors du deuxième tour de scrutin »*.

Les députés signataires précisent alors que les *« leçons »* tirées de la réforme du mode de scrutin pour les élections municipales, ainsi que *« notre volonté d'équité électorale jointe à notre volonté de respecter notre engagement »* les poussent à préconiser *« l'introduction de la proportionnelle mais à doses limitées et à partir d'un seuil élevé »*. Les signataires exposent les raisons pour lesquelles ils croient *« aux vertus d'un système majoritaire maintenu qui incite au rassemblement et favorise la stabilité gouvernementale »* ; ils notent ensuite, à propos du système actuel : *« Sans de telles institutions, aurions-nous pu engager les réformes fondamentales (...) que nous avons réalisées ? »*

Tout en affirmant leurs convictions que *« les socialistes ont la capacité de présenter aux Français un projet politique de rassemblement qui permette d'emporter l'échéance législative de 1986 »*, les signataires affirment accepter l'hypothèse de l'alternance, *« étant convaincus que, dans ce cas, la droite se déconsidérerait vite en permettant alors de préparer les échéances suivantes dans de meilleures conditions »*. *« C'est pourquoi,* ajoutent-ils, *nous préconisons le maintien d'un système essentiellement majoritaire mais avec redécoupage des circonscriptions. »*

SCIENCES

LA MISSION DISCOVERY

L'argent de l'épave

« Nous avons deux satellites bien arrimés dans la soute » s'est exclamé, mercredi 14 novembre, Dale Gardner, l'un des astronautes de la navette spatiale américaine Discovery, confirmant ainsi que l'opération « Récupération de satellites en orbite » avait parfaitement réussi. En effet, deux jours après avoir *« repêché au harpon »* le satellite de télécommunication indonésien Palapa-B2 (*le Monde* du 14 novembre), l'équipage de Discovery a renouvelé l'exploit avec le satellite de télécommunication américain Westar-6.

Tôt dans la journée de mercredi, Joe Allen et Dale Gardner ont enfilé leurs scaphandres pour une nouvelle sortie dans l'espace. A cette occasion, ils avaient inversé leurs rôles, le premier restant dans la soute tandis que le second chavauchait le fauteuil à réaction qui lui a permis d'approcher, puis de cueillir Westar-6. Discovery se trouvait alors à 360 kilomètres d'altitude et bouclait sa quatre-vingt-seizième orbite autour de la Terre.

Dale Gardner ramenait alors vers Discovery distante d'une dizaine de mètres le satellite que le bras articulé de la navette, manié par Anna Fischer, saisissait aussitôt pour permettre son arrimage dans la soute. Fort de l'expérience acquise au cours de la récupération précédente, les deux astronautes réussissaient cette opération sans difficulté, ne mettant que 5 h 42 minutes contre plus de 6 heures pour Palapa.

Mission accomplie donc pour la navette Discovery et son équipage (1). Et avec quel brio puisque, en moins de huit jours, deux satellites de télécommunications américain et canadien ont été mis sur orbite et deux autres, à la dérive, ont été récupérés. Voilà de quoi redonner confiance aux compagnies d'assurances qui, en février, avaient payé 187 millions de dollars de dédommagements aux propriétaires de Westar-6 et Palapa B-2. Pour 5,5 millions de dollars supplémentaires, payés à la NASA pour leur repêchage, ces deux satellites sont devenus leur propriété.

Dès leur retour sur Terre, prévu pour vendredi, ces satellites, dont l'état général ne devrait pas avoir souffert de leur court séjour dans l'espace (seul leur moteur d'apogée était défectueux), devraient être contrôlés et remis en état pour être revendus. L'Indonésie a, pour sa part, fait savoir qu'elle était intéressée, tandis que le satellite Westar n'a pas encore, semble-t-il, touvé preneur. Les assureurs ne sont toutefois pas inquiets dans la mesure où, selon les experts, la remise en conformité du satellite pour une mission autre que celle pour laquelle il avait été conçu ne pose pas de difficultés réelles au constructeur. Seuls devraient être modifiés les équipements concernant les zones d'émission que le satellite est censé couvrir et les bandes de fréquence qu'il utilise.

Il reste que de telles adaptations à une nouvelle mission risquent de demander du temps et surtout de l'argent. Comment les astronautes de Discovery n'en seraient-ils pas persuadés, eux qui furent éveillés mercredi matin aux accents de la musique du western de Sergio Leone, *Pour quelques dollars de plus* ?

J.-F. A.

(1) Pour son retour sur Terre, Discovery sera donc porteuse d'une charge utile de plus d'une tonne, ce qui ne devrait nullement gêner son atterrissage à Cap Canaveral (Floride). En novembre dernier, une autre navette, Columbia, s'était posée avec le Spacelab, dont la masse était d'environ 15,5 tonnes.

DÉFENSE

POUR CONTRER LE NOUVEAU DISPOSITIF SOVIÉTIQUE EN EUROPE

L'OTAN a besoin de 30 milliards de dollars d'armes classiques

« *La doctrine de base de l'OTAN reste la dissuasion fondée sur la riposte graduée* », a déclaré, mercredi 14 novembre à Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington. Mais, faisant référence à ce qu'il est convenu d'appeler « *la doctrine Rogers* », du nom du commandant suprême des forces alliées en Europe, lord Carrington a ajouté que l'OTAN doit examiner les moyens d'appliquer plus efficacement la stratégie existante en rendant ses forces classiques « *capables de frapper des objectifs au-delà de la zone immédiate du champ de bataille* ».

***De son côté, le quotidien du PCF, l'Humanité*, s'en prend violemment, jeudi 15 novembre, aux propos de lord Carrington et du général Rogers en faveur de nouvelles armes classiques « *sophistiquées* » (*le Monde* daté 11-12 novembre). « *L'organisation chapeautée par le général Rogers poursuit la course aux armements tambour battant, tous azimuts,* écrit *l'Humanité*. *Washington met tout en œuvre pour s'assurer un avantage même provisoire au détriment de l'équilibre déjà fragile entre l'Est et l'Ouest* », entraînant le monde entier « *dans une escalade de plus en plus coûteuse et dangereuse* ».**

Casteau (Belgique). — Le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, a besoin de 30 milliards de dollars, en dix ans, pour doter les armées de l'OTAN des moyens classiques qui devraient leur permettre de s'en prendre aux unités du deuxième échelon adverse en Centre-Europe, dans le cas d'une agression par les forces du pacte de Varsovie contre les frontières ouest-allemandes. Cette riposte sur le dispositif adverse en arrière des premières lignes au contact est, depuis la semaine dernière (*le Monde* daté 11-12 novembre), la nouvelle préoccupation majeure des chefs militaires de l'OTAN.

« Nous devons dissuader un agresseur potentiel avec l'arme nucléaire, explique le général Rogers, *mais nous devons aussi nous préparer à nous défendre en cas d'échec de la dissuasion, en essayant d'atteindre les arrières pour réduire le désavantage numérique en notre défaveur, qui est en règle générale de 1 à 3 à notre détriment, mais qui peut aller localement de 1 à 6 si les Soviétiques exerçaient des pressions ponctuelles. »*

« Il ne s'agit pas d'un changement de stratégie, ajoute le général Rogers, *mais il s'agit, conformément à la doctrine de la riposte graduée qui remonte à 1967, de mettre l'OTAN en situation de dissuader l'agression par les moyens nucléaires et classiques, en faisant comprendre à l'adversaire qu'il doit se retirer ou prendre le risque d'user, le premier, de son arme nucléaire. Mon devoir est de perdre le moins d'hommes possible et le moins de territoire possible dans un conflit en Europe, et, pour cela, il faut décider les contre-attaques nécessaires pour restaurer nos lignes de frontières, au besoin en conduisant des intrusions dans la profondeur du territoire ennemi. Mais je ne cherche pas à gagner un pouce de terrain. »*

De notre envoyé spécial

Le patron de l'OTAN fonde son argumentation sur l'observation de récentes manœuvres militaires du pacte de Varsovie et, notamment, l'exercice à grande échelle ZAPAD-81, qui a mis à l'épreuve de nouveaux modes d'attaque de l'Union soviétique en Europe. Depuis, l'entraînement des troupes du pacte a été calqué sur ce que ces manœuvres ont révélé à l'OTAN.

Sanctuaire

Cartes à l'appui, le général Rogers montre que le premier échelon du pacte de Varsovie au centre de l'Europe est constitué, en temps de paix, et *a fortiori* dès le début d'un conflit éventuel, de trente divisions de première ligne implantées en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie, à l'intérieur d'une zone de moins de 150 kilomètres de profondeur, et prêtes à franchir la limite entre les deux Allemagnes. Au-delà, et probablement jusqu'à 400 kilomètres de profondeur, le dispositif en deuxième échelon s'organiserait autour de quarante-neuf divisions, qui constituent ce que le général Rogers appelle les *« follow-on forces »* ou forces d'exploitation et de remplacement.

Les *« follow-on forces »* sont chargées d'exploiter les succès, sur le terrain, des forces de première ligne et, naturellement, de les renforcer ou de les remplacer. Mais elles sont distinctes des réserves proprement dites, plus en arrière. Elles pourraient rejoindre le front à l'avant, en une nuit.

« L'OTAN, explique le général Rogers, *demeure une alliance défensive, qui s'interdit des contre-attaques massives et préventives au-delà de ses frontières. Cependant, nous devons faire comprendre au pacte de Varsovie que s'il déclenche une attaque, aucune de ses troupes ne pourra jouir d'un sanctuaire sur leur propre territoire. Pas plus, du reste, que le territoire de l'OTAN ne peut être érigé en sanctuaire. »*

Ce sont précisément ces forces d'exploitation et de remplacement que le commandement de l'OTAN veut neutraliser, paralyser dans leurs déplacements et détruire avant même qu'elles ne rejoignent, pour les renforcer, les unités du premier échelon au contact. En utilisant des armes classiques jusqu'à leur portée maximale et en faisant savoir à l'adversaire que l'OTAN n'exclut pas pour autant le recours au nucléaire.

Standardisation

« Nous avons actuellement la technologie nécessaire pour ce type de mission, assure le général Rogers, *sans faire appel aux technologies de pointe de demain* (emerging technology). » Il cite indifféremment des armes pilotées ou non, comme le lance-roquettes multiples, le missile Lance avec des ogives non nucléaires, les sous-munitions à guidage terminal, les mines ou les éclats autopénétrants contre des blindés. *« L'élément-clé demeure néanmoins,* ajoute-t-il, *d'améliorer les moyens de détection, de surveillance et de détermination des objectifs, ainsi que la transmission rapide et sûre des ordres aux systèmes d'armes. Nous profitons des exercices soviétiques comme ceux de 1984 pour tester nos propres moyens à cette fin. »*

Une étude, que confirme le général Rogers, évalue à 30 milliards de dollars en dix ans — l'équivalent de quatre fois le budget d'équipement nucléaire et classique des armées françaises en 1985 — les dépenses d'acquisition de ces matériels classiques, notamment 900 missiles pour anéantir 130 à 140 bases arrière du pacte en Centre-Europe, quelque 5 000 autres missiles pour arrêter la progression des *« follow-on forces »* et un millier de lance-roquettes multiples guidées avec précision.

« Compte tenu de ces coûts, commente le général Rogers, *et compte tenu des économies à faire, l'OTAN ne doit pas se désarmer unilatéralement en renonçant à améliorer sa défense. »*

« C'est l'occasion de standardiser nos armements grâce à la spécialisation », conclut-il, en lançant un appel à une rationalisation de la production d'armements entre les deux « piliers » de l'OTAN que sont les Etats-Unis et l'Europe. *« Il est réconfortant de voir se dessiner l'esquisse d'une collaboration industrielle ouest-européenne dans le domaine militaire, qui concurrencera les Etats-Unis de façon constructive »*, puisque chacun des pays membres de l'OTAN devrait pouvoir acquérir ce dont il a besoin auprès des autres partenaires.

JACQUES ISNARD.

La Grèce commande à la France quarante avions de combat Mirage-2000

Athènes (*AFP*). — La Grèce a décidé d'acheter quarante avions de combat Mirage-2000 français et quarante F-16 américains, a annoncé, mercredi 14 novembre, le porte-parole du gouvernement, M. Dimitris Maroudas. Cette décision est intervenue après quatre ans d'études et de pourparlers avec les différentes firmes intéressées.

Au départ, pour renouveler sa flotte aérienne de combat, la Grèce avait retenu quatre types d'appareils : deux américains, F-16 et F-18 de General Dynamics et de McDonnell-Douglas ; un français, le Mirage-2000, de Breguet-Dassault, et celui du consortium anglo-italo-ouest-allemand Panavia, le Tornado.

L'été dernier, le gouvernement grec élimina le Tornado, qui *« est limité au seul rôle d'attaque »* (air et sol). Un peu plus tard, il fit savoir que son choix se ferait, finalement, entre un avion américain et un avion européen, c'est-à-dire, pour ce dernier, le seul resté en compétition, le Mirage-2000 (*le Monde* du 7 août 1984).

En achetant à des constructeurs différents, le gouvernement socialiste grec voulait — malgré les difficulté de logistique qu'un tel choix suppose — maintenir l'indépendance de son pays et obtenir des compensations technologiques et économiques. Ainsi, l'industrie aéronautique grecque devra avoir la possibilité de produire à la fois des pièces détachées et certaines parties des nouveaux appareils qui doteront son armée de l'air.

Il reste à présent à régler ces derniers détails de l'achat avec les firmes américaine et française, *« ce qui sera fait immédiatement »*, selon le porte-parole grec.

M. Maroudas a précisé, en outre, que si le gouvernement hellénique décidait, au cours des trois prochaines années, d'acheter vingt appareils supplémentaires, il les commanderait à l'un des deux constructeurs qui viennent d'être retenus.

[La commande grecque vient à point pour Dassault-Breguet, qui n'avait enregistré aucun contrat à l'exportation de Mirage-2000 depuis dix-huit mois et aucun contrat à l'exportation d'avions d'appui Alpha-jet depuis vingt-quatre mois.

Pour le Mirage-2000, il est question d'un autre acheteur avant la fin de l'année : l'émirat d'Abu-Dhabi, pour dix-huit appareils, tandis que des négociations continuent avec des pays du Sud-Est asiatique et du Proche-Orient. Pour l'Alpha-jet, en revanche, de nombreux contacts ont lieu actuellement (avec le Nigéria, l'Egypte, l'Irak, l'Algérie, le Cameroun et le Gabon), mais il y a peu d'espoir qu'ils aboutissent avant la fin de 1984. Enfin, des contacts continuent avec le Venezuela, le Maroc et l'Irak pour la vente d'avions Mirage-3, ou sa version plus puissante Mirage-50 et Mirage-F1.

A ces difficultés de vente à l'exportation s'ajoutent, pour le constructeur français, des difficultés de trésorerie liées au retard de certains paiements, avec l'Egypte notamment.]

Le Monde

culture

Jeanne d'Arc ressuscitée

Le conservateur de la cinémathèque de Copenhague, M. Ib Monty, a authentifié la version originale de *la Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Dreyer, en dépôt chez son collègue norvégien d'Oslo. Le film, tourné en France en 1927-1928, avait été mutilé par la censure avant la sortie. Le négatif original fut brûlé lors d'un incendie dans les laboratoires de la UFA à Berlin. Carl Dreyer, à l'aide de chutes, reconstitua un second négatif, retrouvé après la guerre par le critique et historien Lo Duca. Une copie en fut tirée et distribuée en 1952 avec de nouveaux intertitres et des musiques d'Albinoni, Bach, Vivaldi et Scarlatti.

Mais en 1928, avant même la sortie en France du film de Dreyer, deux copies originales avaient été expédiées au Danemark. L'une se perdit, l'autre fut envoyée au médecin-chef d'un hôpital psychiatrique d'Oslo, admirateur de l'œuvre du cinéaste, et le film ne fut jamais projeté en Norvège. C'est cette copie toute neuve, intégrale, qui a ressuscité un jour de 1981 dans un placard de ce même hôpital. Les boîtes la contenant furent transportées à la cinémathèque d'Oslo, jusqu'à ce que M. Ib Monty vienne la reconnaître.

Pour une fiction européenne

Au terme d'une réunion de travail au ministère de la culture, à Paris, le 13 novembre, vingt-sept metteurs en scène de la Communauté économique européenne venant de huit pays : la France, l'Italie, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, le Danemark et les Pays-Bas, ont, dans un communiqué à la presse, tiré les conclusions de cette rencontre. Notant que le cinéma reste l'art le plus populaire, sur grand ou sur petit écran, les cinéastes demandent si la production et la création purement cinématographiques ne sont pas aujourd'hui en danger de mort dans la CEE. *« Un Européen sur deux*, affirment-ils, *ne voit plus jamais un film européen et dans dix ans nous ne pourrons plus nous réunir que pour fêter la production du dernier film européen. »*

Ils souhaitent un accord entre les responsables des chaînes de télévision publiques européennes *« assurant une part prépondérante à la production européenne dans les programmes de fiction. »*

Les Chevaux de Marly quittent la Concorde

Les *Chevaux de Marly* quittent la place de la Concorde, rongés par la « maladie du sucre », qui réduit en poudre le marbre de Carrare, monolithe dans lequel ils avaient été sculptés au dix-huitième siècle.

Les quatre sculptures, dont deux furent réalisées par Coysevox, entre 1702 et 1719, et deux par Coustou, entre 1745 et 1792, devaient, à l'origine, orner le soubassement de l'abreuvoir du château de Marly-le-Roi, près de Versailles, construit par Mansart pour Louis XIV. Elles furent finalement transférées à Paris, place de la Concorde, l'ancienne place Louis-XV.

Victimes de la pollution atmosphérique, entre autres, les chevaux ont été traités sur place et seront tous les deux mis à l'abri au pavillon des Etats, au Louvre. Côté Concorde, le *cheval d'Afrique* a déjà été enlevé de son socle, le 8 novembre, et immédiatement remplacé par sa copie. Après son passage au Louvre, il devrait être installé à Bercy, en janvier 1987, dans la cour du futur ministère des finances. Le *cheval d'Amérique*, qui était situé au sud de la place, sera transféré au pavillon des Etats. Les deux autres chevaux, côté Tuileries, qui sont ceux de Coysevox, devraient partir l'an prochain.

Les copies des *Chevaux de Marly*, moulées avec précaution sur des originaux friables, ont été coulées dans un matériau à base de poudre de marbre de Carrare et de liant, mis au point par le sculpteur Michel Bourbon. Cette matière, qui réagit comme la pierre, est *« une peau vivante qui se défend elle-même »*. Une structure métallique en acier inoxydable a été placée à l'intérieur des chevaux, qui pèsent 8 tonnes, au lieu de 12 tonnes pour les originaux.

Un autre ensemble de copies, réalisées à partir des mêmes moules, grâce à un financement commun du conseil général des Yvelines et du ministère de la culture, sera mis en place à l'abreuvoir de Marly, au printemps 1985.

THÉATRE

« PALUDES », à Malakoff

Ce que vous perdez à ne pas lire Gide !

Une adaptation scénique du livre d'André Gide, *Paludes*, qui avait été créée à Caen il y a deux ans et demi (*le Monde* du 14 mai 1982), est reprise à présent au Théâtre 71, à Malakoff (Hauts-de-Seine). Cette adaptation est l'œuvre de Charles Tordjman et René Loyon.

Tout ce qui remet André Gide « sur le tapis » est bon à prendre. En effet, il est inutile de se cacher que toute une tranche d'âge, aujourd'hui, ne le lit absolument pas. Des femmes et des hommes, âgés d'un peu moins ou d'un peu plus de vingt-cinq ans, étudiants, artistes, acteurs, ou situés dans d'autres emplois, qui ont une vie de l'esprit, qui lisent un tas de choses, n'ont rien lu d'André Gide, et ne soupçonnent même pas que plusieurs livres de lui leur apporteraient beaucoup plus de vues, de libertés, de réflexions, que ce que, assez souvent, ils lisent.

Car André Gide, mort en 1951, a une jeunesse, une fraîcheur, une insolence, un franc-parler, une indépendance et une lucidité de point de vue sur beaucoup de données immédiates de nos vies, privées et sociales, qui sont tout à fait actuels, excitants, substantiels.

Ces dizaines de milliers de filles et de garçons qui lisent (et comme ils ont raison !) Kafka, ou Freud, ou par exemple Thomas Bernhardt et Peter Handke, ne se doutent pas une seconde de ce qu'ils perdent à ne pas ouvrir tel ou tel livre d'André Gide, *le Voyage au Congo* et *le Retour du Tchad* (à propos du tiers-monde et des problèmes Nord-Sud), *Souvenirs de la Cour d'assises* et *la Séquestrée de Poitiers* (à propos de la justice, de l'innocence et du crime, du « droit de punir » comme dit Thierry Lévy), *Retour d'URSS* (à propos de l'invincible obscurantisme qui touche le pays d'octobre), ou bien, sous un angle plus ouvert, moins centré, le chef-d'œuvre qu'est *les Faux-monnayeurs*, l'un des deux immenses livres qui ont orienté, libéré, plusieurs générations, avec *la Nausée* de Sartre (il est désarmant qu'un auteur aussi intelligent et créateur et sensible que Marguerite Duras ait dit, à la télévision, chez Pivot, que Sartre n'est pas un écrivain).

Une anomalie, en passant, à propos du *Voyage au Congo* de Gide. André Gide, pendant ce voyage, était accompagné du cinéaste Marc Allégret, qui avait une caméra et de la pellicule. Il a tourné des milliers de mètres de film, et Marc Allégret, très sous-estimé par *les Cahiers du cinéma* et autres revues de ce genre, est l'un des plus grands cinéastes français. Des films comme *Fanny*, *les Beaux Jours*, *Lac aux dames*, *Zouzou*, témoignent d'un art très personnel et fort. Or les bobines de film tournées par Marc Allégret au Congo et au Tchad, qui nous intéressent à trois titres — l'histoire coloniale, Gide, et Allégret, — vieillissent dans les réserves de la Cinémathèque française sans même avoir été l'objet d'un premier montage.

Revenons à *Paludes*, ce livre dont une adaptation au théâtre est actuellement jouée à Malakoff. Il était paru en 1895. Ce n'est pas l'une des œuvres majeures de Gide, mais il fut tout de même très lu, dans l'entre-deux-guerres, parce que c'est un livre très drôle, très désinvolte, très « gratuit » : une plaisanterie de grand style. Gide raconte là quelques journées d'un écrivain, en manque très net d'inspiration, assez tenté par la paresse, qui essaie, sans grande conviction, d'écrire un livre, et qui parle de choses et d'autres avec des amis et avec une jeune femme, appelée Angèle, dont la présence, les entretiens lui sont chers. Il y a beaucoup d'esprit, de cynisme, de cruauté, et surtout de gaieté, dans cette façon sans façon d'écrire l'insignifiance, même le vide, des « intellectuels ».

Au théâtre de Malakoff, le bel imprimé distribué aux spectateurs s'emploie à donner à *Paludes* plus de gravité qu'il n'en a : ce programme évoque une angoisse, un désarroi des écrivains en France du temps de Dreyfus, du Panama, de *« la République bourgeoise dans sa splendeur »*. C'est beaucoup forcer le ton. Ici, avant tout, Gide s'amuse.

La mise en scène est bien conduite, avec esprit. Tous les détails du décor, des costumes d'époque, des accessoires, sont réalisés avec un goût, un soin, très sûrs, par Nicolas Sire. Les acteurs qui jouent les amis de l'écrivain (Michel Chaigneau, Pierre Mégemont, Jean-Robert Viard), ainsi que cette chère Angèle (Chantal Mutel), sont excellents.

Et pourtant ce spectacle ne m'a pas paru bon du tout. D'abord parce que l'acteur René Loyon, qui joue le rôle principal de l'écrivain, en fait d'André Gide lui-même, et qui dit aussi les textes du livre, entre les dialogues, est tellement tendu, nerveux, fébrile, adopte une voix perchée de fausset si artificielle, que le charme du livre n'opère plus. Curieusement, le regard de René Loyon ne se pose jamais sur personne, sur aucune chose non plus. Il est comme enragé. Il est à côté de l'action. Il précipite le propos, il le tord. Il est angoisse avant tout.

Pages légères

L'autre défaut de ce spectacle est de forcer et d'alourdir à l'excès des pages légères, aérées, d'André Gide. Ce livre, c'était comme des vacances, presque quelques mesures pour rien, et l'allure merveilleuse, la dimension rare, de cette « plaisanterie », reposait sur le « non-dit ». Mais une fois que ces paroles immatérielles sont représentées en chair et en os, avec des vraies chaises, des vraies valises, sous des projecteurs violents, alors il y a une gêne, c'est comme si des intrus en gros croquenots ne s'employaient qu'à *faire un sort* aux mots. Tout devient *« chosifié »*, comme disait Sartre.

N'empêche : cette adaptation de *Paludes* aura été l'occasion de saluer André Gide, un ami sûr, et puis, c'est souvent la même chose : à critiquer une soirée intelligente, belle, consciencieuse, comme celle-ci, on en oublierait de dire qu'elle surplombe de très haut des dizaines de pièces minables actuellement jouées à Paris.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 71, Malakoff, 20 h 30.

CINÉMA

La réforme de l'avance sur recette

(Suite de la première page.)

M. Viezzi, producteur fonceur, mal à l'aise dans les chapelles élitistes, qui, avec quelques films choc à gros succès, comme le récent *Rue Barbare*, de Gilles Béhat, s'est taillé une réputation dans un cinéma plus commercial.

Comme si la mesure n'était pas comble, le ministre a accepté que ce président trouble-fête s'entoure de conseillers à son image, les cinéastes « bons faiseurs » comme Alexandre Arcady ou Yves Boisset, ou de producteurs d'histoires, moyennes mais bien menées, comme Fanny Berchaux ou Marie-Laure Reyre. En somme, de professionnels du goût du grand public et des normes du marché.

Forteresse et copinage

Quel changement de ton ! L'intrusion de cette équipe dans la vieille forteresse intellectuelle a très vite eu des effets redoutables. Recalés, sans plus de procès, Alain Tanner et Marguerite Duras. Recalés encore, Jacques Demy et Jacques Rivette. Mais acceptés, des projets *a priori* viables et qui pouvaient très bien se passer de l'aide de la commission : celui de Roger Hanin, *Train d'enfer*, ou celui du producteur Ariel Zeitoun, *Souvenirs, souvenirs* (1).

Résumons la polémique — désormais éteinte — de l'année 1984. Les « auteurs » renvoyés à leur cinéma expérimental se sont plaints haut et fort de quelques signes de « copinage » montrés par la commission, de décisions rendues le plus souvent en faveur de projets de qualité médiocre — au moins en fonction des critères traditionnels de l'avance sur recettes — et dont le principal mérite consistait à permettre des montages financiers aisés. Pour la première fois depuis longtemps, le taux de remboursement, après exploitation, des films soutenus va certainement dépasser la barre traditionnelle de 10 %. Les gestionnaires du CNC auront sans doute la surprise d'encaisser un peu plus des sommes prêtées.

Mais pour ce prix, la commission Viezzi aura subi la colère des gros bataillons des « auteurs », bons ou mauvais. Les plus virulents d'entre eux, les membres de la Société des réalisateurs français (SRF) sont même allés se plaindre au ministère, qui s'est ému des choix opérés par le président-producteur. Après quelques semaines d'agitation, le calme semble revenu, d'autant que, très habilement, Adolphe Viezzi a donné quelques gages à ses détracteurs, en accordant l'avance à des projets soutenus par la SRF — elle a, depuis, oublié ses griefs — et rééquilibré légèrement la balance entre « auteurs » et « grand public » par le repêchage de dernière minute de sujets difficiles.

Au-delà des polémiques, cette présidence Viezzi aura sans doute laissé des sillons plus profonds. Les querelles sont légion sur le terrain de la commission. *« Méfiez-vous en*, dit Bernard Tavernier, *elles sont toujours le fait des recalés, jamais des lauréats. Il suffit qu'un cinéaste bénéficie d'une aide six fois de suite et qu'elle lui soit refusée à la septième pour qu'il se mette subitement à critiquer le fonctionnement de la commission. »*

Méfiance, donc. Retenons simplement de cette année 1984 qu'elle aura connu des actes malheureux (Roger Hanin, explique-t-on, même au sein de la commission, aurait dû renoncer de lui-même à présenter un dossier), mais qu'elle aura aussi permis, au-delà des insultes, d'accélérer une réforme nécessaire du système d'aide aux cinéastes.

Adolphe Viezzi a certainement eu la dent dure pour le cinéma d'auteur, mais il a, du même coup, braqué un projecteur salvateur sur ce qu'il appelle *« les abonnés au gaz »*, c'est-à-dire ces réalisateurs des vieilles vagues qui prennent la commission pour un système de subvention à l'usage exclusif des intellectuels du cinéma. Et cela, sans le souci minimal de rentabilité économique.

« L'avance n'est pas un droit, c'est un concours, rappelle-t-on à la commission. *Et, surtout, c'est un concours pour des gens sérieux qui savent que les films coûtent cher. »* Trop d'*« abonnés »* se présentent avec deux feuillets en guise de scénario et viennent réclamer la contribution annuelle de l'Etat et du milieu professionnel à *« une œuvre qui n'a jamais rapporté un sou »*.

Maladroitement sans doute, la commission 1984 a posé la question : quels films doit-on aider ? Les œuvres intimistes, parfois dépassées, que peu de salles mettront à l'affiche ? Des films moins exigeants ou prétendus tels mais qui ne feront pas du système d'aide une œuvre de charité à fonds perdus ? L'idéal, évidemment, se situe à égale distance des deux.

Le cinéma national s'appauvrit en premières œuvres de jeunes cinéastes et en films d'auteurs économiquement fiables. Trop de projets désuets ou bâclés encombrent les tiroirs de la commission et, d'un autre côté, le gros ciné commercial se tient embusqué, prêt, souvent pour des raisons de trésorerie, à revendiquer à son tour l'aide publique.

Cela repose le problème du rôle de la collectivité cinématographique, ministère compris, au regard de sa vitrine expérimentale, l'avance sur recette. Un exemple : le cinéma français manque de scénaristes et cela se fait d'abord sentir, cruellement paraît-il, parmi les projets déposés devant la commission. Si l'on n'y prête pas garde, la collectivité n'aura bientôt plus à soutenir, à l'exception de quelques scripts-miracles d'auteurs encore inconnus, que des projets très commerciaux, camouflés ou non derrière des signatures d'écrivains à succès, ou des textes poussiéreux, compagnons de route d'un cinéma qu'on va voir dans quelques salles du quartier Latin.

Pour remédier à cette double carence, l'avance sur recette doit devenir d'urgence, ou redevenir, un lieu de travail, de complicité, de révision, et de correction avec les auteurs des projets. C'est ce que le ministère se propose de faire dès l'an prochain en couplant avec la commission un « comité de scénaristes » chargé de permettre, par la réécriture ou le conseil, l'amélioration des scénarios bénéficiaires de l'avance.

Autre défaut majeur : les montages financiers des films. La commission Viezzi a eu beau jeu de dénoncer le nombre d'œuvres bénéficiaires de l'avance sous les présidents précédents qui n'avaient jamais vu le jour ou qui avaient été amoindries à la réalisation faute de moyens de production décents. Compte tenu du coût moyen d'un film en 1984 — environ 10 millions de francs — on condamne désormais presque à coup sûr les projets trop élitistes, de propos ou de perspective. Le seul moyen de donner leur chance à de telles œuvres est donc d'assister aussi la mise en production et d'assurer la rentabilité minime de films du patrimoine artistique.

L'an prochain, un comité de producteurs devrait donc épauler le futur président de la commission. On envisage aussi au ministère de demander à quelques producteurs prestigieux, comme Anatole Dauman ou Serge Silbermann, de prendre personnellement en charge tel ou tel projet bénéficiaire de l'avance, si possible dans les genres les plus difficiles.

Cela suffira-t-il ? Le ministère réfléchit aussi à la possibilité, pour sauver de *« l'impitoyable réalisme du marché »* quelques films inclassables, d'attribuer non plus une enveloppe globale à la commission, mais plusieurs, réparties entre des grands secteurs éditoriaux, l'aventure, la psychologie, le polar, etc.

A le comparer à ses voisins européens, le cinéma français ne se porte pas aussi mal que certains le disent. Une bonne grosse santé moyenne, mais qui manque, dans ses produits les plus élaborés, d'une certaine qualité. Le sang neuf commence à faire défaut. Les jeunes cinéastes ambitieux sont rares : parmi les nouveaux venus de grand talent, peu de professionnels citent d'autres noms que celui de Luc Besson et de Jean-Jacques Beineix...

Et parmi les valeurs confirmées ? Truffaut est mort : on a assez dit le vide qu'il laissait. C'est Eric Rohmer, avec *les Nuits de la pleine lune*, qui a sauvé la saison cinématographique nationale. Et derrière Bertrand Tavernier, Alain Resnais, quelques autres, les rangs sont clairsemés.

Traditionnellement, la commission d'avance sur recette voyait venir à elle la relève. Or, depuis quelques années, l'horizon reste vide au point que, en 1984, le malentendu a pu librement s'installer.

Le risque est pris au sérieux au CNC et au ministère de la culture, qui rêvent déjà d'une mobilisation générale des milieux du cinéma, d'*« un compagnonnage retrouvé »*, afin de préserver le label national. Pour les œuvres difficiles, pour les premières œuvres en tout cas, la restauration passe nécessairement par une attention mieux portée au système d'aide à la réalisation.

L'avance doit sans doute cesser de n'être qu'un simple concours financier, attribué en fonction, par exemple, des goûts personnels du président, à telle ou telle forme de cinéma. Un lieu-carrefour qui suscite un travail plus collectif ? La réforme étudiée et qui devrait être appliquée dès les premiers mois de 1985 devrait montrer si un tel rêve est du domaine de l'impossible.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) *Le Monde* du 28 septembre.

MUSIQUE

OUVERTURE DU FORUM DES PERCUSSIONS

Cinq compositeurs à la une

Dès son ouverture, le festival des percussions, qui va remplir le cœur du Centre Pompidou pendant huit semaines, a trouvé son public, assis sur les marches du théâtre « antique » (cinq cents places) construit en gradins dans le Forum, ou debout autour des grilles en surplomb ; des tentures empêcheront de voir « gratuitement » les prochains jours, mais on laissera quelques ouvertures pour les curieux, afin qu'une certaine communication se fasse en permanence avec le public qui, circulant dans le Centre, de toute manière entendra la musique et sera peut-être attiré par une expérience nouvelle pour lui.

L'inauguration a permis de découvrir mercredi Cinq concerts à la une, œuvre collective qui fut créée par le Centre Acanthes à la fin du dernier Festival d'Aix-en-Provence (*le Monde* du 8 août).

Contrairement au but recherché, le titre indique bien qu'il s'agit, non d'une composition en commun, mais d'une juxtaposition de séquences (deux ou trois par musicien) écrites individuellement, assez hétéroclites, tant par le style que par la diversité des formations instrumentales — une diversité qui ne manque pas de charme d'ailleurs : le mariage difficile d'un violon virtuose avec deux percussions chez Gilbert Amy est presque à l'opposé des huit mains sur deux pianos de François-Bernard Mâche aux picorements d'accords serrés et aux décalages rythmiques un peu monotones, malgré quelques effets de carillons graves assez beaux.

Carlos Roque Alsina mélange habilement une flûte, trois percussions et un chœur en quelques pages subtiles, d'une vie secrète et fiévreuse très prenante ; Hugues Dufourt assemble des trains de trémolos avec six percussions aux jeux croisés, polyphoniques et stéréophoniques, modulant les courbes dynamiques, les hauteurs et les couleurs avec son habituelle dextérité.

Mais c'est Nguyen Thien Dao qui a sans doute mis le plus de lui-même dans *Tay-Son*, poème lyrique plein de mystère, de délicatesse et de force, déployé par Sylvio Gualda en véritable homme-orchestre sur une collection de superbes objets sonores, une sorte d'« orgue-percussions », tant ces instruments se marient harmonieusement dans ces pages qui se rattachent à la tradition d'un orchestre vietnamien célèbre au dix-huitième siècle.

C'est précisément cette œuvre qu'on réentendra, avec une autre composition de Dao, ce jeudi 15 novembre (18 h 30) au Forum des percussions.

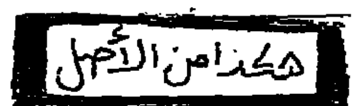
JACQUES LONCHAMPT.

★ Vendredi 16, *Marae* et *Aera* de Mâche (à 13 h et 18 h 30) ; samedi 17, *Erewhon* de Dufourt, en première audition à Paris (21 h) ; ateliers et concerts tous les jours (sauf mardi) jusqu'au 6 janvier.

■ CINÉMA DU DIABLE. — Le ciné-club Renaudot de Loudun présente du 21 au 25 novembre dix films sur le thème du diable à l'écran. Une exposition et des rencontres, auxquelles participeront des critiques et des réalisateurs, compléteront ce sabbat cinématographique en l'honneur d'Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre du Marché de Loudun, mort il y a trois cent cinquante ans sur le bûcher pour sorcellerie.

★ Renseignements (49) 22-37-38.

■ LA MAQUETTE D'UNE FONTAINE WALLACE A YOKO ONO. — M. Jack Lang, ministre délégué à la culture remettra, vendredi 16 novembre à Yoko Ono, veuve du chanteur John Lennon, la maquette d'une fontaine Wallace qui sera érigée à Strawberry Fields, le jardin aménagé dans Central Park, à New-York, en hommage à John Lennon.





Vos livres méritent de vraies bibliothèques

La maison des BIBLIOTHÈQUES
PARIS • BRUXELLES • GENÈVE • NEW-YORK • ROME

Bibliothèques rustiques Louis XIII vitrées.
28 modèles juxtaposables : 6 hauteurs - 6 largeurs - 5 profondeurs - 4 teintes ou essences de bois.
Sur cette photo, ensemble obtenu par juxtaposition de 5 meubles Rustiques Louis XIII.
Au premier plan, bureau Rustique Louis XIII (également en catalogue).

Dans le nouveau catalogue gratuit

76 pages en couleurs,
200 photos, schémas et illustrations,
450 modèles vitrés ou non, 12 lignes et styles,
53 coloris, teintes ou essences de bois et de nombreux accessoires.

Du 10 au 25 novembre, LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES expose au

SALON DE LA DÉCORATION (LE MONDE DE LA MAISON)

Paris Porte de Versailles - Bat. 7 - Allée D - Stand N° 31. Tous les jours de 10 h à 19 h.

VISITEZ NOS MAGASINS

PARIS : 61, rue Froidevaux 75014 Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.

Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgard Quinet. Autobus : 28-38-58-68. SNCF : Gare Montparnasse

BORDEAUX 10, rue Bouffard. tél. (56) 44.39.42
CLERMONT-FERRAND 22, rue G.-Clemenceau, tél. (73) 93.97.06
DIJON 100, rue Monge. tél. (80) 45.02.45
GRENOBLE 59, rue St-Laurent. tél. (76) 42.55.75
LILLE 88, rue Esquermoise. tél. (20) 55.69.39
LIMOGES 57, rue Jules-Noriac. tél. (55) 79.15.42
LYON 9, rue de la République. (métro Hôtel-de-Ville/Louis-Pradel). tél. (7) 828.38.51
MARSEILLE 109, rue Paradis (métro Estrangin). tél. (91) 37.60.54
MONTPELLIER 8, rue Sérane (près Gare). tél. (67) 58.19.32
NANCY 8, rue Piétonne St-Michel (face St-Èpvre) tél. (8) 332.84.84
NANTES 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers). tél. (40) 74.59.35
NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville). tél. (93) 80.14.89
RENNES 18, quai E. Zola (près du Musée). tél. (99) 79.56.33
ROUEN 43, rue des Charrettes. tél. (35) 71.96.22
STRASBOURG 11, rue des Bouchers. tél. (88) 36.73.78
TOULOUSE 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin). tél. (61) 22.92.40
TOURS 5, rue H. Barbusse (près des Halles). tél. (47) 61.03.28

Magasins ouverts du mardi au samedi inclus.

CATALOGUE GRATUIT

en envoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, avec le tarif, etc.) sur tous vos modèles. MO 75

M., Mme Mlle ____________________
Prénom ____________________
Adresse ____________________
Code postal [| | | |] **Ville** ____________
(facultatif) Tél. __________ **Profession** __________

Catalogue par téléphone : 24 h sur 24. Répondeur automatique. ☎ **(1) 320.73.33**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TALCA : Porte de Gentilly (580-20-20), 20 h 30.

TORIL : Essaïon (278-46-42), 21 h.

LE CONDAMNÉ A MORT : Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), 21 h.

COLONIE PÉNITENTIAIRE : Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-64), 20 h 30.

UBU PRÉSIDENT : Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.

LE CHEVALIER A LA ROSE : Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30.

Les salles subventionnées

ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80) 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33), 18 h 30 : Inconscient et publicité ; Cinéma/Vidéo : Nouveaux films BPI ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradines ; 20 h 30 : Sélection des meilleurs films d'architecture.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 18 h 30 : Oreste ; 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. — Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : 20 h : Agamemnon. — II. 20 h 45 : la Surprise de l'amour. — Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. — Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. — Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. — II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer. — II. 18 h 30 : la Tour d'amour.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits du tarot ou le Jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Commedia dell'arte ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour (rel. except. les 19, 20). — II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage/Love ; 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. — Petite salle 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (331-11-99), 18 h 30 : l'Ecole des femmes.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos. — III. 22 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; Petite suite pour femme solo.



Le Théâtre de la MADELEINE, compagnie VALÈRE-DESAILLY, *nous informe qu'à partir du 17 novembre, les représentations du samedi, de la pièce* UN OTAGE *auront lieu à 19 h et 21 h 30. La matinée de 17 h est supprimée.*

Le THÉATRE ANTOINE annonce qu'en raison du succès de la pièce de *NINA COMPANEEZ* «LE SABLIER», avec Francis HUSTER, il y aura dorénavant deux représentations le samedi, à 17 h et à 20 h 45. Location : 208-77-71 et agences.

Jeudi 15 novembre

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16) 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h : Tania, P. Favre.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : L. Glenn/G. Lund two's Company.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Kafazyia, S. Bachini, M.-A. Schokege.

DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : Les zéros sont fatigués.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CITHEA (357-99-26) 22 h : Chansons de B. Vian.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Peppe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Mucha ; 22 h : Têtève.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : les Etoiles.

OLYMPIA (742-25-49) 20 h 30 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Le Cirque de Moscou.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), 20 h 15 : Slip ; 22 h : X. Lacouture.

RANELAGH (288-64-44) 20 h 30 : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93) 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h 30 : Jacinta.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Les concerts

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : J. Sachs, H. Niquet (Mozart, Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. B. Haitink (Debussy, Bizet, Franck).

Salle Gaveau, 20 h 30 : O. Caceres (Purcell, Sanz, Bach...).

Institut polonais, 20 h 30 : B. Nowicki, B. Nowicka (Chopin, Schumann, Rachmaninov...)

Lucernaire, 20 h 30 : J. Lavallée-Lagardère, J.-L. Bousquet (Casadesus, Debussy, Chopin...)

Salle Cortot, 20 h 30 : S. Paulello (Debussy, Ravel, Schumann...)

Salle A.-Marchal, 21 h : G. Magnan, A. Galperine, P.-H. Xuereb, Y. Chiffoleau (Fauré, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : L. C. Ewande.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doritz et J. Petters.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), 20 h 30 : D. Dufresne.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : Latine Salsa.

GIBUS (700-78-88), 22 h : Style Romance.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; A. Gulbay ; 0 h 30 : A. Lowman.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, M. Slim.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Kantata.

SUNSET (261-46-60), 22 h : J.-M. Padovani, Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieu, M. Denizet.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30) 20 h 30 : I Maggio.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Gennevilliers, théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : les Amants de Tolède, de H. Decoin ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Deux nigauds aviateurs, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : le Retour de Frank James.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Pier Paolo Pasolini : les Nuits de Cabiria, de F. Fellini ; Cinéma japonais (adaptation littéraire), 17 h : Histoire d'Osaka, de K. Yoshimura ; 19 h : le Cœur, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

AVE MARIA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Paris Ciné-II, 10e (770-21-71).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SPLASH (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; v.o. : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DES MÉDUSES, film français de Christopher Franck. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (*), film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BLASTFIGHTER, L'EXÉCUTEUR (*), film américain de John Old Jr. V.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ET LA VIE, ET LES LARMES, ET L'AMOUR, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

1984, film anglais de Michaël Radford. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Les Images, 18e (522-47-94).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUILOMBO, film brésilien de Carlos Diegues. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Latina, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07).

REUBEN, REUBEN, film américain de Robert Ellis Miller. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU, film américain de Walter Hill. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : la Dictée.
De J. Cosmos, réal. J.-P. Marchand, avec V. Garrivier, C. Salviat, Y. Debray. (Premier épisode.)
Une chronique douce-amère sur l'école, une fresque sur plusieurs générations, une saga d'instituteurs, en quelque sorte, baignée par cet esprit d'utopie incarné par Jules Ferry. Tourné au Cayrol, le film est soigné.

21 h 30 Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
S.O.S. Psy.

22 h 45 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

23 h 10 Etoiles à la une.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : le Mépris.
Film franco-italien de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli, J. Palance, G. Moll, F. Lang.
Un scénariste célèbre vient à Rome pour travailler à une adaptation de l'Odyssée, *qui doit être réalisée par Fritz Lang, pour un producteur américain. Il s'attire le mépris de sa femme.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : la Mafia.
Réal. D. Damiani, avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Sixième et dernier épisode. Piégé par la Mafia, compromis professionnellement, le commissaire-justicier attend le coup de téléphone qui lui annoncera la libération de sa fille kidnappée...

21 h 30 Alain Decaux, l'histoire en question : Mme Curie.

23 h Journal.

23 h 20 Les Six Jours de Paris.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Schpountz.
Film français de M. Pagnol (1938), avec Fernandel, H. Poupon (N. rediffusion).
L'équipe d'un film venue tourner des extérieurs en Provence mystifie un garçon épicier un peu fada qui veut devenir vedette.

22 h 40 Journal.

23 h 5 Vidéo à la chaîne : Magnétoscopez.

23 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires ; 17 h 15, Câble image télé cité 1 à Gennevilliers ; 17 h 25, La porte du Bourgou ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Âge heureux ; 19 h 15, Informations; 19 h 50, Atout Pic : Jean-Paul Aron.

CANAL PLUS

20 h 30, Harry Tracy, film de W. Graham (aventures) ; 22 h 15, Pour la peau d'un flic, film d'A. Delon (policier) ; 0 h 40, Hécate, film de D. Schmid (vie et mort d'un dandy pervers) ; 2 h 30, la Mascotte du camp Roaring.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Mon gros manteau, d'Albert Wendt. Avec J. Guiomar, E. Dandry, M. Ranzier...

21 h 30 Musique : Vocalyse : John Hendrix, Mimi Perrin et les « Double Six ».

22 h 30 Nuits magnétiques : la fin des artisans ?

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 9 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : *Suite pour flûte à bec et basse continue en sol mineur,* de Dieupart ; *Pièces pour clavecin ;* de Forqueray ; *Suite pour violoncelle en ré mineur,* de Bach ; *Sonate pour flûte à bec et basse continue, « la Follia »,* de Corelli ; entracte : Sonates, Toccatas et canzonas italiennes de Uccelini, Selma de Salaverde, Frescobaldi, Picchi, Rossi, Fontana, Castello,

22 h 34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; vers 23 h 5, Quatre livres pour une communauté.

Vendredi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Paul et Virginie.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
13 h 50, Série : Enquête en direct ; 14 h 45, Temps libres : Spécial photo (et à 17 h 10).

15 h 40 Cinéma : la Fête à Jules.
Film franco-Belge de B. Lamy (1973), avec J. Perrin, C. Jade, M. Josz, A. Petersen, E. Martens...
Des vieillards, pensionnaires d'une maison de retraite, à Bruxelles, sont traités en enfants irresponsables par la directrice. L'un deux, qui a l'esprit farceur, sème le désordre et la révolte. Scènes comiques et vérité sociale. Plaidoyer pour le bonheur des gens du « troisième âge ».

17 h 55 Mini journal pour les jeunes.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Danse avec moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Enrico Macias, Roland Magdane, Linda de Suza, Nana Mouskouri...

21 h 50 L'Année noire.
D'après Carlo Castellaneta, adapt. C. Castellaneta et M. Tullio Giordana.
Automne 1944 : la République sociale italienne a un an. Un petit commissaire devient, par la grâce mussolinienne, responsable des services d'espionnage.

22 h 45 Les grandes expositions.
Emission de J. Plessis. Le Douanier Rousseau.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Des rêves, des rives.

14 h 50 Série : Timide et sans complexe.

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h 10 Reprise : les jours de notre vie.
La première année de la vie (dif. le 14 nov.).

17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Histoire d'agir : le partenariat – L'aide aux pays du tiers-monde (Inde, Pérou, Afrique).

17 h 45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard, avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny, A. Dussolier...
L'héroïne, Béatrice (incarnée par Nicole Courcel), journaliste à Europe 1, offre une image stéréotypée de la femme moderne. Une comédie légère.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La mémoire politique », sont invités : Michel Debré (Trois républiques pour une France), *Edgar Faure* (Si tel doit être mon destin ce soir), *Michel Jobert* (Par trente-six chemins), *Gaston Plissonnier* (Une vie pour lutter).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Marlène Dietrich) : l'Ange des maudits.
Film américain de F. Lang (1951), avec M. Dietrich, A. Kennedy, M. Ferrer, G. Henry (v.o. sous-titrée).
Pour venger sa fiancée violée et assassinée, un homme réussit à s'introduire dans un ranch, refuge de hors-la-loi sur lequel règne une ancienne chanteuse de saloon. Un western auquel le style et la thématique de Fritz Lang, et la composition très « sternbergienne » de Marlène à l'âge mûr, donnent une atmosphère fascinante de romantisme et de tragédie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : Un avant-goût de paradis.
Magazine d'information d'André Campana.
« Vue sur la mer », c'est le rêve, largement entretenu par la publicité, de tous les Français moyens ou non, qui chaque année envahissent cette petite bande de terrain si précieuse et de plus en plus menacée : le littoral. Le béton progresse. Dans le seul département du Var, au cours des deux dernières années, 1 500 ha de forêts ont été morcelés de manière anarchique et illégale. Du sud au nord de la France, c'est la même invasion qu'essaie de freiner le Conservatoire national du littoral. Un film de Serge Dubor.

21 h 30 Variétés : Macadam Melody.
Emission de Pascal Danel.
Avec notamment les Sextans, les Flagadas Stompers, les Gipsy Kings.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
6e Concerto pour violoncelle en ré majeur, *de Boccherini, interprété par le Festival Strings de Lucerne.*

CANAL PLUS

7 h, Michel Denisot ; 9 h, Pauline à la plage, film d'E. Rohmer (comédies et proverbes) (et à 11 h 50) ; 10 h 30, Premier contact ; 11 h 20, Chronique policière ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h, l'As des as, film de G. Oury (aventures et cascades) ; 15 h 55, la Joyeuse Parade, film de W. Lang (comédie musicale) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 23 h 25) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, l'Australienne ; 22 h, l'Empire de la terreur, film de R. Corman (épouvante) ; 0 h 10, l'Idole d'Acapulco, film de R. Thorpe (avec Elvis Presley) ; 1 h 40, Pour la peau d'un flic, film d'A. Delon ; 3 h 25, Rage, film de D. Cronenberg (suspense).

FRANCE-CULTURE

12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... un nouvel auteur allemand ; Jean Genêt, poète et dramaturge ; 14 h, Un livre, des voix : « Constance, ou les pratiques solitaires », de Lawrence Durrell ; 14 h 30, Sélection Prix Italia ; 15 h 30, L'échappée belle : la course à la forme ; 17 h 10, Le pays d'ici : la Drôme ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue : La surprise du texte ; La grammaire du palais : Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne ; 20 h, Musique, mode d'emploi.

20 h 30 Le grand débat : la presse est-elle malade ? Avec Jean Daniel, *le Nouvel Observateur,* Serge July, *Libération,* Jean-François Kahn, *l'Evénement du jeudi,* Alain Peyrefitte, *le Figaro.*

21 h 30 Black and blue : Jazz at the Philharmonic.

22 h 30 Nuits magnétiques : autour de Gavin Bryars.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Concert (musique profane italienne) : œuvres de Monteverdi, Haendel, Lotti, Rossi ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 2, Repères contemporains ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : attention école ! 15 h, L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au dix-huitième siècle-philosophies musicales ; œuvres de Corrette, d'Alayrac, Vachon, Tartini... ; 18 h, L'imprévu ; vers 18 h 30, Actualité lyrique ; 19 h 15, Le temps du jazz : Le clavier bien tempéré : Intermède ; Feuilleton : Gil Evans ; 20 h, Avant-concert.

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 8,* de Hartmann ; *Variations symphoniques pour piano et orchestre,* de Franck ; *Symphonie nº 5 en ut mineur,* de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Atzmon, sol. G. Oppitz, piano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Diderot ou le détachement ; à 1 h, Musique traditionnelle.

COMMUNICATION

« Combat » ne sera pas vendu aux enchères

« Nous avons gagné ! Combat *ne sera pas vendu aux enchères ;* Combat *survit ! »* Mercredi après-midi 14 novembre, les anciens journalistes du quotidien issu de la Résistance ne dissimulaient pas leur joie. La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Pierre Drai, venait, en effet, de prononcer son jugement sur le problème de la propriété de ce bien intellectuel.

Le tribunal a fait droit à la thèse soutenue par Mes Jean-Edouard Bloch, François Boissel et Charles Benfredj, représentant M. Henri Frénay, cofondateur avec François de Menton, du mouvement de résistance Combat, Claude Bourdet, directeur du *Combat* clandestin après le départ à Londres de M. Frénay, puis directeur du journal au début des années 50, la Fédération française des sociétés de journalistes, ainsi que l'Association des journalistes de *Combat*, constituée l'an dernier sous la présidence de Jean Lacouture.

Sorti de la clandestinité en 1944, *Combat* avait cessé sa parution le 30 août 1974, peu après le décès de son dernier propriétaire, Henry Smadja. Le 27 juillet 1975, la société éditrice, qui laissait un passif de quelque 5 millions de francs, était déclarée en état de liquidation de biens. Les syndics, MM. Pavec, Guillemonat et Girard, tous trois désignés en remplacement de Me Sagette, décédé, entreprenaient l'adjudication en vente publique du titre, considéré comme devant faire partie de l'actif et déposé à l'Institut national de la propriété industrielle. La mise à prix, *« pouvant être baissée »*, était de 25 000 F.

Indignés d'une telle procédure, les anciens journalistes de *Combat* s'étaient aussitôt mobilisés *« pour l'honneur »*, afin d'empêcher cette vente à l'encan, écrivant au président de la République et entamant une action en référé. Le 26 octobre 1983, ils obtenaient, dans un premier temps, l'ajournement de la mise aux enchères jusqu'à décision définitive de la juridiction compétente. Quelques jours plus tard, le 2 novembre, M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, invoquait, devant l'Assemblée nationale, l'exemple de *Combat*, en engageant le débat sur la législation de la presse. Le 3 octobre 1984, la demande de l'Association des journalistes de *Combat* était déclarée recevable, en même temps que celle présentée par la Fédération française des sociétés de journalistes et par MM. Henry Frenay et Claude Bourdet.

Le président du tribunal s'est fondé sur l'article 6 des statuts de la société d'éditions prévoyant qu'en cas de liquidation de celle-ci, avec un passif supérieur à l'actif, le titre reviendrait au président de la Fédérations des amicales *Combat*. Il a estimé que c'est à à tort que les syndics ont proposé sa vente publique sur adjudication. En conséquence, il ordonne la radiation du dépôt à l'Institut national de la propriété industrielle. Il donne acte à M. Claude Bourdet de ce qu'il déclare vouloir que ce titre revienne au président de la Fédération nationale des amicales *Combat*, tandis que ce dernier se réserve expressément l'exercice d'un droit moral sur le même titre.

Denis Perier-Daville, secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes, s'est déclaré *« satisfait de ce jugement qui reconnaît totalement le droit moral des journalistes à intervenir pour la protection du titre auquel ils ont collaboré »*. Pour sa part, s'exprimant au nom de l'Association des journalistes de *Combat*, Jean Lacouture a déclaré : *« Le jugement qui vient d'être rendu est une victoire pour tous ceux qui considèrent le libre exercice du métier de journaliste comme un des atouts de la démocratie. En signifiant qu'un journal n'est pas un simple produit marchand que l'on se repasse de main en main, mais une entité morale fondée sur les capacités de ceux qui le publient, le tribunal de grande instance de Paris a reconnu la dignité d'une profession et contribué à préserver dans son pluralisme la liberté d'expression. »*

JEAN BENOIT.

En librairie

LE DROIT DE L'AUDIOVISUEL

La législation concernant l'audiovisuel a évolué rapidement ces dernières années, notamment en France par la loi du 29 juillet 1982. C'est ce qui a conduit M. Charles Debbasch (ancien président de l'université d'Aix-Marseille III, ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République et aujourd'hui directeur général du groupe Dauphiné libéré au sein du groupe Hersant) à remanier pour le rééditer son « Que sais-je ? » sur *le Droit de l'audiovisuel*.

Il y aborde notamment la mutation qui s'opère du monopole vers un système de concurrrence public-privé, observant toutefois que la loi de 1982 n'a pas totalement libéralisé le statut de l'entreprise audiovisuelle, celle-ci restant soumise à un régime d'autorisation ou de déclaration préalables. Les comparaisons étrangères sont intéressantes, mais la partie consacrée au « statut international de l'audiovisuel », trop restreinte, rend insuffisamment compte des évolutions actuelles, entre autres avec la télévision et les télécommunications par satellite.

En outre, l'auteur fait sans doute la part trop belle aux services audiovisuels classiques — radio, télévision — et ne s'intéresse que marginalement aux produits nouveaux que sont la télématique, les banques de données, les nouveaux services offerts par les PTT (répondeurs, visioconférence...) ou les possibilités ouvertes par les réseaux câblés. Ces innovations transforment elles aussi le droit et posent des questions. Un manuel utile mais déjà dépassé.

Y. A.

★ Charles Debbasch, *le Droit de l'audiovisuel*, Que sais-je, PUF.

EN BREF

● *« L'Essor du Limousin » devient hebdomadaire.* — Le bimensuel corrézien du RPR, *l'Essor du Limousin*, devient hebdomadaire à partir du vendredi 16 novembre. Etendant également sa zone de diffusion, jusqu'à présent limitée à la circonscription de la haute Corrèze (la « Chiraquie », comme on dit en Limousin), il sera désormais diffusé dans la circonscription électorale voisine de Tulle, dont le député, M. Jean Combasteil, maire de Tulle, est communiste. A partir de janvier, deux éditions seront mises en vente, une pour chaque circonscription, sur format tabloïd, comprenant une jaquette politique de quatre pages et huit pages d'informations locales et cantonales. Chaque numéro s'ouvrira sur un éditorial de M. Jacques Chirac. *L'Essor du Limousin* annonce dix-huit mille lecteurs, dont quatre mille dans la diaspora corrézienne de Paris. — *(Corresp.)*

★ *L'Essor du Limousin*, 2, rue des Troubadours, 19200 Ussel. Tél. : (55) 72-81-57.

● *M. Alain Raab, PDG du « Maine libre ».* — Le conseil d'administration du *Maine libre*, quotidien du Mans dépendant du groupe du Parisien libéré, a nommé, vendredi 9 novembre, M. Alain Raag PDG de ce journal. Il succède à M. Martin Desprez, directeur général du groupe, qui, installé en juin 1983, n'avait accepté ce poste à la tête du *Maine libre* qu'à titre transitoire.

[Né en décembre 1937, longtemps secrétaire général de la société Cognacq-Rémy, M. Alain Raab a été directeur général adjoint de la Société française de production audiovisuelle. Au début de l'année 1982, il prend des responsabilités à l'Agefi-*le Nouveau Journal* lors de la tentative d'élargissement d'audience de ce quotidien. Entré en juillet 1983 dans le groupe du Parisien libéré, il devient, en septembre de la même année, directeur général du *Maine libre*.]

● *Des mensuels d'arrondissement en projet à Paris.* — La société Village presse de Bernard Ollivier (fondateur du *Petit matin du XVIIIe*) a le projet de créer seize mensuels locaux à Paris, chacun d'eux étant rédigé, conçu, géré par un journaliste. Un stage va être organisé à partir de janvier prochain, avec l'aide du Centre de perfectionnement des journalistes, pour former, en six mois, seize personnes (recrutées par le Centre national de reclassement des journalistes). La formation est financée par le Fonds national de l'emploi (FNE). Les candidats, chômeurs depuis au moins trois mois, seront rétribués pendant la durée de la formation. Adresser les candidatures à Marie-Odile Rabannes, Centre national de reclassement des journalistes, 146, rue Montmartre, 75001 Paris, avant le 20 novembre.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— A l'occasion de la réunion, à Paris, de son comité des sages international, la Chase Manhattan Bank a donné, mardi 13 novembre, une grande soirée à l'Opéra à laquelle assistaient le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et le maire de Paris, M. Jacques Chirac. Les membres du comité, présidé par M. David Rockefeller, et dont fait partie M. Henry Kissinger, avaient précédemment été reçus par le président de la République, M. François Mitterrand, et par le premier ministre, M. Laurent Fabius.

— L'ambassadeur du Japon en France et Mme Hiroshi Uchida, qui doivent prochainement quitter Paris, ont offert, le mercredi 14 novembre, une réception d'adieux dans les salons de leur ambassade. M. Uchida était en poste en France depuis le mois de février 1982.

Naissances

— Philippe
et Marie GOSSET-MOISY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Antonin,

le 5 novembre 1984.

12, impasse Grosse-Bouteille,
75018 Paris.

— Sandra et Mélanie TENCHINE
ont la joie d'annoncer la venue au monde de leur frère

Lionel,

le 13 novembre 1984.

Grenoble-Fontaine.

Décès

— Mme François Aubert,
son épouse,
M. et Mme Jean-Luc Aubert,
Nicolas, Jean-François et Hervé,
M. et Mme Michel Aubert,
Cécile, Lise et Patrice,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pingris,
Mme Jean Aubert,
Mme Georgette Mériguet,
ses sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Aubert, Pingris, Mériguet, Hoog, Meyer, Fredet, Amunategui,
ont la douleur de faire part du décès de

François AUBERT,

survenu, à Nice, le 14 novembre 1984.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale le samedi 17 novembre, à 10 heures, en l'église de Châtel-Censoir 89660.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Goëlette-3 »,
53, avenue Aimé-Martin,
06200 Nice.
16, rue du Cluzel, 37000 Tours.
11 *bis*, rue César-Franck,
75015 Paris.

— Mme Félix Blumstein,
son épouse,
Sa famille, ses amis,
Et ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix BLUMSTEIN,

survenu le 10 novembre 1984, à l'âge de soixante-douze ans.

L'incinération aura lieu le lundi 19 novembre, à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

A l'issue de la cérémonie, les cendres seront inhumées dans le caveau de famille.

137-145, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Jean-Paul et Simone Carrier,
Boris Carrier,
Natacha et Crystel Carrier,
ont la douleur de faire part du décès de

Lise Andrée CARRIER,
conservateur
des musées d'Orbigny-Bernon
et des Beaux-Arts à La Rochelle.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la cathédrale de La Rochelle et l'inhumation a eu lieu à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), le 17 octobre 1984.

— Le président et le comité directeur de l'ACINA
ont la douleur de faire part du décès de

Simon GDALIA,
trésorier durant vingt ans
de l'Association culturelle
des israélites nord-africains.

La levée du corps aura lieu le vendredi 16 novembre 1984, à 8 h 30, à l'hôpital des Convalescents, 14, rue du Val-d'Osne à Saint-Maurice (94).

Les obsèques auront lieu à Jérusalem le 19 novembre.

ACINA,
51, boulevard de la Chapelle,
75018 Paris.
Gdalia,
9, rue Le Bua, 75020 Paris.

— Lyon.

Mme Georges de Mourgues,
Anne, Florence et Marie-Thérèse,
ses enfants,
Mme Odette de Mourgues,
M. et Mme François de Mourgues,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Sprauer,
Les familles de Mourgues, Plessis, Pichenot, Bonnier, Taelman, Boudignon, Goullet de Rugy,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges de MOURGUES,
professeur de clinique,
chirurgien des hôpitaux.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin d'Ainay le vendredi 16 novembre, à 10 heures (corps déposé), suivie de l'inhumation au cimetière du Puy.

61-63, cours de la Liberté,
Lyon-3e.

— Mme Joseph Troger,
M. et Mme François Troger,
Mlle Henriette Larteigt,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph TROGER,

survenu à Courbevoie le 13 novembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, au terme d'une longue et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon à Courbevoie, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Watteau,
92400 Courbevoie.

— M. et Mme J.-J. Fohlen
M. et Mme G. Fohlen-Weill
et leurs enfants,
Béatrice Fohlen-Weill,
Marc-Olivier Fohlen-Weill,
Mme Alfred Weill
et ses enfants,
Les familles Weill, Darmon et Kahn,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Robert WEILL,
née Marthe Kahn,
professeur honoraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de Versailles, avenue du Général-Pershing, le vendredi 16 novembre, à 14 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8-12, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.

Remerciements

— Dra-El-Mizan (Algérie).
Saint-Pantaléon-de-Larche.
Ajaccio.
M. Amaziane Mohamed
et ses enfants,
M. Foulquier William et Mme,
née Heimurger, et leurs enfants,
M. Astima Joseph et Mme,
née Paoli,
M. et Mme Paoli Dominique
et leurs enfants,
M. et Mme Paoli Michel,
Mme veuve Mosconi Félicité,
ses enfants et petit-fils,
Mme veuve Anna Antoni,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Astima Maryse,
sa fille Evelyne,
Elie et Jean-Claude Kerviller,
M. et Mme Lucchini Joseph,
M. Paoli Jean-Baptiste et Mme,
née Andrea,
Les enfants et petits-enfants de feu Claire et Nonce Puccetti,
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Ignace Antoni,
M. et Mme Antoni Jean-Pierre,
Les enfants et petits-enfants de feu Etienne Gaffory,
Mlle Anne-Marie Paoli,
Mme veuve Madeleine Néri,
M. Florent,
M. et Mme Giordani François,
leurs enfants et petit-fils,
Les familles Ameziane, Foulquier, Astima, Paoli, Mosconi, Lucchini, Pucchetti, Gaffory, Néri, Giordani, Basset, Garcia,
Parents et alliés,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Marinette AMEZIANE,
née Heimburger,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes ainsi que Mme Gibon, Mlle Gibon, son amie et directrice du CES Marie-Curie à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) et ses anciens collègues : M. Blier, l'inspecteur d'académie de Tulle ; M. le proviseur du lycée Cabanis de Brive ; ses adjoints ; l'Amicale du lycée Cabanis, qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, se sont associés à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

Anniversaires

— Le 15 novembre 1979 décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

Il est demandé à ceux qui l'ont connue une pensée pour elle.

— Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard THIBAULT,

sa famille rappelle son souvenir à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Communications diverses

NANE STERN
est heureuse de présenter
les nouveaux dessins de
ELZBIETA VIOLET
jusqu'au 1er décembre 1984, du mardi au vendredi : 15 h-20 h 30 ; le samedi : 10 h-12 h et 15 h-20 h 30. 25, av. de Tourville, 75007 Paris. Tél. 705-08-46.

— M. Louis Guéry, ancien directeur du Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ) qu'il a dirigé depuis sa création, en 1969, jusqu'en 1982, a reçu, mercredi 14 novembre, la croix du Mérite des mains de M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde* et président d'honneur du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, assistait à cette manifestation, parmi de nombreuses personnalités de la presse et de l'audiovisuel. M. Louis Guéry a notamment contribué à la formation de très nombreux journalistes par son ouvrage de référence, le *Manuel pratique du secrétariat de rédaction*. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes des nouvelles techniques en matière de presse écrite, M. Louis Guéry est aussi associé du *Monde* (parts « A ») depuis mai 1982 et membre du conseil de surveillance de notre journal depuis juin 1984.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Bordeaux-III, samedi 17 novembre à 14 h 30, dans la salle des Actes, domaine universitaire à Talence, M. Louis Arquier : « Recherches sur l'écrivain équatorien Juan Montalvo ».

— Université Paris-I, lundi 3 décembre à 14 h 30, salle Appartement Decanal, Centre Panthéon, M. Souheil El-Zein : « Etude critique de la société anonyme en droit libanais ».

— Université Paris-I, mercredi 19 décembre à 9 heures, salle des Commissions, Centre Panthéon, M. Emmanuel Didier : « Droit des langues et langues du droit au Canada. Etude comparée du droit linguistique et de la jurilinguistique des provinces et de l'Etat fédéral en Common Law et en droit civil ».

— Université Paris-III, mercredi 5 décembre à 14 heures, salle Liard, M. François Mace : « La mort et les funérailles dans le Japon archaïque ».

Le Monde des livres

Pierre Bourdieu « vend la mèche »

Une étude sociologique des universitaires qui est aussi un manifeste pour la liberté intellectuelle.

LES sociologues sont des gens déplaisants. Ils font penser à ces anatomistes qui, contemplant le corps d'une jolie femme, n'y voient qu'un squelette et des viscères. Lorsqu'ils étudient la politique, l'art ou le travail — c'est-à-dire des domaines où s'exaspèrent les passions humaines — ils sortent des statistiques de sexe, d'âge, de professions, pour nous expliquer que les individus ne sont que les agents dociles de leur catégorie sociale. Pour ces matérialistes impénitents, le génie, l'invention, sont des notions suspectes.

Ce sentiment déconcertant, le lecteur l'éprouvera avec une particulière acuité en lisant le dernier livre de Pierre Bourdieu sur les universitaires. C'est que Bourdieu ne se contente pas de faire l'analyse sociale de la corporation des enseignants, en montrant — ce qui ne surprend guère — à quel point le poids des héritages influe sur les carrières. Il va plus loin en faisant de ces déterminismes sociaux la clef des choix scientifiques, du travail proprement intellectuel. Il entend démystifier l'idée selon laquelle la production académique serait le pur résultat du talent. Selon lui, le choix des disciplines, l'orientation des recherches, les valeurs de référence, la notoriété personnelle, dépendent directement de la position occupée dans le champ institutionnel, laquelle est induite par l'origine sociale, le passé scolaire et universitaire.

Le marché de la culture

Bourdieu observe que le monde universitaire — et les luttes d'influence qui le traversent — s'organise selon deux hiérarchies inversées — mondaine et académique, — qui vont des sciences à la médecine, en passant par les lettres et le droit. Issus principalement des classes supérieures de la société, les médecins et les juristes sont les plus proches du pouvoir économique et politique. C'est de cette connivence — qui est aussi une dépendance — qu'ils tirent leur autorité au sein de l'institution universitaire. En revanche, leurs relations avec la recherche sont plutôt distantes, n'ayant pas besoin de ce truchement pour se faire reconnaître. A l'autre bout de la chaîne, les scientifiques, qui sont le plus souvent issus des classes moyennes, tiennent l'essentiel de leur pouvoir et de leur prestige de leurs activités de recherche.

Mais Pierre Bourdieu centre surtout son étude sur les littéraires, qui, issus, pour une large part des professions enseignantes et intellectuelles, occupent une position intermédiaire. Ayant peu de relations avec les puissants de ce monde, ils tiennent leur influence d'une part des contraintes très strictes qu'ils imposent pour assurer leur cooptation (dont la monumentale thèse d'Etat est le symbole par excellence), d'autre part de la notoriété que leurs publications leur permettent d'acquérir sur le marché de la culture. Mais cette double forme de légitimité est à l'origine des tensions qui les divisent. Nombre de candidats à la dignité professorale, lassés par la longueur des épreuves initiatiques — ou incapables d'y satisfaire — préfèrent les voies plus courtes que peuvent offrir des institutions ou des disciplines nouvelles et moins regardantes, ou des performances spectaculaires dans le journalisme, l'édition, ou simplement les salons parisiens..

La révolte des déclassés

Pour Bourdieu, les facultés des lettres ont connu un certain équilibre tant qu'un accord implicite unissait les tenants des titres universitaires et les postulants. Tous admettaient qu'il existait un *cursus* type pour accéder au sommet (être un homme d'un milieu intellectuel, normalien et agrégé dans un bon rang, avoir un bon patron de thèse et être docteur jeune).

Les difficultés ont commencé lorsque, sous l'effet de l'augmentation des effectifs d'étudiants, on se mit à recruter des assistants ne répondant plus exactement à ces critères. Ces enseignants de second choix comprirent que la route des honneurs leur était fermée. D'où un sentiment d'amertume, de déclassement, qui fit qu'ils cessèrent de s'identifier à une institution ne répondant pas à leurs attentes. L'heure de la rupture était proche.

Celle-ci éclata, explique Pierre Bourdieu, lorsque la colère des enseignants subalternes en rencontra une autre de même nature : celle des étudiants moins huppés socialement et scolairement qui commençaient à affluer dans des disciplines excitantes mais sans débouchés : la sociologie (pour les garçons) ou la psychologie (pour les filles). Mai 68 fut le résultat de la conjonction occasionnelle de ces deux malaises. Son idéologie spontanéiste, sa dénonciation du mandarinat, exprimaient la révolte des déclassés.

Esquissant, à partir de cet exemple, une théorie des processus révolutionnaires, Pierre Bourdieu estime que ceux-ci s'enclenchent lorsque des catégories distinctes d'individus se trouvent, au même moment, faire l'expérience des mêmes processus d'exclusion. On peut parler alors d'un phénomène d'« *orchestration objective* » même si aucun manipulateur suprême n'est là pour harmoniser les tempos de processus parallèles mais hétérogènes.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 30.)

« Un Noël » de Truman Capote

« MA mère, être d'une intelligence exceptionnelle, était la plus belle fille de l'Alabama. Tout le monde le disait et c'était vrai ; à seize ans, elle épousa un homme d'affaires de vingt-huit ans, issu d'une bonne famille de La Nouvelle-Orléans. Leur mariage dura un an. »

Ainsi commence *Un Noël*, ce très court texte, la longueur d'une petite nouvelle, que nous envoie, d'outre-tombe, Truman Capote. Il ne s'agit pas, en effet, de n'importe quel Noël. Noël 1930... L'auteur — il avait six ans alors — ne cache pas à son lecteur qu'il nous livre là un moment infime, mais capital, de son autobiographie, quand arrive, de La Nouvelle-Orléans, une lettre *« terrible »* : *« Mon père voulait que je me rende là-bas pour passer Noël avec lui. Je pleurai. Je ne voulais pas y aller »*, nous dit Buddy, le narrateur. Il n'a jamais vu son père, le petit garçon de la campagne élevé en Alabama par la famille de sa mère qui l'a laissé là pour aller étudier au collège et trouver un riche mari : autour de lui, des femmes, des tantes, des cousines, toutes vieilles filles...

Ingénu et candide, Buddy croit à Jésus et au Père Noël. Il s'accrochera à ses croyances *« puisque c'est la volonté du Seigneur »*, s'en servant tout à la fois avec naïveté et perfidie. Oh ! la terrible cruauté de l'enfant qui vient de trouver ses cadeaux sous le sapin et qui veut se venger d'avoir surpris son père disposant les paquets et embrassant une invitée... Il veut se venger de ce qu'il n'aurait pas voulu voir. Son père lui demande : *« Tu aimes ce que t'a apporté le Père Noël ? » « ...Je lui souris. Il me sourit*, écrit Truman Capote quelque cinquante ans plus tard. *Il y eut entre nous un moment de tendresse que je réduisis à néant en répondant : « Oui. Mais qu'est-ce que tu vas me donner, toi, papa ? »*

Il était arrivé, après 650 kilomètres d'autocar, seul, engoncé dans son costume neuf et ses premières chaussures, pour découvrir ce père inconnu qui *« paraissait séduire la plupart des gens, tout le monde sauf moi ». « Mon pauvre père n'avait aucune idée de ma détresse, en partie parce que je n'en laissais rien voir et, naturellement, en parlais*



★ *Couverture de l'édition américaine.*

encore moins », écrit Truman Capote. On peut imaginer le désarroi du petit garçon qui, dans une belle maison du quartier français aux balcons de fer forgé, ornés de bougainvillées et d'orchidées sauvages, se trouve confronté à cet homme qui le serre trop fort, qui l'embrasse trop. Ce père qu'il trouve *« beau »* entouré d'une douzaine de *« bonnes amies »*, moins belles — ô combien ! — que sa mère... On retrouve bien l'état d'esprit du père et du fils — le petit semble plus mûr, plus adulte — sur la photo ci-contre, reproduite sur la couverture de l'édition américaine, et qui date sans doute de ce Noël-là : le regard inquiet du père qui tient maladroitement par une jambe ce fils de six ans dont il voudrait tant être aimé; tandis que le petit s'efforce, les chaussettes tirebouchonnées, mais digne, d'avoir l'air tendre et heureux, et s'applique à tenir par le cou — mais sans le toucher presque — cet homme trop bien nourri qui reste un étranger, mais à qui il ressemble déjà...

Ce récit minuscule — peut-être une douzaine de feuillets dactylographiés — a un pouvoir magique : tout l'art de Truman Capote s'y trouve condensé, ciselé avec une concision et une puissance d'émotion tout à fait extraordinaires. Buddy, ce petit garçon qu'on n'a pas désiré, est de toute évidence en germe dans tous les romans de Truman Capote, ces *« domaines hantés »* peuplés d'enfants monstrueux et angéliques à la fois, de vieilles demoiselles laides et adorables, d'originaux de toutes sortes. Déjà, dans un autre récit publié chez Gallimard en 1971, *l'Invité d'un jour* (*The Thanksgiving visitor*), Capote avait évoqué Buddy âgé de dix ans, Sook la vieille demoiselle infirme qui lui tint lieu de mère et de premier amour, et leur rencontre avec la vengeance (avec le Mal) ; *Un Noël* atteint à plus de dépouillement encore, et Capote, cet artiste en écriture, dénude à l'extrême un style qui semble simple, simple, pour ce grand livre en réduction qui se lit trop vite. Vingt minutes de bonheur ! C'est déjà beaucoup.

NICOLE ZAND.

★ **UN NOËL, de Truman Capote; traduit de l'américain par Henri Robillot. Gallimard, 55 p., 36 F.**

L'atroce confession du fils du loup

Dans un livre écrit pendant l'agonie de sa mère, Louis Wolfson, l'auteur du « Schizo et les langues », raconte ses rêves d'apocalypse.

LA psychanalyse ne s'intéresse pas aux hommes, elle s'intéresse aux loups. Aux loups dans l'homme. Freud prisait l'adage latin : « *Homo homini lupus* » et, après l'avoir cité, ajoutait : « *Qui aurait, en face de tous les enseignements de la vie et de l'histoire, le courage de s'inscrire en faux contre cette sentence?* »

Freud affectionnait également un jeune Russe aussi distingué que riche qu'il avait surnommé : « l'Homme aux loups ». Dépressif, obsessionnel, hypocondriaque, avec quelques accès de paranoïa, l'Homme aux loups a été adopté par la communauté psychanalytique internationale, et, depuis sa mort, à Vienne, en 1979, il est entré dans la légende.

Mais on n'en a jamais fini avec les loups. En voici un autre, Louis Wolfson, le fils du loup, qui surgit de la jungle new-yorkaise. Il n'a aucun respect pour le vieux Freud, qu'il traite de « *plus grand mystificateur* » des temps modernes.

« Ma mère, musicienne, est morte... »

Dans un premier livre, qui fit sensation, *le Schizo et les Langues* (1), écrit directement en français et préfacé par Gilles Deleuze, Wolfson se présentait comme « *l'étudiant en langues schizophréniques* ».

Sept années après *le Schizo et les Langues*, Rose, la mère de Louis Wolfson meurt, d'un cancer. Alors, le loup du Bronx écrit un second chef-d'œuvre, en français également, qu'il intitule : *Ma mère, musicienne, est morte...*, titre qui donne un avant-goût des allitérations proliférantes qui ouvrent le livre : « *Ma mère, musicienne, est morte d'un mésothéliome métastasiant et, mettons, de manques médicaux, au milieu de mai, à minuit, mardi à mercredi, au mouroir du Memorial, à Manhattan, mille 977.* »

Le martyre de Rose

Loup enragé, à la schizophrénie incandescente, Wolfson ne nous épargne aucun détail du martyre de Rose, ni de ses réactions à lui, le malade mental, le fils unique qu'elle fit si souvent interner.

Un exemple : quand elle lui demande de tâter, à travers sa robe de chambre, la funeste grosseur, Wolfson ne peut s'empêcher de penser qu' « *il valait bien mieux que cette chose sinistre fût en elle plutôt qu'en lui* ».

Par ailleurs, tout en se documentant sur le cancer, toujours dans les langues étrangères, bien sûr, et en se protégeant de l'anglo-américain avec un walkman, il passe son temps dans les hippodromes à parier.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Le Schizo et les Langues*, Gallimard, 1970.

A LA VITRINE

ROMANS

L'envoûtante gageure de René Pons

Traversé de visions hallucinées comme le saint Antoine du tableau de Jérôme Bosch, le neuvième ouvrage de René Pons recueille et porte à son paroxysme tout un héritage moderne d'ambition démiurgique : recréer le monde à la mesure d'une vie et d'un livre, inscrire cette vie et ce livre dans le flux d'une phrase en expansion comme l'univers.

Et peut-être suffit-il de... Débordant les limites typographiques du réalisme ordinaire, la phrase de René Pons surgit du plus noir de la déréliction du narrateur, amant abandonné qui *« dédie à une morte » « ce bloc compact de mots »* par lesquels vaincre l'angoisse et la mort. À la fois cri de désespoir, *« chronique de la désagrégation du monde »* et haletante *« marche au désir »*, ce roman charrie dans ses vagues ressassantes les bouteilles à la mer que l'homme lance vers ses inaccessibles prochains.

On pourrait croire au projet narcissique d'un insomniaque qui se souvient de Molly Bloom et du monologue de Joyce. Mais l'auteur, braquant sur l'humanité des yeux *« spéléologues de l'intime »*, fait lever sous les nôtres les moissons sanglantes de l'Histoire quand celle-ci prend les noms de Pompéi, d'Auschwitz et d'Hiroshima. Tapi au centre de sa voix, le personnage prélève littéralement sur son corps la *« livre de chair vivante »* qu'exige en toute nécessité la parole du désir. Et au moment même où il affirme de son texte qu' *« il n'est que le murmure de (sa) peur »*, le héros de René Pons se sauve du désastre par cette foi dérisoire et absolue qu'il déploie dans les pouvoirs lyriques de son souffle et de son verbe.

S. K.

★ ET PEUT-ÊTRE SUFFIT-IL DE... de René Pons, Actes Sud-Hubert Nyssen, 226 p., 98 F.

Une archéologie intime

Pour son premier roman, Martin Melkonian a plongé au cœur de sa mémoire d'enfant d'exilés arméniens. Trois chants — « Voir », « Parler », « Mourir » — composent cette archéologie intime dans laquelle *« le moindre objet rappelle ce qui s'est produit, paroles et gestes, et qui n'est plus, plus jamais ne sera »*.

L'auteur ne s'apitoie pas sur la solitude et la misère de ses jeunes années. Son autobiographie dévoile un caractère orgueilleux qui refuse de plier devant la fatalité.

Martin Melkonian sait trouver les mots justes pour évoquer la maladie d'un père qui, d'hôpital en hôpital, agonise en tenant son fils par la main.

L'adolescent apprendra alors à se méfier des « amis » qui, telles des hyènes, se délectaient des souffrances de sa famille. Mais *le Miniaturiste* est plus que l'exorcisme d'une enfance. Ce livre nous permet surtout de rencontrer un écrivain, à l'écriture arrogante, pour qui chaque phrase est un exercice de style. — P. D.

★ LE MINIATURISTE, de Martin Melkonian. Seuil, 109 p., 49 F.

L'enfance blessée

La *Chronique de la source rouge*, de Berthe Burko-Falcman, se déroule entre 1942 et 1945, sur fond de passions paysannes, de mystères pieux et de tragédies lointaines. Joseph, dit Poupou, âgé de huit ans, vit heureux dans une école tenue par de fantasques sœurs, en cette région du Languedoc que parcourent encore les fantômes des persécutions anciennes. Soudain, l'existence jusque-là mythique de ceux qu'autour de lui on appelle « les juifs » s'incarne dans la personne de la petite Rébecca, alias Rifkèlè.

Entre le paisible Poupou et la vulnérable Rifkèlè, se développe une bouleversante tendresse, dans les marges de la catastrophe et de l'abomination qui s'étendent partout ailleurs et font peser une menace sur la petite juive hantée par la mort des siens et qui bute à chaque pas sur la mort des autres, les humains et les bêtes. Elle arrache à Poupou, à qui cette étrange orpheline arrache malgré lui des questions essentielles et sans réponse : *« Pourquoi des gens veulent-ils du mal aux juifs ? »* Et elle qui a changé d'identité et qu'on a conduite au baptême comme à une épreuve initiatique (car c'est la révélation que sa mère est morte, autrement, elle n'eût pas permis cette cérémonie), ne peut opposer à son ami que sa propre et déchirante perplexité : *« Ça se voit que je suis catholique maintenant ? »* C'est avec l'art délicat de la suggestion que Berthe Burko-Falcman mène un récit qui semble couler de source. A cette « source rouge », le lecteur étanche une soif qui n'est pas celle de l'oubli, mais de la lucidité et de la communion. — S. K.

★ CHRONIQUE DE LA SOURCE ROUGE, de Berthe Burko-Falcman. Calmann-Lévy, 207 p., 65 F.

RÉCITS

Les émois d'Hervé Piekarski

Les parutions simultanées de deux ouvrages d'Hervé Piekarski nous font découvrir un écrivain dont les émois toucheront ceux qui croient encore que la *« clé des mots »* dissipe la tristesse de vivre.

En fait, *Ouest* et *Evangile* forment un seul et même journal de voyage. Les courts récits de ce poète sont autant de lettres adressées à des amis qui, comme lui, se sont égarés en cherchant à atteindre le *« jardin des morts*, où une *« pluie étincelante et cruelle »* délivre des formes et des hommes.

La sensibilité d'Hervé Piekarski ne rend que plus agréable la sécheresse de son style. Cet auteur n'attend pourtant pas de miracle de l'écriture. *« Les mots*, écrit-il, *sont inutiles. On plante un arbre au cœur du désert, on espère un fruit. Le fruit vient. Il est immangeable. »*

Hervé Piekarski se promène pour déjouer les pièges de la monotonie. Il entend rêver les yeux grands ouverts afin que plus jamais le sommeil ne s'empare de lui. — P. D.

★ OUEST ET EVANGILE, d'Hervé Piekarski. Editions Unes (Campagne des Puits 83720 Trans-en-Provence), 96 p., 75 F et 48 p., 66 F.

Dimitri T. Analis le dilettante

Quel curieux personnage que ce Dimitri T. Analis ! Sous des dehors de dilettante, ce poète grec d'expression française a déjà une dizaine de volumes à son actif.

L'Ile hantée, qu'il nous propose aujourd'hui, rassemble de courts contes poétiques. Chaque texte invite à l'évasion et au rêve. Dimitri T. Analis aime trop la tragédie pour prendre un homme ou un événement au sérieux. Photographe de l'imaginaire, il transpose dans ses poèmes la nostalgie d'un monde dans lequel chaque homme deviendrait une île ouverte aux songes.

Dimitri T. Analis prend un malin plaisir à épingler, dans ses contes, les économistes, les douaniers et tous les fonctionnaires, galonnés ou non. Ce poète convie ses lecteurs au *« banquet de la folie »*. Le vin y aura la saveur de l'amnésie et, un peu à l'écart, les « silencieux » mordront *« dans la pomme de l'oubli, qui se mange avec du vent et des mots jusqu'à ce qu'elle pourrisse »*. — P. D.

★ L'ILE HANTÉE, de Dimitri T. Analis. Collection « Haut Langage », éditions Saint-Germain-des-Prés, 40 p., 35 F.

POÉSIE

Itinéraires de Butor

Des poèmes en prose, par séries, forment un souple mobile de mots et de sensations : *Futur antérieur, la Galerie des cartes amoureuses, Maison hantée, Itinéraire*. Michel Butor bricole. Il accumule métronomes, burins, gommes, éponges, galets, mimosas, sarcophages étrusques, galions, azulejos, etc.

Ses itinéraires relient des endroits privilégiés, gares, jardins, maisons. Comme la mosquée de Cordoue dans *le Génie du lieu*, la ville de Bleston *(l'Emploi du temps)*, les espaces ici fourmillent de signes. Le sens arrive de partout, des mille coins de ce qui n'est qu'un avant-goût du livre total, impossible.

Butor respire mal si le poème, ou le roman, marche au pas réglé des chants et des chapitres. Il saupoudre ses pages d'ombres et de flocons : *« ... par des sentiers de plus en plus caillouteux, nous parviendrons aux villas des morts avec leurs obélisques tronqués, leurs aigles foudroyés, leurs squelettes soulevant la dalle, les jouets abandonnés... »* — R. S.

★ AVANT-GOUT, de Michel Butor. Ed. Ubacs, B.P. 741, 35040, Rennes, 144 p., 72 F.

CORRESPONDANCE

Quelques lettres de Max Jacob

Les lettres de Max Jacob à Clothilde Bauguion révèlent l'amitié qui lia progressivement les deux poètes.

En août 1934, l'écrivain, au faîte de sa gloire littéraire, répond doctement à la jeune femme qui a cru bon de lui adresser le recueil de poèmes (*Fleurs celtiques*, éditions Poésia) qu'elle a publié deux ans auparavant. Mais, rapidement, le ton de Max Jacob évoluera et se fera plus tendre.

Pendant la période noire de l'Occupation, le poète, malade et désarmé devant des événements qui le submergent, confie à sa correspondante ses tracas et ses désillusions. Abandonné à son étoile jaune par bien de ses relations d'avant-guerre, Max Jacob découvre sur le tard la lucidité. *« Il est heureux*, écrit-il à Clothilde Bauguion, *celui qui a de bons amis. Mais que de malheurs pour pouvoir les connaître, les reconnaître. »*

Une dizaine de jours avant son arrestation, son transfert et sa mort, le 5 mars 1944, au camp de concentration de Drancy, le poète, bouleversé par le pillage du vieil appartement familial à Quimper, confie à son amie : *« Ils ont mis des scellés sur la porte de mes souvenirs. »* Une superbe méditation sur la mort, que Max Jacob interpelle comme s'il se regardait dans un miroir, clôt le livre : *« Je suis pâle, c'est moi ? Laissez-moi me contempler, je voudrais me persuader que c'est moi. Quel aspect ! Comme je suis calme. Vous ne voyez pas comme je ne me ressemble pas. Comment ai-je pu changer ainsi ? Ah ! C'était cela que j'étais derrière toutes les grimaces de la vie. »* — P.D.

★ LETTRES MYSTIQUES, de Max Jacob, éditions Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 48 p., 42 F.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• ALEXANDRE VIALATTE fut, on le sait, un chroniqueur sagace. Après *Dernières Nouvelles de l'homme, L'éléphant est irréfutable* ou *l'Auvergne absolue*, un autre choix de ses humeurs, préfacé par René de Obaldia, est là pour nous enchanter. L'Almanach Vermot, la grammaire, les poissons, etc., il fait son miel de tout et de rien. (Alexandre Vialatte : *Antiquité du Grand Chosier*, Julliard, 302 p., 80 F.)

• CHATEAUBRIAND AVAIT UNE SŒUR, Lucile, qu'il écrasa de son génie. Marité Diniz a écrit le roman biographique de ce personnage voué au malheur et à la solitude. Tourmentée et fragile, Lucile revit, le temps d'un livre. (Marité Diniz : *Lucile ou la nostalgie du génie*. Presses de la Renaissance, 258 p., 69 F.)

• DES GÉNÉRATIONS DE PSYCHANALYSTES ont tenté de comprendre et de soigner les enfants psychotiques. Leurs conceptions théoriques différaient souvent du tout au tout. Grâce à Michel H. Ledoux, on saura exactement dans quelles perspectives ont travaillé des psychanalystes aussi profondément novateurs que Mélanie Klein, Donald W. Winnicott, Bruno Bettelheim, Françoise Dolto, Jacques Lacan, Margaret Mahler, Donal Meltzer ou Frances Tustin. (Michel H. Ledoux : *Conceptions psychanalytiques de la psychose infantile*. Presses universitaires de France, 348 p., 180 F.)

• OTTO RANK fut l'un des disciples les plus brillants de Freud. Il s'écarta cependant de l'orthodoxie psychanalytique pour fonder une psychologie de la volonté. Passionné par les créations collectives, telles qu'elles s'expriment dans les mythes, les contes de fées, les sagas ou les épopées, il a soutenu, dans une perspective nietzschéenne, que l'art est le grand besoin et la grande délivrance de l'homme. (Otto Rank : *l'Art et l'Artiste*, traduit de l'américain par Claude Louis-Combet. Ed. Payot, 328 p., 150 F.)

• HEGEL a abordé à plusieurs reprises les problèmes de la vie économique. Henri Denis démontre qu'il était hostile à la planification de l'économie par l'Etat. Il le relit aussi à partir de certaines pages de Marx pour tracer les grandes lignes d'une théorie hégélienne de la valeur et du capital. (Henri Denis : *Logique hégélienne et systèmes économiques*. P.U.F., 164 p., 115 F.)

• LÉONARD DE VINCI est à la fois connu et méconnu. Derrière le génie, qui était l'homme, plongé dans le monde effervescent de la Renaissance ? Silvia Alberti de Mazzeri le montre face à ses protecteurs, César Borgia ou le pape Léon X ; elle raconte aussi son goût de la solitude, son acharnement au travail. Peintre, savant, homme de cour, il continue à fasciner. (Silvia Alberti de Mazzeri : *Léonard de Vinci*. Payot, 271 p., 95 F.)

• LA VASTE ENTREPRISE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, commencée en 1970, de publier les récits des voyageurs étrangers en Egypte, du XVIe au XVIIIe siècle, sera finalement poursuivie *(le Monde* du 16 avril 1981). Le vingt-quatrième volume, comprenant les relations du diplomate Jehan Chesneau et du géographe André Thévet, vient de sortir. *(Voyages en Egypte des années 1549-1552*, IFAO, Le Caire, 310 p. Diffusé par SEVPO, 27, rue de la Convention - 75732 PARIS Cedex 15. Prix de la collection : environ 1 500 F. Chaque ouvrage peut être aussi acheté séparément).

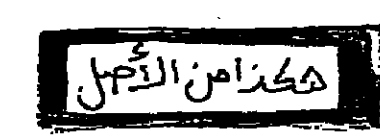
• ENCORE L'ALGÉRIE... SURGIE D'UNE MÉMOIRE FRANÇAISE. Cette fois, c'est l'auteur-réalisatrice de radio-télévision, Colette Castagno, qui donne une série de nouvelles brèves et sonores comme des coups de feu et qui ne sont pourtant que des *« journées comme les autres »* dans les derniers mois de l'Algérie coloniale (Colette Castagno : *Sud-Rebelle*. Ed. Laffitte, 180 p., 75 F.).

• VERDI N'A PAS VOULU ÉCRIRE SES MÉMOIRES. Il s'est livré dans sa très riche correspondance où Aldo Oberdorfer a puisé la matière d'une véritable autobiographie. On découvre, au fil de ces lettres, un Verdi familier, sincère, plein d'humour. (Verdi : *Autobiographie à travers la correspondance*. J.-C. Lattès, 400 p., 199 F.)

• EMILE ZOLA, avec *Germinal*, avait-il écrit autre chose qu'un roman, un témoignage ? Bernard Plessy et Louis Challet ont étudié la réalité de la mine au dix-neuvième siècle, du triage et du criblage aux coups de grisou et aux fêtes. Leur livre révèle un type humain attachant qui mérite la sympathie et le respect. (Bernard Plessy et Louis Challet : *la Vie quotidienne au temps de Germinal*. Hachette, 340 p., 81 F.)

• LES CADRES ONT « CADRILLÉ » L'ÉTAT. Pour Frank de Bondt, ils ont imposé un modèle dont la culture n'est pas le point fort. Avec les banlieues résidentielles, l'automobile, la télé, la religion des cadres est en passe de dominer les syndicats, les corporations, le commerce et l'information. (Frank de Bondt : *Délivrez-nous des cadres*. J.-C. Lattès, 250 p., 70 F.)

• QUI EST FOU, QUI NE L'EST ? Raymond Smullyan propose une série de jeux et de *« métajeux »* qui sont autant de défis à l'esprit et à la logique. Des énigmes, des labyrinthes, mine de rien, se refermeront comme des pièges sur les innocentes victimes qui, au départ, voulaient seulement s'amuser. (Raymond Smullyan : *le Livre qui rend fou*. Dunod, 171 p., 65 F.)



DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Yannis Ritsos et la mise à nu

Un nouveau recueil de Yannis Ritsos n'est jamais qu'un nouvel élément ajouté à un ensemble *nécessaire*. Dans cette œuvre aux registres divers, qui fait converger les grands textes lyriques et les notations fragmentées, rien n'est inutile. Partout, jusqu'ici, étaient perceptibles les éclats de la nudité, les éclairs du lien érotique, la danse des corps nus. Avec les trois poèmes qui composent *Erotica*, la dénudation se fait plus complète, et s'avoue comme composante indispensable :

Elle s'habille se déshabille
ses habits sont du feu
sa nudité du feu...

La matière même du poème ne peut se séparer ni se défaire de cette dimension érotique. N'est-il pas lui-même mise à nu ?

Même les mots
sont des veines
à l'intérieur
du sang coule...

L'action politique ne peut du tout se séparer de cet Eros humanisé :

en bas dans la rue passe le cortège des grévistes avec drapeaux et banderoles...

Trois poèmes du désir, voilà *Erotica* : les autres, le corps de la femme aimée, les objets du plus quotidien. Et derrière encore, bien sûr, la tradition venue de la Grèce antique, et épousant les sursauts de la Grèce moderne.

H.J.

★ **EROTICA, poèmes de Yannis Ritsos, traduit du grec par Dominique Grandmont. Gallimard, 121 p., 83 F.**

Le roman-fleuve de Thomas Wolfe

Une présentation de *la Toile et le Roc* peut s'adresser à trois catégories de lecteurs : les inconditionnels de Thomas Wolfe, les allergiques et ceux qui ne l'ont jamais lu. Ces derniers auraient bien entendu intérêt à commencer par *l'Ange exilé* et *le Temps et le Fleuve* (1), qui constituent les deux premiers tomes de la tétralogie wolfienne. Les inconditionnels, eux, se réjouiront de voir enfin traduite en français la suite d'une autobiographie qui prend à peine le soin de se déguiser en roman. Ils y retrouveront ce mélange irrésistible d'échappées lyriques, d'humour brutal et de violence littéraire qui caractérise Wolfe.

Le héros ne s'appelle plus Eugene Gant comme dans les ouvrages précédents, mais George Webber, et qu'importe puisque de toute façon c'est toujours et encore le double de Wolfe qui se débat sous nos yeux. Eugene Gant, exilé à New-York et en Europe, prend à bras-le-corps la vie et la littérature, et ce volume est le récit de son combat et de ses désillusions.

Quant à ceux que le tumulte de Wolfe insupporte, ils devraient lui donner une fois encore sa chance. Peut-être, au détour d'une page, resteront-ils accrochés à un portrait d'éditeur ne lisant jamais, à une diatribe cocasse contre Dostoïevski ou à l'heureuse conclusion gastronomique d'une querelle d'amoureux... Peut-être comprendront-ils alors que l'œuvre de Wolfe est un *échec magnifique* et que c'est là en définitive l'ambition suprême de toute destinée. – J. B.

★ **LA TOILE ET LE ROC, de Thomas Wolfe ; traduction de l'américain, par Jean Michelet. L'Age d'homme, 693 p., 160 F.**

(1) Les deux volumes ont été récemment réédités par l'Age d'homme.

Le radeau de Ralph Ellison

« Révéler l'humanité universelle contenue dans la condition de quelqu'un qui était à la fois noir et américain. » C'est ainsi que Ralph Ellison résume, dans la nouvelle préface qu'il vient d'écrire pour la réédition de son *Homme invisible*, la gageure dont il vint à bout entre 1945 et 1952 et qui restera comme son unique création littéraire. Unique dans tous les sens du terme, tant il est vrai que ce roman – *« radeau chargé d'espoir, de connaissance et de divertissement »* – a marqué son époque. Certes, il devait être, plus tard, critiqué, attaqué par ceux-là qu'on nomme nationalistes noirs et par lesquels la révolution devait arriver aux Etats-Unis. C'était pendant les années 60. Vingt ans plus tard, lorsqu'on le relit, *l'Homme invisible* reste sans aucun doute l'œuvre la plus lucide sur la condition des Noirs américains, ces hommes esclaves d'un passé mais auxquels on ne devine aucun avenir. – J. A.

★ **HOMME INVISIBLE, POUR QUI CHANTES-TU ?, de Ralph Ellison ; traduit de l'américain par Magali et Robert Merle. Grasset, 546 p., 89 F.**

MÉDECINE

L'aventure de la cancérologie

Certaines des grandes découvertes de la cancérologie ont surgi dans l'ombre d'un laboratoire et concernent les secrets de l'infiniment petit, des gènes, des virus ou des molécules chimiques.

D'autres, et non des moindres, ont conduit les chercheurs des hauts plateaux de l'Ouganda aux rizières de la rivière Perle, des plaines glacées du Groenland aux jonques de Singapour ou de Macao, à la recherche des facteurs expliquant que le même cancer de la gorge soit si fréquent chez des populations aux mœurs aussi diverses que les Chinois ou les Inuits (Esquimaux).

Le professeur Guy de Thé a été de toutes ces expéditions et il les raconte avec un enthousiasme et une verve qui font du cancérologue un véritable « aventurier de l'arche perdue ».

Vue sous l'angle du conteur, de l'historien et de l'ethnologue, la cancérologie devient romanesque et son récit est passionnant.

Dr E.-L.

★ **SUR LA PISTE DU CANCER, de Guy de Thé, préface de Jean Bernard. Flammarion, 330 pages, 90 F.**

PHILOSOPHIE

Aron et l'histoire

Avec ses deux thèses publiées en 1938, *Introduction à la philosophie de l'histoire* et *la Philosophie critique de l'histoire*, Raymond Aron engageait une entreprise d'inspiration kantienne : construire *« une critique qui serait aux sciences historiques* ce que la Critique de la raison pure *est à la physique »*, et donc déconstruire les métaphysiques dogmatiques du devenir historique, le scientisme et le positivisme historiques. Tâches toujours actuelles si l'on estime qu'il y a danger à ce que la raison historique outrepasse ses limites et s'engage dans une sorte de délire mortel aussi bien pour la science que pour la cité.

Aron a structuré sa théorie de l'histoire sur un double refus : celui, le plus connu, d'une philosophie de l'unité historique à la Marx, qui fonde un dogmatisme de plomb, et celui, tout aussi menaçant, même s'il est moins souvent dénoncé aujourd'hui, d'une philosophie de la pluralité historique à la Spengler, qui conduit à l'autodestruction de la pensée. Mais il s'agit chez Aron moins de rejeter que de passer au crible et de retenir comme méthode ce qui était chez Marx et Spengler antinomies substantielles, pour fonder les principes d'une philosophie critique de l'histoire qui saura à la fois comprendre le divers, la multiplicité de sens des conduites, et expliquer l'enchaînement des causes.

En peu de pages denses, Sylvie Mesure a su présenter et analyser la conception de l'histoire d'Aron, en tenant compte de ses différents textes, y compris des derniers.

D. C.

★ **RAYMOND ARON ET LA RAISON HISTORIQUE, de Sylvie Mesure, Vrin, 124 p., 78 F.**

HISTOIRE

Ils ont tué Jaurès

Jaurès *assassiné*, *c'était* il y a soixante-dix ans. Jean Rabaut, ancien journaliste à l'ORTF et fervent jaurésiste, restitue l'événement dans sa progression dramatique. A la faveur de nombreuses citations, de faits successifs et contradictoires, l'auteur donne toutes ses dimensions au personnage légendaire qui, la veille de la première guerre mondiale, tombait rue du Croissant sous les balles d'un certain Raoul Villain.

Comme l'écrit Jean Rabaut : *« Le plus grave est que l'internationalisme, dans son ambition mondiale (...), est mort en 1914 du coup qui tua son héraut le plus talentueux. »* – C. D.

★ **JAURÈS ASSASSINÉ, de Jean Rabaut. Editions Complexe, 190 p., 34 F.**

Défense de la famille

Avec Denis de Rougemont, nous avions cru que l'amour romantique était une invention des troubadours de la Provence médiévale. Avec Philippe Ariès et Edward Shorter, nous aurions juré que, jusqu'au dix-huitième siècle, l'enfant ne suscitait que de l'indifférence et qu'on attachait assez peu d'importance à sa conservation physique. Et nous étions, bien sûr, persuadés que la famille telle que nous la connaissons aujourd'hui – la prétendue famille « nucléaire » comprenant l'homme, la femme et les enfants – était un accident historique inconnu aussi bien dans les siècles passés que dans les autres parties du monde.

Grossières erreurs, croyances ineptes, mystifications d'historiens aveuglés par leurs préjugés, nous assure un essayiste anglais, Ferdinand Mount, qui prend systématiquement le contre-pied de tout ce qui s'est écrit sur la famille, l'amour, le mariage, le divorce et l'éducation des enfants depuis un quart de siècle. Pour l'auteur, *« le mariage et la famille font paraître les autres expériences, aussi agréables soient-elles, ternes et insipides. Et nous ne pouvons nous empêcher de conclure qu'un style de vie si intense et si durable ne peut que nous être naturel, qu'il est inhérent à l'être humain. »* – R. J.

★ **LA FAMILLE SUBVERSIVE, de Ferdinand Mount, traduit de l'anglais par T. Monacelli et C. Quoirin. Pierre Mardaga (2, galerie des Princes, Bruxelles), 278 p., 156 F.**

SCIENCES HUMAINES

Expressions de la folie

Voici le livre le plus attendu et le plus inattendu de l'année. Attendu, car cela fait plus de soixante ans que la somme du psychiatre Hanz Prinzhorn, *Expressions de la folie*, a été publiée en Allemagne et qu'on espérait sa traduction française. Inattendu, car, en dépit des travaux ultérieurs sur la schizophrénie, l'art brut et la créativité, l'ouvrage de Prinzhorn ouvre toujours une voie royale, comme l'avaient pressenti les surréalistes, dans la compréhension des rapports vertigineux qui enchaînent le créateur à sa création.

Dans une admirable préface, Jean Starobinski écrit à propos de Prinzhorn : *« Il est trop médecin, pour que l'héroïsation inconditionnelle de la maladie mentale ne lui paraisse pas une duperie ; il est trop artiste, pour entrer dans l'argumentation qui conduira les régimes totalitaires à rejeter l'invention novatrice sous prétexte de formalisme ou de dégénérescence. »*

Edité avec un soin tout particulier dans la collection « Connaissance de l'inconscient », de J.-B. Pontalis, *Expressions de la folie* est précédé d'une présentation de Marielène Weber ; le récit qu'elle trace de la vie d'un psychiatre qui fut de plus en plus marginalisé au sein de la société de son temps en raison autant de sa réhabilitation de l'art des fous que de sa propre névrose d'échec est un modèle du genre. – R. J.

★ **EXPRESSIONS DE LA FOLIE, de Hans Prinzhorn, traduit de l'allemand par A. Brousse et M. Weber. Gallimard, 413 p., 295 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Jacques Amalric, Jacques Bonnet, Dominique Colas, Pierre Drachline, Claude Durieux, Claudine Escoffier-Lambiotte, Roland Jaccard, Hubert Juin, Serge Koster et Raphaël Sorin.

● EN POCHE

● EDGAR MORIN, avec *Pour sortir du XX[e] siècle* (« Points »/Seuil), s'interroge sur notre avenir. Il nous demande de réviser nos croyances, nos méthodes, nos conceptions, avant l'an 2000.

● E.R. DODDS, dans les conférences données à Berkeley, en 1949, et réunies sous le titre de *les Grecs et l'Irrationnel* (« Champs »/Flammarion), traite de la face obscure de la culture hellénique. Il démontre que les hommes qui créèrent le premier rationalisme furent conscients de la puissance de l'irrationnel.

● FUSTEL DE COULANGES, dans *la Cité antique* (« Champs »/Flammarion), souhaitait donner une connaissance exacte des Anciens. Selon lui, la Révolution, en reprenant, après Plutarque et Rousseau, les illusions sur l'Antiquité, ne pouvait qu'aboutir à la Terreur.

● GEORGE SAND, avec *Indiana* (« Folio »), son premier roman, voulait défendre la cause des femmes. *« J'ai écrit Indiana,* disait-elle, *avec le sentiment non raisonné, mais profond et légitime, de l'injustice et de la barbarie des lois qui régissent encore l'existence de la femme dans le mariage, dans la famille et dans la société. »*

● HERMAN MELVILLE n'est pas seulement l'auteur de *Moby Dick*. *Le Grand Escroc* (« Points »/Seuil) est l'histoire magnifique d'un maître en transformation : herboriste, inventeur, quêteur pour les orphelins séminoles, etc. De cet imposteur séduisant, Melville a fait le symbole du genre humain *« multiforme et pérégrinant »*.

● PATRICK BESSON a déjà publié sept romans. Le Seuil reprend, dans sa collection « Points », son meilleur, *Lettre à un ami perdu*. Dans un style vif et personnel, Besson parle de sentiments éternels. Sous la rapidité des phrases, on devine de la tendresse et un brin de nostalgie.

● LE FRONT POPULAIRE, de J. Delperrie de Bayac, est repris en Marabout. Cette histoire d'une *« illusion lyrique »* traite aussi des réalisations sociales qui ont changé profondément les conditions de vie des Français.

● ACTEURS, PRODUCTEURS, SCÉNARISTES, TECHNICIENS, ils sont environ 1 800, recensés par Jean Tulard dans le tome II du *Dictionnaire du cinéma* (« Bouquins »/Robert Laffont). Cet ouvrage de référence complète le premier volume sur les réalisateurs.



LA VIE

Des prix par

Des troubadours aux Goncourt

Les Français aiment décerner des prix littéraires. Il n'y a pas que le Goncourt, le Renaudot, le Femina... Il en existe plus de deux mille autres. Les prix sont une de nos manies nationales

MICHÈLE CAIAZZO, chargée de tenir le fichier des prix littéraires au Syndicat national de l'édition, en a recensé mille trois cent quatre-vingts. Selon la revue professionnelle *Livres-hebdo*, leur nombre serait supérieur à deux mille... Pourquoi y a-t-il donc tant de prix ? Pour Michèle Caiazzo, ils perpétuent la tradition des concours de troubadours. Pour Michel Friedman (1), ancien secrétaire général du Conseil permanent des écrivains, ils s'inscrivent plutôt dans le prolongement des prix scolaires. En tout cas, leur nombre donne une idée de l'attrait dont jouit la littérature et du prestige culturel que confère un prix à son lauréat. L'institution ne craint pas de dépérir, puisque l'on estime à plus d'un million les Français qui écrivent, voudraient être publiés et, pourquoi pas, distingués.

Les prix les plus recherchés sont évidemment les « grands » de l'automne, qui placent d'emblée leurs titulaires sous les projecteurs et font vendre des ouvrages de quelques dizaines de milliers à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. C'est heureux, car ils sont chichement dotés : le Femina est assorti d'un chèque de 5 000 F, le Médicis de 4 500 F, le Goncourt de 50 F seulement. Le Renaudot, l'Interallié, ne donnent rien, sinon la considération des lecteurs.

Les éditeurs n'attribuent pas de prix — du moins, rarement au grand jour. Pourtant, la presse critique la décision des grands jurys, dont les membres sont aussi des auteurs des maisons le plus souvent primées. Passer une journée de novembre derrière les rideaux de l'un des trois grands éditeurs qui récoltent la plupart des prix (Gallimard, Grasset, Le Seuil) serait sans doute édifiant. Mais ce sont là choses qui ne se font pas...

Les auteurs « repêchés »

En réaction, le prix Libre, créé il y a deux ans par l'universitaire et écrivain Daniel Zimmerman, *« récompense des livres non issus du sérail des trois grands éditeurs »* et qui font l'objet d'une nouvelle diffusion assurée par le club France-Loisirs. Astucieuse, l'Ecole supérieure de commerce de Paris invite les lauréats des grands jurys à décerner le prix Hermès. Dans le même esprit, le jury... des Quatre jurys (1952), parrainé par l'hôtel Méridien et l'ambassade du Maroc, récompense l'un des auteurs ayant obtenu des voix au Goncourt, au Renaudot, au Femina ou à l'Interallié.

Ce souci de combattre les « injustices » des jurys établis fait qu'on crée sans cesse de nouveaux prix. L'académie Goncourt, elle-même, devait à l'origine repêcher les auteurs de talent négligés par l'Académie française. En fait, nombre d'auteurs que les Goncourt ont oubliés à leur tour — Céline, Aymé, Aragon, par exemple — ont été distingués par le Renaudot, qui a acquis ainsi ses lettres de noblesse. L'Interallié s'est créé pour couronner *la Voie royale*, de Malraux, grand perdant auprès des autres jurys. Le jury des Deux-Magots s'est constitué parce qu'il estimait que *le Chiendent*, premier roman de Raymond Queneau, méritait un prix. Celui de France-Culture attire l'attention sur des écrivains dont les qualités n'ont pas été suffisamment remarquées. Mais il ne suffit pas que les jurys soient animés par la volonté de rendre justice et d'encourager les nouveaux auteurs pour atteindre le grand public. C'est le cas du prix des Critiques, qui a couronné Robbe-Grillet en 1955 pour *le Voyeur*, et du prix Sainte-Beuve, qui est allé à Cioran en 1957 (*la Tentation d'exister*).

Heureusement, il existe des prix qui, s'ils ne font pas nécessairement vendre beaucoup d'exemplaires, récompensent les lauréats en espèces sonnantes et trébuchantes. Il en est ainsi du prix Cino-del-Duca (200 000 francs), qui a été attribué cette année à Georges Dumézil ; de plusieurs prix de l'Académie française ; de ceux créés par divers ministères. Les prix George-Sand et Alice, du ministère des droits de la femme, sont dotés chacun de 50 000 francs ; le second est décerné à un livre pour enfants, *« dénué de sexisme »*.

Même la société protectrice des animaux...

De son côté, le ministère de la culture distribue une dizaine de prix nationaux, dont le plus ancien, celui des lettres, date de 1950 (son dernier lauréat a été Jean Genet), et le plus récent, celui de poésie, de 1981. Dotés de 20 000 francs, ils sont décernés à la fin de l'année, au même moment que les grands prix de la Ville de Paris (50 000 francs pour le roman, le roman historique, la poésie, l'essai, la littérature dramatique). Il s'agit là de prix de consécration, tout comme le prix Kléber-Haedens. Fondé par le champagne Mumm, en 1980, et doté de 100 000 francs, ce prix est décerné par un jury comprenant des écrivains connus, tels Michel Déon et Jean d'Ormesson.

Tant de monde distribue des prix en France qu'on se demande comment un auteur pourrait être ignoré après un quadrillage aussi serré. Cela va des services culturels des ambassades, de l'école supérieure de commerce du Havre, des comptables agréés, des libraires victimes d'un attentat (prix Fahrenheit), des hôteliers, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, de l'Union des athées, des officiers de réserve, des chauffeurs-routiers à la Société protectrice des animaux, etc. Jusqu'en 1977, le marché de Rungis décernait un prix à un ouvrage à caractère gastronomique ou agricole ; le lauréat recevait un panier de primeurs... Citons aussi l'initiative des vins de Sancerre ou celle du Centre national du cognac (prix Mystère et Cognac), qui distinguent des auteurs. Au pays du bien-boire, nombre de grands crus ont leurs lauréats.

Du côté des « professionnels », on n'est pas en reste. Tous ceux qui touchent de près ou de loin à la vie du livre décernent des récompenses : les libraires (leur prix, créé en 1955, a acquis une certaine notoriété), les maisons de la presse, les bibliothécaires. Le prix Renaudot a été fondé en 1926 par des journalistes qui s'ennuyaient pendant les interminables délibérations de l'Académie Goncourt. L'Interallié (1930) et le prix Aujourd'hui (1962) ont été également créés par des confrères (le premier couronne de préférence un roman écrit par un journaliste, le second un document à caractère politique ou historique). Le prix du Premier Roman (1979) a été lancé par *les Nouvelles littéraires*. Le magazine *Elle* a innové en créant, en 1969, des prix attribués, sous forme de publicité gratuite, par un jury de lectrices. RTL et France-Inter ont organisé par la suite des concours analogues. Le prix de littérature de France-Culture (1979), déjà cité, est, lui, décerné par des producteurs de cette station et des critiques.

N'oublions pas non plus les récompenses distribuées par les cafés littéraires, comme le prix des Deux-Magots, qui est patronné par le café de Saint-Germain-des-Prés (1933), le prix Cazes, fondé par le propriétaire de la brasserie Lipp (1935), le prix de poésie Guillaume-Apollinaire (5000 F), financé par le restaurant Drouant, où déjeunent les jurys Goncourt et Renaudot.

A côté des jurys finalement modestes quant au nombre de récompenses, figurent de véritables « stakhanovistes » des lauriers littéraires.

Une récompense : la publication

Il n'est pas toujours indispensable de présenter un texte publié par un éditeur pour participer à des concours littéraires. Une cinquantaine d'entre eux, par exemple, acceptent aussi des manuscrits. Dans son guide, Michel Friedman recense quatorze jurys qui récompensent des manuscrits en les éditant. Ce sont notamment le prix Jean-Malrieu à Marseille, financé par la Société marseillaise de crédit (le recueil de poèmes sélectionné est publié par la revue *Sud*) ; les prix Max-Pol-Fouchet et Prométhée à Tarbes (attribués à un recueil de poèmes et à un roman publiés par l'Age d'homme ; le premier prix et le prix du Quai-des-Orfèvres (romans publiés chez Fayard) ; le prix Radio-Bleue (« Témoignage », chez Laffont) ; le prix Roger-Kowalski à Lyon (poèmes publiés par l'Imprimerie de Cheyne), etc.

Lendemain de fête

« J'étouffe, moi », gémissait une héroïne de Ring Lardner, grand écrivain américain et journaliste sportif des années 1910 et 1920. Une société se meurt, on le sait, quand elle préfère la lettre à l'esprit. Dans le Paris littéraire, on respire mal, car c'est le rite qui l'emporte sur la passion. Le rite, c'est-à-dire l'attribution des prix Goncourt et Renaudot, chaque année.

Qu'ils soient attribués, voilà l'essentiel. A Marguerite Duras ou à M. Dupont... Qu'importe ! Cela nourrira les controverses des salons, les bavardages des cocktails, les querelles des dîners. Tout le monde, ensuite, ira se coucher satisfait. L'éditeur, au bout du compte, l'auteur, malgré ses mines quelquefois effarouchées, et le lecteur, auquel on aura indiqué les valeurs de l'automne.

Quant à notre littérature, trop souvent elle mérite ce qui l'engendre et ressemble à ce qui la récompense. Littérature sans autre enjeu que d'avoir une place au royaume de la notoriété.

F. B.

● FESTIVAL

Polyphonix en Amérique

TEL un arbre sec, oiseau des hautes plaines, animal blessé, Julian Beck, créateur du Living Theatre, la voix pleine de lumière, grave et chaude, annonce sur la scène du Théâtre du Musée d'art moderne de New-York que, *« s'il y a une issue à chercher dans ce monde de guerre et de violence, c'est dans la poésie qu'on risque de la trouver »*. La salle se lève et l'applaudit longuement, voyant en cet homme, malade, le dernier sursaut du poème contre les brutalités du siècle.

Ne serait-ce que pour ce quart d'heure d'émotion totale, *Polyphonix*, qui en est à sa septième année, a eu raison de se déplacer à New-York. Il y a eu aussi deux ou trois moments d'intense communion avec le poème : le show d'Amiri Baraka (depuis qu'il s'est converti à l'islam, il ne s'appelle plus Le Roi Jones) et la lecture tranquille de John Cage.

Sur un ton neutre et distant, John Cage récite un conte. Le poète mycologue énumère les noms indiens des champignons trouvés sur son chemin. C'est un sage qui parle de ses journées intimes à la campagne, dans un pays intérieur. La poésie naît de ses silences et de la sonorité particulière des mots indiens.

Gherasim Luca, poète roumain, aujourd'hui apatride et toujours surréaliste, a lu des extraits du *Chant de la carpe* publié en 1973 aux éditions le Soleil noir. Ramassé sur lui-même comme s'il était otage de ses mots, il avance sur scène en hésitant, timide ou égaré, ouvre le livre, prend sa respiration et lit à distance.

Dans *Quart d'heure de culture métaphysique*, il donne le mode d'emploi de la conduite idéale entre la mort et l'angoisse : *« Détacher l'angoisse du sol en baissant la mort/ en tirant les idées en arrière/ pour soulever les frissons/ Marquer un arrêt court/ et revenir à la position de départ/ Ne pas détacher la vie de l'angoisse/ Garder le vide tendu/ Debout/ les angoisses jointes/ vide tombant en souplesse/ de chaque côté de la mort. »* Gherasim Luca est un grand poète. Sa traversée du surréalisme, commencée à dix-sept ans en Roumanie, se poursuit aujourd'hui dans les pays et les territoires qu'il s'est découverts ou simplement inventés. A la fin de sa lecture, exténué, en sueur, mais soulagé, il dit : *« Lire la poésie, c'est une tauromachie. »*

Polyphonix, qui s'est associé cette année avec Poetry Twelve que dirige Mme Lita Hornick, mécène et éditrice de poésie, a été l'occasion de quelques « performances » de poésie visuelle (Tibor Papp ; Joël Hubaut) et sonore.

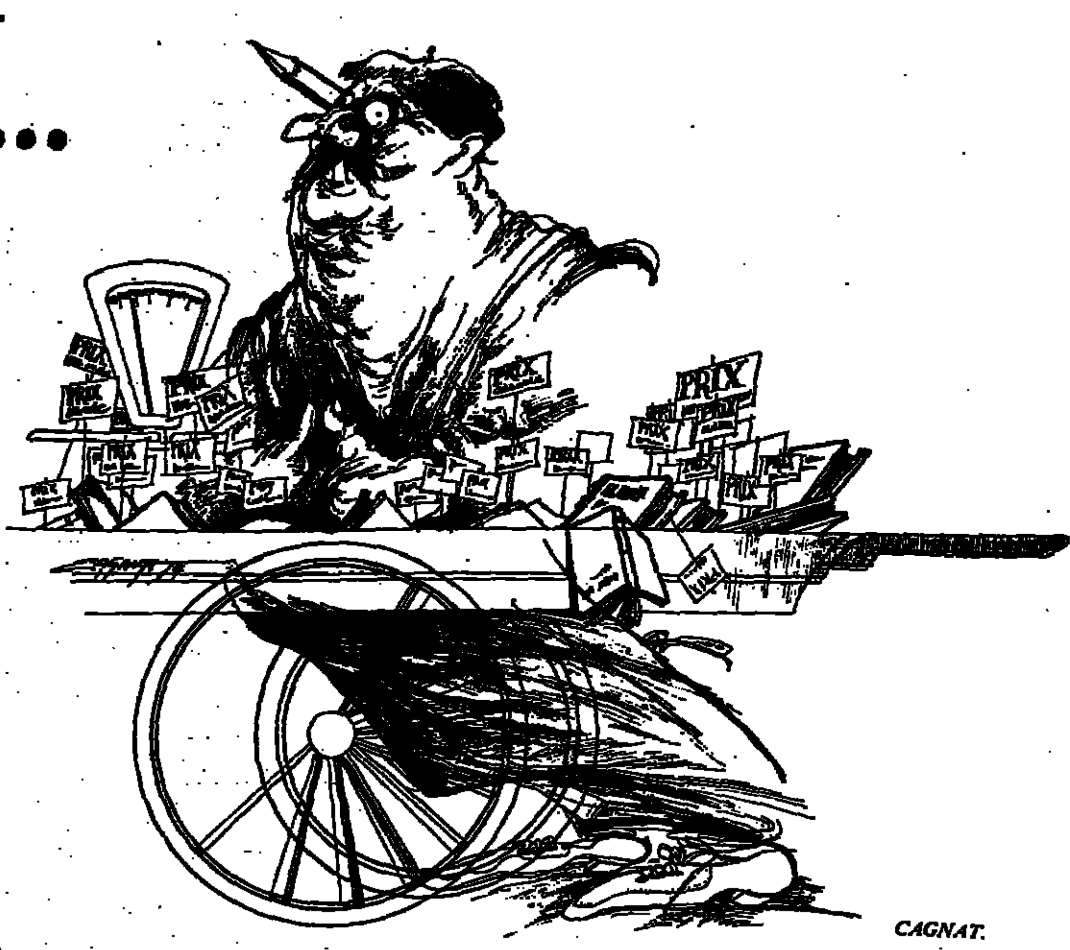
Ainsi, on n'est pas prêt d'oublier la remarquable lecture à voix dédoublée par Bernard Heidsieck de quelques lettres du Petit Robert, notamment les lettres K, H, et O. John Giorno, avec sa fougue habituelle, a dit, chanté et dansé un long poème. L'humour et la touche érotique, on les doit, dans ce festival plutôt grave, au clip de Jean-Jacques Lebel et Joëlle Léandre, et au murmure de Jacqueline Cahen. Lebel et la contre-bassiste Léandre ont donné, en musique, en chant, et en six langues, un haïku de onze minutes : *Duo d'amour*. Quant à Jacqueline Cahen, elle nous a dit sur le ton de la confidence amoureuse ses *Emois divers pour une collection de soie*. Félix Guattari a donné un rêve à interpréter.

Jean-Jacques Lebel est fier d'avoir réussi cette autre performance : réunir plus de trente poètes aux techniques, formes et langues différentes à New-York et à San-Francisco. Pour lui, *« Polyphonix est un lieu d'expression libre, une aventure nomade, sans préjugés, entièrement vouée à la poésie. »*

TAHAR BEN JELLOUN.

LITTERAIRE

milliers...



CAGNAT.

En tête des « gros distributeurs », juste après l'Académie française, vient la Société des gens de lettres, qui, recevant aussi des dons et des legs, attribue une cinquantaine de prix, dont une dizaine de « grands », dotés de 10 000 à 20 000 F. Elle récompense des œuvres poétiques, des traductions, des œuvres radiophoniques et télévisées.

« Ni prêtre, ni rabbin, ni pasteur »

L'intention exprimée par certains donateurs étonne parfois : Raoul Gain veut donner son prix au *« meilleur roman français mettant le mieux en relief la bêtise humaine »* ; André Barre entend attribuer le sien à n'importe quel auteur sous réserve qu'il ne soit *« ni prêtre, ni rabbin, ni pasteur »* ; Hubert Gildas récompense un écrivain *« ayant satisfait à ses obligations militaires et ayant fait son temps dans une arme combattante »*.

Viennent ensuite les académies de province, et d'abord l'Académie des jeux floraux de Toulouse, la plus ancienne institution du genre (ses origines remontent à 1323), qui organise un grand nombre de concours poétiques en français et en langue d'Oc. L'Académie d'Alsace, l'Académie Stanislas (Nancy), l'Académie des jeux floraux des Cadourques (Cahors), celles de Bordeaux et de Lyon, l'Académie des jeux floraux de Touraine, sont également très actives.

A l'exemple de la Société des gens de lettres, les sociétés d'auteurs, en tout bien tout honneur, attribuent aussi des prix : c'est vrai de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, de la Société des poètes français, de la Compagnie des écrivains méditerranéens, de l'Association des écrivains de langue française, et l'on en passe.

On a parlé à juste titre de la grande misère de la poésie. Ce n'est pas faute d'être honorée si l'on ne considère pas les prix comme des prothèses. En effet, on estime que la majorité des prix décernés à des ouvrages édités sont réservés à la poésie. D'innombrables concours sortent la poésie de chez elle, lui font voir du monde, la font un peu connaître dans un pays où d'immenses légions de Français tâtent de la rime dans la plus grande solitude.

Certes, les prix de poésie ne font pas vendre beaucoup d'exemplaires, pas plus le prix de l'Académie Mallarmé (doté de 15000 F grâce à Yves Rocher), que le prix Max-Jacob (10000 F) ou le prix Apollinaire, qui comptent pourtant parmi les plus prestigieux. Ils constituent néanmoins un précieux encouragement.

On peut encore citer le prix créé par RTL et la revue *Poésie I*, celui de la revue *Obsidiane*, attribué au cours du festival qu'elle organise à Sens, les trois prix des Rencontres poétiques internationales de Bretagne qui ont lieu au Mont-Saint-Michel (l'un d'eux, doté de 5000 F par le Crédit industriel de l'Ouest, est décerné à une œuvre en langue bretonne), le prix Antonin-Artaud de l'Association des écrivains du Rouergue (elle couronne aussi un poète étranger de langue française, ainsi qu'un manuscrit publié chez Subervie), les deux prix du conseil régional de Languedoc-Roussillon, de 30000 F chacun, attribués l'un à un poète de langue française (prix Méridien), l'autre à un poète de langue occitane ou catalane. Le prix Valery-Larbaud, à Vichy, est décerné tantôt à un prosateur, tantôt à un poète.

Ces prix – la liste est loin d'être exhaustive – ne sont pas réservés à des écrivains « régionaux ». Il arrive que des jurys de province reconnaissent des écrivains de qualité bien avant ceux de Paris : Lionel Ray reçut le prix Méridien avant le prix Mallarmé, Robert Sabatier eut le prix Artaud en 1952.

Le foisonnement des prix est-il le signe de la qualité de la vie littéraire ou celui de la vitalité de la littérature ? On s'abstiendra de répondre alors que tant d'auteurs sont encore inscrits au tableau des oubliés. Par exemple, Kateb Yacine et Samuel Beckett n'ont jamais reçu de prix littéraire français. Le second n'a eu que le prix national du Théâtre, et ce six ans après le Nobel. Il serait bon qu'un jury se créât pour réparer ces injustices...

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) Coauteur avec Pierre Rochaélou d'un *Guide pratique à l'usage des auteurs qui veulent publier leurs livres* (Ed. Rochevignes, 21, rue Royale, 75008 Paris).

La fusée Bonardi

J'AI été bien content, l'an dernier, de recevoir un prix de l'Académie française. Je considérais ce prix comme une fusée, capable de me propulser en un rien de temps au firmament des lettres. Une voix féminine m'a annoncé la nouvelle par téléphone. Au début, j'ai cru que c'était une blague.

« Quel prix ? ai-je dit, méfiant.

– Le prix Bonardi. »

J'ai cru entendre « Coq Hardi ». *« C'est toi, Pauline ? »*, ai-je demandé.

Ce n'était pas Pauline. C'était sérieux. J'ai aussitôt appelé mon éditeur pour lui annoncer la bonne nouvelle : *« J'ai eu le prix Bonardi ! On pourrait faire un cocktail...*

– Quel prix ?

– Bonardi ! C'est un prix de l'Académie française ! On pourrait faire...

– Elle en donne tellement, tu sais... »

Je ne le savais pas. Je l'ai découvert en lisant la liste des lauréats dans le journal : elle était si longue que seul l'auteur cité en dernier avait dû la lire en entier. On n'a pas fait de cocktail. Le prix Bonardi n'était pas une fusée. Ce n'était qu'un chèque de 3 000 francs.

***

Le secrétariat de l'Académie française se trouve au fond d'un couloir étroit tapissé de tissu vert. L'annonce de mon nom ne suscite aucune émotion particulière. De toute évidence, personne ne se souvient plus du Bonardi de l'an dernier.

« Les membres de l'Académie attribuent entre cent vingt et cent cinquante prix par an, d'un montant global d'environ 1 000 000 de francs, dit Cécile de Bosson, qui dirige le secrétariat. *Les deux plus importants, destinés à couronner l'ensemble d'une œuvre, sont le prix Paul-Morand, de 300 000 francs (c'est le prix littéraire français le mieux doté), et le Grand prix de littérature, de 100 000 francs. Puis il y a le Grand Prix du roman, de 50 000 francs, du théâtre, de la poésie et de l'histoire, de 30 000 francs chacun, et quelques autres. »*

L'audience du Grand Prix du roman, qui se vend quelquefois aussi bien que le Goncourt, s'est sensiblement accrue depuis qu'il est décerné au début de la saison des prix et non plus en juin. Il a permis de lancer des auteurs comme Patrick Modiano, qui l'a obtenu en 1972.

Puis il y a les petits prix. Des industriels, des banquiers, des rentiers, amateurs de belles-lettres, lèguent leur fortune à l'Académie afin qu'elle attribue un prix littéraire qui porte leur nom.

« La plupart de ces gens nous sont complètement inconnus, dit Cécile de Bosson. *Bien souvent, c'est un notaire de province qui nous apprend que Monsieur Untel...*

– Monsieur Bonardi, dis-je innocemment.

– Je crois que Bonardi était une femme... Une vieille demoiselle. Nos donateurs sont souvent des femmes. » L'Académie a hérité ainsi d'immeubles, d'une forêt, de terres cultivées qu'elle loue à des fermiers. Elle ne possède pas de vignes. Elle possède en revanche des champs de blé et de betteraves.

Plusieurs prix ont un caractère désuet et vague : ils exaltent l'amour de la France, *« l'amour du vrai, du beau et du bien »*, l'amour filial. Il est souvent stipulé que le lauréat doit avoir la nationalité française. Mais le prix Heredia est destiné à un écrivain d'Amérique latine s'exprimant en français.

Et le prix Bonardi ? Eh bien ! il est destiné à venir en aide à des hommes de lettres dans le besoin. Comment donc l'Académie avait-elle eu vent de mes problèmes ?...

A toutes fins utiles, je me permets de signaler que ça ne va guère mieux cette année.

V. A.

LA VIE LITTERAIRE

Zeimert existe-t-il ?

Le peintre Christian Zeimert a fêté ses cinquante ans en octobre, avec une rétrospective à la Maison des arts de Créteil. Un livre, conçu par lui et Jean-Pierre Boyer, fait le bilan de son œuvre. Comme chez Topor et Prévert, les mots y comptent autant que les images.

Latour prenant sa vessie pour une lanterne, Nature morte un peu Braque... Zeimert s'amuse. Il s'inspire des vilains chromos, portraits tartes, monuments aux morts, peintures idiotes. Le langage aussi, il le débarbouille et, en trois calembours, crée la panique dans le dictionnaire.

Zeimert existe-t-il ? Oui, sûrement. Après Perec, il se raconte, grâce à quelques souvenirs : Gloria Lasso, la Calvine blanche, le mandarin Picon. Zeimert fréquente Marcel Moreau et Jean l'Anselme ; il appartient à la bande des singuliers. — R. S.

★ LE MONDE RIANT DE ZEIMERT, de Zeimert et Boyer. Le Tout sur le tout (distribution Distique), 100 p., nombreuses illustrations, 85 F.

Le testament de Michaux

En juin dernier, Henri Michaux donna à la revue *Nulle part* un dessin, reproduit sur la couverture du numéro 4, et un texte, *Posture privilégiée*, qui précède des écrits de Saint-Pol-Roux, Malcom de Chazal, Ezra Pound, et des « chants » ou incantations traduits du turc, du pashtou, de l'arabe. Cet inédit de Michaux a la gravité d'un testament. Il semble y retourner lentement vers un monde bénéfique, apaisant, à l'écart des turbulences et des vertiges, où la naissance et la mort se confondent. Qu'on en juge par ces quelques lignes, les dernières, peut-être, écrites par Michaux :

[Avec l'acquiescement, un complet acquiescement
le cœur repris, regagné.
Comment l'avait-on ainsi perdu ?
[Le retrait enchanté devient l'épanouissement enchanté
[Plus rien ne pourrait le suspendre.
Résurrection
Il y avait donc vraiment en soi une capitale.
Une grande communion à venir est là, attend, avance approche
une communion qu'alors il sera impossible d'arrêter
sans angles.
acquiescement sans angles.
dans la journée sans porte
espace
rentrée en espace.

R.S.

★ NULLE PART, « le Chant » nº 4. Editions les Cahiers des brisants, (30, rue des Saules, Saint-Pierre-du-Mont, 40000 Mont-de-Marsan). 75 F.

Georges Gusdorf et les modernes

Georges Gusdorf, éminent historien des sciences humaines et philosophe formé par Léon Brunschvicg, publia en 1953 un essai qui fit date : *Mythe et métaphysique*. En rupture avec son maître, et dans le sillage de Maurice Leenhardt, de Rudolf Otto et de Mircea Eliade, il réhabilitait les mythes des primitifs.

Réédité en poche dans la collection « Champs » de Flammarion, *Mythe et métaphysique* est précédé d'une préface inédite dans laquelle Georges Gusdorf raconte son itinéraire philosophique. Texte passionné, partisan, qui révèle, en outre, un polémiste de talent. Lévi-Strauss, Piaget, Lacan, Foucault et Althusser son égratignés au passage, sans oublier Derrida, auquel il est difficile de ne pas penser (bien qu'il ne soit pas nommé) dans les lignes qui suivent : « *Nous avons aujourd'hui des philosophes qui spéculent sur le sexe et d'autres qui jouent avec les ordinateurs ; tous les accessoires du discours humain sont bons à prendre. Pourquoi pas une philosophie du point, de la virgule, ou du point-virgule ? Un jour, en Grèce, j'ai vu passer un camion qui portait sur son flanc l'inscription* Metaphorai ; *et je me pris à rêver à un gros traité sur la métaphore du déménagement et le déménagement de la métaphore — à partir de l'arche de Noë, dont on peut considérer qu'elle fut le premier camion de déménagement dans l'histoire de l'humanité. Un camion à la capacité considérable et, de plus, amphibie et insubmersible. Je dédie ce thème à plus génial que moi.* — R. J.

Francophones à vos plumes !

A l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACTT), et pour marquer à la fois le quinzième anniversaire de la fondation de cette organisation internationale et le deuxième centenaire du fameux concours de l'Académie de Berlin sur l'universalité du français, une Journée internationale de la francophonie sera célébrée pour la première fois le 20 mars 1985, à travers une quarantaine de pays utilisant le français sur les cinq continents. A cette occasion l'ACTT patronnera notamment l'édition d'une *Anthologie de la poésie contemporaine de langue française*, la réalisation d'une grande émission télévisée sur l'histoire de la francophonie et un concours littéraire international portant le nom de l'homme d'Etat et auteur libanais Charles Hélou.

Doté d'un premier prix de 100 000 F et ouvert à tout francophone, le concours porte sur la rédaction d'un texte d'une quarantaine de pages décrivant le rôle actuel du français dans le dialogue des cultures. La date-limite pour l'envoi des manuscrits est fixée au 20 mars 1985. En outre l'ACTT distribuera l'an prochain trois prix Jeunesse, respectivement de 25 000 F, 15 000 F et 10 000 F, réservés aux seuls ressortissants âgés de 15 à 21 ans des 39 pays membres de l'ACTT et qui auront écrit les meilleurs textes (10 pages) sur le même sujet et dans les mêmes délais que le concours littéraire. — J.-P. P.-H.

★ Tous renseignements peuvent être obtenus pour les concours à l'ACTT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris. Tél. : 575-62-41.

Les baleines en papier

« *Les baleines ne cherchent plus* », écrivent-ils. Les baleines, *c'est ainsi qu'ils dénomment* l'édition consacrée et consacrante, à quoi ils envoient quelques harpons, pas très méchants. Donc : créer un mouvement, une revue littéraire et artistique, où publier poèmes, récits, gravures et lithos, photos aussi.

La revue s'appelle *la Vie exactement*. Au sommaire : plusieurs textes autoportraits de ses fondateurs, Laurent et Elisabeth Macé, Jacques Carlos Burtin et Vincent Gille, un hommage émouvant au poète Henri Pouzol, un salut à Stig Dagerman, des fenêtres sur d'autres écrivains, pas vraiment des inconnus : Borges, Duras, Sollers, Tournier, Olympia Alberti, Pauwels.

Cent cinquante-deux pages exigeantes, ambitieuses, un peu ambiguës, et des projets de rencontres, de débats, de films à faire, d'auteurs à découvrir. — G. B.

★ LA VIE EXACTEMENT. 10, rue de la Folie-Méricourt, 75011 — Paris. Parution semestrielle, le numéro 100 F. Adhésion à l'association : 200 F. Permanence le samedi de 16 h à 19 h, à la librairie Le Marais noir (44, rue Vieille-du-Temple, 75004 — Paris).

• ROMANS POLICIERS

Ce bon vieux « Masque »

● VIVRE SANS « SN-VOYAGE AU BOUT DE LA NOIRE », de Claude Mesplède et Jean-Jacques Schleret, publié en 1982 par Futuropolis, jamais nous ne pourrions. Cet inventaire des 732 auteurs des séries Noire et Blême est aussi indispensable que le Grévisse et le Robert. Schleret remet ça, avec Jacques Baudou, en deux volumes. Le premier tome du *Vrai Visage du Masque* répertorie les romanciers de la première collection de policiers française, fondée en 1927 par Albert Pigasse. D'Agatha Christie à Pierre Véry, Stanley Ellin, E.D. Aarons ou Ruth Rendell, les « nanars » et « joyaux » du Masque sont passés au crible. Le second tome analysera les neuf collections complémentaires du Masque (Police Sélection, Emeraude, Dossiers secrets, etc.). Il reproduira aussi des documents rares et comportera une filmographie complète des auteurs traités dans les deux ouvrages. (*Le Vrai Visage du Masque*, de Jacques Baudou et Jean-Jacques Schleret, volume 1 : 480 p., 160 F ; volume 2 : 320 p., 120 F ; Futuropolis, 8, passage des Ecoliers, 75015 Paris.)

● ROBIN COOK (né en 1931 à Londres) se dit « anarcho-libéral » ; il a, comme Chandler et Whittington, une vision critique du monde. On n'a pas oublié son premier roman, *Crème anglaise*. Il replonge le héros de *On ne meurt que deux fois*, un flic têtu et nostalgique, dans une histoire lugubre. *Les mois d'avril sont meurtriers* raconte la traque d'un tueur psychopathe, sur fond de crise. Au passage, Cook épingle des figures de cauchemar : tarés, donneurs, larves, décavés, etc. Bouteilles de scotch vides, mégots, ordures, lino, une odeur de mort imprègne tout. Au milieu de cette poisse, un homme désabusé fait son boulot. (*Les mois d'avril sont meurtriers*, de Robin Cook, traduit de l'anglais par J. B. Piat, « Série noire », Gallimard, nº 1967, 310 p., 20 F.)

● WILLIAM McGIVERN (1923-1963) était le chantre du flic confronté à la corruption. *Coup de torchon, Quand les poulets ont des dents* et *Colère noire* témoignèrent de sa fascination pour la police. Il fit la guerre dans une batterie antiaérienne et participa, notamment, à la sanglante bataille des Ardennes. Admirateur de James Jones, Norman Mailer et Samuel Fuller, il s'est inspiré de son expérience pour écrire un gros roman documentaire, *Soldats de 44*, qui vient enfin d'être traduit. Ses personnages, Irving Gruber, Carmine Spinelli, Samuel Gelnick, etc., il les suit comme l'œil d'une caméra omniprésente, du 11 décembre 1944 au 8 mai 1945, de l'est de la Belgique au pont de Ludendorff, sur le Rhin. On pense à l'art des cinéastes américains, Raoul Walsh ou Anthony Mann, en lisant cette suite de séquences terribles. Voilà, sans vaine littérature, une œuvre qui ne manque pas de grandeur. (*Soldats de 44*, de William McGivern, traduit de l'anglais par A. Sladovic et P. Blondil, Editions Encre, 326 p., 89 F.)

● ERIC AMBLER s'est amusé à jeter des citoyens ordinaires dans les abîmes de l'espionnage, comme si, sur une chiquenaude du destin, la vie tranquille de n'importe qui pouvait basculer. Après *le Masque de Dimitrios* et *N'envoyez plus de roses*, le Seuil reprend *Epitaphe pour un espion* où, justement, un quidam inoffensif, Vadassy, professeur de langues vivantes et réfugié, est pris pour un maître-espion. Ambler, dans une préface à l'édition de 1966 de ce roman, inédite en français, définissait l'originalité de son projet : « *Des deux côtés de l'Atlantique, les critiques ont récemment tenté d'analyser le succès extraordinaire du roman d'espionnage. Il semble qu'un consensus se soit établi sur le fait que les tensions de la guerre froide n'y soient pas étrangères... M. Barzun, doyen des facultés de l'université de Columbia, s'est livré à une enquête plus approfondie que celle de ses confrères. Il* écrit que « l'âme de l'espion est un peu le modèle de la nôtre, ses actes et ses déboires sont à l'image de nos désirs insatisfaits ». *Il dit encore :* « Le roman est voué à la subversion : le romancier est un espion en territoire ennemi. Pourquoi se dire surpris de voir que la parabole ultime soit celle de l'espion véritable, devenu héros de roman ». *Lorsque j'ai écrit* Epitaphe pour un espion, *les romans d'action étaient encore considérés comme une forme inférieure de la production littéraire... Ce livre est essentiellement un roman de détection dans lequel j'ai mis des espions.* ». (*Epitaphe pour un espion*, d'Eric Ambler, traduit de l'anglais par F. Rivière, « Points-Roman », Seuil, 180 p.).

RAPHAËL SORIN.

• EN BREF

● L'ASSOCIATION « LES AMIS DE GEORGES BATAILLE » organise, avec la Maison des sciences de l'homme et le concours de l'Université de Paris-VII, un colloque sur le thème « Georges Bataille et les ethnologues », les 23 et 24 novembre à Paris. Des communications, notamment de M.-C. Dumas, E. Lemoine-Luccioni, M. Godelier, J.-P. Faye, M. Guillaume, M. Perniola, sont annoncées. (Renseignements : Association Les Amis de Georges Bataille : BP 255 — 75960 Paris Cédex 20 — ou téléphoner au (1) 544-38-49, poste 211.)

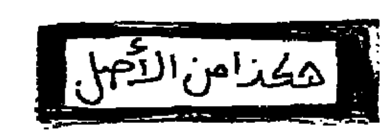
● UN COLLOQUE SUR LE THEME « ECLATEMENTS DES SAVOIRS ET NOUVELLES COHERENCES » est organisé par les facultés de théologie et de philosophie du centre Sèvres les vendredi 23 et samedi 24 novembre au centre Sèvres (35, rue de Sèvres, 75006 Paris).

● LE PRIX POPULISTE, après plusieurs années d'abandon, renaît de ses cendres et couronne pour 1984 Daniel Zimmerman, auteur du roman *la Légende de Marc et Jeanne* publié chez Fayard (*le Monde* du 4 mai). Le jury du Prix populiste réunit A. Astruc, J. Da Costa, C. Echard, J. Garcin, R. Jean, M. Jullian, L. Jyl, C. Lépidis, P. Morelle (président), C. Poulain, M. Van Rugghe et R. La Villedieu. Parmi les anciens lauréats les plus connus se trouvent Jean-Paul Sartre, Louis Guilloux, Jules Romains, René Fallet, Armand Lanoux, Henri Troyat, Bernard Clavel, Christiane Rochefort.

● LA DERNIERE SELECTION POUR LE PRIX INTERALLIE, qui sera décerné le mardi 27 novembre chez Lasserre, comprend les auteurs suivants : Dominique Bona (*Argentina*, Mercure de France), Alain Gerber (*Une rumeur d'éléphant*, Laffont), Christian Giudicelli (*le Point de fuite*, Seuil), Michel Perrein (*les Cotonniers de Bassalane*, Grasset).

● LES « CAHIERS DE LA PENSÉE SAUVAGE » sont une nouvelle revue créée à Grenoble. Consacré au roman et au film noirs, le premier numéro comprend des entretiens avec Robert Soulat, Manuel Vasquez Montalban, Olivier Lécrivain, un inédit de Frédéric Fajardie, des articles sur « *La littérature policière sur la jeunesse* », sur « *L'état présent du film noir* », sur « *Les BD noires pour nuits blêmes* » et la réédition d'un article de Marcel Duhamel, « *Anatomie d'un « thriller »*. (B.P. 141, 38002 Grenoble Cedex. Le numéro : 40 F.)

● MUSIQUE ET SCIENCES HUMAINES. — La nouvelle revue *Sociétés-Revue des sciences humaines et sociales* consacre son premier numéro à la musique. Il comprend des articles de M. Halbwachs (« *Mémoire collective chez les musiciens* »), de G. Durand (« *Un sociologue à l'Opéra* »), de P. Taminiaux (« *Jazz, tradition tragique et régime nocturne* »), d'A. Schutz (« *Faire de la musique ensemble. Une étude des rapports sociaux* »), de M. Castellana et P. Fabbri (« *Le contrepoint de l'identité* ») (120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06, et pour les abonnements : ESI Publications, B.P. 22 41350 Vineuil).



● ENQUÊTE

LES FRANÇAIS ET LA LECTURE : OÙ LISENT-ILS ?

L'opération séduction des bibliothèques municipales

Cette semaine, nous étudions l'implantation et le rôle des bibliothèques municipales, qui ont connu en quinze ans une progression spectaculaire.

IL peut y avoir bien des façons de lire. Il n'y en a que deux d'avoir des livres : les emprunter ou les acheter. Si l'une n'exclut pas forcément l'autre et s'il apparaît que les Français qui lisent sont surtout clients de librairies, de clubs, d'entreprises de vente par correspondance, la lecture publique – celle que l'on peut s'offrir gratuitement – est en progression. C'est le résultat d'un effort commencé dans les années 1967-1968 et qui, s'il ne fut pas absolument continu, a tout de même abouti à ce résultat spectaculaire : 900 000 personnes inscrites dans des bibliothèques municipales en 1969, 3 millions en 1983. C'est là assurément une raison de satisfaction pour les militants de la lecture publique. Ils peuvent constater qu'en quinze ans le taux de fréquentation de ces établissements a connu la plus forte croissance de toutes les institutions de lecture publique.

Du même coup, la bibliothèque municipale est devenue dans certaines villes ou communes un lieu digne d'avoir pignon sur rue. Il n'est plus rare de constater à certains carrefours que sa direction est aujourd'hui signalée à l'attention du passant, au même titre que celle du bureau de poste, de l'hôtel de ville ou du centre de Sécurité sociale. De la même façon, une municipalité sait qu'elle peut et même doit inscrire à son programme la construction ou la rénovation de sa bibliothèque, tout aussi bien que celle d'une piscine, d'un stade, d'une crèche.

Agrégé ou OS...

Les chiffres montrent toutefois l'étendue de la tâche qui reste à accomplir. Les 10 % de Français inscrits dans les bibliothèques municipales sont une moyenne. Cela signifie que, si dans certaines grandes villes bien équipées on arrive à 50 %, dans d'autres villes c'est 1 % de la population qui prend le chemin de la bibliothèque. Parmi ces lecteurs, on observe malgré tout une constante : si toutes les classes d'âge y sont représentées, les inscrits des sections pour enfants – quatre à quatorze ans – représentent 40 %.

Sur 800 communes de plus de 10 000 habitants – celles qui peuvent avoir, avec l'aide de l'Etat, une bibliothèque municipale, – 120 n'en ont pas. Parmi elles, on relève des cités pourtant importantes : La Ciotat, Aubusson, Firminy, Dombasle, Hendaye, Crépy-en-Valois, Chatou, Meulan, Carmaux, Sanary. Il est vrai que, pour « marcher », la bibliothèque municipale a besoin d'un investissement financier. En dessous de 10 millions de francs, on ne peut espérer grand-chose pour une cité de 50 000 habitants. A Bordeaux, où l'on projette une opération de construction nouvelle, il en coûtera 120 millions de francs. Mais partout où l'effort a été consenti, personne ne le regrette. On en tire au contraire une raison de pavoiser.

On l'a vu : point ne suffit de bâtir. Dans une étude publiée cette année avec le concours du Centre national des lettres sous le titre *la Bibliothèque dans la ville* (1), on relève cette observation capitale : « *En tout état de cause, le rayonnement de la bibliothèque et son succès auprès du public sont directement fonction de la politique et des moyens mis en œuvre. Qu'il s'agisse des horaires ou du nombre de volumes présentés en libre accès, de la gratuité ou de la qualité, et de la compétence du personnel d'accueil, aucun choix communal n'est neutre au regard de l'impact et de la fréquentation du service.* »

C'est déjà dire que l'argent n'est pas tout. Pour parvenir à un taux de fréquentation de 35 % de la population, comme c'est le cas à Annecy, Chaville, Romorantin, Ivry, Moulins, Saint-Dié, Montreuil, exemples parmi d'autres, il faut des idées, une volonté permanente d'invention. Cela va de la publicité aux liaisons avec les associations de quartier, en passant par l'animation, l'action culturelle, l'organisation d'expositions, les prêts à des collectivités comme les maisons de retraite, les hôpitaux, les entreprises. Cela implique aussi de songer aux besoins d'une population aujourd'hui diverse dans ses mentalités et sa culture. Il faut savoir qu'il y a des malvoyants et que pour eux des éditions d'ouvrages en gros caractères seront commandées. Pour les étrangers, des collections en leur langue. Et il est plus difficile de se procurer des livres en langue arabe qu'en allemand, en italien, en anglais ou en espagnol.

Partout où ces efforts ont été consentis, les résultats ont suivi. Le succès de la bibliothèque municipale moderne est inversement proportionnel à l'élitisme. Il tient à un critère simple : réunir en un même lieu le public le plus large, donc des publics les plus divers. Adulte ou enfant, valide ou handicapé, agrégé ou OS, chacun doit y trouver sa place et son intérêt. A l'entrée de la section des enfants, à la bibliothèque municipale de Laval, en Mayenne, on peut lire cet « avertissement » : « *Parents et grandes personnes, avant de franchir cette porte, nous vous rappelons que c'est ici le domaine des enfants. Laissez-les choisir et lire ce qui leur plaît. Si votre enfant désire que vous restiez avec lui, faites-vous « tout petit ». Votre discrétion est indispensable à une cohabitation harmonieuse.* »

Des maisons de verre

Ce petit texte est, en lui-même, un programme. La lecture en bibliothèque ne connaîtra son développement que si elle s'apparente à un plaisir, à un désir. C'est bien pour cela que toute la politique menée aujourd'hui et depuis une quinzaine d'années a bousculé l'image ancienne du bâtiment austère. Toutes les bibliothèques municipales nouvelles sont des constructions hardies avec une architecture propre. L'entrée comme les façades, en sont le plus souvent largement ouvertes. On a voulu que le simple passant soit à la fois séduit et attiré. Il peut ainsi voir, sans encore entrer, ce qui s'y passe. Il découvre des activités ignorées : le prêt, la consultation, l'exposition du moment, la discothèque, qui, de plus en plus, va avec le livre. C'est une bonne façon de l'appâter.

Le succès tient aussi pour une bonne part à l'emplacement. Une bibliothèque reléguée dans une périphérie ou dans un jardin à l'écart des axes de grand passage n'aura guère de chances. Lorsqu'un maire qui a décidé de « faire quelque chose » indique qu'il pourrait le faire dans un quartier déserté et lointain, la direction du livre au ministère de la culture lui demande gentiment s'il aurait eu l'idée de placer en ce même lieu la mairie ou la poste. Ainsi, au fil des ans, les bibliothèques municipales ont réussi à trouver leur place dans une rue passante, proche des centres d'activités, administratifs ou commerciaux.

Attrayante, alléchante en ses signes extérieurs, la bibliothèque, cette opération séduction réussie, ne devra pas décevoir. La diversité de son public, la différence de ses curiosités, commandent d'avoir une collection aussi riche que variée. Dépositaire des ouvrages les plus anciens dont elle aura toujours à assurer la conservation, elle ne devra pas ignorer la BD, ni même les journaux, et les revues les plus contemporaines, qu'elles soient austères ou légères, spécialisées ou de grande vulgarisation.

L'UNESCO, dans son manifeste de la bibliothèque publique de 1972, annonçait déjà : « *Adultes et enfants doivent pouvoir y trouver des ouvrages reproduits en un format réduit... Des films, des diapositives, des disques, des bandes de magnétophone et de magnétoscope, ainsi que le matériel nécessaire à l'usage individuel ou dans le cadre d'activités culturelles.* » Il en a bien été ainsi. Le succès d'emblée rencontré par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou à Paris, l'engouement immédiat du public, et des enfants en particulier, n'ont pas eu d'autres raisons. Depuis, toutes les bibliothèques municipales nouvelles ont emboîté le pas et ne l'ont pas regretté. La bibliothèque vit avec son siècle.

Dans cette entreprise de développement de la lecture par l'ouverture ou l'aménagement d'établissements municipaux, l'émulation joue son rôle. Telle ville encore à la traîne se sentira un peu fautive si telle autre assez proche et du même coup accessible, a ouvert sa bibliothèque. A son tour, elle se décidera. La politique peut s'en mêler. Une municipalité de gauche ne voudra pas être en reste vis-à-vis d'une autre, voisine, de droite, et réciproquement. L'effort budgétaire sera alors consenti plus facilement.

En 1981, dernier exercice connu de façon suffisamment approfondie, les villes ayant une bibliothèque municipale ont dépensé pour son fonctionnement 32 F par habitant. C'est là une moyenne dont on ne saurait trop attendre. Elle ne permet pas le service idéal : les municipalités les plus hardies, celles qui font figure d'exemple, ont consacré à leur bibliothèque 50 à 90 F par habitant. Dans ces chiffres, c'est le coût du personnel employé qui prend la première place (plus de 50 %) suivi par les acquisitions de livres et de documents et, plus loin derrière, par les frais de reliure et d'impression. En 1983, on estimait que ces dépenses exigeaient entre 80 et 100 F par habitant. C'est là le prix d'un fonctionnement normal, permettant à la bibliothèque d'assurer l'ensemble de ses missions. S'il doit s'y ajouter des aménagements de locaux, de nouvelles constructions, une modernisation du mobilier, la charge s'en trouve accrue. Plus encore si l'informatique entre en jeu.

Il reste qu'un élan a été donné pour la lecture publique, qu'il a du même coup créé le besoin, que la demande, là où elle n'est pas encore satisfaite, se fera de plus en plus pressante. Le bouche à oreille joue aussi sa partie dans de telles opérations. Service public, la bibliothèque municipale a su adapter ses horaires d'ouverture. Elle ne fermera pas bêtement entre midi et 14 heures. Elle sera accessible le samedi et souvent le soir. Sa spécificité lui commande une grande souplesse.



★ CAGNAT

L'expérience montre que le succès passe par l'accueil, et que la première rencontre avec l'usager est déterminante lorsqu'il s'agit d'un nouvel arrivant. Décourager sa curiosité, c'est le perdre à jamais.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres. A la rencontre avec le livre s'ajoute celle entre lecteurs, et entre lecteurs et bibliothécaire. Par ce biais, la bibliothèque sort de ses murs. Elle va à la rencontre de la ville et de la vie. De toutes ses perspectives, ce n'est pas la moindre, dans les multiples formes que peut prendre l'invitation à la lecture.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *La Bibliothèque dans la ville*, ouvrage collectif sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck. Editions du Moniteur des travaux publics et du bâtiment.

Cette enquête sur les Français et la lecture, qui a débuté dans « le Monde des livres » du 19 octobre, fait partie d'une série d'initiatives menées conjointement par *le Monde* et Le Livre de poche pour mieux connaître le phénomène de la lecture en France. Elle sera suivie d'autres travaux (études, sondage, colloque).

Un retard à combler

CE qu'on a pu appeler le « retard historique » des bibliothèques françaises est-il en train de se combler, même si l'on reste encore en deçà des pays européens comparables. A la direction du livre, on estime à 16.000 le nombre de personnes qu'il faudrait pour un bon fonctionnement, dont la moitié devraient être qualifiées, c'est-à-dire avoir le titre de conservateur, bibliothécaire ou sous-bibliothécaire. En 1984, elles ne sont que 3 250 sur un effectif total de 8 800. L'effort porte ainsi sur la formation de ce personnel, dont il faut dire que le coût représente environ 75 % des dépenses de fonctionnement.

Quant aux établissements eux-mêmes, à la superficie nécessaire, il faudrait pour réaliser les ambitions qu'elles atteignent les 2 millions de mètres carrés. Est-ce là utopie, vue de l'esprit ou raisonnable espérance ? Après tout, en 1969, les bibliothèques municipales disposaient seulement de 300 000 mètres carrés, et l'on atteint aujourd'hui les 800 000. L'aide de l'Etat, qui subventionne à 50 % ce genre d'équipement culturel, a certes été déterminante. Les villes savent maintenant qu'elles peuvent en bénéficier. En trois ans, les demandes ont afflué, dont le total représente la réalisation de 150 000 mètres carrés nouveaux.

Il est vrai que ce chiffre peut avoir des significations diverses. Une bibliothèque municipale dans une très grande ville pourra occuper 15 000 ou 20 000 mètres carrés à elle seule. Celle de Lyon, installée dans le nouveau quartier de la Part-Dieu, c'est 27 000 mètres carrés. A Nantes, on table sur 10 000. A Bordeaux, sur 23 000. Mais la cité moyenne de 30 à 40 000 habitants aura de tout aussi bons résultats et présentera un service de même qualité sur 3 000 mètres carrés. Les exemples sont là pour le prouver, que ce soit à Annecy, Cholet, Miramas ou Bobigny. – J.-M. Th.

● ROMAN

Quelque part en Europe centrale...

C'ÉTAIT hier, ou peut-être demain. La guerre s'achevait. Des villes en ruine, des immeubles miraculés. Le monstre rendait son dernier soupir, quelque part en Europe centrale. Branko, petit citadin de dix ans, silencieux, tout à la fois naïf et raisonneur, observe sans préjugés ce *« pouvoir neuf qui arrive* [avec] *le prestige d'une victoire guerrière »*.

Il parle une langue simple, attrayante : *« Plus de Dieu, plus de riches, paix et justice... »* Plus de Dieu ? On va donc chasser le pope, nouveau gibier. Cela veut dire aussi que maman décroche — en faisant le signe de croix — l'icône du saint Archange. Justice ? C'est le peuple qui va juger. Et comme il vaut mieux prévenir que guérir, on met en place des *« conseils d'habitation »*. *« A quoi ça sert ? »* demande Branko. *« A mieux nous surveiller entre nous »*, répond maman tranquillement. Plus de riches ? Cela, on comprend vite. Les châteaux, les belles maisons, les magasins, les usines, on les prend. Pardon : on les réquisitionne.

Une faune réticente au garde-à-vous

Très vite, des riches, il n'y en aura plus. Rien que des pauvres, et plus pauvres qu'avant. Il faudra attendre encore un peu pour que de nouveaux riches tiennent le haut du pavé. Et le pavé, pour le moment, il est encore tout défoncé sur les grands boulevards que traverse Branko pour aller à l'école ou à l'assemblée des petits pionniers rouges. Au croisement de ces avenues bosselées, un trou de bombe. Quand il pleut, on dirait presque une mare. Par le fond, il communique avec les sous-sols d'anciens immeubles détruits.

« Le Ravin », comme on l'appelle, fascine Branko. Quand il fait beau, des tziganes ou des Albanais y font la fête, et y disparaissent comme par enchantement. C'est là que se sont provisoirement réfugiés quelques « inadaptés sociaux », individualistes, orphelins, un peu filous, un peu philosophes, poètes, musiciens. Trafiquants certes, mais pas plus que les normalisés. Une faune réticente au garde-à-vous. Ce ne sont pas ces « marginaux du Ravin » qui refusent le pouvoir populaire, c'est le pouvoir populaire qui refuse le Ravin. Par moments, *« ils croient être l'opposition. Ils ne seront que l'émigration, ou ils se plieront. Ils ne se doutent pas de la force des autres »*.

« L'opposition ? demande Branko, *je n'ai jamais entendu ce mot. Bien sûr. Je parie qu'il disparaîtra bientôt, même des dictionnaires. C'est trop tôt pour toi, trop tard pour ces jeunes couillons. Pour le pays entier aussi d'ailleurs. Trop tôt et trop tard. »*

A ne pas manquer, parce que chaque mot de ce livre, Vladan Radoman, Français et exilé yougoslave, l'a cherché, pesé, répété, se l'est fait sien dans notre langue, et que cet homme est, pour l'honneur de notre littérature, un écrivain avec lequel il faudra désormais compter.

CLAUDIE BROYELLE.

★ LE RAVIN, de Vladan Radoman, Olivier Orban, 160 p., 69 F.

● RENCONTRE

Claude Ollier ou l'enfance du regard

Les notes intimes d'un écrivain qui trouve dans ses rêves les chemins du mystère et de la beauté.

CE n'est pas un journal au sens habituel du terme. Des notes plutôt, lectures, rêves, bribes de voyages, ébauches de récits, paysages, en vrac. Cet apparent désordre est peut-être ce qui a convaincu Claude Ollier de publier ce premier tome de *Cahiers d'écolier*. On ne saurait en tout cas l'accuser de complaisance : le lecteur n'y trouvera aucun des appâts convenus du journal intime. *« Je suis incapable de noter quoi que ce soit de privé,* confie-t-il en souriant. *Je déteste ce qui est anecdotique. »*

Claude Ollier parle lentement, avec une extrême politesse, gêné d'avoir à se demander, sans aucune coquetterie, si cela a vraiment de l'intérêt, ces cahiers. *« Longtemps, j'ai pensé que, s'il y avait quelque chose d'intéressant dans mes livres, c'était le mécanisme, le travail de construction. Aujourd'hui, je crois plutôt que, s'il en reste quelque chose, c'est l'aspect documentaire, une description de New-York ou du Haut Atlas qui permettent de les regarder pour la première fois. »*

1950-1960. *Les Cahiers* sont d'abord la coulisse d'un livre : *la Mise en scène*. On comprend la fonction de catalyse qu'eut l'Afrique du Nord sur l'auteur de *Marrakech Médine*, qui était alors un jeune fonctionnaire international ayant fait de multiples métiers, *« spécialiste en rien »*, dit-il, attendant quelque chose. On y retrouve les paysages blancs et chauds, de sable et de touffeur, qui peuplent tous les livres de Claude Ollier jusqu'à *Mon double à Malacca* : des paysages propres à la renaissance.

Une carte, un labyrinthe, une ville

« J'ai été un enfant attentif, de ceux que l'on convainc que la meilleure chose à faire est d'écrire des livres. Dès 1942, à vingt ans, j'ai commencé à griffonner des rêves, des choses qui m'intriguaient. Mes premières fictions étaient sans doute bien mauvaises, si évidemment influencées par Kafka, par Hemingway. Je tâtonnais. A vingt-cinq ans, ou trente, j'avais l'impression d'être assez étonné. Pourtant je crois aujourd'hui que je ne savais pas encore faire attention. En vieillissant, on retrouve l'étonnement de l'enfance. Pour apprendre l'attention vraie, comme pour capter le vrai rêve qui parfois se cache derrière un rêve, il faut une rupture, un exil. Au Maroc, en m'initiant à l'arabe et au berbère, j'ai mis ma propre grammaire à distance. Il n'y avait plus d'évidence. Peut-être est-ce pour cette raison que tous mes livres viennent d'un rêve ou d'un voyage. »

Le voyage, ce sont les récits d'aventures dont Claude Ollier s'est toujours nourri : Verne, Stevenson, Conrad surtout, qui raconte dans *Au cœur des ténèbres* (1) : *« Quand j'étais petit garçon, j'avais la passion des cartes. A cette époque, il y avait beaucoup d'espaces blancs sur la Terre, et quand j'en voyais un qui avait l'air particulièrement attrayant, je posais le doigt dessus et disais : « Quand je serai grand, c'est là que j'irai. »*

Explorateur. Mais l'exploration a deux registres. Elle est mise en question de la chronologie acquise — comme si vraiment le présent existait ! — et cheminement dans un labyrinthe, une ville, un paysage non balisé, le blanc de la carte, ou d'une planète, et c'est *la Vie sur Epsilon*.



★ *Photo FLAMMARION.*

L'écrivain est un ingénieur

Il n'y a plus guère de blancs sur les cartes de la Terre. Mais les mystères de notre perception et ceux de sa mise en mots restent à peu près intacts. La découverte s'est portée de ce côté-là. On voit bien dans *les Cahiers* comment Claude Ollier procède : l'étonnement d'abord, et puis la mise en place d'un dispositif expérimental, chargé de faire sortir de sa gangue de banalité la chose dite. L'écrivain est un ingénieur, et son livre une mécanique. Ou une bombe à retardement. Parce que, dit Ollier, *« on n'avoue jamais que l'écriture va à l'encontre du récit, qu'elle détraque les certitudes dont a besoin toute société. Si l'on commence à miner le concept de présent, si l'on annonce le triomphe de la discontinuité partout et toujours, l'écriture devient une menace »*.

Les rêves sont la quintessence du fragmentaire, du discontinu, de la mise en cause du sentiment d'être à soi. Ils occupent une place centrale dans tous les romans de Claude Ollier et imprègnent littéralement les *Cahiers d'écolier*. *« Ce sont des matériaux,* dit-il. *Je ne les ai jamais notés dans l'espoir de trouver quelque chose sur moi. Il n'y a rien, je pense, de particulièrement intéressant dans mon subconscient. Ce qui me captive, c'est la figuration des rêves, leur plasticité, les rencontres de doubles, la multiplication des personnages... »*

Une aube nettoyée

Chaque rêve est à la fois un encouragement à écrire, et une sorte d'ouverture sur du mystère et de la beauté. C'est un des chemins pour laver son regard. Le reste, c'est du travail au jour le jour, comme ce voyage en Amérique qui tient la seconde moitié du livre : les couleurs du Yucatan, un tatou dans un taillis, un scorpion et des punaises d'hôtel, des paysages, des scènes comme des sketches, des villes comme des échiquiers, un rocher aux phoques, la nuit grasse, une aube nettoyée.

Clande Ollier, le regard bleu tranquille, poursuit sa route, avec minutie et sans artifices : Borgès reste son maître, mais ce serait le maître baroque d'un écrivain profondément classique. D'un côté, la pure mécanique, l'horlogerie de précision du récit, l'écrivain-artisan ; de l'autre, l'espoir, nourri de rêves, de capter quelque chose de vrai, qui serait l'enfance du regard.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ CAHIERS D'ÉCOLIER, de Claude Ollier. Flammarion, 277 p., 95 F. Le même éditeur réédite « la Vie sur Epsilon », 276 p., 89 F.

(1) *Au cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad. Aubier-Montaigne.

● PSYCHANALYSE

L'atroce confession du fils du loup

(Suite de la page 15.)

Mais, non content de jouer aux courses ou à la Bourse, d'insulter les *« nègres »* conducteurs de bus, de lire *l'Abrégé de cancérologie* d'Amiel, de soutenir que le meilleur remède contre le cancer est soit l'exercice physique, soit la schizophrénie, Wolfson développe ses thèses sur l'euthanasie planétaire.

« Un autre millénaire de tortures »

Pendant que sa mère est livrée aux techniciens de la mort, il trouve un certain réconfort, *« quoique bien trop précaire »*, précise-t-il, dans la construction toujours croissante de bombes atomiques et thermonucléaires qui, en dépit de la *« connerie des pacifistes »* (Wolfson les exècre, ainsi que Carter, qu'il surnomme à sa manière allitérative, le *« bloody baptist bastard »*, l'infect salaud baptiste), permettrait enfin de réussir un suicide collectif complet *« avant que ne dût commencer encore un autre millénaire de tortures ici-bas »*.

Quelque chose de merveilleux se produirait alors, quelque chose qui est décrit dans la Bible : *« ... Et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses auront disparu. »* (Apocalypse, XXI, 4.) Wolfson ne parvient pas à comprendre pourquoi les Eglises sont tellement contre la bombe, alors que c'est la promesse même d'une prochaine fin du monde qui a attiré les premiers chrétiens vers leur nouvelle religion, il y a deux millénaires.

Sur les modalités pratiques de cette euthanasie planétaire, ainsi que sur son désir d'être *« un peu véridique »* dans son livre, Louis Wolfson s'explique dans un stupéfiant entretien publié par *l'Ane* (2). Si ne pas mettre fin à l'humanité serait, selon lui, le pire des crimes, ne pas lire *Ma mère, musicienne, est morte...* serait une erreur impardonnable. La vraie littérature de l'ère atomico-schizophrénico-cancérigène, c'est ici qu'elle naît, totalement désespérée, sinistre comme le hurlement sans fin, déchirant et atroce, d'un loup aveuglé par mille soleils.

ROLAND JACCARD.

★ MA MÈRE, MUSICIENNE, EST MORTE..., de Louis Wolfson. Navarin, diffusion Seuil, 217 p., 90 F.

(2) *L'Ane*, septembre-octobre 1984, n° 18, 38 F.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le surréalisme a soixante ans

« Le surréalisme repose sur la croyance à la réalité supérieure de certaines formes d'associations négligées jusqu'à lui, à la toute puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée. Il tend à ruiner définitivement tous les autres mécanismes psychiques et à se substituer à eux dans la résolution des principaux problèmes de la vie... » **Par ces mots du *Manifeste du surréalisme* (« Idées », Gallimard), André Breton lançait en 1924 un mouvement qui, jusqu'à son occultation, fut l'épicentre d'un séisme incomparable. Soixante ans après, des inédits, les manuels et les anthologies en dispersent la poussière d'or.**

Les lettres d'Eluard à Gala, l'« enfant adoré »

COMME s'ils sentaient sa mort prochaine, journalistes et témoins se disputent déjà la dépouille de Salvador Dali. Des anecdotes, chez Pierre Ajame, et des souvenirs, pour la chanteuse Amanda Lear, quelques ragots, ailleurs, nous parlent du clown à moustaches, de ce Catalan culotté qui vaut mieux que sa réputation. Le vrai Dali, celui qui posait pour Brassaï, surgit de la correspondance de Paul Eluard à Gala, qui saccage, aussi, l'image pieuse qu'on se fait encore du poète de *Corps mémorable*.

Eluard rencontre Helena Dimitrievna Diakonava, Gala, son *« enfant adoré »*, en 1912, au sanatorium de Clavadel, près de Davos. Durant la guerre, au cours d'une permission (1917), ils se marient. Ils se séparent en 1929. Gala épouse Dali ; Eluard, Nusch. Jusqu'en 1948, pourtant, Eluard continue d'écrire à Gala et se confie à elle : le sexe, l'argent, le Parti scandent ses aveux, où l'histoire d'une époque et l'aventure d'un groupe, les surréalistes, sont très intimement dévoilées.

« Char a reçu 5 000 F. Nous voici à l'abri des sales petites choses pressantes. » « Je rentre en toi, je me branle pour toi. » « Ma longue liaison avec Breton et les surréalistes est bien terminée », etc. Eluard rêve, vend des tableaux, prépare des plaquettes, gémit, se fâche avec ses amis. Dali, *« la machine à penser »*, a l'air de le surveiller. René Crevel, Picasso, Valentine Hugo, Georges Bataille, apparaissent au détour d'une lettre, puis s'éloignent. Les notes savantes de Pierre Dreyfus sont là pour éclairer les allusions.


★ PAUL ET GALA A CADAQUES EN 1930

La déclaration de Gala à Wolf Vostell : *« Je suis la femme qui a le plus compté dans l'art moderne »*, est juste. On se demande comment Dominique Desanti a pu oublier Gala dans son livre, *la Femme au temps des années folles* (1). Gala efface Elsa Triolet, Sonia Delaunay ou Virginia Woolf. La *« Gala éternelle »* d'Eluard, la Gala de Dali, disparue le 10 juin 1982, n'a pas daigné laisser une œuvres, ni réussir une carrière. Elle a su, ces lettres qu'elle avait conservées le prouvent, construire avec acharnement, avec hargne, une perpétuelle légende d'aurores et de cristaux avides.

RAPHAËL SORIN.

★ LA DOUBLE VIE DE SALVADOR DALI, de Pierre Ajame. Ramsay, 226 p., 89 F.

★ LE DALI D'AMANDA, d'Amanda Lear. Pierre-Marcel Favre, 294 p., 89 F.

★ LETTRES A GALA (1924-1948), de Paul Eluard ; édition établie par Pierre Dreyfus, préface de Jean-Claude Carrière. Gallimard, 518 p., 150 F.

(1) Stock.

EXTRAIT

« Mon amour si grand, si simple »

[Eaubonne, avril 1928]

Lundi, 4 heures

Mon cher amour, mon doux amour, je suis encore couché aujourd'hui. Je viens de faire un rêve merveilleux, un de ces rêves de jour où les émotions physiques vous laissent au réveil toute la part du désir — et le désir qu'on traîne, ensuite, éveillé, ressemble tellement au plaisir du rêve. J'étais étendu sur un lit à côté d'un homme que je ne suis pas sûr d'identifier, mais un homme soumis, rêveur depuis toujours et pour toujours et silencieux. Je lui tourne le dos. Et tu viens t'allonger contre moi, énamourée, et tu me baises les lèvres doucement, très doucement, et je caresse sous ta robe tes seins fluides et si vivants. Et tout doucement, ta main par-dessus moi, va chercher l'autre personnage et s'impose à son sexe. Je vois cela dans tes yeux qui se troublent lentement, de plus en plus. Et ton baiser devient plus chaud, plus humide, et tes yeux s'ouvrent de plus en plus. La vie de l'autre passe en toi et, bientôt, c'est comme si tu branlais un mort. Je m'éveille, grisé légèrement, incapable de renoncer à ce plaisir.

Il faut avouer que le retour à Arosa ne m'apparaît pas triste, que ce n'est d'ailleurs pas un retour à Arosa, mais un retour à toi, par conséquent à mon amour. Par conséquent, je n'ai qu'une envie : te voir, te toucher, te baiser, te parler, t'admirer, te caresser, t'adorer, te regarder, je t'aime, je t'aime toi seulement, la plus belle et dans toutes les femmes je ne trouve que toi : toute la Femme, tout mon amour si grand, si simple.

La révolte et le rêve

L'ANTHOLOGIE commentée que proposent Henri Béhar et Michel Carassou dans la série « Textes et débats » est aussi une histoire du surréalisme. De sa naissance, en 1924, à 1969, des textes de Breton et de ses amis, et des critiques (Blanchot, Sartre, Camus...), évoquent les étapes du mouvement. Ils suivent l'interrogation philosophique, toujours corrigée, qui souligna d'un trait de feu les limites d'un territoire nouveau, celui de la révolte et du rêve.

« Vigilance révolutionnaire », *« amour sublime »*, *« écriture automatique »*, *« crise de l'objet »*, *« universelle analogie »*, *« magie quotidienne »*, etc, on n'a oublié ici aucun des grands thèmes. Ils sont exposés avec des extraits des déclarations théoriques évidentes, comme *Position politique du surréalisme*, de Breton, ou *la Révolution et les Intellectuels*, de Naville. Des écrits trop négligés, ceux de Benjamin Fondane, Pierre Mabille et Paul Nougé, sont également introduits. Ils montreront aux jeunes lecteurs de ce manuel qui l'ignorent à quel point le surréalisme, confisqué par les adorateurs de Paul Eluard et d'Aragon, fut une entreprise collective, et convulsive.

Contre l'image trop simple du surréalisme briseur d'interdits, Jacqueline Chénieux a entrepris une redéfinition de ses concepts centraux. Elle en retrace les étapes historiques pour analyser sa *« théorisation progressive »*. Le *« hasard objectif »*, par exemple, surgit après 1930, avec Breton. Il a été précédé par une pratique, dès les années 20, et sera suivi de l'activité paranoïaque-critique de Dali et des frottages de Max Ernst. Il est lié, finalement, à une conception matérialiste du monde.

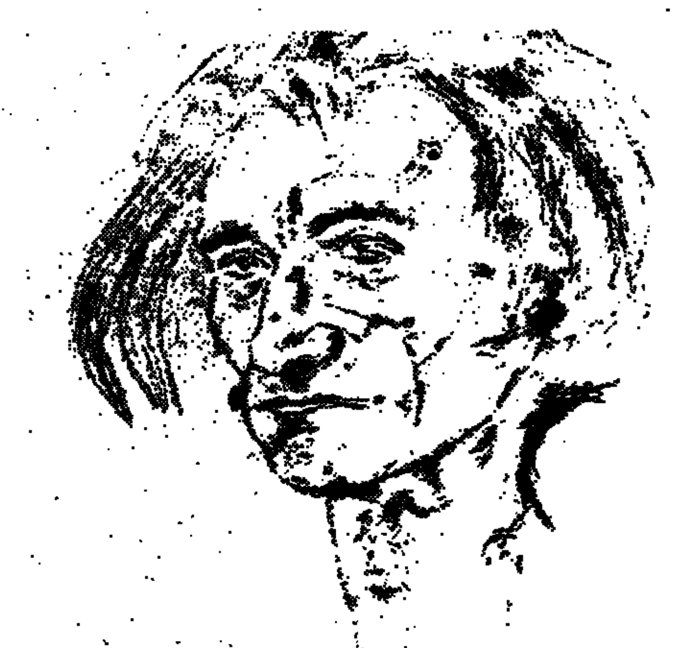
Jacqueline Chénieux considère les enjeux du surréalisme : *« l'éthique de la révolte et du risque »*, *« la séduction de l'anarchisme »*, *« l'art dans la révolution »*, etc. Elle fait appel, comme Béhar et Carassou, à des *« marginaux »* et évoque des controverses récentes (sur Breton et Freud). Son exposé, qui recouvre tout le champ des activités surréalistes, s'achève sur une image assez juste, et belle : les *« œuvres »* surréalistes *« sont des sortes de moraines qui nous restent du passage d'une grande aventure glacière... dont une partie s'est volatilisée en neige poudreuse. »*

R.S.

★ LE SURRÉALISME, de Henri Béhar et Michel Carassou. Le Livre de Poche, « Textes et débats », 510 p, 36 F.

★ LE SURRÉALISME, de Jacqueline Chénieux-Gendron. P.U.F., collection « Littératures modernes », 268 p., 110 F.

La tête d'Antonin Artaud


★ *AUTOPORTRAIT*

ENTRE Ucello et Van Gogh, l'ordre et le déchet, Antonin Artaud a multiplié les *« mélanges de poèmes et de portraits, d'interjections écrites et d'évocations plastiques... »* Florence de Mèredieu explore ce domaine encore peu défriché et son étude, admirablement illustrée, donne à voir les graffiti et les griffures, des signes de la *« recherche d'un monde perdu »* où Artaud s'est englouti.

Contre les *« lectures castratrices »*, celle-ci est attentive à la dispersion et au tourbillon qui gomment les commentaires. Le visage troué d'Artaud, cloué par lui-même sur le papier, devient alors un hiéroglyphe qui efface les *« lettres complètement épuisées »*.

R. S.

★ ANTONIN ARTAUD, PORTRAITS ET GRIS-GRIS, de Florence de Mèredieu. Blusson éditeur, BP 483, 75528 Paris. Cedex 11, 72 p., 50 ill. noir et blanc, 100 F.

★ La revue EUROPE consacre son numéro de novembre-décembre à Artaud, avec des textes de Fondane, Le Clézio, Garelli, etc. 60 F.

Une histoire de « la Sirène »

LA Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII publie une histoire de « la Sirène » (1917-1937). Cette maison fit date. Ses premiers animateurs, Cendrars, Cocteau et Apollinaire, puis Fénéon, y laissèrent souffler l'esprit moderne. Elle permit à Van Dongen, Dufy, Léger, de s'exprimer librement et d'innover. Certains de ses joyaux, les originales du *Flâneur des deux rives* et de *la Fin du monde*, font rêver.

L'étude de Pascal Fouché raconte avec précision l'aventure agitée et complexe de cette « Sirène » si séduisante, engloutie par le commerce. C'est, après le volume consacré à une autre petite-grande entreprise, « Au Sans Pareil » des surréalistes, un bel hommage. Jean Epstein, André Salmon, Max Jacob, servis par une typographie révolutionnaire... on avait oublié ça.

R. S.

★ AU SANS PAREIL, de Pascal Fouché. BLFC (30, rue de l'Université, 75007 Paris), 448 p., 80 ill., 150 F.

★ LA SIRÈNE, de Pascal Fouché. BLFC, 592 p., 177 ill., 250 F.

● DICTIONNAIRE

Philosophes de tous les pays...

Entreprise sans équivalent, le « Dictionnaire des philosophes » est monumental. Mais il n'a pas que des qualités.

DÉCIDÉMENT, la philosophie ne se porte pas mal. Alors que débute la vaste entreprise du *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, aux éditions Fayard, sous la direction de Michel Serres, un autre travail collectif d'envergure est offert au public par ce *Dictionnaire des philosophes*, publié aux Presses universitaires de France sous la direction de Denis Huisman.

Ce seul nom provoque souvent des réactions hostiles. Le personnage – c'en est un – n'a pas toujours bonne presse. Homme d'affaires et de relations publiques, amateur de publicité multimédia autant que de philosophie, il a gardé pour beaucoup l'image de la « philo choc » : ABC du bac, bandes dessinées et autres vulgarisations qui ne furent pas toujours du meilleur aloi. En attachant son nom à ce dictionnaire, il semble bien que Denis Huisman soit vraiment passé à la « philo chic ».

Car cette œuvre est un monument. D'abord par la taille : près de trois mille pages imprimées menu, qui parviennent malgré tout à demeurer maniables, grâce à leur répartition en deux volumes du format du petit Robert. Monument aussi par le nombre de ses collaborateurs : plus de trois cents universitaires de plusieurs pays se sont partagé les quelque trois mille cinq cents notices constituant cet ensemble sans équivalent. Un comité scientifique composé d'une quarantaine de chercheurs, sous la présidence de Jacques d'Hondt, a veillé, secteur par secteur, à la tenue de l'édifice.

Le résultat de tant d'efforts conjugués est d'une indiscutable utilité. Le lecteur, qu'il soit spécialiste ou « honnête homme », trouve ici, pour chaque philosophe, trois sortes d'informations : des repères biographiques, allant du curriculum sommaire au portrait détaillé ; une présentation de l'essentiel de l'œuvre à travers sa problématique et ses concepts majeurs ; une bibliographie enfin, particulièrement nourrie et précise, indiquant à la fois les ouvrages de l'auteur et ceux qui lui ont été consacrés, et souvent la référence des bibliographies complètes.

Maîtres et épigones

Comme instrument de travail, ce dictionnaire a un double intérêt. En ce qui concerne les maîtres inépuisables, les systèmes de pensée que rien ne dépasse, il offre sous une forme commode une suite de monographies, presque toujours dues à l'un des meilleurs spécialistes du philosophe concerné. Son autre fonction est de rassembler une multitude d'articles consacrés à des penseurs qu'on ne saurait dire petits, mais qui sont à tout le moins peu connus des lecteurs non spécialisés. C'est le cas de centaines d'auteurs de toutes époques et de tous pays.

A titre d'exemple, on doit à l'érudition sans faille de Marcel Conche, professeur à la Sorbonne et signataire de l'introduction, pas moins de quatre-vingt-trois notices sur des élèves d'Anaxagore ou de Démocrite, sur des disciples d'Epicure ou de Pyrrhon dont beaucoup de professeurs de philosophie ignorent jusqu'à l'existence. Bref, je défie quiconque de feuilleter ce *Who's Who* de la philosophie sans y apprendre quelque chose sur un théologien lombard, un platonicien de Cambridge ou un positiviste argentin.

Sous cet aspect, le dictionnaire est aussi un instrument de culture, un monument à la diversité de la pensée. Son ouverture d'esprit, son absence de dogmatisme ou de choix tendancieux, son extrême diversité, ne sont pas ses moindres mérites.

Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans la meilleure des encyclopédies possibles ? Certes non. Les défauts sont à la mesure des qualités.

Comme il était prévisible, on constate de curieux déséquilibres dans l'espace accordé aux uns et aux autres. On peut notamment s'étonner de voir consacrer trois pages et demie au juriste italien Cesare Beccaria et seulement dix lignes à Jean Hyppolite, ou bien douze pages à Benedetto Croce et cinq lignes à Alfred Adler, ou encore seize pages à Gottlob Frege contre sept et demie à Karl Marx, etc. Le jeu pourrait se poursuivre longtemps. Il paraît assez vain. Denis Huisman et Marcel Conche insistent dans leurs avertissements sur le caractère perfectible de l'ouvrage et son amélioration au fil du temps. Il reste curieux de ne lire qu'une page sur Emmanuel Lévinas et une et demie sur... Denis Huisman !

Ce ne sont peut-être que broutilles, que des éditions ultérieures corrigeront sans doute. Espérons.

Occident et Orient

Plus grave me paraît le déséquilibre considérable entre les pensées occidentales et celles de l'Orient. Cette disproportion est chez nous coutumière. Elle est ici moindre que d'habitude, et c'est un progrès. Mais on pouvait espérer qu'un dictionnaire qui se donne explicitement pour projet de recenser les *« philosophes de tous les temps et de tous les pays »* réserverait une juste place, à côté des Platon, Descartes, Hume ou Hegel, à Patanjali, à Shankara, pour ne citer que deux grands noms de l'Inde, qui sont ici de grands absents. La tradition du Tch'an (le Zen), sans être censurée, est fort négligée : Boddhidharma n'a pas une ligne ! J'avoue qu'à la place (ou à la suite) de Mazière (1682-1761), *« oratorien malebranchiste, défenseur en physique des « petits tourbillons »*, j'aurais aimé trouver Mazu (709-788), de la province du Jiangxi, dont la contribution à la vie spirituelle de l'humanité me paraît... au moins égale. Ce n'est qu'un exemple, parmi cent.

Ce n'est pas le seul domaine où la volonté d'ouverture de ce dictionnaire achoppe, soit à cause de la force d'inertie des habitudes, soit du fait de la démesure du projet.

Car, à côté des philosophes à part entière, les auteurs ont voulu accorder une large place à ceux dont l'œuvre, scientifique ou littéraire, engage une réflexion philosophique. Cette louable intention nous vaut autant de bons articles que d'inexplicables lacunes.

Dans le domaine de la réflexion logico-mathématique, par exemple, il est légitime de consacrer des notices à Hilbert, à Tarski ou à Hintikka, mais pourquoi omettre Dedekind ? Dans le domaine littéraire, le même souci d'ouverture peut justifier la présence de Kafka, de Proust, de Joyce, de Maurice Blanchot ou de Michel Tournier. Mais, à côté de la présence de Philippe Sollers, comment comprendre l'absence d'Antonin Artaud ? Pourquoi Dostoïevski et pas Tolstoï ? Pourquoi Saint-John Perse et pas René Char ou Rainer Maria Rilke ? Ces choix sont des mystères.

D'autres lacunes sont stupéfiantes. Parmi les sociologues, dont les travaux peuvent évidemment impliquer des postulats ou des conséquences philosophiques, on ne s'étonne pas de rencontrer Pierre Clastres, Alain Touraine ou Jean Duvignaud. Mais l'absence de Georges Balandier laisse plus que perplexe. Du côté des biologistes, celle de François Jacob rend franchement rêveur...

Au-delà du domaine des œuvres explicitement philosophiques, il semble que la part d'arbitraire ou de hasard dans les choix l'emporte largement. La source d'une telle confusion me paraît résider dans le fait qu'il manque à toute l'entreprise une définition nette et fermement maintenue de ce qu'elle entend par « philosophe ».

Du côté d'aujourd'hui

S'il y a un tournant auquel on attend un tel dictionnaire, c'est bien sûr dans le choix des contemporains, qui est par définition imparfait et aléatoire. De ce terrain miné, les auteurs se sont tirés en fin de compte très honorablement. Certes, ils sacrifient trop au travers coutumier confondant mandarin et philosophe, au point qu'à lire certaines pages on peut se demander si ce livre n'est pas un monument à la gloire de l'Université édifiée par elle-même. Mais ce phénomène dépasse de loin le cadre de cet ouvrage. Certes, on rencontre là aussi quelques omissions bizarres. Pourquoi André Glucksmann est-il oublié, quand Bernard-Henri Lévy, Jean-Marie Benoist ou le situationniste Guy Debord figurent en bonne place ?

Cela dit, les divers courants de la pensée contemporaine sont représentés avec justesse, et les articles consacrés aux grands philosophes d'aujourd'hui ne le cèdent en rien par leur exact sérieux au traitement réservé aux classiques.

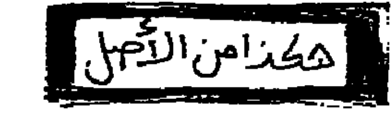
Une seule erreur a été commise, mais c'est une faute. Il a été demandé en effet à bon nombre de vivants de rédiger eux-mêmes l'article qui les concerne. Ces articles sont aisément repérables au fait qu'ils ne sont pas signés. Un tel dispositif ouvre la porte à d'instructives comparaisons pour le lecteur entre ceux qui eurent la sobriété éthique de s'en tenir à un cursus et une bibliographie et ceux qui se sont complus dans l'auto-analyse, en s'érigeant un petit monument... Je ne citerai pas de noms pour ne réjouir ni n'attrister personne. Mais cette gaffe perverse aurait pu être évitée.

Faut-il rappeler que la critique est aisée et l'erreur humaine ? Ce petit arbre de reproches ne doit pas cacher la forêt. Ce dictionnaire manquait. Il existe. Il peut être amélioré. Mais on sera déjà reconnaissant à Denis Huisman et à son comité de rédaction (Jean-François Braunstein, Jacques Deschamps, Angèle Kremer-Marietti, Marie-Agnès Malfray) d'avoir accompli une tâche colossale et qu'on devine ingrate. Elle rendra le travail plus facile et plus profitable à beaucoup d'entre nous, à tous ceux qui ont un lien professionnel ou occasionnel avec la philosophie.

Cette œuvre a aussi le mérite de rappeler que, contrairement au dire d'Hamlet, il y a plus de choses dans toute la philosophie que dans le Ciel et sur la Terre.

ROGER-POL DROIT.

★ **DICTIONNAIRE DES PHILOSOPHES, sous la direction de Denis Huisman. Préface de Ferdinand Alquié, Introduction de Marcel Conche. Presses universitaires de France. 2 vol., 2730 p. Prix spécial de lancement jusqu'au 31/01/1985, 980 F. Ensuite : 1 200 F.**



● POLITIQUE ÉTRANGÈRE

« L'Etat du monde »

AVEC *l'Etat du monde, annuaire économique et géopolitique mondial,* qui en est cette année à sa quatrième édition, ceux qui sont à la recherche de points de repère facilement accessibles pour s'orienter dans un monde de plus en plus déroutant, analystes politiques, économistes, journalistes, étudiants, etc., disposent désormais d'un instrument de travail et d'un ouvrage de référence indispensable.

D'une présentation claire, ce petit annuaire format poche – il a néanmoins 640 pages – ne se contente pas de fournir une chronologie des événements de l'année, qui sont regroupés, reclassés par thèmes (par exemple, « Le monde en guerre »), afin d'en faciliter la compréhension. Le souci primordial des auteurs est de dégager les tendances de l'évolution du monde par l'analyse des grandes questions stratégiques (sept articles, cette année, des euromissiles à l'enjeu du Pacifique) et par des notes sur des problèmes sociaux perceptibles sur la longue durée (« La mortalité dans le monde ») ou ayant pris dans l'activité économique une actualité aiguë (« L'endettement mondial ; le FMI, gendarme du monde ? »).

Ainsi, le lecteur souhaitant une mise en perspective de l'information distribuée au jour le jour par les médias trouve, sous une forme synthétique, des éclairages, voire des clés, qui peuvent lui donner l'envie d'aller chercher plus loin. Des renvois d'un article à l'autre permettent de mettre en valeur les interactions d'un sujet à un autre, l'aspect complémentaire des faits économiques et politiques et des facteurs humains (une galerie de portraits est même offerte, de Michael Jackson à Benigno Aquino).

L'un des grands attraits de cet annuaire est son appareil statistique particulièrement précis (un petit guide d'utilisation est donné en tête d'ouvrage) dont on ne saurait trop souhaiter l'extension, ainsi que sa cartographie, tout à fait remarquable à une échelle aussi réduite. Une innovation, en ce domaine, cette année : les cartes des communautés ethniques par pays.

Un recueil de près de 1 500 adresses (au lieu de 1 180 en 1983) de centres de documentation, de bibliothèques, d'organismes internationaux, sociaux, de journaux, complètent ce travail digne de grands éloges et dont la lecture, jamais ennuyeuse, est rendue encore plus plaisante par des dessins et caricatures de Plantu.

MANUEL LUCBERT.

★ **L'ETAT DU MONDE, édition 1984, Annuaire économique et géopolitique mondial, sous la direction de François Gèze, Yves Lacoste, Alfredo G.-A. Valladao et Thierry Paquot. La Découverte, Paris, 640 p., 98 F.**

Les deux guerres du Vietnam racontées par un Américain

Un passionnant récit pour un conflit « incontrôlable »

LES guerres du Vietnam continuent de nous hanter. Quand elle y repense, l'Amérique se sent perdue face à son engagement au Vietnam, comme si la folle aventure avait été incontrôlable et n'avait pu se terminer qu'en catastrophe et sans explication. Dans cette affaire, qu'elle n'a jamais dominée, rien ne lui a été épargné. La gauche européenne, pour sa part, y a perdu quelques solides illusions. Les Vietnamiens y ont sans doute trouvé de quoi rédiger un nouveau chapitre de leur épopée séculaire, mais qui nourrira seulement les imaginations de leurs écoliers du vingt et unième siècle. Pour l'instant, leur nation exsangue est plongée dans le plus triste des isolements.

Ainsi peut-on expliquer le remarquable succès, l'an dernier, d'une série de treize émissions de télévision diffusée outre-Atlantique par PBS. L'adaptation française de cet énorme travail, réalisée par Henri de Turenne, a soulevé plus de controverses que de passions, mais elle n'en a pas moins réveillé rancœurs et amertumes, car le Vietnam demeure encore, de nos jours, une page difficile à tourner (1). Associé à la production américaine, Stanley Karnow, qui a résidé longtemps en Asie, en a fait un livre qui vient d'être traduit en français. L'historien du temps présent tente ainsi de prendre le relais du journaliste qui a vécu, sur le terrain, le drame de toute une génération.

Parce qu'il s'appuie sur une documentation à la fois considérable et bien assimilée, parce que l'auteur s'efforce, constamment, de prendre le recul nécessaire face à une tragédie qui ne pouvait le laisser indemne, ce récit est passionnant. Karnow, qui a une formation universitaire française, sait plonger aux racines du nationalisme vietnamien, dont la substance a été si bien perçue, au milieu du siècle, par le sociologue français Paul Mus (2), et dont le romantisme ressort très bien du petit livre de Jean Lacouture sur Hô Chi Minh (3).

Karnow décrit tout aussi bien la raison française du conflit. Défense et grandeur de l'empire ; refus de saisir les données locales du conflit ; engagement militaire, au-delà de ses moyens, d'un pays qui ne sait pas décoloniser ; acrobaties diplomatiques de Pierre Mendès France, à Genève, afin de tourner le dos à une guerre alors qu'une autre, l'Algérie, est commencée : la « sale guerre » a eu lieu, jusqu'au bout, puisqu'elle s'est terminée par l'humiliation de Dien Bien Phu et que, dans un Vietnam divisé en deux à la hauteur du 17e parallèle, le lit d'une autre guerre est creusé.

Entre la signature des accords de Genève, en 1954, et l'offensive du Têt Mau Than, en 1968, plus de treize années se seront cependant écoulées. Il aura fallu autant de temps pour que l'Amérique se réveille, tout à coup, avec plus de cinq cent mille hommes sur le terrain, avec plus de cinq cents de ses enfants tués chaque semaine, avec ses bombardiers géants qui déversent, en chapelets, leurs milliers de tonnes de bombes sur un ennemi imperceptible. M. Richard Nixon, le mal-aimé, fait alors ce que tout autre président américain aurait été contraint de faire : il décide de s'en aller, non parce qu'il a perdu la guerre, mais parce que l'Amérique ne veut plus en entendre parler.

La couleur des cadavres

A Saigon, on « *change la couleur des cadavres* », pour reprendre l'expression de l'ambassadeur américain. C'est la « vietnamisation » des combats. Entre-temps, Kissinger négocie son « *intervalle décent* », ce laps de temps souhaité entre la fin du repli américain et une éventuelle prise du Sud par les communistes. L'histoire sera sensiblement différente, puisque les Américains devront évacuer à la sauvette – et de façon humiliante – la capitale du Sud livrée à l'anarchie et encerclée par plusieurs divisions nordistes.

L'ouvrage de Karnow a deux dimensions. Il nous livre le détail – mieux connu mais vite oublié – des grandes décisions de ces guerres, notamment celle de l'Amérique. On voit ainsi comme la partie s'est jouée à Washington ; entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes certitudes et les mêmes doutes, qui ne sont pas tous fous, cyniques ou naïfs. D'un autre côté, il n'ignore pas que, tout au bas de la pyramide, on se sent tout aussi dépassé par le drame qui se noue puis se dénoue. Le 30 avril 1975, au général sud-vietnamien Minh qui l'attend, à Saigon, au Palais de l'indépendance, pour lui remettre le pouvoir, le colonel nord-vietnamien répondra : « *Il n'en est pas question. Vous ne pouvez pas donner ce que vous n'avez pas.* » Karnow a l'air de songer, en rapportant cette anecdote, que les pendules, d'une bien triste façon, sont remises à l'heure. Il est vrai que, depuis cette date, qui marque le terme de cent ans d'influence occidentale, le Vietnam en est revenu à un face-à-face peu prometteur mais qu'il comprend mieux, avec son ancienne puissance tutélaire, la Chine, tournant ainsi le dos, comme il aime le faire, à la mer, d'où sont toujours venus les barbares.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ **VIETNAM, de Stanley Karnow. Presses de la Cité, 435 pages, 100 F.**

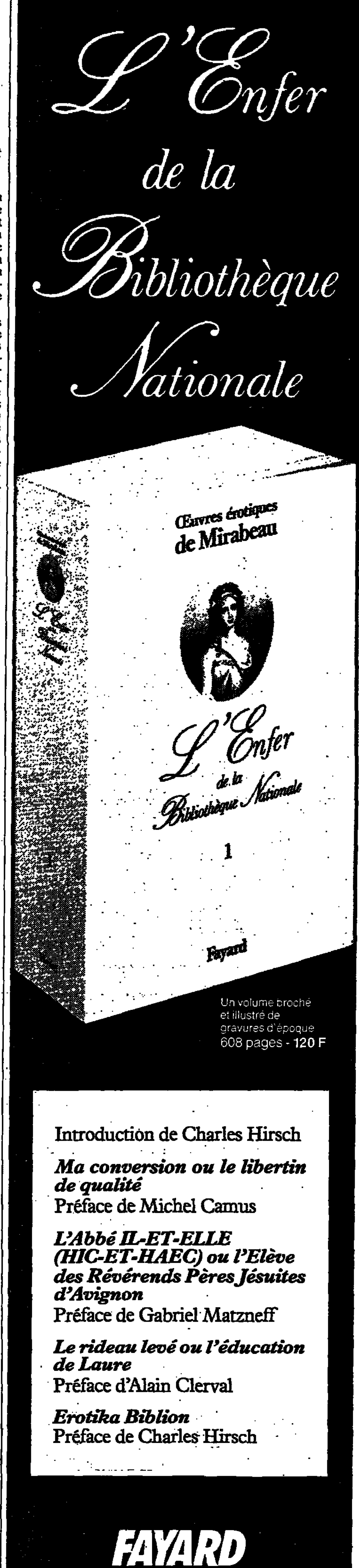
(1) Diffusée par Antenne 2 en six émissions en janvier et février 1984 (cf. *le Monde* du 11 février).

(2) *Vietnam, Sociologie d'une guerre* (Seuil).

(3) Le Seuil.

● **RECTIFICATIF. – Dans le compte rendu de *l'Indépendance confisquée*, *le Monde* du 9 novembre fait dire à l'auteur, Ferhat Abbas, « *nous sommes des Berbères arabisés, des Euro-Berbères* ». Il fallait lire évidemment « *des Arabo-Berbères* » et non des Euro-Berbères. D'autre part, après une longue citation, la question « *cette parole libre, qui a voulu l'entendre en France quand il était possible d'éviter l'irréparable ?* » figurait entre guillemets alors qu'elle était posée par l'auteur du compte rendu et non par Ferhat Abbas.**





● LETTRES ÉTRANGÈRES

Wole Soyinka l'enfant terrible de la littérature africaine

Les « confessions » de l'écrivain nigérian.

WOLE SOYINKA passe pour l'enfant terrible de la littérature africaine ; cet intellectuel nigérian n'hésite pas en effet, un soir d'élection en 1965, à diffuser à la radio d'Ibadan, au lieu du traditionnel message de remerciements, un enregistrement mettant en cause les politiciens corrompus. Pendant la guerre du Biafra, il s'oppose publiquement à l'instauration d'un pouvoir militaire musclé. Lors du scrutin de 1983, il dénonce les manipulations électorales. Tous ces écarts lui valent de solides inimitiés et plusieurs années de prison.

Il ne faudrait pourtant pas l'imaginer doctrinaire. Soyinka déteste ce qui entrave la liberté et la créativité. Son théâtre — avec notamment *le Lion et la Perle, la Danse de la forêt, les Gens du marais, Un sang fort* ou *les Tribulations de Frère Jéro*, — témoigne de l'étonnante variété de son talent. Chez lui, le réalisme voisine avec le mythe, la satire avec le lyrisme. Son alliance du merveilleux et du quotidien fait parfois penser aux démarches de Yeats et de Synge, similarité qui nous rappelle que la littérature anglaise s'est régulièrement enrichie et renouvelée grâce aux apports précieux des écrivains irlandais, africains, antillais, indiens... qui se sont approprié la langue de la Reine avec tant de bonheur.

Né en 1934 à Abeokuta, Soyinka étudie à Ibadan puis à Leeds. Après un séjour au Royal Court Theatre de Londres, il retourne fonder sa propre troupe au Nigéria et devient professeur d'art dramatique et de littérature comparée à l'université d'Ifé. Réfléchissant au rôle du théâtre dans l'Afrique contemporaine, il prône une forme à la fois populaire (d'où son intérêt pour l'opéra yoruba et les contes) et à la pointe des recherches esthétiques contemporaines. Il souhaite créer un drame rituel où les spectateurs deviendraient les co-célébrants d'une cérémonie visionnaire.

Pourtant ces ambitions élevées n'empêchent pas l'artiste de conserver un sens critique aigu qui le conduit à dénoncer l'hypocrisie ou les excès chez les autres comme chez lui-même. Soyinka fait également œuvre de poète avec *Idanre*. Il écrit *Camwood on the Leaves*, une pièce radiophonique, et des romans comme *les Interprètes* et *Season of Anomy* (à paraître chez Belfond). Si l'on ajoute son journal de prison, *The Man died* (également prévu chez Belfond), on mesure mieux le talent protéiforme de ce géant de la littérature.

Avec *Aké*, récit autobiographique, nous découvrons un autre volet de son art. Il ne s'agit plus ici d'allégorie politique, de satire sociale, de tragédie mythologique ni de méditation sur le rôle de l'intellectuel. Nous entrons de plain-pied dans le jardin de la petite enfance, lieu régi par les tensions entre la culture traditionnelle et le Dieu des parents, celui des missionnaires.

Si l'univers clos de la maison semble obéir aux principes de la morale chrétienne, dans l'esprit du petit enfant, les apports exotiques se superposent à la réalité profonde du culte des ancêtres et du panthéon yoruba. Il n'est pas jusqu'à l'orgue de l'église qui n'adapte son timbre à celui des *egungun*, masques ancestraux qui surgissent du sol à intervalles réguliers. La *« visite hebdomadaire »* de Dieu est célébrée, à l'office du soir, dans la langue anglaise réservée aux communications avec les enseignants et les officiels blancs. Le langage imagé de la Bible donne forme au jardin qui regorge de grenades associées à la reine de Saba, à la passion de Salomé, à Ali Baba... ou de lys de Cana aux taches rouges, gouttes de sang du Christ sur la Croix.

L'initiation d'un enfant yoruba

Mais le mal s'est introduit dans le paradis, érodant la terre, dénudant les pelouses, vidant de leurs secrets les rochers familiers, tel ce « Jonas » où le protagoniste a coutume de se réfugier, banalisant les fourrés jadis peuplés de génies et de colonies d'escargots. Ce monde d'autrefois est régi par la « Foi », celle du révérend J. J., qui brave les *egungun* en célébrant l'office alors même que le toit de l'église s'effondre en épargnant miraculeusement les fidèles dans sa chute. Chrétienne Sauvage, la mère de Wole, gère avec tendresse et fermeté son foyer et son magasin. Le père, directeur d'école qui parle *« comme s'il était à tu et à toi avec Dieu »*, transmet son goût de la rhétorique et de l'ergotage à son rêveur de fils.

C'est à Isara, dans un autre jardin, celui, beaucoup plus sauvage, du grand-père, que Wole apprend la rude vie du paysan qui doit vaincre sa peur pour affronter les frelons et les serpents dissimulés dans les arbres. C'est également à Isara que Wole subit, sans sourciller, l'épreuve d'initiation qui fera de lui un homme. Lors de ce séjour qui constitue le temps fort du récit, le jeune garçon découvre ses racines et sa propre étrangeté, lui qui ne se prosterne pas devant les anciens et qui redoute de s'empoisonner lorsqu'on lui présente une nourriture non sanctionnée par la mère.

L'expérience de la vie passe par la découverte du *« changement »*, par l'exclusion de la chambre paternelle, par la relégation loin du lit maternel et par l'arrivée d'une petite sœur maladive qui meurt lors de son premier anniversaire. Après la peur de l'inconnu (le héros demande à sa sœur : *« Si je commence à changer, tu me le diras, hein ? »*), vient la stupéfaction devant un monde qui peut rester le même après un tel cataclysme.

Aké n'est pas simplement une délicieuse autobiographie intimiste ; le livre fait également revivre les sons, les couleurs, les odeurs, les goûts, les personnages familiers et excentriques du pays natal. Le monde extérieur où s'échappe le petit enfant de quatre ans et demi est celui des étals de bouchers ornés de crânes aux orbites béantes, de marchandes de simples, sorcières aussi ratatinées que les racines enfermées dans leurs pots... Wole y rencontre le ridicule de Paa-Adatan, *« guerrier invincible »* bardé de gris-gris qui brave les militaires en patrouille au début de la guerre. Il s'interroge sur l'étrangeté de Sorowanke, la folle amoureuse que le village lapide avant de la chasser, le ventre lourd de son enfant à venir, hors des limites de la communauté.

La vigueur et la tendresse d'une belle autobiographie

Au lycée d'Abeokuta, Wole fait l'apprentissage de la cruauté. Il subit, plein de crainte et d'admiration, la discipline de Ransome-Kuti, proviseur prompt à fouetter les élèves pour un brin de « mauvaise » herbe oubliée dans la cour, mais pourtant très respectueux des droits de la défense, ce qui permet parfois à des garnements raisonneurs et cyniques d'échapper aux sanctions.

Alors qu'éclate au Japon la première bombe atomique, Abeokuta se prépare à une épreuve de force entre les femmes du marché, encadrées par Chrétienne Sauvage et par Mme Ransome-Kuti, et les autorités traditionnelles responsables de la collecte des taxes jugées insupportables. L'enfant de onze ans, prêt à partir pour Ibadan, découvre soudain la lutte politique en servant de messager au Syndicat des femmes.

Soyinka s'arrête là dans ses confessions, jugeant peut-être que la curiosité biographique du lecteur ne doit pas le conduire à plus de confidences. Le texte vigoureux et tendre que l'auteur nous livre est fort bien servi par la plume d'Etienne Galle, chez qui l'on perçoit une grande empathie, qualité nécessaire à l'élaboration d'une bonne traduction. Soyinka caresse avec délices tous les registres de la langue anglaise, auxquels il ajoute des phrases de yoruba ou d'anglais dialectal. Bien loin de la « couleur locale », il fait sien et reforge l'idiome du colonisateur pour le plus grand plaisir du lecteur.

JEAN-PIERRE DURIX.

(Maître assistant d'anglais — monde anglophone — à l'université de Dijon ; directeur de Commonwealth, *revue de la Société d'étude des pays du Commonwealth, faculté de langues, 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon).*

★ AKÉ, LES ANNÉES D'ENFANCE, de Wole Soyinka, traduit de l'anglais et préfacé par Etienne Galle. Pierre Belfond, 313 p., 95 F.



★ BERENICE CLEEVE

Bibliographie

On peut également lire en français les œuvres suivantes de Wole Soyinka :

— *Les Gens du marais*, suivi de *Un sang fort* et *les Tribulations de Frère Jéro*, traduits par Elizabeth Janvier. L'Harmattan. 33 F.

— *Le Lion et la Perle*, traduit par J. Chuto et Ph. Laburthe-Tolra. Clé, 9 F.

— *Idanre*, préface de L. S. Senghor, introduction et traduction d'André Bordeaux. Nouvelles Editions africaines, 28 F.

— *Les Interprètes*, traduit par Germaine Landré. Présence Africaine, 68 F.

— *La Danse de la forêt*, préface de Daniel Maximin, traduit par E. Janvier. L'Harmattan, 29 F.

⁂

— Le théâtre de Soyinka est fort bien représenté par *Collected Plays, 1 and 2*. Oxford University Press. (Londres, 1974).

— Ses essais réunis dans *Myth, Literature and the African World* sont édités par Cambridge University Press. (Cambridge, 1976).

Max Beerbohm le prestidigitateur

MAX BEERBOHM était un excentrique tous azimuts : on n'imagine pas plus anglais que cet Anglais-là. Il vivait dans l'ère victorienne, avec bonne conscience et humour. Il cultivait le goût des choses passées et se méfiait absolument des temps futurs. Sans doute pensait-il que le progrès n'est qu'une manifestation un peu tapageuse du mauvais goût. Il s'endeuillait de voir changer Londres au fil des années, et avec Londres s'enlaidir l'Angleterre entière. Il y avait, en Max Beerbohm, un enfant qui ressemblait à un Chinois. Son occupation principale était de faire des aquarelles à partir des personnalités littéraires qu'il connaissait, et, comme il connaissait toutes les personnalités, il fit une œuvre nombreuse. Ce sont des caricatures plus touchantes que méchantes : le pinceau de Max Beerbohm était plein de tendresse. Il fut aussi un essayiste remarquable.

Un suicide collectif à Oxford

Il était décadent sinon avec volupté, du moins avec délice. Max Beerbohm préférait l'artificiel au naturel. Lorsque, après une période de candide retour au vrai, les femmes recommencent à se maquiller, Beerbohm laisse fuser sa satisfaction : *« L'artifice que nous avions chassé est de retour parmi nous et, bien que ses yeux soient rouges d'avoir pleuré, il pardonne en souriant. Il est bienveillant. Dansons, soyons heureux et exécutons un pas triomphant* (1). » Mario Praz, dans un texte qu'il lui a consacré, montre bien ce qu'est Beerbohm : un civilisé, c'est-à-dire un causeur. Bref ! un homme de société. Beerbohm, caricaturiste de l'élite, ne se conçoit aucunement sans cette élite même. Il a commencé sous Rossetti, et il pourrait être un modèle de Sargent. D'ailleurs, il a posé pour Jacques-Emile Blanche...

Il écrivait avec des pointes, ne cherchant nullement à convaincre, et qualifiant de *« fantaisie »* pure et simple cette admirable fiction qu'est *Zuleika Dobson*, qu'il publia en 1911. Il protesta lorsqu'on voulut voir dans son conte une critique de la société. Lui n'avait vu là que des fantômes, une leçon de morale, et l'analyse de l'Artifice (considéré comme ravissant engin de mort). Zuleika Dobson est une jeune femme rigoureusement artificielle, ce qui rend oiseux le fait de savoir si elle est ou non belle. Elle fait de la prestidigitation, fort mal, mais elle séduit les hommes. Venue à Oxford, où son grand-père est recteur, elle présidera à un suicide collectif : les étudiants sont épris d'elle au point de se noyer tous dans la fameuse rivière.

Seules ont deviné le drame les statues des empereurs qui sont dans les jardins. C'est que l'univers de Max Beerbohm est fabuleusement machiné. L'écriture suit, dansante, capricieuse, pleine de surprises, de « mots » : l'art parfait de la conversation, tel est le secret de l'auteur. Il y a un peu de cela chez Angus Wilson. Lorsque Beerbohm évoque le duc de Dorset, élève à Oxford, en visite chez le recteur, cela donne : *« 8 heures venaient de sonner dans le salon du recteur, et déjà les pieds ducaux étaient beaux sur la blanche peau d'ours du tapis. Ils étaient si minces et si longs, avec un cou de pied si noblement arqué, qu'on n'eût pu les comparer qu'à un couple de langues de bœuf glacées sur un plat... »*

Mais il n'y a pas que cela dans *Zuleika Dobson*. Une *« fantaisie »*, disait Max Beerbohm ! Disons : une fable. Et comme toute fable, celle-ci a sa morale. Ici : la féminité de la jeune femme, qui entend être aimée et désirée par tous, et se refuse à chacun. L'inexistante Zuleika, ce triomphe de l'artifice, devient le personnage capital, le plus touchant et le plus pervers. Beerbohm était finalement un humaniste qui se méfiait des excès de l'humanisme. L'ironie, dans ce livre, est contaminée par la tendresse ; et l'humour par la complicité. Max Beerbohm est un représentant, héroïque à sa façon, parfait en tout point, de l'Angleterre d'avant la seconde guerre mondiale. Ce styliste prodigieux n'a rien perdu de ses charmes.

HUBERT JUIN.

★ ZULEIKA DOBSON, de Max Beerbohm, traduit de l'anglais par Philippe Neel, préface de Mario Praz. Christian Bourgois, 290 p., 90 F.

(1) *L'Empire du rouge*, dans la revue *l'Ennemi* (1984). — Christian Bourgois.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Un classique : les « Chroniques martiennes »

Ray Bradbury, un des pères de la science-fiction aime l'Europe. A l'occasion du 30e anniversaire de ses « Chroniques martiennes », désormais un « classique », il est venu de Los Angeles, sa ville, à Paris. Evelyne Pieiller l'a rencontré.

A soixante-quatre ans, l'Américain Bradbury a les cheveux blancs et le teint rose, la jovialité et la tranquillité d'un Anglais de la *Merry Old England*. Il est venu à Paris pour fêter les trente ans de ses *Chroniques martiennes*. Mais l'âge ne signifie pas grand-chose pour lui, sinon la résolution de certains conflits, et l'apparition insupportable de la mort, qu'il n'arrive définitivement pas à admettre.

A douze ans, le petit Bradbury avait rencontré M. Elektra qui travaillait dans un cirque et y opérait d'électriques prodiges parfaitement électrisants. L'enfant admira tant M. Elektra qu'il se débrouilla pour faire sa connaissance, et, le cirque parti, ils entretinrent tous deux une singulière correspondance, de magicien à futur écrivain. Pour la première fois de sa vie le jeune Ray éprouvait le besoin d'exister aux yeux d'un adulte hors du cercle familial. Autant dire qu'il avait trouvé sa famille d'élection, celle des rêveurs experts aux prodiges.

Quelque cinquante ans plus tard, Bradbury a essayé de retrouver le fascinant M. Elektra. A l'occasion de l'adaptation au cinéma d'un de ses romans, une grande belle histoire d'épouvante lumineuse, tout entière consacrée aux étranges merveilles des cirques et de l'enfance, Bradbury passa des annonces dans toute la presse : *« Je cherche à joindre M. Elektra. »* Il n'y eut pas de réponse. *« La foire aux ténèbres »* avait englouti M. Elektra. Mais qu'il soit peut-être mort, c'est ce qu'avec une candeur têtue, Bradbury refuse d'admettre. De même qu'il refuse, dans son carnet d'adresses, de biffer les noms de ses amis disparus.

L'enfance lui demeure proche. C'est avec un sourire complice qu'il lance aux élèves des classes qui l'invitent, *« Alors, vous êtes bien tous des monstres ! »*, et, avec joie, il les entend répondre un *« oui »* enthousiaste. Bradbury est un homme gai, parce qu'il a regardé en face bien des horreurs intimes : sans honte. Oui, les petits enfants sont des monstres et ça leur fait sacrément plaisir de pouvoir en parler. Bradbury n'a pas oublié les atrocités qui lui troublaient la tête. Et il a choisi de ne pas les craindre, mais de les raconter. Bradbury est un humaniste. Qui sait aussi bien décrire l'enfer des *« terrains de jeux »*, que la douceur de l'acte d'amour, et qui trouve le *« remède à la mélancolie »* dans l'accueil de toutes nos contradictoires impulsions.

Si ses *Chroniques martiennes* sont séduisantes, c'est qu'elles connaissent des passions l'ombre et la clarté. Bradbury a la grâce de savoir s'émerveiller devant le fait humain, sa simple, fabuleuse existence ; et il pense qu'à en dire les gouffres et les joies, on peut changer la vie des gens, les habituer à ne plus avoir peur d'eux-mêmes. Un de ses plus précieux bonheurs, c'est d'avoir entendu des lecteurs lui confier qu'ils s'étaient transformés, après l'avoir lu, ou entendu. Parce qu'ils s'étaient soudain fait confiance.

Amoureux de l'Irlande et de l'Europe

La générosité contagieuse de Bradbury vient probablement de sa conception de l'écriture comme acte d'auto-connaissance. Selon lui, lorsqu'on écrit, on est obligé à la franchise. Obligé de nommer les ombres, donc de vivre en bonne intelligence avec son « subconscient ». C'est pourquoi il souhaite que chacun puisse écrire. Non pas pour vérifier un quelconque talent, mais pour se laisser surprendre par ce qui va surgir, le reconnaître, et lui faire face.

Bradbury lit peu de littérature contemporaine, précisément parce que les auteurs lui paraissent se compromettre insuffisamment. *« Décrire une porte, c'est très bien, mais ce n'est pas assez. Il faut aussi dire qui l'a posée, d'où elle vient, ce qu'elle signifie »*. Pour la science-fiction, c'est différent, il n'en lit guère par crainte d'y retrouver quelque chose qui aurait pu être sien.

La psychanalyse le fait sourire. *« Je rencontre des psychanalystes dans les séminaires de créativité. Ils me demandent comment je fais »*. La religion ne l'intéresse pas.

Il aime par-dessus tout Shakespeare, mais aussi Yeats et Shaw. Son amitié pour l'Irlande est telle qu'on l'en croirait originaire. Ce qui n'est pas le cas. D'origine anglaise par son père et suédoise par sa mère, il n'est d'Irlande que par alliance, puisque sa femme en vient. L'Irlande même l'a séduit sans prévenir, alors qu'il y séjournait pour travailler aux côtés de Huston sur le scénario de *Moby Dick*, et que le soir il marchait dans les rues pluvieuses. Il était conquis, mais ne le savait pas. Il ne l'a su que beaucoup plus tard, quand elle s'est rappelée à son bon souvenir, en lui suggérant d'écrire sur Nick, le chauffeur de taxi, et sur les collisions de bicyclettes. C'est d'ailleurs là une histoire d'amour qui continue à fleurir, et il finit en ce moment un recueil tout entier consacré aux belles folies irlandaises.

Mais en fait, c'est de toute l'Europe qu'il est amoureux, parce qu'il trouve que ses villes, ses places, ses bancs, ses fontaines, tout ce luxe offert pour le plaisir, rendent plus humain. De ses balades, il a tiré des essais sur *l'Architecture de l'avenir*, où il montre qu'il serait bon de s'inspirer de la riche lenteur des villes anciennes, parce qu'elles invitent au bonheur. Ce qui ne l'empêche pas, avec un soupçon de mauvaise foi, de regretter que le film *Blade Runner* montre sa ville, Los Angeles, celle où il vit, sous un jour aussi négatif. Il y voit du pessimisme, ce qui l'irrite. Parce qu'il est sûr que, aujourd'hui, on a une chance exceptionnelle ; que les avancées technologiques sont une véritable révolution. A nous de saisir l'occasion.

Tout ce qui est moderne l'excite. Jusques et y compris le rock'n roll. C'est ainsi que Ray Bradbury est quasiment un fan de David Bowie, un grand maître du show, à ses yeux, et que dans un débordement d'estime, il compare sans hésiter à Judy Garland. (Ajoutons qu'il ne risque pas de perdre le contact, puisque l'une de ses filles est « road manager » des Eagles). Musique, architecture, poésie, science-fiction, science tout court, lui servent à faire fructifier la belle étrangeté de son existence. La science comme la science-fiction inventent ce qui est vrai, toutes deux rendent réels les rêves.

Un optimisme californien

Il y a là un optimisme assez typiquement californien, la conviction que le progrès est sans fin, à condition d'être maîtrisé. Les voyages dans l'espace lui apparaissent ainsi comme une magnifique solution de rechange, pour le jour où l'homme ne pourra plus vivre sur la Terre. Alors, il ira s'installer ailleurs, en emmenant ce qui est unique et sans prix, sa civilisation. Bradbury *« chante le corps électrique »* avec une énergie sans faille. Mais, au cœur même des plus folles équipées cybernétiques, il ne perd jamais de vue l'infini de l'homme.

C'est sans doute pour cela qu'il vient d'écrire, et c'est la première fois, un roman policier. Pour enquêter sur nos mystères, à la Chandler. Va-t-il créer un Marlowe à la Bradbury, à bague florentine, cravate américaine, et yeux bleus comme le père Noël ? Réponse d'ici un an ou deux. En attendant, il nous dit comment Napoléon est un personnage de science-fiction : tandis qu'il faisait tuer des milliers de soldats, il sauvait le reste en faisant utiliser pour la première fois des gamelles étanches qui protégeaient la nourriture. Science et fiction qui font l'histoire. Bradbury sourit. On est au seuil d'une nouvelle franco-martienne.

EVELYNE PIEILLER.

★ Les œuvres de Ray Bradbury sont éditées chez Denoël, dans la collection « Présence du Futur » où les *Chroniques martiennes* viennent d'être rééditées.

★ Vient de paraître : l'album *Planète rouge* : douze « Chroniques martiennes » écrites entre 1944 et 1953 par le jeune Bradbury, alors inconnu, et illustrées chacune par un dessinateur différent. Albin-Michel, 100 p. (noir et blanc), 90 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Adolf Muschg en Chine

A l'autre bout du monde, à la recherche d'une utopie.

ON le savait depuis Jean-Jacques Rousseau et Benjamin Constant, l'exploration de l'âme est une spécialité suisse. Adolf Muschg, dont voici le quatrième livre traduit chez nous (1), ne fait pas exception à la règle.

Quittant les alpages suisses, cadre de l'escapade extraconjugale du héros de *Ce sera tout*, l'auteur nous emmène cette fois à l'autre bout du monde, à la découverte de la Chine d'après Mao, en compagnie de huit intellectuels suisses en voyage officiel. Parmi nos voyageurs : un écrivain, Samuel, qui ressemble beaucoup à Max Frisch, deux tiers-mondistes, l'ancien directeur d'une société de produits chimiques, une femme fortement névrosée, un psychologue, Bernard, qui est aussi le narrateur, un ingénieur agronome, un certain Hugo Stappung, chef de la délégation. Au cours d'une des étapes, coup de théâtre : Stappung est retrouvé empoisonné dans sa chambre d'hôtel. Etalé à côté de son corps : un article du *Monde* intitulé « Une démaoïsation silencieuse ». Qui a tué Stappung ? Ce personnage insupportable et qui n'en fait qu'à sa tête — il a même eu l'audace de pénétrer, contre toutes les mises en garde, dans une zone interdite — était haï de tout le groupe.

Mais, avec Adolf Muschg, il faut se garder de se laisser prendre aux apparences. En dépit de toutes les notations pittoresques sur la Chine qu'on y trouve au fil des pages, même si l'auteur réussit par ailleurs à démêler les fils de l'affaire Stappung avec une virtuosité que n'aurait pas reniée Agatha Christie, *Bayoun ou le Voyage en Chine* n'est pas, comme on serait tenté de le croire, un journal de voyage doublé d'une intrigue policière. Il s'agit plutôt d'une sorte de psychanalyse de groupe, d'une interrogation, à travers la confrontation des conceptions extrême-orientales et occidentales, sur la vie et sur la manière d'affronter cette dernière, et, en définitive, d'un voyage initiatique que chacun des personnages devra accomplir à l'intérieur de lui-même.

« *La Chine*, remarque quelque part le narrateur, *se comprend comme une grammaire symbolique... servant à masquer mais aussi à dévoiler les contradictions effectives.* » Quant au meurtre, et c'est, cette fois, l'écrivain qui le précise, « *c'est une chance d'attraper les survivants, de les attraper tous. Comment ? Dans leur manière de survivre, dans la manière dont ils s'y prennent.* »

Partis à la recherche d'une Chine utopique où, croyaient-ils, était en train de naître un homme nouveau, nos Robinsons suisses seront déçus. « *Dans ce pays, désormais en proie à tous les mirages de la société de consommation, le mot bayoun, qui veut dire « nuages », désigne également une marque de cigarettes.* » Mais le voyage n'aura pas pour autant été inutile. Peut-être auront-ils appris à mieux vivre avec cette misère qui est au cœur de chacun de nous.

Parfois un peu trop prolixe — c'était déjà le cas de *Ce sera tout*, mais il s'agissait d'un récit de cent quarante pages et ici d'un gros roman de trois cent soixante pages, — *Bayoun ou le Voyage en Chine* est, cet obstacle une fois franchi, un livre tout à fait passionnant et qui ne manque pas d'humour ; ainsi les étonnements constants des guides chinois face à leurs hôtes. « *Nous étions*, écrit le narrateur, *un groupe d'invalides ou de fous inoffensifs que l'on avait à piloter... avec ménagement, prudence, bonne humeur et quelquefois fermeté, en prenant garde qu'aucun ne se perde.* »

La subtilité de l'auteur semble parfois inspirée de la sagesse chinoise. Témoin cette conversation, au pied de la grande muraille, entre Samuel, l'écrivain, et le narrateur : « *Crois-tu*, demande le premier au second, *que la muraille a eu un effet moins oppressant de l'Est que de l'Ouest ? A côté du devoir de la maintenir, l'envie de la détruire doit avoir presque rempli une vie. Sécurité. Il n'existe qu'une raison de rester à l'intérieur, une seule. — C'est-à-dire ? D'être Chinois*, dit *Samuel, et il se détourna.* »

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ BAYOUN OU LE VOYAGE EN CHINE, d'Adolf Muschg. Traduit de l'allemand par Cornelius Heim. Gallimard, collection « Du monde entier », 360 p., 120 F.

(1) Gallimard a publié précédemment : *Histoire d'amour*, un recueil de nouvelles ; *l'Impossible Enquête*, un roman, et *Ce sera tout*, un récit.

● A TRAVERS LE MONDE

Rencontre avec Mario Vargas Llosa :

A quarante-huit ans, le Péruvien Mario Vargas Llosa est un des chefs de file de la littérature américaine, et toute son œuvre est traduite en français. Il a d'ailleurs longtemps résidé à Paris dans les années 60, travaillant à l'Agence France-Presse, puis à la RTF.

Prix du meilleur livre étranger 1980 pour *Tante Julia et le scribouillard*, Vargas Llosa a publié, il y a deux ans, *la Guerre de la fin du monde* (1) — traduit en français en 1983, — qui a été le livre le plus vendu en Espagne et en Amérique latine. La semaine dernière a paru aux Editions Seix Barral son dernier roman *Historia de Mayta*.

De passage à Paris, sur la route de Lima, Vargas Llosa a bien voulu nous parler un peu de ce livre qui, comme le précédent, va contre les fanatismes idéologiques ou religieux, et qui suscite déjà des polémiques, comme le rapporte notre correspondant en Espagne, Thierry Maliniak (voir l'encadré en page 29).

« *MAYTA, c'est un nom quechua. Pour un roman politique, presque un fait divers*, déclare Mario Vargas Llosa. *Dans les Andes, dans la région centrale de la Cordillère à la fin des années 50, a eu lieu une insurrection manquée ; elle était dirigée par un vieux militant trotskyste. Voilà l'histoire qui est le point de départ de mon livre. A l'époque, j'avais lu un entrefilet dans* le Monde... *Le roman est une quête : longtemps après, un narrateur essaie de savoir, à travers des entretiens avec des survivants, des témoins, ce qui s'est réellement passé et qui était Mayta.*

» *L'histoire du narrateur est aussi importante que celle de Mayta : il se demande si cette insurrection minuscule n'est pas le commencement de l'histoire de toutes ces idéologies qui présentent la violence comme la solution pour l'Amérique latine.*

» *Le roman est construit sur ces oppositions entre présent/passé ; Mayta/le narrateur ; violence idéaliste et généreuse/brutalité généralisée. Mais c'est en même temps un roman sur la fiction : la fiction dans la littérature, la fiction dans la politique. La fiction positive et la fiction négative.*

— Qu'entendez-vous par cette distinction ?

— *La fiction positive, c'est la fiction littéraire, celle qui se reconnaît comme telle, qui invente, qui dépasse la réalité et crée une réalité différente qui vous console. Et la fiction négative, celle qui ne se reconnaît pas comme telle, qui a la prétention d'être la vérité, la description rationnelle de la réalité. Je crois que cette fiction est très meurtrière, très dangereuse, dans les pays latino-américains, car son pouvoir de persuasion est très grand.*

» *Mayta a toujours été un militant. Il a vécu la fiction comme une réalité objective, et le résultat a été une catastrophe pour lui, pour ses camarades et aussi pour la société qu'il voulait changer. Cet idéalisme a débouché sur quelque chose de tout à fait différent.*

— A travers ce personnage, vous avez voulu raconter également l'histoire de la gauche, de ses divisions...

— *Avant la révolution cubaine, l'idée même de révolution était une utopie : après, tout a été différent. J'ai voulu raconter l'histoire d'un petit groupe de gens idéalistes et inconscients, qui ont essayé, même avant Cuba, de faire une révolution. Cela n'a duré que quelques heures, mais il y avait déjà là, comme dans un petit laboratoire, tous les éléments de ce qui viendrait ensuite : d'abord cette idée que toute action doit passer par la révolution, c'est-à-dire une action d'une violence salutaire qui changerait tout. Mayta y consacra sa vie... D'un côté, cela a donné des aventures individuelles extraordinaires ; de l'autre, ce fut une catastrophe pour l'Amérique latine, car cela a contribué à créer des obstacles parfois insurmontables pour des solutions réformistes et la formation de régimes démocratiques.*

» *Dans plusieurs cas, cela a aidé les régimes militaires à faire des coups d'Etat et à se maintenir au pouvoir. Mais en même temps, il est fascinant de voir comment, en Amérique latine, l'idée de violence*

• A TRAVERS LE MONDE

la révolution, la violence et l'apocalypse

constructive est si forte qu'il est impossible de la déraciner. Le narrateur va être épouvanté, il pense qu'il faut arrêter la violence, qui, sinon, risque de tout détruire.

– Même la violence révolutionnaire ?

– Surtout la violence révolutionnaire, parce qu'elle ouvre la porte à toutes sortes de violences. Ce n'est pas en prenant la Bastille, ou Moncada, que vous trouverez la solution. Il est difficile d'admettre que la solution puisse être graduelle, que la médiocrité est préférable, en matière de réformes, à une perfection absolue qui n'existe pas.

– Après avoir été très enthousiaste pour le modèle cubain, vous êtes devenu très critique, vous vous coupez ainsi de tout un mouvement des intellectuels procubains dont fait partie Garcia Marquez...

– D'autres, comme Octavio Paz ou Ernesto Sabato, pensent comme moi. Mais nous vivons encore dans une tradition romantique et nous préférons l'image de la prise de la Bastille.

» En Amérique latine, le mythe révolutionnaire cubain est très vivant, surtout dans les milieux intellectuels.

» C'est vrai que ma position n'est pas très populaire parmi les intellectuels de gauche en Amérique latine ou en Espagne, mais je crois qu'elle est partagée par beaucoup. On ne peut pas vouloir l'apocalypse.

– Vous refusez le terrorisme de Sentier lumineux (2) ?

– Ce n'est pas en posant des bombes, en tuant, en séquestrant, en créant l'apocalypse que vous allez résoudre le problème de la pauvreté.

– Appartenez-vous, comme la rumeur le colporte, à la Causa, cette internationale anticommuniste financée par la secte Moon ?

– Je proteste énergiquement. Je ne suis membre d'aucune secte religieuse et je n'ai jamais donné aucune sorte de contribution à la Causa, que je ne connais même pas.

» Ce n'est d'ailleurs pas une calomnie gratuite, c'est une façon de dévaluer mes positions. C'est vrai que je ne veux pas le communisme pour mon pays, mais un système démocratique, réformiste avancé.

» Je n'accepte pas la diffamation. Je n'accepte pas qu'on dise que je suis membre d'une secte d'extrême droite payée par la CIA. C'est une façon de vous dévaluer moralement... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ HISTORIA DE MAYTA, de Mario Vargas Llosa. Ed. Seix Barral, Barcelone, 346 p., 850 pesetas.

(1) Tous ces livres sont publiés chez Gallimard.

(2) Organisation politico-terroriste créée en 1980 et se réclamant du maoïsme. Fondé par un professeur de sociologie de l'université d'Ayacucho, au cœur des Andes, Sentier lumineux, qui est encadré surtout par des intellectuels blancs (c'est-à-dire non-indiens), veut promouvoir la *« dictature du paysannat »* et emploie dans ce but des méthodes particulièrement sanglantes dont l'armée péruvienne n'est pas la seule à faire les frais.

Dans la presse espagnole

COMME il était à prévoir, les thèses de Vargas Llosa ont suscité des polémiques en Espagne, pays où l'on suit avec une attention particulière l'actualité latino-américaine. Lors de deux débats avec des intellectuels et des universitaires à Madrid et à Barcelone, l'écrivain eut fort à faire pour expliquer les raisons de la *« révision déchirante »* qu'il a opérée sur le plan politique. Une révision déchirante dont *Historia de Mayta* marque, selon le critique d'*El Pais*, le point culminant. *« L'engagement de Vargas Llosa,* rappelle-t-il dans les colonnes du quotidien, *est allé du rouge initial de la révolution cubaine, dont il fut un apologiste convaincu à ses débuts, jusqu'à l'orange de la social-démocratie, qu'il propose maintenant comme solution à tous les maux de son pays, du sous-continent latino-américain, sinon de la terre entière. »*

Le critique de *Diario 16* paraît plus sensible à la démonstration de Vargas Llosa. Ce qu'il retient surtout de *Historia de Mayta*, c'est *« la misère sordide des groupuscules gauchistes, leur inutilité, leur incapacité à modifier en quoi que ce soit les conditions de vie qu'ils prétendent vouloir transformer (...). Après la révolution cubaine, le romantisme ingénu de Mayta et des siens n'est plus possible, l'aventure de la Sierra Maestra ne peut être répétée. »*

Réforme ou révolution ? Si l'écrivain considère sans hésiter que la seconde est un leurre, il n'est pas sûr qu'il ait réussi à convaincre tous les critiques que la première n'en est pas un autre. Comme l'écrit *El Pais*, *« les meilleures pages du livre sont celles qui décrivent la violence, la misère et la terreur dont souffre le Pérou. Ce que l'on n'aperçoit nulle part, c'est la solution possible face à tant de tragédie et de misère accumulées. »*

THIERRY MALINIAK.

BUDAPEST

Un panorama des avant-gardes

LES avant-gardes, on le dit, ont fait leur temps : nous vivons à l'heure du post-modernisme. Le moment semble donc bien choisi pour les passer au crible et pour dresser leur bilan. Les deux volumes des *Avant-gardes littéraires au vingtième siècle*, dus aux travaux d'une équipe internationale dirigée par Jean Weisgerber (de l'Université de Bruxelles) et publiés à l'intention du marché occidental par Akadémiai Kiado de Budapest, cherchent à accomplir cette tâche difficile.

Le résultat, compte tenu des difficultés, a de quoi satisfaire quiconque s'intéresse au problème. Après un large panorama historique, recensant les activités des différents types de mouvements d'avant-garde à travers les principaux pays où ils se sont manifestés, des analyses détaillées, dans le deuxième volume, tentent de cerner le phénomène dans son ensemble et d'en esquisser la théorie générale.

Comme toute entreprise de cette envergure, bien sûr, ce travail n'échappe pas à certaines critiques. Malgré le caractère général et objectif de l'ouvrage, des choix et des partis pris personnels y font apparition : on peut ainsi s'étonner que l'étude sur les « précurseurs » n'ait pour sujet que des poètes français (et pas un Walt Whitman) ; on regrette que les noms censés représenter le surréalisme tchèque d'après-guerre relèvent d'un choix purement fantaisiste. Certaines appréciations sont manifestement marquées par l'idéologie officielle du pays éditeur : ainsi quand on suppose une différence *« essentielle »* entre l'étouffement des avant-gardes en URSS et en Allemagne hitlérienne.

Défauts minimes, en regard de cette somme non seulement impressionnante, mais encore unique. Le panorama du premier volume est bien à ce jour le plus complet dont on dispose, et le second tome constitue une tentative inégalée pour résumer la typologie des avant-gardes dans un « modèle » synthétique, tentative d'autant plus louable qu'elle relie largement les mouvements littéraires aux initiatives parallèles dans d'autres domaines artistiques, en particulier les arts plastiques.

Il est heureux que, au moment où le cycle des avant-gardes est en train de se refermer, ce livre vienne en rappeler l'extraordinaire richesse. On constate, à sa lecture, combien l'histoire se charge d'effacer les oppositions que les avant-gardes elles-mêmes semblaient trouver irréductibles.

PETR KRAL.

★ LES AVANT-GARDES LITTÉRAIRES AU XXe SIÈCLE. Akadémiai Kiado, Budapest, 2 volumes, 1216 p. Distributeur : Kultura, BP 149, H-1389 Budapest. Prix : 78 $.

BRUXELLES

La première bande dessinée en yiddish

Une bande dessinée en yiddish, la première du genre, selon ses éditeurs, a été présentée à Bruxelles par la maison belge d'Editions de BD Magic-Strip et les éditions néerlandaises Stripantiquariaat Lambiek.

Traduction en yiddish « américain » d'un texte anglais écrit par l'Américain Will Eisner, auteur fort connu de *cartoons* outre-Atlantique, cette BD a pour titre *An Opmakh mit got* (« Un contrat avec Dieu ») (1). Elle retrace l'itinéraire religieux d'un jeune juif polonais émigré à New-York, vers la fin du dix-neuvième siècle.

L'ouvrage est imprimé en 3 000 exemplaires dans une édition luxueuse, et comporte deux versions : l'une en yiddish, l'autre en caractères phonétiquement transcrits, accessibles à un public n'ayant qu'une connaissance passive de cette langue.

(1) Publié dans une version française aux Humanoïdes associés, 1983.

● LE FEUILLETON

« Je l'écoute respirer », d'Anne Philipe

Les autres aussi, leurs parents meurent

Par Bertrand POIROT-DELPECH

UN jour, les écrivains perdent leurs parents ; eux aussi. Leur nature et leur fonction étant de changer en paragraphes ce qu'ils ressentent, rares sont les auteurs qui n'utilisent pas ce cataclysme personnel. Les romanciers transposent dans leurs fictions des détails vécus ou des bouffées de chagrin (je sais, je l'ai fait). Les autobiographes, tout naturellement, tirent de l'événement une confidence de plus.

Manque de vergogne ? Allons donc ! Si impudeur il y a, elle commence quand l'auteur décapuchonne son stylo, qu'il parle des baisers de sa mère, le soir, ou d'une marquise prenant le frais à l'heure du thé. Ce qui est vrai, c'est que la circonstance, par ce qu'elle a d'insupportable et d'intraduisible, semble pousser les écrivains à l'extrême de leur tempérament.

CAMUS, fils exemplaire, imagine dans *l'Etranger* un orphelin imperturbable devant l'absurde, ce qui va devenir la marque de son style. Pour combattre la peine – on veut le croire, – Roger Peyrefitte caricature son goût de la provocation en prétendant qu'il n'a pu assister aux obsèques de sa mère – *la Mort d'une mère* – parce qu'il... surveillait des travaux de peinture dans son appartement.

La précision clinique d'une froideur cadavérique est la manière la plus courante de ravaler ses larmes. Dans *Une mort très douce,* Simone de Beauvoir ne fait grâce d'aucun délabrement physiologique. Avec *Un voyage ordinaire,* Jacques Borel, l'auteur de *l'Adoration,* ne se cache pas de guetter, en nécrophage, les signes de déchéance de l'être aimé comme autant d'aliments, vitaux, du livre en cours. *La Place,* le beau Prix Renaudot 1984, tire sa force émotive de ce qu'Annie Ernaux dresse le bilan du destin paternel avec toutes les apparences de l'impassibilité.

Anne Philipe fait partie de ces faux insensibles qui laissent aux lecteurs le soin, dont dépend le plaisir de lecture, de compenser par leurs propres émois une neutralité voulue. C'était le cas avec *le Temps d'un soupir,* devant l'agonie de son mari, Gérard. Ça l'est encore avec *Je l'écoute respirer,* sur les derniers jours de sa mère.

LA distance intentionnelle de la narratrice se marque d'emblée par l'emploi de la troisième personne : *« la vieille dame », « la fille ».* C'est seulement en cours de récit que l'auteur glisse au *« je »,* si imperceptiblement qu'on doit retourner en arrière pour repérer comment c'est fait.

Contrairement à ce qui se passe souvent dans la vie, Anne Philipe se refuse à accomplir la toilette morale de la disparue, vieille façon de se donner le beau rôle. Elle admet que sa mère avait l'âge de mourir – quatre-vingt-dix ans, – qu'elle agaçait par un narcissisme capricieux, que ses deux maris ne comptèrent pas tellement pour elle, que leurs rapports ne furent pas sans nuages. L'évocation des moments d'harmonie n'en est que plus poignante : communions dans l'amour du piano, de Chopin, des animaux familiers, de certains souvenirs, de meubles, de babioles.

Peut-être ne se sont-elles jamais entendues aussi bien que dans l'au-delà des mots auquel les condamne le coma proche. Rien de tel, pour sceller la paix ultime, que les mains rejointes au secret des draps, les éclairs du regard, même de plus en plus voilé, mendiant. Comment ne pas faire corps, devant les généralités techniques des infirmières, croque-morts et autres professionnels de l'agonie : les mourants *« n'aiment pas qu'on les lave », « gare aux escarres », « l'incinération a ses avantages »...*

DEVANT l'échéance, *« la fille »* se raccroche à l'instinct. Elle laisse monter en elle les gestes irréfléchis de bête, qu'excluaient la santé et la société. Comme Beauvoir auprès de Sartre mort, elle se couche le long de la malade. Elle prévient les vieilles envies de vin blanc de la mourante, ses habitudes finales, ses besoins de chaud, de frais, de rideaux tirés. Le silence obligé de l'agonie rappelle l'infirmité de la parole, même quand on a toute sa tête. Il n'y a plus de mots pour vivre, et dire, le déchirement de ce retour au rien ; plus que des signes minuscules, à décrire par le menu.

Il se trouve qu'au même moment la narratrice vient d'avoir un petit-fils. La coïncidence offre un sujet de consolation et un thème de réflexion inespérés. L'auteur ne résiste pas à la tentation, mais avec la discrétion qui caractérise tout le livre. Elle ne s'y attarde pas plus qu'à l'eau irisée d'un bol dont s'étonnent les chats.

Les chats tiennent une place importante dans le contrepoint à l'indicible du moment. Le caractère des uns et des autres, leurs feulements amoureux, leurs brefs destins, sont autant de diversions. Que sommes-nous d'autre que des petites boules tièdes cherchant leurs aises, tissant des réseaux d'habitudes, et retrouvées froides, un beau matin ?

LA comparaison entre le nouveau-né et l'agonisant, qui ne l'a faite ? Soumis à la même dépendance, l'un sort de la nuit, l'autre y rentre. Des couches les protègent de leurs relations incertaines avec le dehors. Respiration et succion : tels sont notre premier et notre dernier travail sur terre. L'existence commence et s'achève sur une tétée, une goutte aux commissures. Regards et mots ne pénètrent pas encore ou ne pénètrent plus ; ils coulent sur eux comme sur du marbre, bouillant puis glacé.

Et soudain... Dans un moment d'inadvertance que le survivant se reprochera à tort, l'être qui nous a jeté sur terre prend congé. Le dur de la pierre s'y met, le blanc jaune des pianos fêlés. L'héritier doit baisser les paupières du défunt comme on ferme une maison. Il lui faut prendre le pouvoir, replier les lunettes inutiles, ouvrir des enveloppes, choisir les coussinets du cercueil, opter pour la pourriture ou le feu, accepter que la faim, à nouveau, le tenaille, dans la pièce à côté, savourer l'omelette avec des cousins éloignés...

NOUS avons tous connu cela, exactement, ou cela ne saurait tarder. Des maniaques de la fausse pudeur ou de la pure littérature considèrent que cette ressemblance essentielle n'a pas à être mise en livre.

Anne Philipe a raison de braver ces préjugés hautains avec la tendresse cruelle du chat. Nul doute qu'une fois encore sa délicatesse paisible sera approuvée par un vaste public, pour lequel le livre est d'abord un art de communication, le moyen de s'apercevoir qu'on est comme les autres et de mieux nommer ce qu'on sent, donc de vivre un peu plus.

★ JE L'ÉCOUTE RESPIRER, récit d'Anne Philipe. Gallimard, 134 p., 60 F.

● SOCIOLOGIE

Pierre Bourdieu « vend la mèche »

(Suite de la page 15.)

Une fois que ce mécanisme est en marche nul n'y échappe, et l'on peut voir tous les acteurs concernés trouver naturellement leur rôle dans le drame. Ce qu'on a appelé la *« politisation »* de l'Université, estime Pierre Bourdieu, n'était que cette mise en scène des positions et des opinions préexistantes, mais cachées. L'effet le plus sacrilège de mai 68 aura été de menacer *« l'immense socle de silence qui est au fondement de l'institution universitaire ».*

Ce silence, le sociologue aura aussi contribué à le lever à sa manière, qui fera grincer des dents. On ne manquera pas de relever que le regard hautain avec lequel il contemple un milieu qui après tout est le sien porte la marque orgueilleuse de l'institution – le Collège de France – dont il fait partie. L'auteur ne se cache pas les difficultés qu'il y a à se vouloir l'observateur de son propre microcosme, et se demande si son livre n'est pas *« à brûler »*, comme celui du mandarin Li Zhi, qui livrait les règles du jeu mandarinal.

Un attrait sulfureux

Mais cette odeur de fagot ne tient pas seulement à ce que l'auteur, comme il dit, *« vend la mèche »*. Ce qui donne à cet ouvrage – d'une lecture souvent austère – son attrait sulfureux, c'est certes son côté « livre à clef » (les initiés se délecteront à mettre des noms derrière les portraits robots), mais aussi la violence qui le sous-tend et en fait autant un pamphlet – bien que l'auteur ne cesse de s'en défendre – qu'un ouvrage sientifique.

Pierre Bourdieu n'est pas en effet de ces sociologues froids qui prennent la réalité avec des pincettes. C'est un homme passionné, ombrageux, qui se fait une idée exigeante du travail intellectuel, et qu'on sent rager devant les compromissions auxquelles s'exposent nombre de ses collègues attirés par l'éphémère gloire médiatique.

Pour lui l'*homo academicus* est une espèce qui a ses travers et ses petitesses, mais dont il faut surtout éviter la disparition. Elle représente en effet, si elle sait rester ferme sur les principes, l'autonomie de l'esprit face aux pouvoirs qui cherchent à le *séduire* ou le réduire. Cet ouvrage de sociologue est aussi un manifeste. Un appel aux intellectuels à résister.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ HOMO ACADEMICUS, de Pierre Bourdieu. Editions de Minuit, 302 p., 85 F.

● SCIENCES

L'interminable agonie de l'univers

Un avenir trop chaud et une éternité glacée.

LES astrophysiciens sont presque tous d'accord. L'univers est né, il y a dix, quinze ou vingt milliards d'années, d'une gigantesque explosion, qu'il ne faut pas imaginer comme un phénomène localisé, mais plutôt comme une brutale expansion en chaque point de l'espace. L'usage s'est imposé d'appeler Big Bang (grand boum) cet instant origine – la question d'un « avant » n'a guère de sens, toute trace d'un éventuel état antérieur ayant été annihilée et la notion même de temps perdant toute signification au moment du Big Bang. Depuis lors, l'univers se dilate; le rythme de cette expansion diminuant au cours du temps. Les galaxies qui composent l'univers s'éloignent les unes des autres – c'est naturel pour les débris d'une explosion – à une vitesse qui diminue en raison de l'attraction que chacune subit de la part des autres.

D'où une première question : l'expansion continuera-t-elle indéfiniment ou l'attraction des galaxies renversera-t-elle la tendance, ramenant l'univers à des états de plus en plus concentrés, lui faisant vivre un Big Bang à l'envers ? Il semble qu'il n'y ait pas assez de matière dans l'univers pour inverser l'expansion et que celle-ci continuera indéfiniment. Mais l'autre hypothèse reste tenable ; c'est un des points sur lesquels on a bon espoir d'en savoir plus d'ici l'an 2000.

Admettons donc, comme Jamal Islam, que l'expansion se perpétuera indéfiniment. La matière sera de plus en plus diluée, l'univers de plus en plus froid. Que se passera-t-il ? Quel avenir nous attend ?

D'abord, la mort des étoiles. Dans quelque cinq milliards d'années, notre brave Soleil se fera porter pâle et deviendra une naine blanche, ne dispensant plus que de rares rayons. Nous ne mourrons pourtant pas de froid, car nous aurons été cuits auparavant. Quelques centaines de millions d'années avant de se rabougrir en naine blanche, le soleil se sera transformé en géante rouge. Ses dimensions s'enfleront jusqu'à dépasser la taille de l'orbite terrestre. Mais quand le Soleil s'étendra jusqu'à nous, il y aura déjà longtemps que la Terre – et l'insignifiante agitation qu'elle porte – aura été volatilisée.

Le choix entre trois morts

Les cent milliards d'étoiles qui constituent la Voie lactée et celles des autres galaxies auront un destin similaire, le choix ne leur étant laissé qu'entre trois morts : naine blanche, étoile à neutrons ou trou noir. Dans mille milliards d'années, des myriades de galaxies froides erreront en s'écartant toujours plus dans un univers de plus en plus vide.

Attendons encore un peu, disons un milliard de milliards d'années. Les étoiles périphériques des galaxies se seront évaporées, les autres auront fusionné en un super-trou noir, un objet incroyablement dense dont la taille n'excédera guère celle de l'actuel système solaire.

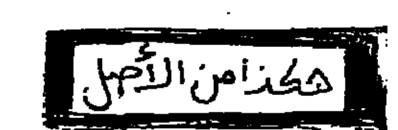
A ce stade, la mécanique classique rend son tablier : elle n'a plus rien à proposer. Mais les théories quantiques ont d'autres ressources. Naines blanches, étoiles à neutrons et trous noirs ont d'infimes chances de se transformer les uns en les autres, par ce qu'on appelle l'effet-tunnel. *« Changements lents et subtils »*, titre l'auteur. Pour certains, il faudra des milliards de milliards de milliards... Dans bien des cas, le nombre de milliards à écrire dépasse toute possibilité humaine. Mais ces changements n'interrompront pas l'inexorable dégradation de l'univers.

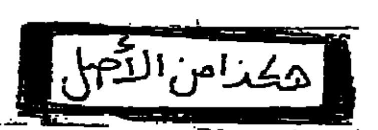
L'univers est un nouveau-né, dont l'histoire future est pour l'essentiel une interminable agonie. Mais faut-il parler d'histoire ? Le mot est fort, pour une cosmologie encore pleine d'ombres. Disons plutôt que Jamal Islam a écrit le roman le plus probable de ces éternités glacées, où toute trace de l'homme aura disparu.

MAURICE ARVONNY.

★ LE DESTIN ULTIME DE L'UNIVERS, par Jamal Islam. Belfond, 176 p., 89 F.

LA SEMAINE PROCHAINE
DANS « LE MONDE DES LIVRES » :
La figure et le destin de Pierre Mendès France
par Michel Jobert et Jules Roy





Le Monde

société

LES ASSASSINATS DE VIEILLES DAMES A PARIS

Une enquête au long cours

Classicisme et rigueur. La brigade criminelle, au 36 quai des Orfèvres à Paris, n'entend pas varier dans ses méthodes. Ses inspecteurs, secondés par les policiers de la 2e division et ceux de la brigade de répression du banditisme, savent qu'ils commencent une enquête au long cours, même si certains les somment déjà d'appréhender le ou les coupables de la série de neuf assassinats de vieilles dames à Paris depuis le début du mois d'octobre.

Classicisme. *Des policiers de la « crim »*, à laquelle sont confiées les grandes énigmes, s'attachent pour l'instant à recenser et trier les éléments matériels découverts sur les lieux des neuf assassinats. Les services spécialisés de la préfecture de police ont, ainsi, établi la présence d'empreintes digitales identiques dans deux appartements où ont été commis les assassinats de deux vieilles dames.

Un fantastique travail de vérification a aussitôt été entrepris. En l'absence d'un équipement informatique tel qu'il en existe en RFA, permettant de confronter en quelques secondes une empreinte digitale aux millions d'autres empreintes stockées dans les fichiers, les fonctionnaires de police compulsent manuellement les différents « sommiers ». Tâche considérable, d'autant qu'il faut établir dix-sept points de convergence entre deux empreintes digitales pour faire un rapprochement sérieux.

D'ores et déjà, il semble que les deux empreintes relevées par les enquêteurs ne figurent pas au principal fichier des personnes connues pour usage de stupéfiants. Les recherches pour faire « parler » ces empreintes ne font cependant que commencer. D'autres empreintes digitales — qui ne sont pas obligatoirement révélatrices — ont été isolées par la police et font l'objet de vérifications approfondies.

Changement de lune

Classicisme encore. La brigade criminelle s'emploie à rassembler le maximum d'indices. Parmi bien d'autres axes de recherche, elle tente d'établir une chronologie des crimes et, de manière plus large, à comprendre l'éventuel « rituel » du ou des criminels. Là aussi, la tâche n'est pas aisée, dans la mesure où la découverte des corps des victimes a été, dans la plupart des cas, tardive. C'est ainsi qu'il n'a pas toujours été possible de dater leur mort. Policiers et magistrats parlent cependant d'une *« rafale d'homicides »*.

Le ou les criminels auraient tué les neuf personnes âgées en deux périodes : l'une au tout début du mois d'octobre, l'autre à la fin de ce même mois et début novembre. L'assassinat de Mme Paule Victor, dont le corps a été découvert le 12 novembre, remonterait ainsi probablement au 6 ou au 7 novembre. Les policiers ont saisi sous son paillasson du courrier en date du 5. L'établissement de ces deux séries d'homicides est apparu avec suffisamment de force au procureur de la République de Paris, M. Michel Jeol, pour qu'il évoque l'hypothèse d'un ou de plusieurs assassins agissant en partie sous l'influence du *changement de lune*.

La rigueur conduit toutefois les enquêteurs de la brigade criminelle à ne faire l'impasse sur aucune piste. Elle consiste à tout engranger. Les témoignages de deux vieilles dames attaquées dans le dix-huitième arrondissement, le 12 octobre, ont été enregistrés avec un grand intérêt. Ces personnes, âgées de quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-cinq ans, ont décrit leur agression dans des termes qui les rapprochent très nettement des neuf assassinats de ces deux derniers mois. Elles décrivent chacune deux agresseurs qui les auraient laissées pour mortes. L'un des deux criminels serait âgé d'une trentaine d'années, parlerait *« parfaitement français »* et serait vêtu correctement.

La rigueur et la prudence ont toutefois incité les enquêteurs à écarter la tentation de diffuser un portrait-robot — à l'inverse d'un quotidien, *le Parisien libéré*, daté du 14 novembre. Policiers et magistrats estiment notamment que les deux témoignages manquent de *« précision »*.

La brigade criminelle, de toute évidence, ne croit pas à une enquête éclair. Elle parie sur ses méthodes, sa ténacité, sur le temps. Elle table aussi sur un petit capital d'indices gardés secrets qui ont fait dire à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qu'il est en possession d'*« informations qui ne peuvent être rendues publiques »*. Le ministre a ajouté au passage que *« des indices font penser que certains espoirs d'aboutissement sont possibles »*.

Un juge d'instruction, M. Philippe Jeannin, devrait pouvoir le vérifier avec le maximum d'atouts. Les dossiers des neuf assassinats (répartis entre trois magistrats jusqu'à présent) doivent, en effet, lui être confiés ce jeudi 15 novembre.

LAURENT GREILSAMER.

APRÈS LA FUSILLADE DE CHATEAUBRIANT

Les silences de Frédéric Boulay

Près d'un millier de personnes ont manifesté leur solidarité avec les immigrés, dans la soirée du mercredi 14 novembre, à Nantes (Loire-Atlantique), après l'assassinat, le 11 novembre, à Châteaubriant, de deux travailleurs turcs. C'est le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) qui avait appelé à ce rassemblement auquel plusieurs organisations de gauche (PS, PC, MRG, LCR) et syndicats (CFDT, SNES du SNEP, CGT) ont participé.

De notre envoyé spécial

Châteaubriant. — *« C'est triste à dire, mais ne le prenez pas en mauvaise part : il aura fallu cet abominable drame pour que beaucoup de Castelbriantais prennent brutalement conscience de la présence dans notre ville d'une petite communauté étrangère, dont tout le monde, ici, vous dira la discrétion et la correction exemplaires... »* Plus que tout autre commentaire, la réflexion de cette mère de famille illustre la manière dont les quelque soixante familles turques — trois cents personnes au total — sont admises, acceptées à Châteaubriant, à défaut d'être aussi totalement « intégrées » que l'affirment certains.

Tristement célèbre pour avoir été, en octobre 1941, l'un des hauts lieux de la barbarie nazie, avec les vingt-sept fusillés de la carrière des Sablières, la petite ville de Loire-Atlantique (15 000 habitants) reste en état de choc. Qui aurait pu jamais penser que le modeste salon de thé ouvert l'an dernier rue de Couéré, à deux pas de l'église Saint-Nicolas, en plein centre, par M. Memduh Gürsoy, servirait un jour de cible à un exalté ?

Pourtant, certains font observer que si M. Gürsoy avait créé cet établissement où l'on ne sert pas d'alcool, très vite devenu l'unique lieu de rendez-vous des Turcs, amateurs de thé, de café et de parties de cartes, c'est bien parce que ses compatriotes *« avaient rencontré quelques difficultés »*, ces derniers mois, à se faire admettre dans les cafés de la ville. Mme Chapelet, qui exploite avec son mari, l'un de ces cafés, avoue, un peu gênée, qu'elle s'est trouvée placée devant un dilemme : *« Un jour, nous avons reçu un coup de téléphone, anonyme évidemment. Le type a dit :* « Foutez vos bougnoules dehors, sans quoi on fera sauter la baraque avant Noël. » *On a eu peur. Déjà, deux ou trois clients avaient dit à mon mari :* « Dis-donc, on ne parle plus français chez toi ! ». *Alors, on a décidé de ne plus servir les Turcs. Mettez-vous à notre place... Je leur ai expliqué pourquoi, et je crois qu'ils ont compris... Je le regrette, car il ont été toujours des clients parfaitement corrects... »*

On évoque aussi les coups de feu — ou l'unique coup de feu, selon les versions — tiré (s) voici *« environ deux ans »* sur un bâtiment désaffecté des fonderies Huard, qui avait un temps servi de logement à quatre ouvriers turcs célibataires employés par cette entreprise. Mais l'affaire a été si vite oubliée que les mémoires, aujourd'hui, se montrent toutes bien hésitantes. Tout cela, suffit-il à parler de « racisme » à Châteaubriant ? *« Sûrement pas »*, répondent, sans hésiter, tous ceux que l'on interroge, plutôt enclins à conclure qu'il y a *« toujours et partout des cinglés »*.

M. Xavier Hunault, maire (non inscrit) de Châteaubriant depuis 1959, est formel : *« Les Turcs qui vivent ici depuis une douzaine d'années, ce sont des industriels de la région qui les ont fait venir, à une époque sans chômage, où nos compatriotes boudaient les travaux un peu pénibles... Nous avons su faire face, en les logeant à la même enseigne que les Français et non en les enfermant dans un « ghetto » pour immigrés. Leurs enfants ont été scolarisés en bénéficiant de structures spécialement adaptées, ces classes dites d'« intégration », où ils ont pu apprendre le français tout de suite avant de poursuivre leurs classes comme les autres. En tout cas, les relations entre la colonie turque et les Castelbriantais ont toujours été excellentes. »*

M. Kazim Kaplan, vingt-trois ans, qui prépare à la faculté de Nantes une licence de lettres modernes et qui est le représentant de la communauté turque, se montre tout aussi formel : *« Voici trois ans que je sers d'intermédiaire et d'interprète. Jamais, je n'ai entendu parler de quoi que ce soit qui puisse être taxé de « raciste » envers nous. Nous sommes bouleversés, nous ne comprenons pas. Si l'homme qui a tué deux des nôtres et fait huit orphelins, dont l'aîné a seize ans et le cadet trois, est réellement raciste, ce qui reste à prouver, il est donc mentalement anormal. Seul, un malade mental peut manifester son racisme de cette façon ! Toujours est-il qu'il a brisé la paix de cette ville, la vie de deux familles et de toute une communauté. A présent, il faut savoir s'il a agi seul, ou si son geste fou a été guidé par d'autres... »*

« Un garçon très renfermé... »

Son « geste fou », c'est le dimanche 11 novembre que Frédéric Boulay l'a commis (*le Monde* du 13 novembre). *« Je passais rue de Couéré vers 18 heures*, raconte Kazim Kaplan. *De la rue, j'ai vu des amis parmi la quinzaine de personnes qui se trouvaient là et je suis entré. Vers 18 h 25, alors que je m'apprêtais à partir, le premier coup de feu a claqué, faisant voler la vitrine en éclats. Après, tout a été très vite. Chacun s'est jeté au sol, ou a gagné en rampant l'arrière-boutique ou s'est réfugié dans les toilettes... Vous connaissez la suite »*.

Son forfait accompli, Frédéric Boulay, vingt-deux ans, s'en retourne en courant vers sa moto garée non loin de là. Il a toujours son arme à la main, lorsqu'un gendarme qui l'a suivi parvient à le ceinturer sans que le jeune homme lui oppose de résistance. L'enquête établira que Frédéric Boulay a fait l'acquisition de ce fusil à pompe en avril dernier. Arrivé près du salon de thé, il l'a chargée de cinq de ces balles à ailettes particulièrement précises et meurtrières généralemet utilisées pour la chasse au sanglier, puis a tiré la première cartouche en l'air, très certainement, pour vérifier le fonctionnement de l'arme. Il a remplacé la cartouche brûlée par une neuve et alors, face à la vitrine, a pressé cinq fois la détente, puis rechargé l'arme et fait feu encore à deux reprises.

A Martigné-Ferchaud, un bourg de 3 000 habitants situé dans l'Ille-et-Vilaine, à une quinzaine de kilomètres de Châteaubriant, personne ne peut expliquer le geste de ce jeune homme, dont on s'accorde à dire unanimement *« qu'on ne le connaissait que mal, ou peu »*. La marchande de journaux parle d'un *« garçon très renfermé »*, à qui elle n'a jamais pu *« arracher un sourire »*. *« Ce Frédéric*, dit-elle, *je l'ai vu naître. Il était poli, toujours, quand il venait m'acheter ses revues de moto, il payait et s'en allait, voilà tout. »* Un passionné de moto, qui bichonnait sa Triumph « Bonneville » de 750 cm3, mais *« qu'on voyait très peu à Martigné »*. *« Pour moi*, raconte M. Michel Charton, le maire, *c'était un solitaire, qui ne se liait pas aux autres jeunes, ses anciens camarades d'école. A preuve, fou de moto comme il l'était, il n'a jamais appartenu au petit moto-club local ! J'affirmerais même volontiers que, s'il avait choisi une moto anglaise d'un modèle déjà ancien, c'était pour se différencier, se démarquer des autres motards... »*

« Je n'aime pas les étrangers non européens »

On sait encore bien peu de choses de l'homme dont s'est emparé soudainement cette folie meurtrière. Fils d'un artisan peintre aujourd'hui retraité, resté toujours extrêmement discret sur un passé de grand résistant, et d'une mère qui tient toujours un petit commerce de droguerie à un jet de pierre de la mairie, Frédéric Boulay a une sœur aînée, Maryse, mariée à un Tunisien. Le jour du double meurtre, ses parents étaient d'ailleurs à Paris, pour le baptême d'un enfant né de cette union.

Frédéric n'a jamais fréquenté d'autre école que celle de Martigné-Ferchaud, qu'il a quittée à la fin de sa troisième. Après un service national apparemment sans histoire dans la marine, il a travaillé pendant une dizaine de mois aux laiteries Bridel, installées en bordure du bourg. Devenu sans emploi, il s'était inscrit début février 1984 au chômage.

Pour expliquer son geste, Frédéric Boulay s'est borné à déclarer au capitaine Michel Arnoult, commandant la brigade de Châteaubriant, le premier à l'avoir entendu : *« Je n'aime pas les étrangers non européens. »* Pour l'officier de gendarmerie, le meurtrier *« ne semble pas avoir d'idées politiques, n'appartint à aucun parti ni mouvement et a très probablement agi seul »*. Quant au bruit qui avait couru la ville dès le lendemain du meurtre, voulant qu'on ait découvert au domicile de l'inculpé « un portrait d'Hitler », le capitaine l'a démenti bien vite.

Mais que Frédéric Boulay *« n'aime pas les étrangers »*, il allait le prouver formellement quelques instants après son interpellation. Lorsque les gendarmes l'avaient amené à l'hôpital pour lui faire subir une prise de sang destinée à déceler d'éventuelles traces d'alcool dans son organisme, le jeune homme avait fait quelques difficultés et manifesté, véhémentement, sa mauvaise humeur à la vue des personnels de couleur présents autour de lui.

Que s'est-il passé dans la tête de ce jeune homme mince, au visage triangulaire sous des cheveux coupés court, toujours vêtu d'un blouson de cuir à col de fourrure ? *« Un coup de folie »*, comme le pensent certains, une haine soudain devenue insupportable envers ces travailleurs étrangers dont la présence crée des chômeurs français ou des convictions racistes devenues incontrôlables, que l'affaire d'Épône, la veille, aurait exacerbées ? Ou souffre-t-il d'une faille mentale profonde ? M. Pierre Pétriat, juge d'instruction à Nantes, à qui le dossier a été confié, aura, à défaut d'une réponse claire à ces questions, bien des zones d'obscurité à dissiper. Quant aux habitants de Châteaubriant, Français et Turcs confondus, il leur faudra assurément de longs mois pour oublier ce 11 novembre éclaboussé de sang.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. ROLAND NUNGESSER :

« Je suis pour une Société protectrice des hommes ! »

Dans la prochaine livraison du magazine de la SPA (Société protectrice des animaux), on pourra lire un article de son directeur national, Mme Liliane Sujansky, réclamant *« l'abolition de la peine de mort pour les animaux »*. Qui ne souscrirait à ce cri du cœur en faveur des pigeons de nos villes ou des chats errants de nos campagnes ?

Il se trouve que le président de la SPA est aujourd'hui M. Roland Nungesser, député RPR et maire de Nogent-sur-Marne, président du groupe parlementaire d'études pour la protection de la faune, de la flore, pour la lutte contre les nuisances, et aussi, depuis le 14 novembre, coauteur d'une proposition de loi pour le rétablissement de la peine de mort.

« Il n'y a aucune contradiction entre ces deux attitudes, explique M. Nungesser. *Je suis pour la protection des innocents, qu'il s'agisse des petites vieilles dans leur mansarde ou des chats errants dans nos cimetières. Personnellement et moralement, je suis contre la peine de mort. Mais, comme législateur, mon devoir est de protéger la société. Quantitativement, je sauve plus de vies humaines en sacrifiant quelques assassins qu'en les relâchant une fois leur crime commis. Je suis pour une Société protectrice des hommes ! »*

A la SPA, on se retranche, un peu gêné, dans un silence prudent. *« M. Nungesser fait ce qu'il veut. Cela ne nous concerne pas. »*

ROGER CANS.

DEUX NOUVEAUX ÉLÉMENTS DANS L'AFFAIRE DE POITIERS

Manipulations

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Plusieurs éléments importants viennent s'ajouter au dossier déjà fort complexe de l'affaire qui, après la mort, le 30 octobre, de Mme Nicole Berneron, a conduit à l'inculpation pour assassinat des docteurs Denis Archambeau et Bekari Diallo, médecins du centre hospitalier régional de Poitiers.

M. Pierre Hovaere, juge d'instruction chargé de l'affaire, a longuement entendu, le 12 novembre, le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation, qui a, publiquement, accusé les deux médecins inculpés — dont il est le supérieur hiérarchique — d'être à l'origine de la mort de Mme Berneron. Le lendemain, le magistrat s'est rendu au centre hospitalier de la Miletrie pour examiner, en présence du professeur Mériel, le bloc opératoire du service d'ORL.

L'audition des inculpés a commencé le 14 novembre par celle du docteur Archambeau. Le docteur Diallo devait être entendu le 15 novembre. Un point nouveau est acquis : l'inversion des tuyaux d'arrivée d'oxygène et de protoxyde d'azote ne demande pas, comme on le supposait il y a quelques jours, une dizaine de minutes. Le type de respirateur utilisé à Poitiers, appareil qui ne dispose d'aucun système de sécurité, permet d'effectuer cette opération en une ou en deux minutes seulement même par quelqu'un d'inexpérimenté.

Aucun élément n'a encore filtré du cabinet du juge. Pour sa part, Me Jean Damy, avocat du docteur Archambeau, s'est déclaré *« relativement confiant »* dans la suite des événements. Il a demandé, le 15 novembre, la mise en liberté de son client. Me Pierre Chaigne, défenseur parisien du docteur Diallo, estime que *« l'assassinat n'est pas la seule hypothèse que le juge d'instruction devra envisager »*.

Dans l'attente des résultats des analyses pratiquées sur les prélèvements d'autopsie et qui pourraient peut-être aider à préciser la chronologie des faits, deux éléments nouveaux et importants doivent être notés.

Arrêt cardiaque

D'une part, il semble que le dossier comporte le témoignage d'une infirmière présente dans le bloc opératoire au moment du drame, et qui aurait noté un comportement anormal du docteur Archambeau lorsqu'il anesthésiait Mme Berneron. Ce point, s'il est confirmé, est d'une importance capitale pour la suite de l'affaire. Il permettrait aussi de mieux saisir les raisons qui ont conduit à l'inculpation et au maintien en détention provisoire du docteur Archambeau.

D'autre part — et ce fait n'est pas moins important que le premier, — les déclarations du professeur Mériel assurant qu'il ne pouvait pas ne pas être présent dans le bloc opératoire d'ORL le 30 octobre restent à vérifier. *« Rien ne pouvait laisser supposer*, nous a assuré un médecin, *que le professeur Mériel serait obligatoirement dans le bloc ce jour-là. Plusieurs éléments nous laissent au contraire penser qu'il y avait de fortes chances pour que ce ne soit pas le cas. »* Ces déclarations apportent un total démenti à la thèse du complot ou de la machination que soutient depuis le début le professeur Mériel.

Enfin, une question essentielle reste sans réponse : pourquoi, dans l'hypothèse d'un assassinat, le ou les auteurs ne sont-ils pas venus après la mort de Mme Berneron effacer les traces de leur acte en remettant en place les tuyaux d'arrivée des gaz ? Le crime alors aurait été parfait, puisque le professeur Mériel a, de son côté, longtemps pensé à une mort par arrêt cardiaque.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

● *Création d'une académie à la Réunion.* — Une académie a été créée à la Réunion par décret publié au *Journal officiel* du 14 novembre. Le siège du rectorat et de la chancellerie est fixé à Saint-Denis-de-la-Réunion.

● *M. Jean-Yves Boulin relaxé.* — La quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidé par M. Jacques Gaulmin, a relaxé MM. Jean-Yves Boulin et Jean Meilhes, qui avaient comparu le 26 octobre, inculpés d'outrages, rebellion et violences à agents de la force publique pour des faits remontant au 26 octobre 1978 (*le Monde* des 28-29 octobre).

Ce jour-là, M. Boulin, universitaire à Paris-Dauphine, et M. Meilhes, un cafetier du quatorzième arrondissement, avaient été témoins de l'interpellation d'un jeune homme par une patrouille de police. Comme ils avaient protesté contre les circonstances de cette interpellation, ils avaient été arrêtés à leur tour, transférés dans les locaux de la 6e brigade territoriale où, disaient-ils, certificats médicaux à l'appui, ils avaient été copieusement *« passés à tabac »*. Les policiers, contre lesquels M. Boulin avait porté plainte, devaient bénéficier d'un non-lieu, devenu définitif en 1983, tandis que l'universitaire, ainsi que M. Meilhes, demeuraient inculpés.

Le tribunal, dans ses attendus, estime qu'il y a au moins en leur faveur le bénéfice du doute.

● *Suicide en prison.* — Un légionnaire de trente-deux ans, M. Albert Renaudy, détenu aux Baumettes à Marseille pour le meurtre de son amie, s'est pendu le 11 novembre dans sa cellule. D'autre part, un malfaiteur, M. Hocine Houbli, poursuivi pour avoir attaqué des caissières d'agences de voyages a tenté de s'ouvrir les veines, lundi 12, au cours d'un interrogatoire dans le bureau de M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris.

● *Le docteur Louis Serfaty, président de la FIEHP.* — Le docteur Louis Serfaty a été élu le 14 novembre président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP). Elu pour une durée de trois ans, le docteur Serfaty remplace à ce poste le docteur Henri Cavailher, qui assurait la présidence par intérim depuis juin dernier. Le docteur Cavailher avait remplacé au poste de président le docteur Jean-Pierre Alfandary, élu en mars 1983, mais qui devait ensuite rapidement démissionner (*le Monde* du 29 juin).

APRÈS LE PASSAGE A TABAC D'UN MILITANT SOCIALISTE A DIJON

Deux agresseurs sans commanditaire

De notre envoyé spécial

Dijon. — Pourquoi tant de mystère ? L'affaire Moscovici, du nom d'un militant socialiste de Dijon attaqué le 6 novembre par deux inconnus, avait l'apparence de la simplicité. La victime, âgée de quarante-neuf ans, avait été licenciée en 1978 de la petite entreprise de fromage Davoine pour y avoir créé un syndicat CGC. Il peut réintégrer en 1984 ses fonctions, grâce à une décision du Conseil d'Etat, avec, cette fois, une carte de la CFDT. Mais la direction de l'entreprise dresse contre lui la totalité des salariés inquiets pour leur avenir, qui le séquestrent sept heures durant en juillet dernier.

Plainte à nouveau de sa part. Un deuxième licenciement de la direction, et, fin octobre, les salariés convoqués individuellement par la police investissent en groupe le palais de justice pour réaffirmer leur hostilité à M. Maurice Moscovici. Quelques jours après, il est laissé inconscient au bord d'une route... Les menaces anonymes n'avaient pas cessé durant l'été : *« Abandonne ta plainte ou sinon... »*

Les enquêteurs chanceux retrouvent le fourgon Mercedes des agresseurs. Alain Pinaut, vingt-quatre ans, « videur » dans une boîte de nuit parisienne, est arrêté et inculpé, le lundi 12 novembre. S'il reconnaît avoir exécuté pour 10 000 francs le « contrat » consistant à « corriger » M. Moscovici, après avoir emprunté un faux permis de conduire à un ami — Georges Martin, écroué lui aussi, — il affirme, en revanche, ignorer jusqu'au nom du deuxième agresseur, et à plus forte raison celui du commanditaire.

L'affaire, comme à Epône, aurait pu être exploitée. Or pour l'instant elle ne l'a pas été. Comme si on hésitait à accuser le patron de l'entreprise Davoine, que tout apparemment accuse ! Comme si l'affaire était plus mystérieuse qu'elle ne paraissait.

Il est difficile de remonter les fils de cette histoire. Policiers et juges ne laissent rien filtrer. *« Mosco »*, comme le surnomment ses camarades du Parti socialiste, est un très proche ami de M. Roland Carraz, maire de Chenôve (PS), qui le fait embaucher en 1981 après trois ans de chômage comme chargé de mission à un programme communal « Habitat et vie sociale » (HVS). On ne veut rien dire qui puisse gêner la prochaine campagne cantonale du secrétaire d'État à l'éducation nationale.

Que conclure ? Il y a apparemment deux Maurice Moscovici : l'un, homme de terrain et militant associatif, est un acharné, un gêneur, qui se bat pour des principes. L'autre se dérobe derrière les silences de ses proches. Impossible de savoir auprès de sa propre femme quelles furent ses activités de 1978 à 1984. Difficile de déterminer à la radio locale de Chenôve, dont son fils est animateur, la nature exacte de sa participation bénévole cet automne. On le dit souvent absent de Dijon, on murmure qu'il aurait une société dans l'est de la France. Autant de rumeurs créées par le silence des enquêteurs ?

NICOLAS BEAU.

AUX ASSISES DE PARIS

Un Candide de l'espionnage

Parmi les quarante-sept Soviétiques expulsés de France le 5 avril 1983, l'un d'eux s'appelait Alexandre Zaïtsev. Il était alors attaché commercial à l'ambassade d'Union soviétique. On en a beaucoup parlé, mercredi 14 novembre, à la cour d'assises de Paris, où l'on juge M. Patrick Guerrier, qui se trouve devant cette juridiction pour avoir trop frayé avec M. Zaïtsev. La question est de savoir si ce modeste employé au Centre d'études et de recherches de Charbonnages de France — le CERCHAR, — en remettant à ce diplomate en qui la DST avait décelé un agent du KGB, un certain nombre de documents, s'est rendu coupable d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, de nature à nuire aux intérêts économiques essentiels de la France.

Rien ne semblait disposer M. Guerrier à devenir un tel criminel. Ce jeune homme, volontiers disert et enclin, pour peu qu'on l'y incite, à gloser sur lui-même, a connu une vie certes un peu agitée. Son père, ancien sapeur-pompier, croyait aux vertus de l'effort et de la discipline. De telles qualités ne paraissaient pas essentielles au fils, qui, à dix-huit ans, jugea qu'il en avait *« ras-le-bol des études »* et plaqua le collège. Il s'en fut ainsi au Liban, où il passa quelques mois, mais sans s'engager dans les luttes qui commençaient à déchirer ce pays. De retour en France, il trouva des emplois aussi nombreux que subalternes. Finalement, par le biais d'une entreprise de travail intérimaire, il entra au CERCHAR. Il avait à y remplir la double fonction de coursier et de teneur à jour d'un fichier de documentation. C'était en septembre 1981.

Déjà, vers cette époque, M. Alexandre Zaïtsev s'était présenté au CERCHAR comme beaucoup d'autres. Il y avait rencontré le chef du service de documentation, M. Pierre Guillon, auprès de qui il avait sollicité, sans dissimuler sa qualité de diplomate soviétique, certains documents. M. Guillon n'y aurait vu aucun inconvénient si, en retour, son interlocuteur avait consenti à communiquer de son côté quelques informations. Comme le dit M. Guillon : *« Aujourd'hui, tout est informations et échange d'informations. »* Mais M. Zaïtsev ne se montrait guère coopératif.

Ce dernier ne se découragea pas. Il s'adressa à M. Guerrier. Et M. Guerrier se laissa, lui, circonvenir par cet interlocuteur qui montrait tant de charme, déployait toutes les vertus du beau parleur et avait l'air si malheureux en racontant combien il est difficile de s'adresser à des Français quand on est soviétique.

Secret ou informations ?

Ils déjeunèrent ensemble une première fois et, par la suite, beaucoup d'autres. M. Guerrier invita même M. Zaïtsev chez lui à Meaux. Son convive apporta caviar et vodka. Le Soviétique obtint ce qu'il voulait, c'est-à-dire le rapport d'activité du CERCHAR pour l'exercice 1980-1981 et quelques autres documents émanant, eux, du CNRS, avec lequel le CERCHAR est en liaison fréquente. Cependant, la DST veillait. Ses inspecteurs assistèrent même à des remises de documents, sans pouvoir pour autant en connaître le contenu.

Ce n'est que le 23 mars 1983 qu'ils reçurent l'ordre d'interpeller M. Patrick Guerrier. Celui-ci ne nia pas. Mais quels avaient bien pu être ses mobiles ? L'argent ? Sûrement pas. L'idéologie, pas davantage. Alors ? Alors, eh bien, oui, M. Guerrier le reconnaît, il n'a eu d'autre souci que de se montrer agréable à quelqu'un qui lui était sympathique. Autrement dit, Candide dans l'espionnage. Les psychiatres le croient, eux aussi, qui ont vu en M. Guerrier *« un naïf, immature et idéaliste »*.

L'essentiel est de savoir, aujourd'hui, si les documents livrés, à commencer par ce rapport d'activité 1980-1981, étaient de nature à nuire aux intérêts économiques essentiels de la France. L'accusation dit que oui. Mais tous les gens du CERCHAR, du directeur M. Michel Turpin, au chef de service de documentation, M. Guillon, répondent que non. Assurément, disent-ils en substance, l'employé a commis une faute professionnelle.

Mais, pour le reste, ce fameux rapport n'apprenait pas grand-chose sur la gazéification et la liquéfaction souterraine du charbon. *« En mon âme et conscience*, a dit M. Guillon, *je ne pense pas que l'on détenait dans mon service des documents secrets. »* Et M. Turpin : *« Je pense que les Soviétiques ont beaucoup plus travaillé que nous sur ces questions de gazéification et de liquéfaction. »*

M. Guerrier ne pouvait espérer mieux. Il lui reste à voir si la cour d'assises, qui, pour ce genre d'affaires, est composée uniquement de magistrats, entend se montrer plus avertie que les plus avertis.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

Deux « Nobel » parmi les cinq lauréats des prix Lasker 1984

Les prix Lasker 1984 viennent d'être attribués à cinq chercheurs. Dans la catégorie « Recherche fondamentale », les lauréats sont des immunologistes : le professeur Michael Potter, chef du laboratoire de génétique à l'Institut national américain du cancer ; le professeur Cesar Milstein, de Cambridge (Grande-Bretagne), et le professeur Georges Köhler, de l'Institut d'immunologie de Bâle (Suisse). Ces deux derniers ont déjà reçu, cette année, le prix Nobel de médecine pour leurs travaux sur les hybridomes.

Dans la catégorie « Recherche médicale clinique », le lauréat est le professeur Paul Lauterbur, chimiste et radiologue à l'université de New-York, inventeur de la « zeugmatographie », méthode permettant d'obtenir des images en trois dimensions de l'intérieur du corps. Dans la catégorie « Service public », le prix récompense le docteur Henry Heimlich, de l'université de Cincinatti (Ohio), auteur d'une méthode simple permettant de sauver les personnes victimes d'étouffement après avoir avalé un objet.

Les prix, qui sont de 15 000 dollars dans chaque catégorie, ont souvent vu leurs lauréats couronnés ultérieurement par un prix Nobel.

CYCLISME

AUX SIX JOURS DE PARIS

Une boucle pour Fignon

Ajoutant à la qualité physique un art consommé de la course, les Australiens Dany Clark et Gary Wiggins comptent parmi les meilleurs « six-daymen » du moment. Ils l'ont d'ailleurs confirmé, mercredi 14 novembre, en prenant la tête des Six Jours de Paris dès la première soirée. Le sprint victorieux d'un autre maître de la piste, le Danois Frank, à 1 heure du matin, alors que l'on commençait à tirer les grilles du Palais des sports de Bercy, n'a rien changé à l'affaire. Comme dans le Tour de France, Clark-Wiggins ont endossé le maillot jaune qu'ils doivent maintenant défendre contre Moser-Pijnen et Frank-Vallet. Les trois équipes restent groupées et sont seulement départagées par les points attribués durant les séries de sprints. Déjà, on prévoit que la victoire finale se jouera entre ces trois formations vedettes.

Pour leurs débuts dans une spécialité difficile, Fignon-Mottet n'ont pas démérité. Ils sont parvenus à se hisser dans le haut du tableau et occupent la septième place à deux tours. Fignon a même établi un record au passage en bouclant les 250 mètres dans l'excellent temps de 14 sec. 34, soit à 62,762 Km/h de moyenne.

Manifestement, le vainqueur du Tour de France s'est bien préparé. Cependant, il souffre d'un manque d'expérience qui ne trompe pas l'œil exercé. Les néophytes ont toujours tendance à effectuer des relais trop longs et à produire des efforts superflus.

A cet égard, les amateurs les plus doués — car il y a aussi les Six Jours amateurs — possédaient une technique équivalente et parfois supérieure à celle de bien des professionnels. A leur avantage, ils se relaient d'une manière classique en poussant leurs équipiers alors que les « pros » semblent avoir définitivement adopté les disgracieux relais à la volée qui étaient autrefois strictement interdits.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

Monaco rompt les négociations avec la FISA

Rien ne va plus entre Monaco et la Fédération internationale du sport automobile (FISA). M. Jean-Marie Balestre, président de la FISA, avait annoncé le 9 octobre l'exclusion du Grand prix de Monaco du calendrier du Championnat du monde de formule 1 en raison d'un différend sur les droits de retransmission télévisée, puis il avait subordonné l'inscription du Rallye de Monte-Carlo au calendrier du Championnat du monde au versement d'une redevance à la Fédération française du sport automobile, qu'il préside également.

Le gouvernement monégasque avait alors tenté de jouer les bons offices entre l'Automobile club de Monaco et la FISA. *« Trois rencontres n'ont pas permis de rapprocher les points de vue*, a indiqué, le 14 novembre, un communiqué de la Principauté, *le président de la FISA a confirmé la plus grande partie de ses prétentions, qui ne trouvent aucune réelle justification. »*

« Je regrette que la décision monégasque mette fin unilatéralement à toute possibilité d'accord », a déclaré M. Balestre, qui avait repoussé au 15 novembre la date limite d'inscription du Rallye au calendrier. — *(Corresp.)*

LES PARIS DU LOTO SPORTIF

Les grandes lignes du projet de loto sportif (*le Monde* du 25 octobre) devraient être présentées par M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, jeudi 29 novembre, lors d'une visite à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). Après la réunion de son comité exécutif le 13 novembre, le Comité national olympique (CNOSF) a fait connaître au ministre, le lendemain, ses souhaits concernant ce projet. La plus grande discrétion a été observée. Toutefois, il semble que le mouvement sportif demande que le jeu porte sur des résultats et non pas sur des connaissances, afin d'être le plus simple possible et d'intéresser le plus grand nombre de parieurs. Les sports retenus pour les paris devraient être limités à quatre, avec une dominante accordée au football, en raison de son audience. Les matchs concernés devraient avoir lieu le samedi, ce qui entraînerait d'ailleurs une modification du calendrier de certains championnats.

M. Calmat continue actuellement les consultations de dirigeants sportifs et d'élus. Ceux-ci soutiendraient des formules assez différentes de celle que propose le CNOSF. Les premiers paris pourraient néanmoins être engagés en mars ou en avril prochains.

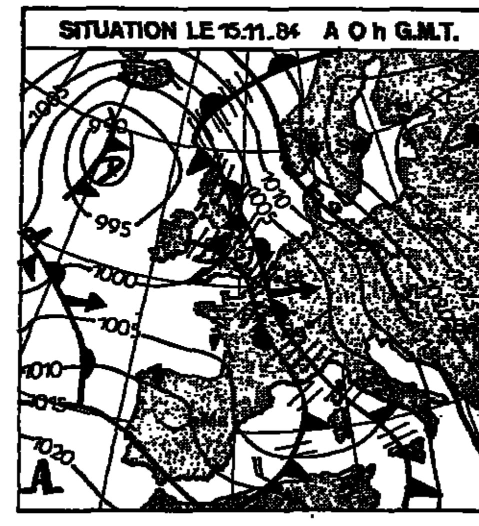
A.G.

● *Des professeurs de sports en 1986.* — Le comité technique paritaire du ministère de la jeunesse et des sports a arrêté le 13 novembre les dispositions qui permettront aux cadres techniques du sport, aux titulaires d'une licence et aux anciens athlètes de haut niveau de présenter en 1986 le concours de professeur de sport, si ces mesures sont approuvées par le Conseil supérieur de la fonction publique et le Conseil d'Etat. Les cadres techniques des fédérations sportives, qui souhaitaient être intégrés directement dans ce nouveau corps, devront passer le concours interne. Mécontents de cette solution qui remet en cause un précédent accord, ils ont manifesté, ce même jour, devant le ministère. Il a fallu faire appel à la police pour arrêter un début de bagarre.

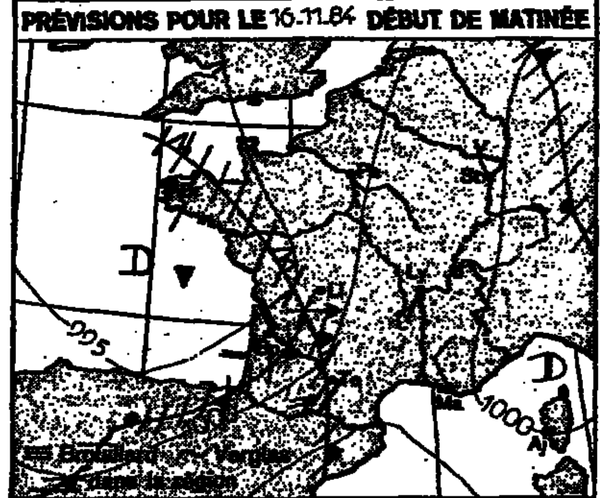
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.11.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.11.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 novembre à 0 heure et le vendredi 16 novembre à minuit.

La situation restera perturbée, en particulier sur les régions méridionales.

Vendredi, la perturbation ayant atteint jeudi les régions atlantiques traversera dans la journée tout le pays. Elle donnera des pluies encore abondantes en régions méridionales, et en particulier en versants sud-ouest des reliefs, avec de la neige à partir de 1 000 mètres.

Au nord du 46e parallèle, la perturbation sera caractérisée par un passage de temps couvert avec pluies modérées, puis faibles. Elle sera accompagnée de vents de sud-ouest assez forts.

Avant l'arrivée de cette perturbation, le matin, le temps sera brumeux, avec des brouillards locaux. Après son passage, il sera variable avec quelques averses, vite détrônées par de belles éclaircies dans le Sud-Ouest, puis jusqu'aux Pays de la Loire et à la Bretagne. Le vent, alors orienté au nord-ouest, sera modéré à assez fort. En fin de journée, tramontane et mistral s'établiront.

Les minima de la nuit seront de 3 à 10 degrés en Méditerranée, 6 à 8 degrés dans le Sud-Ouest, 3 à 5 degrés en vallée du Rhône, Bretagne et Vendée, – 1 à + 3 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 10 à 14 degrés de la Bretagne vers l'Aquitaine, 13 à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen, 11 à 13 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 novembre, à 7 heures, de 1 000,9 millibars, soit 750,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 novembre; le second, le minimum de la nuit du 14 novembre au 15 novembre) : Ajaccio, 15 et 11 degrés; Biarritz, 12 et 7; Bordeaux, 11 et 3; Bourges, 10 et 5; Brest, 9 et 3; Caen, 11 et 2; Cherbourg, 9 et 2; Clermont-Ferrand, 13 et 6; Dijon, 8 et 8; Grenoble-St-M.-H., 11 et 7; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 7; Lille, 14 et 7; Lyon, 12 et 8; Marseille-Marignane, 15 et 10; Nancy, 7 et 4; Nantes, 11 et 1; Nice-Côte d'Azur, 14 et 10; Paris-Montsouris, 12 et 8; Paris-Orly, 11 et 7; Pau, 10 et 6; Perpignan, 17 et 10; Rennes, 10 et – 1; Strasbourg, 5 et 3; Tours, 9 et 3; Toulouse, 12 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10; Amsterdam, 10 et 3; Athènes, 14 et 7; Berlin, 5 et – 2; Bonn, 8 et 2; Bruxelles, 13 et 9; Le Caire, 26 et 15; îles Canaries, 22 et 18; Copenhague, 8 et 3; Dakar, 27 et 23; Djerba, 23 et 15; Genève, 8 et 6; Istanbul, 10 et 6; Jérusalem, 17 et 8; Lisbonne, 17 et 12; Londres, 12 et 2; Luxembourg, 6 et 3; Madrid, 12 et 5; Montréal, 2 et – 5; Moscou, – 4 et – 13; Nairobi, 24 et 15; New-York, 10 et 3; Palma-de-Majorque, 16 et 10; Rio-de-Janeiro, 23 et 19; Rome, 16 et 12; Stockholm, 7 et – 4; Tozeur, 20 et 10; Tunis, 19 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CONGRÈS

PSYCHIATRIE – Le 17e congrès national de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades mentaux) se déroulera à Caen (Calvados) les 16, 17 et 18 novembre.

Après avoir traité des objectifs et des moyens de l'UNAFAM (Association fondée en 1963, reconnue d'utilité publique), les congressistes examineront les résultats des derniers travaux médicaux sur la dépression, en présence du professeur Widlöcher, psychiatre à la Pitié-Salpêtrière, et de nombreux chercheurs.

★ **Siège national de l'UNAFAM : 8, rue de Montyon, 75009 Paris. Tél. : 770-11-98.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3842

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV									
V				■					
VI						■		■	
VII				■				■	
VIII									
IX		■					■		
X	■		■						■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. En Italie, c'était un bravo qui laissait froid. – II. Permet de dire beaucoup en parlant peu. – III. Fait des ménages. Fait briller les parquets. – IV. Font souvent la « foire » après avoir fait la fête. – V. N'a donc pas envie d'éclairer. Jeune premiers. – VI. Mourut en laissant quelques « Maccabées ». – VII. Conseil de ministre. Bâton pastoral. – VIII. Un handicap en sport, un avantage dans les affaires. – IX. Tirant d'eau. Préposition. – X. Rendez-vous de campagne. – XI. Carré de dames. Ses yeux sont peints en vers.

VERTICALEMENT

1. Etablissement de premier ordre. – 2. Prépare toujours son avenir avec soin. Possessif. – 3. On peut s'y voir condamné après qu'il y ait eu prescription. – 4. Passer le mot. Bien armé. – 5. Offre un spectacle intéressant et une attraction nulle. – 6. Abréviation. Symbole chimique. D'un contact très doux. – 7. Peut sauver la vie ou l'ôter. Quelque chose d'actuel. – 8. Cancre. A quelque chose de monstrueux. – 9. Font donc leurs débuts dans le monde.

Solution du problème n° 3841

Horizontalement

I. Dancing. – II. Amour. Usé. – III. Vu. Bâte. – IV. Isée. Aube. – V. Des. Eblé. – VI. Râ. Taels. – VII. Ubac. Ce. – VIII. Oh ! Et. Man. – IX. Saül. Vins. – X. Singe. Eté. – XI. Urée. Ilos.

Verticalement

1. David. Bossu. – 2. Amuser. Haïr. – 3. Nô. Esaü. Une. – 4. Cube. Belge. – 5. Ira. Etat. – 6. Tabac. – 7. Gueule. Miel. – 8. Bel canto. – 9. Télé. Sensés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 novembre :

UN DÉCRET

● Relatif aux sanctions des obligations instituées par l'article 5 de la loi du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 15 juin 1982 relatif à la formation spécifique des élèves instituteurs.

● Modifiant l'arrêté du 30 décembre 1975 modifié fixant les diplômes exigés pour l'exécution de certains actes de biologie médicale.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	971	tous signes	F. 400
	5 471	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 101	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 191	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 961	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	06 391	balance	100 000
		autres signes	15 000
	15 701	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	30 671	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
2	2	tous signes	100
	192	tous signes	500
	6 252	poissons	10 100
		autres signes	1 100
	9 312	gémeaux	10 100
		autres signes	1 100
3	53	tous signes	200
	1 873	balance	10 000
		autres signes	1 000
	0 233	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	6 913	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	13 333	gémeaux	4 000 000
		autres signes	150 000
4	34	tous signes	200
	84	tous signes	200
	604	tous signes	400
	0 024	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	0 384	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	6 404	cancer	15 000
		autres signes	1 500
5	0 465	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 105	lion	15 000
		autres signes	1 500
5	6 935	scorpion	F. 15 000
		autres signes	1 500
	64 085	verseau	150 000
		autres signes	15 000
6	786	tous signes	400
	1 936	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	21 366	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	30 326	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
7	6 127	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
8	0 408	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 878	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 478	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	26 828	taureau	150 000
		autres signes	15 000
9	9	tous signes	100
	529	tous signes	500
	559	tous signes	500
	8 109	vierge	10 100
		autres signes	1 100
	2 209	balance	15 100
		autres signes	1 600
	3 719	taureau	15 100
		autres signes	1 600
	05 819	poissons	150 100
		autres signes	15 100
	18 579	bélier	150 100
		autres signes	15 100
	16 189	vierge	150 100
		autres signes	15 100
	20 629	gémeaux	150 100
		autres signes	15 100
0	80	tous signes	200
	7 780	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	19 060	lion	150 000
		autres signes	15 000

LOTO N° 46 TIRAGE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1984

3 – 5 – 16 – 39 – 40 – 43 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 45

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 21 NOVEMBRE ET SAMEDI 24
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

84 TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE 87e

TIRAGE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/06/84)

Le numéro 504592 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille 004592, 104592, 204592, 304592, 404592, 604592 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
514592	500592	504092	504502	504590	
524592	501592	504192	504512	504591	
534592	502592	504292	504522	504593	
544592	503592	504392	504532	504594	
554592	505592	504492	504542	504595	10 000,00 F
564592	506592	504692	504552	504596	
574592	507592	504792	504562	504597	
584592	508592	504892	504572	504598	
594592	509592	504992	504582	504599	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4592	5 000,00 F
	592	1 000,00 F
	92	200,00 F
	2	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1984 88e

Le Monde

économie

SECTEUR PUBLIC

LE HAUT CONSEIL PUBLIE SON PREMIER RAPPORT

Un bilan en demi-teinte pour les nationalisées

Le premier rapport du Haut Conseil du secteur public a été remis au président de la République, le 14 novembre. Très lourd (1 300 pages en deux tomes qui seront publiés par la Documentation française), ce document examine le fonctionnement du service public tant en ce qui concerne les résultats économiques obtenus que le mode de gestion. Au moment où s'affrontent les défenseurs des nationalisations *(lire ci-contre les déclarations de M. Sainjon)* et les partisans de la dénationalisation, le Haut Conseil publie une somme considérable de statistiques utiles et un bilan somme toute équilibré qui indique en substance que *« le débat n'est pas simple »*.

Le Haut Conseil, présidé par M. Michel Charzat, député (PS) de la trentième circonscription de Paris, est une institution originale créée en septembre 1982 qui compte vingt membres (parlementaires, représentants de l'État, syndicalistes), chargée de publier un rapport-bilan tous les deux ans. Celui de 1984 est le premier du genre. Il a été adopté par ses membres, y compris les communistes et la CGT, à l'exception des sénateurs de l'opposition et de la CFTC, qui ont néanmoins reconnu la « qualité » du travail produit.

Si les résultats commerciaux du secteur public sont *« largement positifs »* et si les résultats financiers *« s'améliorent »* (le phénomène est connu), on observe en revanche un changement de tendance en ce qui concerne l'emploi, qui croît encore de 1 % en 1983, mais devrait se détériorer à l'avenir, et un ralentissement en volume des investissements des entreprises l'an passé et en 1984. Déplorant que le taux d'autofinancement des entreprises ait baissé, le Haut Conseil s'inquiète de la croissance de l'endettement (trop souvent en devises) des entreprises de service public (EDF, SNCF...), mais également des entreprises industrielles (Renault, Rhône-Poulenc, CDF-Chimie et Bull). Pour M. Charzat, l'essentiel est toutefois que l'extension du secteur public ait rendu possible une restructuration touchant la quasi-totalité des groupes industriels et permettant *« une plus grande adaptation de l'appareil productif français »*. Autrement dit, beaucoup d'entreprises seraient mortes ou dépecées sans un support de l'Etat massif : 43,8 milliards de francs en 1983 contre 21,8 milliards en 1980. Le secteur public a pu ainsi *« s'affranchir en partie du contexte incertain du secteur privé, planifier ses choix stratégiques »*, bref, dans la crise mais contre la crise, préparer l'avenir. Rien n'est acquis au demeurant, et les résultats *« doivent être confirmés »*.

Aux côtés de ce bilan économique *« globalement positif »* s'inscrivent des lacunes ou des insuffisances dans la gestion sociale : *« Il apparaît important pour l'avenir de laisser une place plus substantielle au champ contractuel »*, note le Haut Conseil à propos des négociations salariales. La *« démocratie industrielle »* que devait promouvoir le secteur public apparaît, elle aussi, insuffisante : *« Les salariés aspirent fortement à partager les décisions, du moins à trouver les formes d'une participation responsable. »*

Dispersion de la tutelle

Les relations avec les partenaires devront également être clarifiées selon le Haut Conseil, tant en ce qui concerne les contrats passés avec les sous-traitants que ceux noués avec l'Etat. A ce sujet, le Haut Conseil souligne *« la fonction positive jouée depuis deux ans par les contrats de plan des entreprises publiques »*, « éléments-clés » des rapports avec l'Etat. Mais, outre que leurs contenus et leur procédure d'élaboration doivent être *« améliorés »* afin de mieux définir l'autonomie de gestion des présidents des entreprises, qui ne doit pas être *« absolue »*, il apparaît indispensable que l'Etat lui-même précise ses engagements, notamment financiers.

La vive recommandation du Haut Conseil est précisément d'élargir ces contrats de plan à toutes les entreprises, y compris les banques, mais dans une perspective d'un *« engagement pluriannuel »* de l'Etat dans la distribution des dotations en capital. Il est aussi souhaitable de réduire la dispersion des autorités de tutelle (dix-huit ministres concernés) des entreprises.

Le rapport estime par ailleurs qu'il faut accroître la souplesse des dirigeants en faisant adopter par le Parlement la fameuse *« loi de respiration »* du secteur public. Cette loi, prévue par la loi de nationalisation, doit permettre des cessions de filiales majoritaires au secteur privé (opérations interdites depuis un arrêt du Conseil d'Etat du 24 novembre 1978). Elle n'a en effet toujours pas vu le jour : les quelque trente cessions qui ont eu lieu depuis sont illégales, rappelle le Haut Conseil.

E. L. B.

PTT

M. ROULET REMPLACE M. DAUCET A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Le conseil des ministres du 14 novembre a nommé M. Marcel Roulet directeur général des postes en remplacement de M. Jacques Daucet. Arrivé le 2 mars 1982 à la direction des postes, M. Daucet avait cherché à «restructurer» en profondeur son administration en accentuant, en particulier, les différences dans les méthodes d'acheminement du courrier en fonction du prix du timbre (courrier à deux vitesses). Cette réforme nécessaire avait provoqué des grèves en octobre 1983 dans les centres de tri et des mouvements d'humeur dans le personnel d'encadrement. M. Roulet devra accélérer la modernisation de la poste par l'introduction de nouveaux services électroniques et par l'informatisation des bureaux.

[Né en 1933, M. Marcel Roulet est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a effectué toute sa carrière aux télécommunications devenant directeur régional à Annecy en 1973 et à Clermont-Ferrand en 1975. Il a été nommé chef du service des programmes et des affaires financières de la direction générale des télécommunications en 1978, puis, en 1981, directeur général adjoint des télécommunications.]

Les exportations françaises d'électricité ont presque doublé entre 1983 et 1984

Le chiffre d'affaires à l'étranger d'Electricité de France, qui avait atteint 2,5 milliards de francs en 1983, sera de 4,8 milliards en 1984 (+ 92 %), améliorant la balance commerciale en devises de 1,5 milliard en 1983 et de 2,7 milliards en 1984.

EDF, qui avait ainsi exporté 13,3 milliards de kilowatt-heures de plus qu'elle n'en avait importés en 1983 (22,5 milliards de kilowatt-heure contre 9,2), prévoit un solde d'exportations nettes de 25 milliards de kilowatt-heures en 1984.

C'est ce qu'a déclaré M. Jean Benat, directeur de la production et du transfert d'EDF mercredi 14 novembre. Le solde exportateur avec les pays voisins est constitué pour environ 10 % d'échanges *« à bien faire »*, jouant comme une bourse des fournitures disponibles et des coûts comparés au jour le jour ; 5 % correspondent à des compensations en kWh (un troc décalé) qui ne font pas l'objet de paiement ; 60 % correspondent à des contrats d'engagement fermes annuels, pluriannuels ou saisonniers ; et enfin 25 % environ correspondent à des prises de participation de distributeurs étrangers dans des centrales nucléaires françaises.

Il s'agit de contrats à long terme comprenant notamment à la fois une participation aux investissements, aux charges d'entretien et de personnel et un droit d'usage de la tranche souscrite. Les responsables d'EDF restent très discrets sur les termes exacts de ces contrats pour conserver leur marge de négociation avec les partenaires ultérieurs. Dans le cas du contrat récemment signé avec un consortium de sociétés suisses conduites par Electricité de Laufenbourg SA, EDF a reçu plus de 1 milliard de francs en devises de son partenaire pour la centrale de Cattenom 3 et 4, et celui-ci participera à 10 % des coûts d'entretien ; la tranche souscrite est de 200 mégawatts et le tarif sera de 10 centimes suisses en 1990 (*le Monde* du 11 octobre).

AFFAIRES

Citroën demande 2 milliard de francs de prêts bonifiés à l'Etat

M. Jacques Calvet, président de Peugeot SA, a récemment demandé à Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel, de pouvoir bénéficier en 1985 des prêts bonifiés du Fonds industriel de modernisation (FIM), à hauteur de 2 milliards de francs. Dans la mesure où le FIM affecte volontiers ses concours à des opérations concrètes et précises, M. Calvet a réclamé cette somme comme contribution au financement de la nouvelle petite Citroën qui devrait être lancée en 1986.

Mais, en fait, il s'agit de contribuer généralement au financement de Citroën, dont les résultats ces trois dernières années ont été catastrophiques. La firme a en effet perdu 1,7 milliard de francs en 1982 et 1,3 milliard en 1983, dégageant une marge brute d'autofinancement négative (respectivement de 577 millions et de 337 millions) au cours de ces deux années. Et l'année 1984, malgré un redressement ces derniers mois, ne sera pas meilleure que 1983.

Les besoins d'investissements de Citroën rendent donc nécessaire un appel à l'extérieur. Le rapport Dalle récemment rendu public avait d'ailleurs reconnu la nécessité d'un engagement de l'Etat pour aider l'industrie automobile française à investir au minimum 6 milliards de francs par an *« au taux le plus faible possible »*.

Le Fonds industriel de modernisation, nouvel outil de financement des investissements des entreprises industrielles qui cherchent à se moderniser, propose des prêts à 9,25 %. Doté de 3 milliards de francs en 1983 et de 5 milliards en 1984 (avec une rallonge dans l'année de 3 milliards de francs, dont 2 milliards pour les pôles de conversion), il devrait obtenir entre 10 milliards et 12 milliards de francs pour 1985. C'est d'ailleurs le montant des crédits consommés cette année. Peugeot a déjà bénéficié de quelque 700 millions de francs du FIM.

RENAULT NÉGOCIE UN CONTRAT D'UN MILLIARD DE FRANCS EN URSS

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, s'est plaint, le 14 novembre, des *« tergiversations »* dont souffre la négociation d'un contrat entre Renault et la firme soviétique Moskvitch. *« La concurrence est vive. Si nous n'avons pas ce marché, les Allemands l'auront »*, a ajouté M. Sainjon.

Cette négociation entre dans le cadre de la modernisation du constructeur automobile soviétique pour laquelle Renault avait signé un contrat le 25 novembre 1983 (*le Monde* des 27-28 novembre 1983). La Régie a déjà fourni l'ingénierie et le processus de fabrication. Le contrat actuel porte sur la fourniture pour un milliard de francs de biens d'équipements par Renault et plusieurs équipementiers français. La concurrence ouest-allemande est effectivement vive, du fait des conditions de financement (faiblesse des taux d'intérêt).

Pour vérification

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE RAPPELLE 7000 RADIATEURS CHAPPÉE ET AUROC

La Société générale de fonderie a décidé de rappeler pour vérification 7000 radiateurs électriques muraux des marques Chappée et Auroc : ces convecteurs risquent de connaître un *« vieillissement anormal d'un composant électrique pouvant entraîner une fuite de courant dans l'habillage extérieur des convecteurs commercialisés avant octobre 1982 »*. Ces modèles sont équipés d'une grille de distribution d'air chaud de couleur marron foncé située dans la partie haute du panneau frontal.

Aucun accident n'a été enregistré jusqu'ici et les stocks existants chez les distributeurs et les installateurs sont en cours d'échange. Les particuliers qui possèdent un tel appareil doivent appeler au téléphone (1) 554-97-78 où un répondeur automatique leur indique la marche à suivre.

AGRICULTURE

La coopérative de Pau s'associe avec la firme américaine Monsanto pour produire des blés hybrides

La coopérative de Pau et le groupe Monsanto vont créer une filiale de recherche commune sur les blés hybrides et la biotechnologie. Le capital de 40 millions de francs sera réparti par moitié entre les deux associés.

Décidément, le blé hybride a le vent en poupe, mais l'association entre le géant de la chimie de Saint-Louis (Missouri) et la coopérative française spécialisée dans l'obtention et la production de semences va plus loin que les essais d'hybridation par la voie chimique réalisés par les groupes ELF et UNCAC, associés à Rohm and Haas (*le Monde* du 13 novembre 1984).

La coopérative de Pau réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs. Au-delà de son ancienne activité semencière, elle recouvre des secteurs classiques de la coopération (collecte de céréales, approvisionnements) et s'est diversifiée dans des domaines moins classiques : fabrication de maïs doux en conserve (Géant Vert) en association avec Pillsbury, et salaisons avec les sociétés filiales Phalip et Recapet.

Mais la grande affaire de la coopérative de Pau, c'était le maïs. Elle a inauguré récemment l'une des plus importantes unités de conditionnement de semences de maïs du monde ; elle fut la première à développer le premier programme français d'amélioration du maïs en 1960, en collaboration alors avec le semencier américain Funk, laquelle collaboration cessa quand Funk fut racheté par Ciba Geigy. Dans ce domaine, la coopérative de Pau a aujourd'hui l'ambition d'être le challenger des deux grands français, France-Maïs, qui développe les variétés de l'américain Pioneer, et Limagrain. Elle compte pour cela sur l'accord de recherche passé avec un autre américain, la société Garst, une des familles fondatrices de Pioneer, qui réalisait jusqu'à il y a peu 30 % des ventes des hybrides Pioneer aux Etats-Unis, mais qui a divorcé d'avec le «roi du maïs» américain en 1983.

Toutefois, ce marché du maïs, comme l'explique M. Xavier Bonnemaison, directeur général de la coopérative de Pau, s'il était autrefois accessible *«comme une autoroute qui vient de s'ouvrir, ressemble aujourd'hui au boulevard périphérique parisien à 18 heures»* : il est encombré. La coopérative de Pau, qui consacre chaque année 22 millions à la recherche, a lancé, dès 1970, un programme d'amélioration des variétés de blé, en rassemblant notamment des types génétiques très éloignés de manière à obtenir, par croisement, la vigueur hybride la plus grande. De son côté, la société Monsanto, qui a créé une filiale spécialisée dans la recherche et la production de semences, Hybritech, a, d'une part, mis au point une substance gamétocide qui permet de rendre les blés mâles stériles, facilitant ainsi la fécondation par une autre variété. Mais elle avait aussi racheté à un autre semencier américain, Dekalb, son programme de sélection des blés hybrides, obtenus par la voie biologique. C'est-à-dire qu'on recherche des blés qui sont mâles stériles naturellement, on les froisse puis on rétablit la fécondité dans le produit de croisement. Aujourd'hui, Hybritech dispose de cinq variétés de blés hybrides ainsi obtenues, assure M. Bonnemaison.

L'accord passé entre les deux sociétés revient à associer ces recherches sur l'hybridation du blé, menées dans les deux voies, chimique et biologique. Il porte aussi sur l'amélioration, par transfert de gènes, de la résistance aux maladies, et de la teneur en protéines des blés. Par le biais de Monsanto, la coopérative de Pau a accès au produit gamétocide, mais aussi à la réserve de variabilité génétique accumulée dans l'ancien programme de Dekalb. La firme de Saint-Louis, en s'associant avec la coopérative française, gagne du temps, car elle accède elle aussi à la réserve de variabilité génétique constituée par les chercheurs de Pau.

M. Bonnemaison est très critique sur l'accord provisoire donné par le ministère de l'agriculture pour les deux blés hybrides obtenus par des maisons concurrentes. Non seulement, estime-t-il, le taux d'hybridation est trop faible pour que les agriculteurs ne rencontrent pas de déboires, mais en outre les croisements expérimentés sont à la fois trop peu nombreux et réalisés avec des variétés qui n'ont pas assez de distance génétique entre elles.

La guerre des blés hybrides, dont le marché peut être «fabuleux» dans la mesure où l'hybridation augmente le rendement mais nécessite un renouvellement annuel de la semence, ne fait que commencer. Avec un partenaire comme Monsanto, dont les dirigeants à Saint-Louis nous affirmaient il y a peu qu'ils ne produiraient des hybrides que lorsqu'ils posséderaient les meilleures lignées pures de blé, de manière à faire faire à la productivité un saut plus qu'un progrès, la coopérative de Pau a choisi un bon partenaire. Sa taille n'effraie pas M. Bonnemaison, qui estime qu'en matière de recherche la taille n'est pas un critère déterminant. Il reste que ces blés seront franco-américains.

JACQUES GRALL.

● **Protectionnisme américain dans les radio-téléphones.** — La société américaine Motorola a demandé au département du commerce de prendre des mesures antidumping contre les ventes aux Etats-Unis de radio-téléphones de technologie «cellulaire» japonais. Selon Motorola, leader dans ce secteur, les fabricants japonais vendent leurs appareils avec des marges de dumping allant de 30 à 100 %. C'est la première fois qu'une telle démarche est entamée aux Etats-Unis dans un secteur de pointe.

CONJONCTURE

M. CAMDESSUS, NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Un grand commis discret

C'est pour une durée de cinq ans, et officiellement cette fois-ci (*le Monde* du 15 novembre), que M. Michel Camdessus a été nommé gouverneur de la Banque de France par le conseil des ministres du 14 novembre 1984. C'est une promotion ultrarapide, puisque sa nomination de premier sous-gouverneur de la Banque ne datait que du 2 août dernier, mais, à l'époque, beaucoup pensaient que cette désignation avait un objectif précis : assurer la succession du gouverneur en place, M. Renaud de La Genière, à une échéance rapprochée sans provoquer de remous.

M. Camdessus est un grand commis de l'Etat. Né le 1er mai 1933 à Bayonne, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère des finances, il a été attaché financier auprès des Communautés européennes de 1966 à 1968, chef du bureau du financement des entreprises industrielles au Trésor de 1969 à 1970, chargé de la sous-direction des investissements en 1971-1972 en même temps que du secrétariat du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (FDES), sous-directeur de l'épargne et du crédit de 1972 à 1974, avant d'être nommé, cette même année, directeur adjoint du Trésor.

A ce titre, il a représenté la France dans la plupart des grandes négociations financières, comme celle sur la dette publique de la Pologne, de la Roumanie, etc. Il présidait le fameux «Club de Paris», où se réunissent les pays créditeurs occidentaux face aux pays débiteurs pour mettre au point les plans de rééchelonnement de la dette de ces derniers pays. En février 1982, M. Camdessus remplaça, à la direction du Trésor, M. Jean-Yves Haberer, nommé président de la compagnie financière Paribas.

Depuis cette date, son nom était apparu, ès qualités, à l'occasion des négociations menées avec l'Arabie saoudite pour des emprunts à court terme, avec le Brésil et l'Argentine pour le rééchelonnement de leur dette internationale. Homme discret, M. Camdessus a fait de rares déclarations publiques. En octobre 1982, néanmoins, s'exprimant devant l'Association des journalistes financiers (AJEF) sur l'utilisation éventuelle de l'or de la Banque de France pour garantir les emprunts extérieurs, il avait déclaré que ce problème *« n'était pas actuel »*.

Nul n'attend du nouveau gouverneur un infléchissement majeur de la politique poursuivie par son prédécesseur, si ce n'est peut-être une moindre «raideur» que celle de M. de La Genière, dont toute la carrière a révélé qu'il n'entendait faire aucune concession, ou le moins possible. M. Camdessus aura, en tout cas, à gérer le nouveau système d'encadrement du crédit mis au point sous l'égide de M. de La Genière et qui, en dépit des déclarations officielles, risque de n'être pas particulièrement tendre pour les établissements bancaires.

M. Camdessus a été remplacé comme premier sous-gouverneur par M. Jacques Waitzenegger, ancien directeur général du service étranger de la Banque de France, nommé second sous-gouverneur le 2 août dernier. Ce poste de second sous-gouverneur a été confié à M. Philippe Lagayette, né le 16 juin 1943 à Tulle, polytechnicien, ingénieur du génie maritime, énarque et inspecteur des finances, qui fut sous-directeur des affaires bilatérales au service des affaires internationales du Trésor avant d'être nommé, en mai 1981, directeur du cabinet de M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances, jusqu'au départ de ce dernier en juillet 1984.

Depuis cette date, son nom avait été avancé pour remplacer M. Camdessus à la direction du Trésor, mais M. Daniel Lebègue, sous-directeur à ce même Trésor, lui fut préféré. M. Lebègue avait, semble-t-il, davantage la confiance des banquiers et des services de la Banque de France, qui lui reconnaissaient une grande rapidité dans les décisions, qualité précieuse à tel poste.

FRANÇOIS RENARD.

LES HOMMAGES À M. DE LA GENIÈRE

A l'issue du conseil des ministres, M. François Mitterrand a dit *«sa vive reconnaissance pour la loyauté et la dignité avec laquelle il a servi le pays»*. Quant à M. Raymond Barre, qui avait nommé M. de La Genière en novembre 1979, il a salué en lui *«un grand serviteur de notre monnaie»*.

Et une réaction de l'opposition

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a diffusé le communiqué suivant :

«L'indépendance du gouverneur de la Banque de France est une des principales garanties d'une politique monétaire rigoureuse. On peut s'inquiéter de savoir dans quel dessein le pouvoir a estimé nécessaire de se débarrasser d'un haut fonctionnaire dont la compétence et la rigueur étaient connues à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.»

LA DETTE INTÉRIEURE DE LA FRANCE A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR 2,3 EN TROIS ANS selon le Sénat

La dette intérieure de la France a été multipliée par plus de 2,3 depuis 1981, estime M. Maurice Blin, sénateur centriste des Ardennes et rapporteur général de la commission des finances du Sénat, dans sa note de conjoncture. Evoquant le *«redressement incertain de notre commerce extérieur»* et le *«resserrement du garrot de la dette»*, il a chiffré la dette intérieure française à 674 milliards de francs, dont 321,5 milliards à court terme et 352,4 milliards de francs à long terme.

Quant à la dette extérieure, suivant ses évaluations, elle dépasse les 500 milliards de francs, ayant, en trois ans, *«plus que doublé en dollars et triplé en francs, soit une charge de plus de 10000 F par Français»*. Pour 1984, le service de cette dette (intérêt et capital) représentera 66 milliards de francs, soit l'équivalent d'un mois d'exportations.

Il a émis l'idée qu'un comité, réunissant membres de la majorité et de l'opposition, puisse, *«comme en Suède»*, donner son avis sur les décisions d'endettement.

M. PASCAL GENDREAU EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA BIMP

M. Pascal Gendreau a été nommé président de la Banque industrielle et mobilière privée (BIMP), en remplacement de Mme Hélène Ploix, qui fait partie du cabinet de M. Laurent Fabius, premier ministre depuis le début du mois d'août 1984.

[Né le 2 août 1944 à Tananarive, M. Pascal Gendreau est ingénieur de l'Ecole centrale et ancien élève de l'ENA. Administrateur civil hors classe, il était directeur du cabinet du ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement (M. Nucci).]

● **L'indice des prix de la CGT.** — L'indice des prix CGT, publié lundi 12 novembre, indique que les prix, en France, ont augmenté de 0,9 % au cours du mois d'octobre, et que la hausse sur un an est de 10,6 %.

Les gouvernements des pays créanciers doivent encourager la croissance dans les pays débiteurs déclare M. Henry Kissinger

«Des politiques d'ajustement fondées sur l'austérité des pays débiteurs ne pourront pas seules empêcher indéfiniment une crise d'éclater», a déclaré le Dr Henry Kissinger, à l'occasion d'une conférence de presse donnée au siège de la Chase Manhattan Bank à Paris.

Le comité international de cette banque, présidé par son ancien président, M. David Rockefeller, et composé de personnalités du monde des affaires de dix-huit pays (M. Jean-Paul Parayre pour la France), vient de se réunir dans cette ville. M. Kissinger, qui est un de ses membres, devait ajouter devant les quelques journalistes invités : *«Il faut que les gouvernements des pays créanciers encouragent, par différentes mesures, des politiques de croissance dans les pays débiteurs.»* Pour sa part, le président de la Chase, M. Willard Butcher, devait déclarer : *«Même s'il est indispensable de renforcer la solidité des banques, la solvabilité de ces dernières n'est pas aujourd'hui le problème crucial.»*

Pour M. David Rockefeller, les difficultés dans lesquelles se débat l'Amérique latine sont, en définitive, le fruit de l'orientation donnée à leurs politiques économiques respectives depuis au moins une vingtaine d'années : politique dite de substitution des importations (visant à favoriser systématiquement, par des subventions et le protectionisme, les produits d'origine nationale) à laquelle il convient aujourd'hui de substituer une politique tournée vers l'exportation, secteur public trop important et recours systématique à l'endettement au détriment des investissements en capital pour financer le développement.

TRANSPORTS

M. Jean Auroux à Pékin

LA CHINE S'INTERESSE AUX LOCOMOTIVES ET AUX AVIONS FRANÇAIS

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, se rend en Chine, du 15 au 29 novembre, à la tête d'une centaine d'industriels français afin de tenter d'y vendre des matériels ferroviaires et aéronautiques.

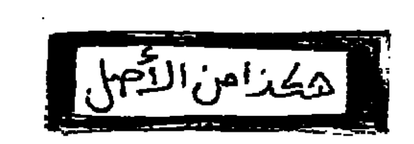
Du 21 au 28 novembre, l'exposition «Railway and subway expo-China 84» à Pékin permettra à quarante-deux firmes françaises de montrer leur savoir-faire dans les domaines de la signalisation, de l'informatique et du matériel roulant. La Chine vient d'ailleurs de lancer un appel d'offre pour l'achat de plusieurs centaines de locomotives. Alsthom qui a fourni, en trente ans, plusieurs dizaines de motrices, est intéressée au premier chef.

D'autre part, une manifestation aéronautique, réunie également à Pékin, du 3 au 15 décembre, traduit le désir des autorités chinoises de diversifier et de régionaliser le transport aérien. C'est donc le futur avion régional franco-italien, ATR 42, actuellement au stade des essais, que M. Jean Auroux s'efforcera de promouvoir.

● **Les armateurs : *«Les marins se trompent de cible.»*** — *«Une fois de plus, la plupart des organisations syndicales de marins et d'officiers se trompent de cible»*, indique le Comité central des armateurs de France (CCAF), dans un communiqué, le 13 novembre. *«En appelant leurs adhérents à trois jours de grève «totale et active» du 21 au 23 novembre, ainsi que les navigants dans les ports à effectuer, dans le même temps, des grèves tournantes, elles veulent avant tout attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur l'absence actuelle de politique gouvernementale pour la marine marchande.»* Critiquant des actions «suicidaires» de la part des navigants, le CCAF continue : *«Les nouvelles perturbations ne peuvent qu'aggraver encore la situation fragile des armements.»*

● **Abandon d'un projet de TGV entre Los Angeles et San Diego.** — La société californienne American High Speed Rail a annoncé, le 14 novembre, qu'elle abandonnait son projet de construction d'un train à grande vitesse entre Los Angeles et San Diego (Etats-Unis). La firme a déjà dépensé 10 millions de dollars pour étudier les possibilités d'un TGV circulant sur cette liaison de 210 kilomètres.

Malgré le renfort de capitaux japonais, elle n'a pu réunir les 50 millions de dollars nécessaires à la poursuite du projet.



SOCIAL

LE PROJET DE LOI SUR LA FAMILLE

Une action limitée

Quelle sera la portée du projet de loi sur la famille adopté mercredi 14 novembre par le conseil des ministres ? Poser cette question simple, c'est s'interroger sur les possibilités d'aider réellement les familles dans une période de crise économique et de moyens réduits après une longue prospérité.

Le projet de loi combine trois éléments correspondant au nombre d'enfants de la famille (les prêts aux jeunes ménages touchent les *« familles en voie de constitution »*, l'allocation parentale d'éducation concernant le troisième enfant), mais l'innovation la plus importante est l'allocation au jeune enfant (AJE) (voir *le Monde* des 6 et 15 novembre).

Celle-ci a plusieurs sources d'inspiration. La première c'est l'idée, chère à la gauche et aux socialistes en particulier, que l'enfant dès sa naissance a droit à l'aide de la collectivité, qu'il *« est porteur d'une créance »* sur elle *« du seul fait de son existence : ce droit est identique pour tous les enfants, quels que soient leur rang dans la famille, les revenus ou l'état matrimonial de leurs parents... »*, comme l'affirmait le Plan intérimaire de 1981. Ce principe était cependant équilibré par un désir de justice sociale (donner plus à ceux pour qui le coût de l'enfant est le plus lourd) et par une volonté de simplification : le gouvernement voulait réagir contre la multiplication des prestations pour répondre à tous les types de besoins et la tendance, en voulant les réserver aux plus défavorisés, à glisser vers une certaine forme d'assistance.

Sous l'impulsion de M. Mitterrand, il y a ajouté une autre préoccupation : maintenir la natalité. Ce n'est pas absolument neuf : il avait déjà été à l'origine de la *« prime au troisième enfant »* de 1980 — et le titre du programme prioritaire d'exécution du IXe Plan, «Créer un environnement favorable à la famille et à la natalité», rappelle les formules utilisées trois ans *plus tôt* par le gouvernement de M. Giscard d'Estaing, — mais il est devenu encore plus vif avec la baisse de la natalité enregistrée en 1983. M. Mitterrand, au cours du conseil des ministres de mercredi, a même parlé d' *« une question de survie »*.

De fait, dans le projet adopté, si la simplification demeure — les parents ne recevront qu'une seule prestation par enfant, mensuelle, au lieu de trois attribuées les unes par enfant (allocations pré et post-natales), l'autre par famille (le complément familial), et versées à des dates différentes. Mais c'est le souci de favoriser la natalité qui l'emporte : les familles ayant des enfants rapprochés seront les seuls bénéficiaires de l'opération. Justice sans doute, comme l'a souligné Mme Dufoix, parce que ce sont elles qui rencontrent le plus de difficultés. Et, surtout, statistiquement, ce sont celles qui ont le plus d'enfants.

D'autre part, la portée des mesures est limitée par le manque de moyens. Personne n'y perdra, certes, mais, sauf pour une minorité, le gain sera très minime. La nécessité de ne pas accroître trop les dépenses de la Sécurité sociale a ainsi empêché de « déplafonner » complètement la nouvelle prestation, comme l'aurait souhaité la Caisse nationale d'allocations familiales : le gouvernement a relevé sensiblement le plafond pour les couples où les deux parents travaillent, ce qui va dans le sens de l'évolution sociale (le nombre de ces familles a doublé en vingt ans et il dépasse aujourd'hui de 50 % celui des ménages où un seul travaille). Mais cela ne faisait que compenser les effets pervers de la loi de finances 1984, réduisant le nombre de bénéficiaires du *« complément familial »*.

Limitée, la nouvelle prestation risque de ne pas lever les hésitations des couples à avoir plus d'enfants. D'autant que l'aide financiaire ne suffit pas aujourd'hui. Les allocations familiales paraissent, selon les démographes, avoir contribué largement à la remontée de la natalité après la dernière guerre mondiale. Mais cette aide a joué un rôle important, non seulement par son volume, mais parce qu'elle intervenait dans une société relativement pauvre, où les rémunérations étaient faibles. Aujourd'hui, c'est l'ensemble de l'environnement social qu'il faut modifier : conditions de travail, de logement, de garde des enfants.

Mme Dufoix, la première, l'a souligné à maintes reprises, et elle a tenté d'y répondre par des mesures comme les contrats-crèches ou les contrats-familles avec les collectivités. La campagne que le ministère des affaires sociales doit lancer pour l'accueil de l'enfant va dans le même sens. Mais la clé, pour autant qu'il en existe une, réside dans les conditions de logement et de travail, comme tend à le montrer l'exemple de la République démocratique allemande, où la remontée de la natalité depuis 1975 contraste avec la chute enregistrée en République fédérale (1). Autant dire qu'elle échappe largement à Mme Dufoix, et qu'elle relève d'une action du gouvernement dans son ensemble.

GUY HERZLICH.

(1) Gérard Calot et Jean-Claude Chesnais, *Efficacité des politiques incitatrices en matière de natalité*. Colloque «Evolution démographique et transferts sociaux». Liège, 1983.

LA FIN DU SMIC A DEUX VITESSES

En adoptant, le 14 novembre, un projet de loi qui instituera une seule référence de calcul pour le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), le conseil des ministres vient de mettre fin à une conséquence troublante du passage aux 39 heures hebdomadaires, le 1er février 1982 (*le Monde* du 29 janvier 1982).

Depuis cette date, en effet, la valeur mensuelle du SMIC, calculée sur la base d'un taux horaire identique, variait selon que le salarié avait été embauché avant ou après la réduction de la durée légale de travail hebdomadaire. Dans le premier cas, le smicard voyait son revenu calculé sur la base de 173,33 heures par mois, en référence à un horaire fictif de 40 heures par semaine, parce qu'il avait été promis, à l'époque, que le passage aux 39 heures n'aurait pas de répercussions sur sa rémunération mensuelle. Dans le second cas, le smicard voyait son revenu calculé sur la base de 169 heures par mois, en fonction d'un horaire effectif de 39 heures par mois.

Ainsi, au 1er novembre 1984, avec un SMIC horaire fixé à 24,36 F, un salarié peut-il gagner 4 222,32 F ou 4 116,84 F selon sa date d'embauche.

Les organisations syndicales s'étaient souvent émues de cette situation et demandaient la suppression de ce SMIC à deux vitesses. Pour y parvenir et sans revenir sur les principes établis depuis trois ans, le gouvernement a imaginé une solution qui fait donc l'objet d'un projet de loi. Il s'agit de revaloriser de 2,58 % le SMIC horaire des seuls salariés embauchés depuis février 1982, qui bénéficieront ainsi d'une augmentation supplémentaire, en mars ou en avril 1985, à l'occasion de la prochaine revalorisation du SMIC. De la sorte, on pourra ensuite multiplier le taux horaire du SMIC par 169 heures pour aboutir à un salaire mensuel identique de 4 222,32 F (valeur au 1er novembre 1984).

LA CGT ENVISAGE DE NOUVELLES ACTIONS NATIONALES DANS LA MÉTALLURGIE

« Nous n'écartons pas la possibilité de donner aux luttes syndicales en cours dans la métallurgie une nouvelle impulsion, en vue d'aller dans les toutes prochaines semaines à une décision de caractère national pour les travailleurs de la métallurgie», a indiqué, le 13 novembre devant la presse, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie.

Le genre d'action prévue n'est pas encore défini. *« Cela peut être une grève générale. Cela peut être autre chose. »* La situation est *« sérieuse »* et comporte des *« risques d'explosion sociale généralisée »*, a encore souligné le secrétaire général de la métallurgie.

M. Sainjon a en outre réaffirmé l'opposition de la CGT aux propos du CNPF, *« qui demande la dénationalisation »*. Il a de nouveau dénoncé les *« cotisations que les entreprises nationalisées versent au CNPF »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,1065	9,1080	+ 80	+ 95	+ 110	+ 135	+ 50	+ 150
$ can.	6,9188	6,9215	− 44	− 22	− 95	− 66	− 375	− 279
Yen (100)	3,7506	3,7528	+ 134	+ 146	+ 240	+ 258	+ 670	+ 721
DM	3,0693	3,0708	+ 126	+ 136	+ 246	+ 260	+ 651	+ 696
Florin	2,7220	2,7233	+ 106	+ 113	+ 211	+ 223	+ 539	+ 579
F.B. (100)	15,2028	15,2092	− 6	+ 44	− 57	+ 35	− 322	− 29
F.S.	3,7233	3,7255	+ 181	+ 197	+ 335	+ 355	+ 914	+ 973
L (1 000)	4,9371	4,9406	− 197	− 175	− 438	− 405	− 1258	− 1168
£	11,4833	11,4943	+ 46	+ 93	+ 111	+ 179	+ 245	+ 437

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 11/16	9 13/16	10 1/16	10 3/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	11	11 1/2	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	1 3/8	1 5/8	4 5/16	4 7/16	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8
L (1 000)	15	16	15 1/8	15 7/16	15 3/16	15 1/2	15 7/16	15 11/16
£	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 1/4	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 11/16	10 15/16	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

Ventes des neuf premiers mois de l'année 1984
(en millions de francs)

Les ventes de la société mère et du groupe ont évolué comme suit :

	1984	1983	%
Chiffre d'affaires France	708,4	673,9	+ 5,1
Chiffre d'affaires exportation	1 219,3	958,4	+ 27,2
Chiffre d'affaires société mère	1 927,7	1 632,3	+ 18,1
Chiffre d'affaires consolidé	2 237,4	1 959,9	+ 14,2

Malgré un léger fléchissement sur le marché français durant la période de juillet-septembre, l'activité continue à progresser globalement de façon très satisfaisante.



CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de CIT-ALCATEL pour les neuf premiers mois de 1984 s'est élevé à 4 419 millions de francs, contre 3 864 millions de francs pour la période correspondante de 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CIT-ALCATEL s'établit à la fin septembre 1984 à 9 972 millions de francs, contre 8 955 millions de francs à la fin septembre 1983, soit une progression de 11,4 %.

L'Europe de l'industrie n'est pas un mirage

II. – L'ère des projets concrets

par FRANÇOIS LAGRANGE (*)

Dans son premier article (*le Monde* du 15 novembre) François Lagrange a insisté sur le fait que malgré les difficultés de fonctionnement de la CEE et le peu d'empressement que mettent les entreprises à conclure des alliances intra-européennes, les Etats doivent chercher à orienter l'Europe vers un espace commun de l'industrie et de la recherche, un certain nombre de réalisations étant possibles dès maintenant.

Dans un avenir, pour l'instant imprévisible, un sursaut européen permettra peut-être à la CEE d'accomplir des progrès décisifs débouchant sur une véritable économie européenne intégrée. Pour l'heure, tel n'est pas le cas. Or l'Europe industrielle et scientifique est trop vitale pour que l'on se permette de piétiner ou de cheminer lentement. Il faut donc jouer à plein la carte des projets concrets, car c'est là que la marge de manœuvre est la plus grande. C'est là que l'on peut marquer des points décisifs pour l'avancée technologique de l'Europe.

Ces grands projets obligeront les firmes à coopérer entre elles, ils constitueront une force d'entraînement technologique pour l'Europe et tisseront une solidarité confortant celle déjà créée par la Communauté. Cinq domaines de la recherche et de l'industrie relèvent particulièrement de l'Europe à géométrie variable : l'aéronautique et l'espace, les grandes infrastructures, les grands équipements scientifiques, les satellites de télévision, certaines industries de pointe.

Le programme spatial qui a été défini en 1973 pour une dizaine d'années est un grand succès.

Ainsi, la fusée Ariane, avec ses différentes versions (1, 2, 3 et 4), est entrée en exploitation commerciale sous l'égide de la société Arianespace.

Le carnet de commandes d'Ariane est actuellement supérieur à 8 milliards de francs. Il comprend des commandes européennes et extra-européennes, notamment le lancement de cinq satellites pour la société américaine GTE (dont un a déjà été lancé en mai 1984).

Le coût marginal d'un lancement de satellite par Ariane est plus de trois fois inférieur à celui de la navette américaine.

Il s'agit désormais de lancer un nouveau programme pour les années 1990-2000. Le programme actuellement envisagé consiste à bâtir une nouvelle génération de lanceurs (Ariane-V) environ quatre fois plus puissants que les modèles précédents, permettant à terme d'envoyer des hommes dans l'espace et de préparer la construction d'une station spatiale européenne. Il est envisagé de fixer sur Ariane-V un système dénommé Hermès dont le rôle serait plus ou moins similaire à la navette américaine.

La première étape de ce programme est de construire le nouveau moteur du lanceur (moteur cryogénique HM-60). La France a soumis ce proget à l'Agence spatiale européenne. Il est souhaitable que la décision de nos partenaires, en particulier de la RFA, intervienne rapidement pour que puissent commencer les travaux.

Le président de la République a attiré l'attention sur l'intérêt d'une station spatiale pour l'Europe. Le programme Ariane-V en constitue la première étape.

La répartition des travaux pourrait se faire sur la base suivante : la France aurait la maîtrise d'œuvre du nouveau lanceur, tandis que la RFA aurait celle du module orbital, dénommé Colombus.

En réponse à la proposition de M. Reagan, une coopération avec les États-Unis sur leur projet de station spatiale peut se révéler intéressante à la condition, bien entendu, que l'offre américaine permette à l'Europe de conforter de façon significative ses connaissances et son expérience en technologie spatiale et ne compromette pas son propre effort financier.

En ce qui concerne la fabrication des satellites, l'industrie européenne s'est organisée autour de deux consortiums : l'un franco-allemand (Aérospatiale-MBB), l'autre franco-britannique (Matra-British-Aerospace), ce qui témoigne de l'effet positif du programme spatial européen.

A l'avenir, il faut aller plus loin et rechercher un groupement des commandes publiques de satellites entre les grands pays européens concernés, de façon à réduire les coûts et à mieux affronter la concurrence des États-Unis, qui, en ce domaine, possèdent une suprématie incontestable.

Pour ce qui est de l'aéronautique, Airbus (deuxième constructeur mondial d'avions de transport civil) demeure le seul concurrent de Boeing pour l'aviation civile.

Après les succès des séries A-300 et A-310, il faut assurer la promotion du programme A-320 (avion moyen courrier d'environ cent cinquante places). Grâce à l'action décisive du gouvernement français, qui a reçu l'accord de la RFA et de la Grande-Bretagne, le programme est en cours de développement en vue d'une mise en service en 1988.

Les grandes infrastructures

Les médias ont largement fait écho aux commandes de la Panam.

Pourquoi ne pas envisager, en fonction des besoins du marché, la construction d'un quatrième modèle qui serait un long-courrier ? Airbus a déjà entrepris des études en ce sens, et la Lufthansa a marqué son intérêt pour un avion de ce type.

L'aéronautique militaire fait l'objet depuis longtemps d'une coopération entre Européens. Il est essentiel que cette coopération conduise à la construction en commun d'un futur avion de combat européen.

Trois projets apparaissent spécialement intéressants (quoique à des degrés d'avancement, ou même de probabilité, différents) : un TGV européen, des liaisons entre pays européens par fibres optiques et une liaison entre la Grande-Bretagne et la France par tunnel sous-marin.

Le projet de train à grande vitesse concerne une liaison entre la France, la Belgique et l'Allemagne.

Ce projet a fait l'objet d'études approfondies entre les trois pays concernés. Paris-Bruxelles se ferait en une heure trente, Paris-Cologne en deux heures trente. Le coût total est évalué à environ 15 milliards de francs (1984), le délai de réalisation est évalué de sept huit ans.

Cette réalisation permettra aux industriels français, allemands et belges du ferroviaire d'associer leurs forces en matière de TGV pour la conquête des marchés à l'exportation, notamment aux Etats-Unis.

A défaut ou en sus de la ligne Paris-Bruxelles-Cologne, qui pourrait aussi relier Amsterdam, d'autres lignes de TGV sont envisageables entre pays européens.

Une autre grande infrastructure européenne pourrait être, dans le domaine des télécommunications, la réalisation progressive d'artères en fibres optiques reliant les grandes métropoles européennes (notamment Paris-Francfort).

D'ores et déjà un accord vient d'être passé entre la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne pour une liaison Bruxelles-Londres, les commandes allant essentiellement à l'industrie britannique.

Ces lignes de fibres optiques permettent, on le sait, de transporter des volumes considérables d'informations de toute nature : voix, images, données. Elles assureront le développement à grande échelle des grands réseaux de communication de l'avenir : visiophone, visioconférence, banques de données, interconnexion d'ordinateurs, télécopie rapide, messagerie électronique...

Une troisième grande infrastructure européenne pourrait être la réalisation du tunnel sous la Manche.

Ce projet (parfaitement réalisable avec les technologies d'aujourd'hui et nécessitant 20 milliards de francs d'investissement en cinq ans) apporterait une masse de commandes considérable pour la sidérurgie, l'industrie des travaux publics et la construction électrique.

Le projet est rentable comme l'a montré une récente étude d'un groupement de banques françaises et britanniques. Les gouvernements britanniques et français sont désormais d'accord sur la méthode de financement : recourir à des capitaux privés et exclure des fonds budgétaires. Mais s'agissant d'un projet d'une telle importance, les banques et les apporteurs de capitaux exigent une garantie en cas de risque, notamment politique (arrêt des travaux...). Si la France a laissé entendre qu'elle serait prête à apporter une telle garantie, tel n'a pas été le cas jusqu'ici du gouvernement britannique, qui craint en cas de rupture de contrats ou d'aléas d'avoir à faire des remboursements avec des fonds budgétaires.

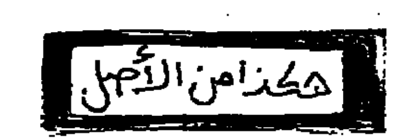
Par ailleurs pour l'opinion publique britannique, il y a un aspect émotionnel dans ce projet qui semble mettre fin à l'insularité de la Grande-Bretagne.

Il serait singulier que l'Europe, qui a construit dès le XIXe siècle de grands ouvrages (canal de Suez) hors de ses frontières, n'arrive pas à s'entendre pour réaliser ce tunnel qui représente un enjeu économique rable, indépendamment de son intérêt politique. Il permettrait à terme d'avoir un TGV Paris-Londres qui rendrait très rentable le TGV du Nord.

(*) Maître des requêtes au Conseil d'État ; rapporteur général du Comité d'étude pour la réforme de l'entreprise (1974-1975) ; ancien commissaire adjoint au Plan.

Prochain article :

ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES, TÉLÉVISION, INFORMATIQUE.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 novembre

Effritement

Ambiance électrique mercredi à la Bourse de Paris avec l'arrivée sur le marché de M. Pierre Bérégovoy. Un événement tout à fait exceptionnel puisqu'il faut remonter à 1962, au moment de la fusion intervenue entre la « coulisse » et le « parquet » pour retrouver le souvenir de la présence d'un ministre de l'économie et des finances sur le marché. Il s'agissait, à cette époque, de Wilfrid Baumgartner, qui, cédant à M. Valéry Giscard d'Estaing le poste de responsable des finances de l'Etat, était nommé gouverneur de la Banque de France.

Interrogé par Antenne 2 sur les dernières mesures d'assouplissement du contrôle des changes, M. Bérégovoy a de nouveau écarté l'hypothèse d'une suppression pure et simple du régime de la devise-titre, estimant que « les échanges se sont ralentis sur la devise-titre en même temps que diminuait l'écart entre le dollar-titre et le cours du dollar commercial ». (Le dollar-titre cotait 9,95/10 F contre 9,97/10 F la veille.)

La nomination de M. Michel Camdessus à la place de M. Renaud de La Genière au poste de gouverneur de la Banque centrale n'a pas eu d'effet sur la devise américaine qui s'est traitée à 9,0620 F en séance officielle confirmant la remontée du dollar observée en fin de matinée sur toutes les places.

Les actions françaises cédaient 0,2 % à l'approche de la clôture dans le sillage de Mumm, Maisons Phénix, Bis, Saint-Louis, Alsthom, en repli de 3 % à 4 %. A son plus bas niveau de l'année, SGE-SB perdait 2,2 %. En tête des plus fortes hausses, Promodès a gagné 6 % après avoir été « reservée à la hausse ».

Lingot : 101 100 F (– 700 F). Napoléon : 602 F (inchangé). L'or à Londres : 346 dollars l'once (contre 350 dollars mardi midi).

NEW-YORK

Indécis

Le marché de New-York s'est montré indécis mercredi 14 novembre, l'indice Dow Jones restant pratiquement stable à 1 206,93 (+ 0,33). Les échanges ont été peu abondants, avec 74 millions de titres, contre 70 la veille, contre 100 millions pour une séance normale.

Une fois de plus, ce sont les préoccupations relatives au déficit budgétaire qui ont pesé sur la cote. Les récentes déclarations des officiels américains, assez contradictoires, sur le gonflement prévisible de ce déficit à plus de 200 milliards de dollars inquiètent les opérateurs, même si elles tiennent de la manœuvre psychologique déclenchée en direction du Congrès.

Les taux d'intérêt ne baissent plus, ce qui n'est pas le cas des ventes au détail, et beaucoup redoutent, maintenant, un net ralentissement de l'économie.

D'autre part, le repli du marché obligataire a fait mauvais effet. Enfin, les grandes institutions se tiennent, pour l'instant, à l'écart.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 14 nov.
Alcoa	36 3/4	36 1/2
A.T.T.	18 5/8	18 5/8
Boeing	56 5/8	56 1/2
Chase Manhattan Bank	43 1/2	43 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 3/8
Eastman Kodak	74	74 3/8
Exxon	43 1/4	43 3/4
Ford	47 1/2	47 3/8
General Electric	56 7/8	57 1/8
General Foods	57	57 1/4
General Motors	78 1/8	78 1/8
Goodyear	25 7/8	25 3/8
I.B.M.	122 3/4	123
I.T.T.	27 5/8	27 1/8
Mobil Oil	28	28 3/4
Pfizer	38 3/4	39 1/4
Schlumberger	40 7/8	40 5/8
Texaco	34	34
U.A.L. Inc.	41 1/8	41 3/8
Union Carbide	50 3/4	50 3/4
U.S. Steel	24 1/2	24 1/2
Westinghouse	25 3/4	25 5/8
Xerox Corp.	37 1/4	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LESIEUR. – Cette société et sa filiale, la Sofilad, vont fusionner avec effet rétroactif du 1er janvier 1984. La Sofilad est une société de portefeuille détenue à 56,8 % par Lesieur SA, dont les principaux actifs sont représentés par une trésorerie disponible et deux huileries situées à Dakar. En rémunération de cet apport et sous réserve de son approbation, avant le 31 décembre 1984, par les assemblées générales extraordinaires des sociétés concernées, les actionnaires de Sofilad recevraient une action nouvelle Lesieur SA pour deux actions Sofilad. Il serait ainsi créé 46 295 actions nouvelles Lesieur SA.

MAISON PHENIX. – Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires de la société (hors taxes) a atteint 559,5 millions de francs, soit une progression de 8,1 % sur les six premiers mois du précédent exercice, le nombre de maisons livrées s'étant accru de 4,2 % dans le même temps. La société a, toutefois, subi une perte de 30,9 millions de francs (contre un bénéfice de 4,7 millions), après l'encaissement de 2,9 millions de francs de dividendes et la constitution de 31,4 millions de francs de provisions.

HOECHST. – Le bénéfice consolidé mondial avant impôts du groupe Hoechst, l'un des trois géants de la chimie ouest-allemande avec Bayer et BASF, a augmenté de 60 % au cours des neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1983, pour totaliser 2,12 milliards de deutschemarks, selon le rapport intérimaire du groupe. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a enregistré une hausse de 12,6 %, à 30,82 milliards de deutschemarks.

Le bénéfice de la maison mère Hoechst AG a progressé, de son côté, de 46,9 %, à 968 millions de deutschemarks, et son chiffre d'affaires de 11,2 %, à 10,68 milliards de deutschemarks. L'amélioration des bénéfices est due avant tout à une meilleure utilisation des capacités de production, qui est passée à 83 %, contre 76 % l'année dernière, indique le groupe. Ses ventes à l'étranger ont progressé de 15,1 %, soit 23,14 milliards de deutschemarks, et celles en RFA de 5,9 %, soit 7,68 milliards de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	119,5	119,1
Valeurs étrangères	93	91,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 nov.	14 nov.
Indice général	180,8	180,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 novembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 nov.	15 nov.
1 dollar (en yens)	241,80	242,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 NOVEMBRE

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

SICAV 14/11

[illegible]

Étrangères

[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 987	9,062	8 750	9 250
ECU	6 849	6 850	....	....
Allemagne (100 DM)	307 070	307 070	292	312
Belgique (100 F)	15 186	15 213	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 340	272 370	280	280
Danemark (100 krd)	84 950	85 020	69	83
Norvège (100 k)	105 260	105 330	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 481	11 483	11 050	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 392	7 415	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 925	4 939	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 400	372 880	368	380
Suède (100 krs)	106 580	106 800	103	110
Autriche (100 sch)	43 685	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 472	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 620	5 630	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 841	6 891	6 650	7
Japon (100 yens)	3 748	3 753	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	101500	101300
Or fin (en lingot)	101800	101100
Pièce française (20 fr)	602	602
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	581
Pièce latine (20 fr)	581	578
Souverain	735	732
Pièce de 20 dollars	4410	4600
Pièce de 10 dollars	2130	2100
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3825	3810
Pièce de 10 florins	605	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1984 a été tiré à 457 834 exemplaires

A B C D F G H

AU BUREAU EXÉCUTIF DU PS

Les socialistes partagés sur la sécurité

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 14 novembre, a notamment débattu de la question de l'insécurité. Deux positions ont semblé se dégager, l'une exprimée notamment par Mme Françoise Seligmann et M. Pierre Brana, l'autre défendue par MM. Jean Poperen, numéro deux du PS, Marcel Debarge, Christian Pierret et Luc Soubré.

A Mme Seligmann, qui défendait sur cette question les thèses traditionnelles de la gauche, il a été répondu que la réalité a ses contraintes.

M. Christian Pierret, qui a le plus développé ce sujet, s'est demandé si, à un moment où le réalisme était à l'ordre du jour, le *« pré carré »* de l'insécurité pouvait échapper à ce mot d'ordre. Tout en refusant de céder sur les principes, M. Pierret a souligné que, quand la prévention trouve ses limites, il ne faut pas avoir de complexes à l'égard de la répression. M. Pierret, qui avait déjà rappelé (*le Monde* du 14 novembre) que, pour éviter d'avoir à reposer le problème de la peine de mort, il fallait soulever celui de l'application des peines, a remarqué, approuvé par M. Poperen, que la résurgence du thème de la peine de mort est particulièrement nette dans les milieux les plus modestes.

M. Debarge, qui a souligné que la perception qu'on pouvait avoir de cette question *« dépendait des secteurs où on habitait »*, a souhaité que, sans pour autant « paniquer », l'on sécurise l'opinion et, sans demander des peines incompressibles, a souhaité que les critères d'application des peines soient plus durs. Même idée chez M. Pierret, qui a souhaité que soit dégagé un double équilibre entre prévention et répression, d'une part, entre sûreté et liberté individuelle, d'autre part. Avec M. Debarge, qui souhaite un débat public sur cette question, M. Pierret a demandé que soit reconnue l'évolution des socialistes sur ce point.

Tandis que M. Soubré se demandait *« sur quelle planète évoluent certains »*, M. Poperen, qui a souligné lui aussi la distance entre la perception populaire et celle du PS, a estimé que les socialistes ont vécu trop longtemps sur *« une idéologie d'aspiration libertaire »*, qui n'est pas vraiment, selon lui, l'idéologie des socialistes. M. Poperen a estimé que les socialistes courraient le risque de se retrouver *« tout seuls »*, s'ils ne se remettaient pas en cause sur cette question.

M. Brana, au contraire, qui est réticent à l'idée de rouvrir ce débat, a redouté qu'en « lâchant » sur les permissions de sortir ou les réductions de peine, les socialistes ne mettent le doigt dans un engrenage dangereux.

J.-L. A.

LES PORCS N'ÉTAIENT PAS SI « BIOLOGIQUES » QUE ÇA...

Les porcs élevés par un « paysan biologique » avaient en réalité reçu des injections d'antibiotiques (qui accélèrent la croissance) et des aliments complémentaires jusqu'à l'âge de huit semaines. C'est une tromperie sur la qualité du produit. La cour d'appel de Rennes a donc condamné le 14 novembre M. Michel Gahuel, quarante-neuf ans, boucher domicilié à Aucaleuc (Côtes-du-Nord), et M. Ernest Henry, quarante-cinq ans, cultivateur à Broons (Côtes-du-Nord), son fournisseur, à 15 000 F d'amende chacun. En première instance, les amendes étaient de 2 000 F.

C'est en novembre 1982 qu'un inspecteur de la direction de la consommation et de la répression des fraudes avait découvert que la viande de porc garantie *« sans colorant ni autre produit chimique de synthèse »* que le boucher commercialisait sur son stand des halles de Dinan provenait d'un élevage où les règles du cahier des charges de la Fédération nationale des syndicats de défense de l'agriculture biologique n'étaient pas respectées.

Sur le vif

Hold-up

Vous êtes au courant de ce qui se passe ? L'autre jour, dans un bureau de l'ANPE, un chômeur a braqué l'employée et l'a menacée : un job ou la vie ! Qu'est-ce que vous dites de ça ? Logique, non ? Arracher un sac à main, percer un coffre, vider un tiroir-caisse, piquer une télé ou une chaîne hi-fi, trucider une vieille dame pour 4 sous d'économies brinquebalant dans une boîte à biscuits, ça fait minable, bricolé, besogneux et un peu taré. Alors que là, avec le vol et le chantage à l'emploi, la criminalité va atteindre de nouveaux sommets.

Moi, je vais vous dire, je suis dans tous mes états. Je ne vis plus. Je ne dors pas. J'ai peur, voilà ce qu'il y a. Je crains pour ma sécurité. D'autant que j'ai commis une imprudence incroyable en cédant ma rubrique aux lecteurs pendant les vacances. Les autres ne font pas ça. Ils ne sont pas fous. Ils se verrouillent dans leur boulot. Personne ne sait au juste combien ils en ont. Les amis, les collègues, les clients et même les enfants, ignorent le plus souvent ce qu'il rapporte, en quoi il consiste, ce qu'il comporte. Demandez à un gamin ce que fait son père, il ne sait pas bien. On ne se méfie jamais assez des fuites, des indiscrétions.

Le danger, c'est la secrétaire. Tous les services de renseignements vous le diront : c'est par elle qu'on arrive à s'introduire dans la place.

Moi, de ce côté-là, j'étais peinarde, j'en ai pas. Et pourtant, ce matin, en arrivant au journal, il faisait encore noir, ça n'a pas manqué, je me suis fait agresser par un type surexcité. Il avait un poing enfoui dans la poche de sa gabardine, et je voyais une petite machine à écrire portative pendre au bout de son bras. Il m'a coincée dans l'embrasure de la porte d'entrée et il a aboyé :

— Sarraute, c'est toi ? Hein, dis, c'est toi ?

— Oui, pourquoi ?

— Haut les mains !

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Un encadré en haut à droite, à la dernière page de ton canard.

— Je vous en supplie, laissez-le moi ! J'en ai besoin pour vivre.

— Moi aussi. Combien tu gagnes ?

Quand je lui ai dit, il a fait une drôle de tête et il m'a lancé :

— Le bureau du directeur, où c'est ?

CLAUDE SARRAUTE.

CHEZ CHRISTIE'S ET SOTHEBY'S

Des ventes de tableaux à New-York pour plus de 50 millions de dollars

Les ventes de tableaux impressionnistes et modernes battent leur plein à New-York, chez Christie's et Sotheby's, où les records, ces trois derniers jours, se comptent en millions de dollars.

Chez Christie's, qui dispersait soixante-six œuvres, sculptures et peintures le 13 novembre, un record a été atteint avec Modigliani, dont un portrait de 1919, *Jeune homme aux cheveux roux*, a été vendu 1,925 million de dollars (un peu moins de 18 millions de francs). Le précédent record pour une œuvre de l'artiste était de 1,65 million de dollars, en mai dernier.

Dès le lendemain chez Sotheby's, le record a été pulvérisé avec *la Rêveuse*, de 1917, un nu couché sur fond sombre ayant appartenu à la collection Nelson Rockefeller : 4,6 millions de dollars. L'acheteur, un Américain, ne s'est pas fait connaître.

Lors de la même vente de Christie's, *Femme assise avec un chapeau*, de Picasso (1923), exposé jusqu'à présent à la Tate Gallery de Londres — le tableau était prêté par M. Edward James, mécène héritier d'une des grandes fortunes américaines — a été adjugé 4,29 millions de dollars (on en attendait environ 2,5). *Femme à la mandoline*, toujours de Picasso (1925), appartenant à M. Walter Annenberg, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, a été acheté 1,925 million de dollars par le musée californien Norton Simon de Pasadena — seul acquéreur connu de l'ensemble de ces ventes — tandis qu'un paysage de Monet, mis également en vente par M. Annenberg, était vendu 2,090 millions de dollars.

Parmi les autres peintures mises aux enchères le 14 novembre par Sotheby's, *la Femme à la grande toque et à la mandoline* (vers 1850) de Corot a été adjugée 3,8 millions de dollars parmi d'autres toiles de grande valeur appartenant au collectionneur américain M. David Bakalar. Au cours de cette soirée, trois autres artistes ont atteint des sommes record : *le Départ du poète* (1914) de Giorgio de Chirico : 1,045 millions de dollars (le 11 chez Christie's, un petit *Intérieur métaphysique* de l'artiste avait été vendu 385 000 dollars lors de la dispersion de la collection de l'avocat Barnet Hodes consacrée au surréalisme) ; une sculpture de Brancusi, achetée 1 700 dollars en 1950 : 1,65 million de dollars ; et un bronze de Giacometti, *le Chariot* : 1,4 million de dollars.

La vente des quatre-vingt-deux œuvres chez Sotheby's, mercredi, a rapporté au total 30,629 millions de dollars, celle de Christie's mardi, 21,341 millions de dollars.

● *Le président Pertini ne se représentera pas.* — M. Sandro Pertini, quatre-vingt-huit ans, président de la République italienne depuis juillet 1978, a annoncé qu'il ne se représenterait pas à l'élection du printemps prochain, au cours d'un entretien avec quelques journalistes au Salon automobile de Turin. *« Je suis trop vieux. Si je me représentais, ma femme demanderait le divorce et, à mon âge, où pourrais-je en trouver une autre ? »*, a déclaré le chef de l'Etat, dans une boutade.

LE PROJET SUR LA DÉCENTRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT AU SÉNAT

La discussion du texte est reportée au 10 décembre

Le différend entre le gouvernement et le Sénat sur les dates d'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales a abouti, jeudi matin, à la décision d'entendre M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, dès ce jeudi matin, et M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éduction nationale, vendredi matin 16 novembre. Les rapporteurs, M. Paul Seramy, Union centriste (Seine-et-Marne), et M. Jean-Marie Girault, Républicain indépendant (Calvados), respectivement pour la commission des affaires culturelles et pour la commission des lois, n'interviendront que le 10 décembre comme le Sénat le souhaitait ; alors que le gouvernement avait demandé que la Haute Assemblée en termine avec ce projet avant la discussion budgétaire qui s'ouvre le 19 novembre (*le Monde* des 9, 10 et 15 novembre).

Présentant le projet de loi, M. Joxe a d'abord relevé qu'il ne bouleverse pas l'état du droit de la répartition de compétences. Après avoir souligné la *« concertation longue et approfondie »* à laquelle il a donné lieu, il a indiqué que le gouvernement présenterait devant le Sénat des amendements nouveaux *« pour tenir compte des remarques, des critiques ou des commentaires que certaines dispositions pouvaient légitimement justifier »*.

Pour le ministre de l'intérieur, il est *« important, s'agissant du transfert de compétences réellement nouvelles pour les départements et les régions, que cette loi soit au plus tôt connue et promulguée de manière que les textes à prendre pour son application et les commentaires qu'elle appelle puissent être l'objet d'une information préalable suffisante des élus locaux »*. Répondant aux principales critiques suscitées par les dispositions proposées, M. Joxe a contesté qu'elles remettent en cause la décentralisation de l'enseignement. Au contraire elles apportent, a-t-il dit, *« des compléments et des précisions d'ordre pratique ou technique »*. Quant à ceux *« qui trouvent que la décentralisation de l'enseignement est trop timide »*, le ministre de l'intérieur leur répond : *« Les larges pouvoirs qui vont être dévolus aux collectivités locales ne dégagent évidemment pas l'Etat de la responsabilité du service public de l'enseignement qui est la sienne propre »*. Quant aux interventions jugées *« excessives »* du commissaire de la République dans diverses procédures, il répond que la loi du 7 janvier 1983 dispose que le représentant de l'Etat *« est en mesure de parvenir à régler le conflit »* en cas de différend entre deux collectivités.